

Chanoine H. PÉRENNÈS

Aumônier de l'Hôpital de Quimper

**UN GRAND CŒUR**

# **Monseigneur François-Marie PELLERIN**

**des Missions-Etrangères de Paris**

**Vicaire Apostolique**

**de la Cochinchine Septentrionale**

Imprimerie

de la Presse Libérale, 4, Rue du Château - Brest

- 1938 -



19488

Chanoine H. PÉRENNÈS

Aumônier de l'Hôpital de Quimper

UN GRAND CŒUR

# Monseigneur François-Marie PELLERIN

des Missions-Etrangères de Paris

Vicaire Apostolique

de la Cochinchine Septentrionale

fb  
922  
PER

Diocèse de  
Quimper & Léon

Document numérisé en 2016



Imprimerie

de la Presse Libérale, 4, Rue du Château - Brest

- 1937 -



IMPRIMATUR

Corisopiti, die 30<sup>a</sup> Maii 1935

† ADOLPHUS,

*Ep. Corisopiten et Leonen.*



Monseigneur PELLERIN  
*Evêque de Biblos*



Famille de Mgr PELLERIN au Jubilé de soixantaine de Mère Marie de la Conception à Caen, septembre 1936. Au premier rang, les nièces et le neveu de Mgr Pellerin, et M. le chanoine Pénennès, président de la fête. Dans le médaillon, à gauche, Marcelle Borschet, ursuline à Rome, petite-nièce de l'évêque de Bibles.



## Hommage rendu à Mgr PELLERIN

par Mgr DREYER

Déléгат Apostolique de l'Indochine (1)

*J'aime le passage de nos Saints Livres où le Sage nous dit: « Louons ces hommes illustres qui sont nos pères et dont nous sommes la race; ils ont été doués d'une grande force et d'une rare prudence. C'est à cause d'eux que nous voyons subsister leurs fils; leurs corps sont descendus dans la paix du tombeau, mais leurs noms doivent vivre de génération en génération. (Eccli, 44 - passim.)*

*De qui faut-il redire ces paroles, sinon des évêques qui, en union avec leurs Missionnaires, ont fondé nos Eglises dans les larmes et les tourments, les travaux et les persécutions, et dont l'œuvre ne s'avère ainsi affermie pour l'éternité qu'à cause des fatigues qu'ils ont subies et des souffrances qu'ils ont endurées.*

*A voir s'épanouir la vie chrétienne sous toutes ses formes, même les plus sublimes, dans le Vicariat de Hué, à contempler cette floraison d'œuvres de charité et d'enseignement qui font l'admiration de qui veut bien regarder, on se dit qu'à la racine de l'arbre il y a eu des sueurs et du sang répandus, et on est conquis d'avance en faveur de celui qui fut le premier Pasteur de ce territoire et qui posa les fondements de cette Eglise, je veux dire: de Monseigneur Pellerin. On est curieux de connaître sa physionomie et d'apprendre quelles ont été ses œuvres et sa vie; on reste même plutôt surpris de constater que jusqu'à présent cette vie n'ait pas été mise en relief, demeurant confondue avec la masse des missionnaires et des fidèles que l'on sait avoir sanctifiés par leurs travaux et leurs sacrifices les débuts de la Mission de Hué...*

*Il est difficile de rencontrer et même d'imaginer situations plus dramatiques que celles où les événements ont placé Monseigneur Pellerin, et on reste confondu devant les périls auxquels il a été exposé. Il nous rappelle l'Apôtre saint Paul soumis à toutes les tribulations qu'il nous décrit d'un ton si pathétique dans sa Deuxième Epître aux Corinthiens (Chap. XI).*

*Le lecteur admirera sans réserve le travail surhumain que l'évêque persécuté et traqué s'impose en faveur de ses chrétiens et de ses prêtres indigènes. Fidèle à la tradition de la Société des Missions-Etrangères de Paris, même au sein de la persécution, dans le trouble et l'insécurité qui en sont la suite, nous le voyons s'appliquer au recrutement et à la formation des séminaristes qui continueront l'Eglise dans le pays.*

*La sollicitude qu'il porte aux chrétientés de son Vicariat se traduit dans ses*

1) Lettre adressée le 5 Février 1936 au R. Père Delvaux, Missionnaire Apostolique à Cam-lô (Mission de Hué), qui doit publier une *Vie de Mgr Pellerin*. Nous remercions le bon Père de nous autoriser à reproduire ici les principaux passages de cette lettre, comme également d'avoir mis à notre disposition les *Mandements* de Mgr Pellerin. — Merci également à M. l'abbé Kerbirou des clichés qu'il nous a aimablement prêtés.



lettres pastorales où il ne cesse d'avertir, de reprendre, de corriger, de relever et d'encourager ses chrétiens, ses néophytes ou ses prêtres, mais avec quelle piété! Dans toutes ses lettres c'est aux moyens surnaturels qu'il a recours, à la prière et surtout à la dévotion envers Marie Immaculée. C'était précisément l'époque de la définition du Dogme de l'Immaculée Conception. Il est touchant de voir comment cet événement inspire le pieux évêque et quel faisceau de lumière, de consolations et d'encouragements un acte posé à Rome vient porter jusqu'en ces pays lointains, au sein des troubles que cause une persécution aussi violente que raffinée. Preuve sensible que dès le début nos chrétientés étaient bien greffées sur le tronc de l'Eglise et vivaient de sa vie intime et profonde.

Tel était le ministère de nos héros, lorsqu'un événement extérieur vint interrompre cet apostolat si fructueux et couper en deux, si l'on peut ainsi parler, la vie de Monseigneur Pellerin. Ce fut la troisième intervention de la France en Annam, continuée dans la suite par l'expédition de Tourane, puis de Saïgon. Une grande espérance vint luire aux yeux des missionnaires et des chrétiens persécutés, à l'annonce de cette intervention, et ce fut hélas! une immense déception, avec un redoublement de souffrances et de persécution, l'époque la plus tragique de l'histoire de l'Eglise en ces pays.

On connaît les détails de cette expédition, les erreurs commises, les premiers résultats lamentables, et puis enfin le succès qui ne fut pas pour la religion chrétienne tout ce qu'on avait le droit d'espérer. Une voix autorisée, celle d'un grand missionnaire dont personne ne suspectera le patriotisme, Monseigneur de Guébriant, n'a pas craint de déclarer que si l'on avait suivi la bonne manière et renoncé à une idéologie fallacieuse, il y aurait aujourd'hui, en Indochine, non pas un million et demi de catholiques, mais plusieurs millions, autant pour l'avantage du pays que de la France...

Sorti de son Vicariat, Monseigneur Pellerin se voit malgré ses tentatives réitérées dans l'impossibilité d'y rentrer. Exilé, pour ainsi dire, après son voyage en France, tantôt à Hong-kong, tantôt à Singapore ou à Pinang, il ronge son frein dans une inaction relative, si contraire à son activité et à son zèle, que vient encore accentuer le mauvais état de sa santé. On comprend que dans cette situation, apprenant ce qu'on lui rapporte de la campagne de Cochinchine et, à de très rares intervalles, de sa Mission de Hué, il sente l'amertume inonder son cœur, au point que parfois elle déborde dans ses propos et jusque sous sa plume. Ce qui met le comble à son chagrin, c'est d'apprendre que même en haut lieu son absence hors de sa Mission est mal interprétée et lui est reprochée comme une trahison de son devoir.

Voilà donc, comment va se terminer cette vie d'apôtre, dans un pénible exil, loin de sa Mission qu'il aimait et pour laquelle il avait tant travaillé et tant souffert. Heureusement, devant Dieu, rien n'est perdu; les obscurs sacrifices et les humiliantes meurtrissures de ce cœur d'apôtre auront servi, mieux, peut-être, que ses héroïques travaux, à fonder l'œuvre dont nous pouvons aujourd'hui admirer l'épanouissement.

Une consolation était d'ailleurs réservée à Monseigneur Pellerin. Il dort son dernier sommeil dans l'Eglise du Collège Général de Pinang, dont il avait béni et posé la première pierre, peu de mois avant de mourir. Son souvenir est pieusement gardé par ses confrères et par une jeunesse cléricale qui, elle aussi, a fourni des Confesseurs et même des Martyrs aux Missions de Cochinchine et d'Annam, si chères à son cœur d'Evêque.

## CHAPITRE I

### La famille. — La naissance. — L'éducation. — La prêtrise

Non loin du confluent du Steir et de l'Odét, en aval de ce confluent, s'étale la petite bourgade de Locmaria-Quimper. Centre romain important aux premiers siècles de notre ère, elle devint le berceau du christianisme dans la région armoricaine. Le touriste y admire aujourd'hui l'église romane du XI<sup>e</sup> siècle qu'avaisine un ancien monastère bénédictin.

C'est à l'ombre de ce vieux et vénérable sanctuaire, dans une petite maison de la Rue Basse, que vint au monde, le 20 février 1813, à une heure du matin, François-Marie Pellerin, fils de François-Marie et de Marie-Yvonne Le Bitter. La naissance fut déclarée le jour même, à la mairie de Quimper, par François-Marie Pellerin, aïeul paternel, marin de profession, et Jean-Pierre Gourlaouen, capitaine de navire. Le lendemain, l'enfant fut solennellement baptisé, dans la cathédrale de Saint-Corentin, par M. Kéranguéven, vicaire, sous les noms de François-Marie-Henri-Agathon. Son aïeul paternel lui servit de parrain, et les fonctions de marraine furent tenues par Agathe-Hyacinthe Armenou, femme Gourlaouen.

La famille Pellerin dut s'établir à Locmaria dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'aveu de 1689 rendu à la Prieure n'en fait point mention. Nous savons, d'autre part, que Henri Pellerin et Marie-Barbe Denic, son épouse, donnèrent naissance le 16 janvier 1750 à un enfant, qui reçut au baptême les prénoms de Guillaume-Henri. Trois ans plus tard, par contrat du 22 septembre 1753, ils firent l'acquisition de la petite maison de la Rue Basse. Aux termes de la convention, c'est « une maison et jardin et dépendances ouvrant au midi sur

la rue, du levant sur maison et jardin à Marie Morel, du couchant sur maison à Simon Jadé, et du nord sur la rivière, acquise de Philippe Kervaon ».

Nous tenons de M. Henriot, l'honorable industriel de Locmaria, que l'édifice fut démoli en 1877 et que la maison de M. Porquier fut construite sur son emplacement. On peut juger de ce qu'il était par les vieilles petites maisons qui suivent dans la même rue Basse. L'aspect, du côté de la rue était froid et triste: quelques marches pour descendre dans la maison, une porte et deux fenêtres; mais la façade joyeuse et ensoleillée donnait sur l'Odét, où l'on accédait par un escalier et une toute petite cale, près de laquelle se balançait la barque des Pellerin. Devant la maison s'étendait un grand et beau jardin, plein de fleurs et de verdure. Là-bas, en dernière perspective, au-delà de la rivière, se profilaient les vastes bâtiments du Calvaire, et l'œil pouvait apercevoir sur la gauche, le long des grands arbres, grimpant audacieusement le coteau, la muraille grise de l'enclos « bâtie en une seule nuit par le diable ».

C'est dans cette charmante petite maison que furent élevés les deux frères François-Marie et Guillaume-Henri Pellerin.

Celui-ci devint prêtre et se vit confier, en 1787, la paroisse de Perguet-Bénodet, située à l'embouchure de l'Odét. C'est là que le trouva la Révolution. Lorsqu'on vint lui annoncer que la Constitution civile du clergé allait exiger un serment, quelques personnes bien avisées selon le monde l'engagèrent à ne pas le refuser. Ce saint prêtre, nouvel Eléazar, leur répondit: « Vous ne me



connaissez pas; j'aime mieux vivre pauvre dans l'exil que de devenir riche et déshonoré dans ma patrie. Vous voyez les charbons ardents qui sont dans ce foyer. Eh bien! je les avalerais, s'il le fallait, plutôt que de prêter un pareil serment! » Ayant refusé le serment schismatique, il partit pour l'Espagne, d'où il ne revint qu'à la paix. Ce digne confesseur de la foi revit avec bonheur son ancienne paroisse et reprit avec zèle la direction de ses anciennes ouailles de Bénodet-Perquet.

Au moment où s'ouvrit la tourmente révolutionnaire, François-Marie Pellerin, fils du marin, et père du futur évêque missionnaire, avait environ quinze ans. Quelques années plus tard, en 1794, il put être le témoin des exécutions sanglantes qui eurent lieu, non loin de Locmaria, au Plateau de la Déesse. Là donnèrent leur vie pour la foi: M. Riou, recteur de Lababan, M. Raguénez, vicaire de Landudec, puis les abbés Le Gall, recteur de Plouénan, et Corigou, aumônier des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, avec Anne Le Saint, leur recéleuse. Tous ces martyrs furent inhumés au cimetière de Locmaria, à l'entour de la vieille église.

Le jeune Pellerin avait reçu de son père une instruction soignée. Ses études secondaires terminées, on le destinait à la magistrature; mais les circonstances en firent un soldat, un soldat du Consulat et du début de l'Empire. Lui aussi s'enthousiasma pour le grand chef Napoléon et se battit pour sa gloire. Un jour, au cours d'un combat, il eut la jambe fracassée par un boulet et resta pour mort sur le champ de bataille. Il ne l'était heureusement pas. Ayant re-

couvert sa connaissance, avant qu'on vint faire la relève des blessés, il fut porté à l'ambulance avec les autres. Bientôt deux chirurgiens s'approchèrent du lit de camp où on l'avait déposé, examinèrent sommairement sa jambe et le blessé les entendit dire l'un à l'autre, *en latin*: « Il n'y a qu'à couper la jambe à cet homme-là. » Le blessé, qui connaissait le latin et le parlait couram-

ment, leur répondit dans le même idiome: « Ah! non, Messieurs, vous ne me couperez pas la jambe, car je ne le permettrai jamais; aussi, cherchez, je vous prie, quelque autre moyen de me guérir. » Les docteurs, surpris, se rapprochèrent du blessé et convinrent que c'eût été vraiment dommage de couper la jambe à un homme parlant si bien le latin. Ils examinèrent à nouveau la blessure, et ils parvinrent à la guérir si bien que Pellerin ne s'en ressentit pas le moins du monde, qu'il ne boita jamais durant le reste de sa vie.

François-Marie, quand il se maria, était greffier de la justice de paix du canton de Saint-Pol-de-Léon. Il épousa, vers 1806, Marie-Yvonne Le Bitter, jeune fille originaire de Guingamp. Celle-ci trouva la maison de son mari parfaitement meublée, mais c'étaient des meu-

bles antiques, des rideaux en étoffe sombre et quelque peu fanée. Elle demanda et obtint la permission de mettre un peu de lumière et de gaieté parmi toutes ces choses démodées, et bientôt sa maison eut cet aspect clair et riant qu'affectionne la jeunesse.

M. Miollis, préfet du Finistère, venait d'épouser à Saint-Pol-de-Léon, Mlle de Kerhorre. Peut-être François Pellerin lui fut-il recommandé par la famil-



Cliché Feiz-ha-Breiz.

le de Kerhorre; en tout cas, le greffier de la justice de paix quitta bientôt Saint-Pol pour s'attacher, à Quimper, à la personne du préfet, en qualité de secrétaire particulier.

Mme Pellerin était désolée de n'avoir point d'enfants après quelques années de mariage. Le Père Noirot, dominicain de l'ancien couvent de Morlaix, prêchant une station de Carême à Saint-Pol l'avait engagée à faire un vœu sur ce point à N.-D. du Carmel. Et voici que le 8 juillet 1811 une fille naquit, qui reçut au baptême le nom de Marie-Elisabeth-Alexine. Ses frères et sœurs l'appelleront Elisa tout court. Au lieu d'être vêtue de bleu ou de rose, la chère petite ne porta, jusqu'à l'âge de sept ans, que les couleurs du Carmel. Brun était son berceau et tout ce qui l'entourait, parce que sa maman l'avait vouée à Notre-Dame du Carmel. Plus tard, à la mort de sa mère, elle entrera à la Providence de Quimper, chez les religieuses de l'Adoration, et sera connue dans le monde sous le nom de « Sœur Pellerin ».

François-Marie, le futur évêque, naquit à son tour, le 20 février 1813.

Puis ce fut une seconde fille, Marie-Thérèse, qui entrera dans la Congrégation des Filles du Saint-Esprit, de Saint-Brieuc, sous le nom de Sœur Onésime, et qui fera ses noces de diamant à Pleudihen, diocèse de Saint-Brieuc, au mois d'août 1896. Guillaume Pellerin fut le quatrième enfant de la famille. Employé comme mécanicien dans une Compagnie de chemins de fer, il mourra vers 1887.

Après Guillaume naquit Anastasie, le 31 janvier 1822. Entrée au noviciat que possédait à Paris la Congrégation de St-Joseph de Cluny d'Autun, elle recevra le nom de Sœur Xavier, émettra ses premiers vœux le 28 septembre 1852, et mourra le 4 mars 1865, directrice de la Salle d'asile de Breteuil.

Puis ce fut le tour d'Alexine, que la Congrégation de la Providence de Ruillé-sur-Loir (Sarthe) recevra parmi ses religieuses sous le nom de Sœur Marie-Cécilia. Elle mourra à 22 ans.

Enfin, en 1826, une fille, Anne-Marie, vint clore la série des enfants. Celle-ci,

après un essai de vie religieuse à la Trappe, épousera, à Quimper, Louis Boschet, employé à la Préfecture, qui lui donnera neuf enfants, trois filles et six garçons. Trois sont encore vivants: Joséphine, âgée de 80 ans, en religion Sœur Marie de la Conception, ursuline à Caen, que nous tenons à remercier des renseignements qu'elle nous a aimablement fournis pour la biographie de son oncle; Marie, 79 ans, retirée à la Providence de Quimper, et Paul, 72 ans, capucin à Lorient.

Louis Boschet mourra le 28 mars 1890. Dix ans plus tard sa femme le suivra dans la tombe.

\*\*\*

La mère du petit François-Marie, le futur missionnaire, assurait que jamais son fils ne lui avait causé de chagrin. Dès sa tendre enfance, il donna les marques de la plus tendre piété. C'est ainsi que sa mère l'entendit réciter assez distinctement dans son berceau, à l'âge de deux ans, les prières qu'on apprenait à sa sœur aînée. Son plus grand bonheur, aux années de son enfance, était de confectionner de petits oratoires, et de s'exercer au saint ministère dont il devait faire profession un jour.

Cette disposition à la piété était nourrie dans le cœur des enfants Pellerin par la prière du soir qui se faisait en commun. Au fur et à mesure qu'ils en avaient l'âge, les enfants y assistaient avec les domestiques. Le père récitait lui-même la prière d'une voix grave et pieuse, et l'on devait répondre très pieusement. A la prière il joignait la lecture de la Vie d'un Saint, celui du jour, en breton à cause des domestiques qui ne savaient pas bien le français. Or dans la Vie des Saints bretons, il y a parfois des détails assez singuliers, de nature à exciter le rire chez les enfants. Mais devant M. Pellerin on n'osait pas rire. Rire en écoutant la Vie des Saints! quel manque de respect! On l'eût payé bien cher!

Un jour, cependant, Anne-Marie, très riieuse de sa nature, en entendant quelqu'un de ces détails, fut prise d'un fou-rire, tel qu'elle ne put le maîtriser, mal-



gré les regards sévères que son père jetait sur elle. A la fin, impatienté de voir que ce rire irrespectueux ne s'arrêtait pas, celui-ci lança le livre à la tête de la délinquante qui, du coup, se calma, bien que le projectile ne l'eût pas touchée. Un peu confus peut-être de son emportement, le papa n'imposa pas d'autre pénitence à la fillette, qui garda du fait un tel souvenir que, de longues années après, elle le racontait encore à ses enfants.

Il ne faudrait pas croire d'après ces traits, que M. Pellerin fût un tyran qui rendait sa famille malheureuse. Sans doute, dans la maison, Dieu devait être le premier servi, et chacun devait marcher droit; mais, une fois la réprimande faite, c'était fini, le chef de famille redevenait l'homme le plus aimable, le plus tendre des pères, et l'on vivait heureux dans la modeste maison de la Rue Basse, que beaucoup aimaient à fréquenter. Les pauvres surtout y recevaient toujours bon accueil, et le cœur des Pellerin était bien connu à Quimper: « Un jour, nous écrit sœur Marie de la Conception, j'étais alors religieuse ursuline au couvent de Carhaix, je reçus la visite de deux femmes que je ne connaissais pas encore. Elles semblaient bien fatiguées et, comme je m'informais avec intérêt de leurs besoins et de ce que je pourrais faire pour les soulager, avec l'intention d'en référer à ma Supérieure, au lieu de me répondre directement, l'une d'elles s'écria: « Ah! vous aussi, vous avez le cœur des Pellerin »; et l'autre fit chœur avec elle. J'avoue que jamais compliment ne m'a délicieusement émue comme celui-là, et que, depuis, j'ai souvent prié Notre-Seigneur de me garder toujours le cœur des Pellerin. »

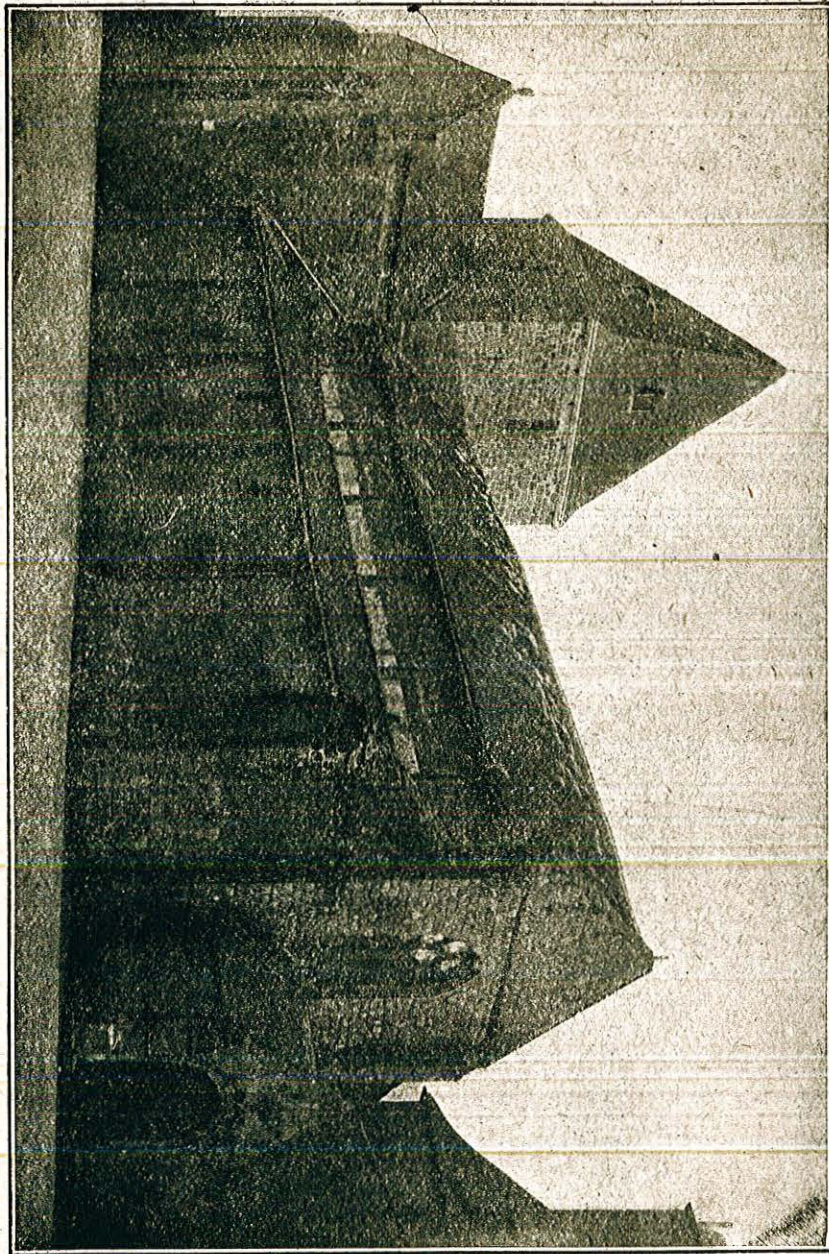
M. Pellerin avait ses principes, et il eut la joie de constater que l'application qu'il en faisait dans sa maison obtenait d'heureux résultats. Le respect et l'amour filial y régnaient avec la crainte de Dieu, la concorde et l'unité entre tous les enfants.

Mme Pellerin était un ange de douceur, et sa bonté tempérait la sévérité

du père. En voici un exemple cité par Sœur Marie de la Conception. Un jour, la servante avait coupé, au jardin, des artichauts qu'elle devait préparer pour le repas. Le moment venu de les faire cuire, elle s'aperçut qu'il lui en manquait plusieurs, qu'il n'en restait même pas un pour chacun des convives. « Bien sûr, se dit-elle, ce sont les enfants qui ont pris ces artichauts, des primeurs! si tendres! et malheureusement Monsieur est absent. » Ce fut donc à Madame qu'elle porta plainte. Celle-ci fit venir les enfants qui avouèrent leur acte de gourmandise, et en demandèrent pardon. La maman les gronda maternellement, tout doucement, et en reçut la promesse qu'ils ne recommenceraient plus jamais, puis elle les renvoya absous. Elle s'arrangea avec la cuisinière pour se procurer d'autres artichauts, et elle ajouta: « Maintenant que tout est réparé, Annaïk, inutile d'en parler à Monsieur, n'en dites rien. » L'honnête fille eut la force de garder le silence, et les enfants, le futur évêque était du nombre, échappèrent pour cette fois au châtimement qu'ils avaient du reste bien mérité.

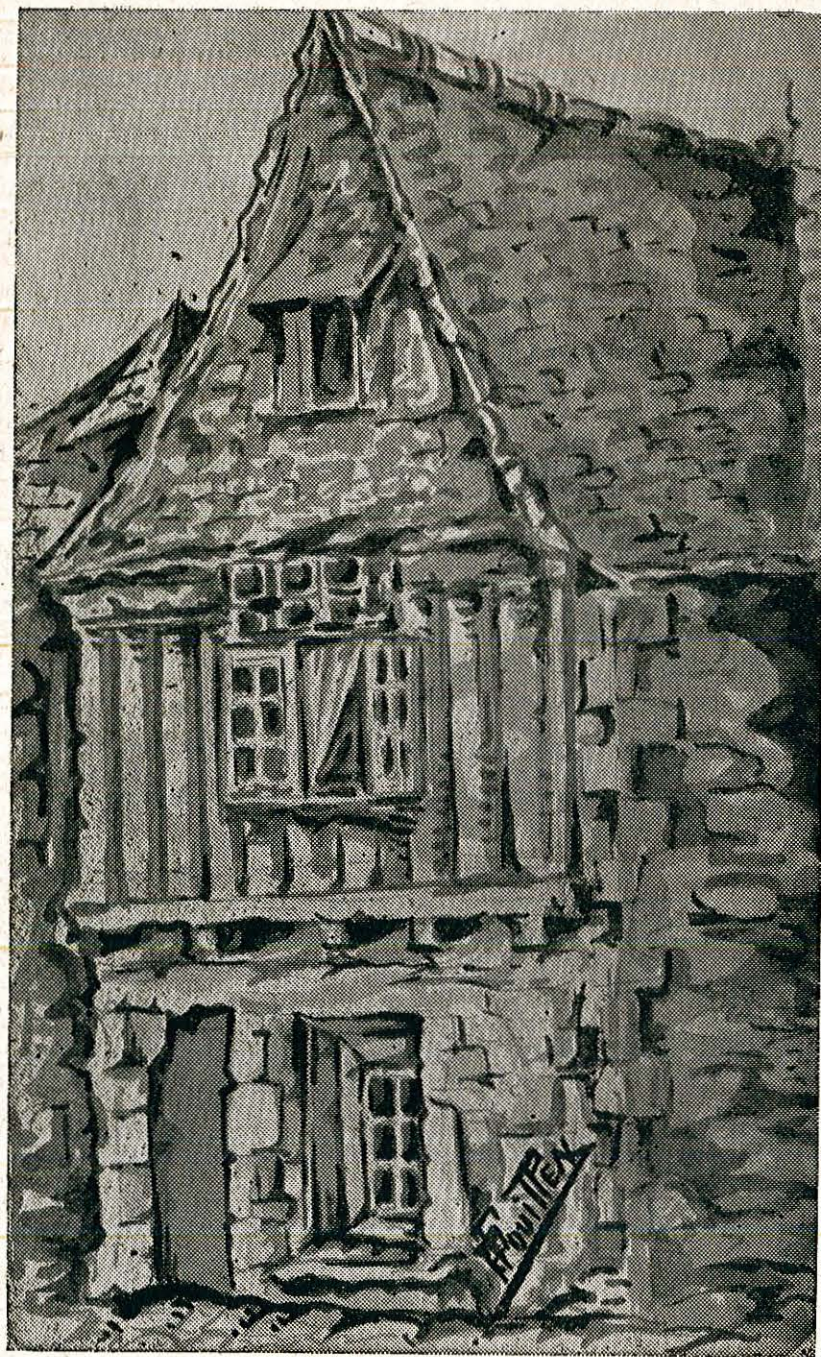
Le père Pellerin, qui avait fait de bonnes études, donnait des répétitions dans la pension Golias, à Quimper. François-Marie reçut de lui des leçons de grammaire et de latin. L'enfant, vif et intelligent, était naturellement joueur et porté à la paresse. Quand il lui arrivait de boudier sur les déclinaisons, « Apprends le latin, malheureux, lui disait son père; si je n'avais pas su le latin, moi, j'aurais aujourd'hui une jambe de bois. » Plus tard, François-Marie, devenu évêque missionnaire, sera jeté par la tempête sur je ne sais quelle île appartenant à l'Espagne. Il y recevra un excellent accueil, surtout des prêtres: « Ils ne savaient pas le français, écrivait-il à son père, moi je ne savais pas l'espagnol; mais nous parlions latin, et nous nous entendions très bien. » Le père dut se réjouir de l'heureux résultat de ses leçons.

Il répétait souvent la sentence suivante: « La folie est attachée au cou de



Eglise de Locmaria — Quimper





Maison natale de François-Marie Pellerin

l'enfant, et c'est par la verge de la correction qu'il faut l'en chasser. » Et cette verge, il l'employait quand il fallait, toujours à propos, jamais avec excès; aussi sous la direction paternelle, François-Marie ne tarda pas à devenir un écolier docile, ardent au travail, désireux avant tout de plaire à Dieu et à ses parents.

De temps à autre, au cours de l'année, l'enfant descendait la rivière dans la barque paternelle, et se rendait à Bénodet, près de son grand-oncle prêtre. C'est là aussi, sous l'œil du vénérable confesseur de la foi, que le futur missionnaire puisa, n'en doutons pas, la foi robuste, la force d'âme qui brilleront en lui plus tard. Il eut hélas! la douleur de perdre son oncle à l'âge de 14 ans.

Dès son enfance, François-Marie avait appris les réponses de la messe, et son plus grand bonheur était de la servir, dans la vieille église de Locmaria. Locmaria, déchu du rang de succursale, était alors rattaché à la paroisse de St-Corentin; un prêtre de cette paroisse venait y dire une messe basse tous les dimanches. Le cimetière, lui aussi, était à l'abandon. Les tombes étaient ensevelies sous l'herbe; ce qui n'empêchait pourtant pas Mme Pellerin d'y reconnaître les sépulcres des prêtres martyrs de la Révolution. Elle y menait parfois son fils et lui contait à cette occasion les prouesses de ces héros de la foi chrétienne.

Notons un dernier trait: le jeune François-Marie avait une affection spéciale pour les militaires et les marins de l'Etat qui revenaient au pays. Il s'empressait près d'eux, les invitant à l'accompagner jusqu'à la maison paternelle, et était prêt à leur faire donner tout ce qu'ils désiraient.

L'enfant entra en cinquième au Collège de Quimper, au début d'octobre 1826. Cet établissement où il fut reçu comme pensionnaire, était alors dirigé par le digne et vénérable M. Le Bars, qui mourra plus tard curé de Plabennec. Son professeur de cinquième fut l'abbé Lucas, qui aura un jour le bonheur de voir son élève donner, comme

évêque, la Confirmation à ses paroissiens, pour clore la belle Mission de Scaër, en juillet 1857.

Le jeune Pellerin, note un de ses condisciples, était d'un caractère vif, très gai, le plus ardent aux jeux pendant la récréation. Sa vivacité naturelle ne le quittait pas entièrement à l'étude. Il faisait ses devoirs très rapidement. Sa grande intelligence et sa facilité auraient dû lui assurer le premier rang dans la classe, mais son tempérament ne lui laissait pas toujours le calme nécessaire pour la réflexion et une attention soutenue. Il commettait souvent dans ses devoirs des fautes d'étourderie, ce qui le rejetait au troisième ou quatrième rang dans sa classe, qui d'ailleurs était fort nombreuse et comptait des sujets de mérite.

Son obligeance, son empressement à rendre service, le faisaient aimer de tous ses camarades. Quand l'un d'eux était malade, il se hâtait de lui rendre visite au cours de la récréation, de lui présenter de la tisane, et de lui offrir tous les services que peut dicter l'amitié en pareille circonstance. Quand le mal s'aggravait, il était le premier à se proposer pour le veiller. Son affectueuse charité, sa douce gaieté, son air affable réjouissaient et soulageaient le malade, et celui-ci mettait une grande différence entre les soins qu'il donnait et ceux du vieil infirmier Abautret, dont les mains, en dépit de sa bonté, étaient un peu rudes et manquaient d'adresse.

Pellerin savait allier à un caractère enjoué une profonde piété. Il était fort dévot à la Sainte Vierge, faisant partie de la Congrégation des écoliers et communiant à toutes les réunions de cette Congrégation. Tous les soirs, avant de s'endormir, il récitait le chapelet. Quand une composition lui semblait difficile, il se recommandait à saint Jean Discalceat, le *Santik du* de la cathédrale, et lui promettait deux sous en cas de succès. Or comme il réussissait d'ordinaire, c'était une petite somme rondelette que l'écolier avait à déposer dans le tronc de son protecteur, chaque fois qu'il venait en vacances. Et cette somme, si



minime qu'elle fût, représentait plus d'un sacrifice de friandise ou de quelque fantaisie. En ce temps-là, les enfants n'avaient pas entre les mains autant d'argent qu'ils en ont aujourd'hui.

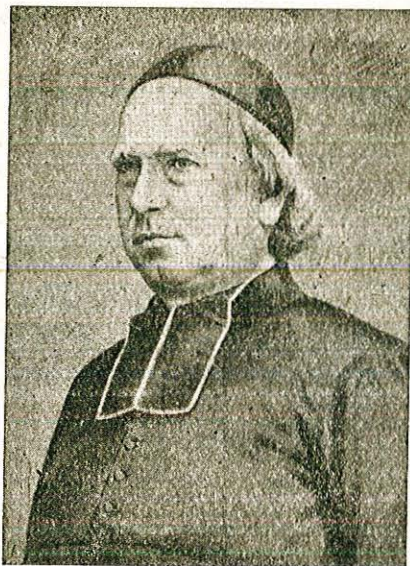
La patience de François-Marie était exemplaire. Le fait suivant est raconté par l'un de ses condisciples, Garo, qui fut plus tard, recteur de Tourc'h. Le jeune homme se rendait un dimanche aux vêpres quand un autre élève lui tint ce sot langage : « Pellerin, tu es un bigot, tu as communie ce matin... » François-Marie se détourne et lui répond avec aplomb : « Toi aussi, tu te moques de moi et de ceux qui communient ! Un dévot, un petit saint comme toi ! » L'insulteur voulut balbutier quelques mots pour dire qu'il n'était ni dévot, ni saint, mais le jeune Pellerin, continuant à lui répondre sur le même ton, lui ferma la bouche.

A la rentrée des classes, en 1828, les boursiers du diocèse qui suivaient les cours du Collège durent se rendre au Petit Séminaire de Pont-Croix. François-Marie fut du nombre des émigrants. Il se sépara de ses camarades

avec des regrets qui étaient bien partagés et entra en troisième au Petit Séminaire diocésain, dirigé à ce moment par M. Keraudy. Tout entier au travail et à l'étude, il n'oubliait pas, pour autant, ses bons parents. Ceux-ci lui avaient remis une légère somme d'argent pour se procurer des friandises deux fois par semaine. Il eut l'idée d'économiser une partie de cet argent pour acheter un quartier d'agneau qu'il fit envoyer à sa famille.

Au Petit Séminaire sa vocation s'affermir, et en octobre 1831 il entra au Grand Séminaire de Quimper.

Dans ce nouvel établissement, il se fit remarquer par sa facilité et la sûreté de sa mémoire, il gagna l'affection de ses supérieurs et de ses condisciples par ses bonnes qualités et l'aménité de son caractère. Pendant les vacances, les Directeurs qui résidaient au Séminaire le recherchaient comme compagnon de leurs promenades. Si, en récréation, il déplo-



M. GOUJON,  
Directeur-Econome  
du Séminaire de Quimper  
de 1830 à 1837

yait la gaité la plus expansive, au temps de l'étude, il s'appliquait avec ardeur. Quand le professeur rencontrait un élève qui ne répondait pas de façon satisfaisante, il appelait aussitôt M. Pellerin, persuadé que la leçon serait parfaitement récitée, et que toutes les questions seraient heureusement résolues.

En 1833, il fut chargé, avec trois autres séminaristes, du catéchisme des garçons à la cathédrale. Il mit à remplir cette fonction le plus grand dévouement. Sa facilité d'élocution, sa merveilleuse mémoire qui lui fournissait une foule de traits et d'exemples, captivaient l'attention et

excitaient vivement l'intérêt des enfants.

Au Séminaire, comme au Collège, il ne laissait jamais échapper une occasion d'être utile et de rendre service. Quand le choléra sévit à Quimper avec tant de violence, en 1832, il fut un des premiers à se dévouer pour soigner les pauvres malades de l'hôpital improvisé dans les bâtiments de Saint-Joseph, où se trouve l'évêché actuel. Un jour le voyant en vacances avec une chemise quelque peu défraîchie, sa mère lui de-

manda pourquoi il portait une mauvaise chemise, alors que ses sœurs venaient de lui en faire de neuves. Il répondit tout uniment : « Il y a tant de pauvres qui n'en ont pas du tout, il fallait bien partager avec eux. » Un jeune homme employé comme domestique au Séminaire joignait à des sentiments de piété une intelligence assez remarquable, et avait un vif désir de faire des études. Pellerin n'hésita pas à prendre sur ses récréations une heure par jour, pour lui donner des leçons. Après lui, d'autres séminaristes continuèrent la même œuvre de charité, et ce jeune homme devint prêtre. Une dame infortunée, qui ne voulait pas étaler sa misère aux yeux de tous, alla trouver Pellerin au Séminaire, pour solliciter sa charité : « Ma pauvre dame, lui répondit-il, je n'ai qu'un franc; le voilà; je vais prier la Providence de vous venir en aide. »

François-Marie reçut le sous-diaconat le 27 juillet 1834, puis le 3 octobre suivant, il fut envoyé par ses supérieurs achever, à Saint-Sulpice, ses études ecclésiastiques.

Au cours des vacances qui précédèrent son départ pour Paris, il donna une preuve éclatante de son amour familial.

En 1827, à la mort de son oncle prêtre, il avait reçu par testament du défunt, un calice avec lequel il s'était bien promis de célébrer sa première messe. S'apercevant un jour de la détresse de ses parents, il prit discrètement ce calice, et l'alla vendre à un des prêtres de la ville. Quand il eut en main la somme d'argent qu'on lui avait versée, il revint tout joyeux à la maison, et le donna à sa mère. « Qu'avez-vous fait mon fils ? », lui dit sa maman. — « Soyez tranquille, ma mère, répondit-il, les calices ne me manqueront pas quand je serai prêtre, tandis que vous, en ce moment, vous avez besoin d'argent. »

En même temps que Pellerin, le diocèse envoyait à Saint-Sulpice un de ses amis, Auguste Lamarque, né le 13 mai 1813, à Saint-Louis de Brest. Celui-ci, ordonné prêtre le 20 mai 1837, quelques mois après son compagnon, sera

régent au Petit Séminaire de Pont-Croix, aumônier du Sacré-Cœur de Quimper en 1849, curé de Pleyben en 1856, curé archiprêtre de Saint-Corentin en 1862.

Nous sommes renseignés sur le premier voyage de Pellerin à Paris et sur son séjour à Saint-Sulpice par trois lettres qu'il écrivit à son ami Evrard, professeur au Collège de Lesneven. Emile Evrard, né à Châteaulin en 1811, avait reçu la prêtrise, à Quimper, le 20 décembre 1834. Deux jours plus tard François-Marie, de Paris, lui donnait de ses nouvelles. Quel chagrin n'a-t-il pas eu à s'arracher à sa famille : « Je suis parti de Quimper, écrit-il, le 3 octobre au soir, et ce jour là il y eut à la maison une scène bien tragique. Tout le monde pleurait et criait, excepté Papa qui put se contraindre, afin que les autres ne s'affligeassent pas autant. Je t'avoue qu'il m'a aussi bien coûté de quitter mes parents et mes amis, pour aller vivre bien loin de ce que j'ai de plus cher au monde, et cette pensée-là vient encore bien souvent m'affliger et troubler le bonheur que l'on goûte à Saint-Sulpice. »

Le voyageur a passé par Nantes, Angers, Saumur, Tours, Blois, Orléans, mais sans pouvoir visiter ces villes, le carrosse ne s'y arrêtant guère, ou y étant entré de nuit. Grande a été sa surprise en arrivant à Paris de trouver « une ville si vilaine et si mal bâtie ». Au Séminaire de Saint-Sulpice tous les abbés portent désormais la soutane, ce qui auparavant n'était pas de rigueur, pas même permis à ceux qui n'avaient pas reçu un des ordres sacrés.

Qu'on nous permette d'insérer ici un détail que nous tenons de Sœur Marie de la Conception. En entrant dans sa cellule, au séminaire de Saint-Sulpice, le nouveau venu fut surpris d'en voir les murs entièrement nus. Pas un crucifix, pas une image de piété. Un tel dénue-ment lui serra le cœur, mais bientôt il traça lui-même à l'encre, sur une feuille de papier, une croix, longue de 30 centimètres et large d'un doigt, et il colla cette croix sur la muraille. En quittant Saint-Sulpice, il emportera cette croix,



et il en fera don à son départ pour les Missions, à sa sœur Marie-Thérèse.

Auprès de M. Evrard, Pellerin avait un autre ami dans la personne de l'abbé Cabioc'h. Pascal Cabioc'h, originaire de Roscoff, promu au sacerdoce le 24 juillet 1834, était vicaire à Lesneven depuis le 1<sup>er</sup> août suivant. Par l'entremise de l'abbé Evrard, François-Marie lui passe le charmant billet suivant: « Mon cher Cabioc'h, quoiqu'éloigné de mes amis, je pense cependant souvent à eux. Je suppose que je n'en suis pas non plus oublié. La conclusion de cela est qu'il y aura une *souvenance* mutuelle de ton côté et du mien. J'espère que cela s'arrangera. Ainsi quand Evrard m'écrira, donne-moi de tes nouvelles, elles me feront toujours plaisir quand tu te porteras bien, et de la peine si par hasard tu étais malade, ce qui n'arrivera pas, il faut l'espérer, et ce qui ne s'accorderait guère avec ta robuste constitution; on n'en trouve pas beaucoup de semblables à Paris, parce qu'il n'y a pas beaucoup qui aient vu la pleine mer et les rochers qui la bordent, si l'on excepte les Anglais, car il y en a plusieurs à Saint-Sulpice. Adieu, mes amis, priez le bon Dieu pour moi. — PELLERIN, sous-diacre. » Le « robuste » Cabioc'h devait mourir treize ans plus tard, à l'âge de 37 ans!

Dans une lettre du 16 juillet 1835 à Evrard, François-Marie se plaint de son silence et d'être oublié: *oblivioni datus sum*, écrit-il, *tanquam mortuus a corde*. Il lui apprend qu'il a vu son frère, et qu'ils ont causé en breton: « Ton frère a eu la complaisance de passer toute la récréation avec nous, et pendant ce temps-là nous ne disions pas un seul mot français. C'est au reste ce qui nous arrive quand quelque Breton vient nous voir. Il est si doux de parler la langue de son pays, lorsqu'on en est à 150 lieues ». Et à propos de breton il raconte le trait suivant: « Je me promenais seul au Jardin des Plantes, et j'entendis deux petits misérables qui parlaient breton. Je distinguai ces mots: *e meus bet*. Je les appelai pour causer un instant avec eux, et leur donner quelque chose, mais

ils s'enfuirent à toutes jambes, ce qui me fit de la peine...! »

Pellerin, aux jours de congé se promène de préférence au Jardin des Plantes, au Jardin des Tuileries et au Luxembourg. Il a entendu, avec plaisir, chanter les enfants de chœur de Notre-Dame. Dans un mois ce seront les vacances, et il se promet de courir Paris dans tous les sens, de ne laisser rien échapper si toutefois sa bourse le lui permet, « car ici, note-t-il, on ne fait rien sans argent, mais avec de l'argent on va partout, et on trouve tout ce que l'on veut. Il n'y a qu'un Paris au monde sous tous les rapports. » Voici donc le jeune Breton réconcilié avec la Capitale!

Quand François-Marie était arrivé à Paris, on lui avait proposé d'être catéchiste. Il refusa. On revint plus tard à la charge, lui offrant un catéchisme « où on pouvait *tanner* à l'aise du cuir excellent ». Cette fois il accepta et n'eut pas à s'en repentir. Quel plaisir il éprouva au cours de la retraite, aux jours de la Communion et de la Confirmation. « Les enfants qui ont fait leur première Communion, observe-t-il, avaient tous au bras gauche un beau ruban blanc, et ils nous ont donné à chacun un morceau sur lequel ils ont écrit leurs noms. Je conserverai longtemps ces souvenirs, et je les emporterai avec moi en Bretagne. C'est ici la coutume que tous les garçons embrassent leurs catéchistes les jours de la Première Communion et de la Confirmation, et pour cela on mène les enfants processionnellement sur la place de Saint-Sulpice, où on leur fait décrire un grand cercle, et au signal donné pour rompre les rangs, ils se précipitent tous sur leurs catéchistes. Les surplis ont été déchirés, mais peu importe, les enfants étaient contents, et nous l'étions aussi. Ces souvenirs ne me passeront jamais de l'esprit. J'y penserai toujours avec délices ».

Du nombre des enfants catéchisés se trouvait un nommé Codant qui, plus tard, deviendra prêtre et grand prédicateur à Versailles, et conservera des relations épistolaires avec l'abbé Pellerin. Au cours d'un séjour qu'il fera à Quim-

per, en 1862, pour y prêcher le Mois de Marie, il ne tarira pas d'éloges sur le compte de son ancien catéchiste.

A Saint-Sulpice comme à Quimper, François-Marie sut se faire aimer de ses supérieurs. Le vénérable abbé Boyer surtout l'affectionnait de façon toute particulière. Il l'avait pris pour son servent de messe et ne l'appelait, le plus souvent, que son « ange gardien ».

Il paraît que dès Saint-Sulpice l'abbé Pellerin sentait de l'attrait pour les Missions. Le trait suivant porte à le supposer. Un jeune missionnaire allait partir pour l'Amérique. François-Marie oubliant que lui-même était pauvre et n'écoulant que son bon cœur, lui fit cadeau d'une redingote et d'un ceinturon.

Pellerin avait reçu le diaconat à la fin de sa première année à Saint-Sulpice. Le 10 novembre 1836, il annonce à son ami Evrard qu'il tâche de se disposer à recevoir la prêtrise à l'ordination de Noël. Il espère revoir bientôt

sa chère Bretagne. Que deviendra-t-il ensuite? Il n'en sait rien. La carrière de professeur ne sourit guère à son tempérament actif: que M. Evrard se garde bien d'annoncer sa prêtrise à l'abbé Roudaut, principal du Collège de Lesneven: celui-ci songerait sans doute à le demander comme professeur.

Le Samedi des Quatre-Temps de Noël, 17 décembre 1836, François-Marie Pellerin fut promu au sacerdoce dans la chapelle du Couvent des Oiseaux, par Mgr de Quélen, archevêque de Paris. N'ayant pas encore vingt-quatre ans accomplis, il bénéficia, en l'occurrence, d'une dispense d'âge.

Parti pour la Bretagne vers le début de Janvier 1837, il s'arrêta quelques jours à Rennes près de deux ou trois amis. Un peu plus tard, il fit halte à Saint-Brieuc et se rendit à la Maison Principale des Filles du Saint-Esprit, pour y saluer sa sœur religieuse. A la mi-Janvier il était à Quimper.



## CHAPITRE II

### Le vicaire de Saint-Louis de Brest (1837-1843)

Au jour de sa première messe à Quimper, un modeste banquet de famille et d'amis se réunit autour du jeune abbé Pellerin. Au dessert on porta des toasts en son honneur, et lui, se levant à son tour, prononça ces paroles qui firent réfléchir plus d'un des auditeurs : « Ma bonne et chère maman, je vous remercie de tous les soins que vous m'avez prodigués, depuis mon enfance jusqu'à ce jour, de toute la tendresse que vous m'avez témoignée; je vous en serai toujours reconnaissant. Et vous, mon père, je vous remercie aussi et surtout de m'avoir corrigé de mes défauts d'enfant, de m'avoir forcé au travail. Sans vous je ne serais pas prêtre aujourd'hui, car je n'eusse jamais été qu'un paresseux. » Et c'est ainsi que l'on apprit que l'abbé Pellerin avait travaillé avec succès à se corriger d'un défaut dont il ne conservait plus de trace à cette époque.

Le jeune prêtre n'eut que quelques jours à donner aux joies de la famille, dans la charmante petite maison de la Rue Basse. Avant de quitter Paris il avait écrit à son ami Evrard qu'il comptait « faire un tour dans la Léonardie » et passer par Lesneven. Il dut probablement faire le sacrifice de cette randonnée, car à la date du 1<sup>er</sup> février 1837, l'Administration diocésaine le nommait vicaire de la belle paroisse de Saint-Louis de Brest.

Là, il trouva de fréquentes occasions de déployer son zèle et d'exercer sa charité. La paroisse de Saint-Louis qui comprenait alors toute la ville de Brest, proprement dite, comptait plus de 30.000 âmes, et pour le service de cette immense paroisse il n'y avait qu'un Curé et six vicaires. Le Curé était M. Graveran, qui, depuis plusieurs années, s'était déjà révélé comme administrateur habile, sachant allier à une grande pru-

dence une fermeté inébranlable. L'abbé Pellerin eut comme collègues pendant les sept années qu'il passa à Brest, MM. Troadec, Mengant, Evrard, Roué et René Sauveur. Evrard et Roué arrivèrent en 1839, Sauveur en 1842.

Son zèle et son activité suffisaient à tout; les offices publics, le confessionnal, la visite des malades, l'instruction des enfants, la direction spirituelle de nombreux pensionnats, le catéchisme de persévérance, rien n'était oublié. La journée suffisait à peine à ces travaux multiples, et il fallait souvent prendre sur les heures du sommeil, pour préparer les instructions et les prêches.

Malgré toutes ces occupations, le vicaire trouva les loisirs voulus pour composer, à la demande de quelques personnes pieuses, une *Retraite du mois*, qu'il fera lithographier plus tard chez Jacob, à Quimper, lors de son passage dans cette ville en 1857.

La parole de l'abbé Pellerin était très goûtée. Elle était simple, facile et très animée. Il apportait dans la chaire la vivacité et la brusque énergie de son tempérament.

« L'Abbé Pellerin, écrit M. H. Violeau, l'un de ses bons amis, était un jeune prêtre d'une physionomie charmante et dont les yeux pleins de feu, la parole vive, le franc sourire annonçaient une âme ardente et d'une rare bonté. »

En 1839, M. Graveran, Curé de Brest, le chargea de se mettre en rapports avec M. l'abbé Desgenettes, Curé de Notre-Dame des Victoires, à Paris, pour parvenir à l'établissement de l'Archiconfrérie à Brest. Quelques mois après, cette pieuse association florissait sous la direction de M. Pellerin. La chapelle du Refuge, où les réunions avaient lieu,

ne suffisait pas pour contenir tous les associés.

A l'occasion d'une de ces réunions, il arriva une aventure que M. Evrard raconte simplement dans les termes suivants :

« Le Directeur avait été invité à recommander aux prières des Associés un pêcheur endurci, gravement malade et qui refusait obstinément de recevoir la visite d'un prêtre. La recommandation fut faite. A la réunion suivante, au moment où le Directeur allait monter en chaire, la même personne vint lui dire que le cœur du malade avait été touché, et qu'il s'était confessé dans la matinée. Le Directeur annonça cette bonne nouvelle avec joie et enthousiasme. Or, voici ce qui s'était passé. En dépit de la mauvaise volonté du malade, sa femme avait prié M. le Curé de Brest d'aller voir son mari. M. le Curé se rendit sur le champ à cette invitation. Devant l'abord affable et la figure vénérable de M. Graveran, toute l'audace du vieux pêcheur s'était évanouie, et il s'exécuta tant bien que mal. Mais à peine le Curé fut-il sorti, que ce malheureux, recueillant toutes ses forces, doublées par la fièvre et par la colère, sortit de son lit, se saisit d'un manche à balai, et se mit à battre avec fureur sa pauvre femme qui, malgré lui, avait amené un prêtre. La femme battue rencontra dans l'après-midi un des vicaires de Saint-Louis, et lui raconta sa mésaventure. Bientôt tous les hôtes du presbytère en furent instruits, et jugez de l'hilarité qui éclata quand le Directeur de l'Archiconfrérie vint raconter avec un grand sérieux le miracle qui s'était opéré dans la journée. En fin de compte, Dieu donna raison à la prière et à la confiance. Le Curé continua ses visites, et le vieux pêcheur, sérieusement converti, reçut les sacrements, et mourut d'une manière édifiante. »

Le zèle sacerdotal de M. Pellerin était bien connu de toute la ville. On racontait que pour faire accepter ses services d'un jeune voyageur abandonné, mourant dans un hôtel, et se disant incrédule, il s'était présenté à lui, sous un

déguisement, comme médecin, qu'il avait passé plusieurs nuits à son chevet, consolé ses douleurs, provoqué sa confiance, attendu, avec autant de patience que de charité, l'heure de la grâce accordée enfin à ses généreux efforts.

Le jeune vicaire de Saint-Louis s'était acquis des titres à la reconnaissance des paroissiens par l'empressement qu'il mettait à faire des démarches en faveur des pauvres marins ou ouvriers qui désiraient un changement de position, ou un avancement. Il manifestait une joie d'enfant quand il avait pu réussir.

M. Evrard le vit un jour entrer dans la sacristie, tenant à la main son sac noir, et M. Pellerin lui dit : « Je viens de voir une pauvre femme dans la rue Keravel. Elle ne tardera pas à mourir, et elle veut que son mari qui vient de débarquer, obtienne une place sédentaire et entre dans les gabiers du port. Je lui ai promis d'aller voir le Directeur, mais j'ai une frayeur terrible : C'est la quatrième fois depuis huit jours que je vais l'importuner. Il va me recevoir comme un chien dans un jeu de quilles. » — « Va toujours, lui dit son collègue, il ne te mangera pas. » — « C'est vrai. » Et il partit.

Arrivé au magasin général, il monte les degrés un peu ému, et demande poliment au gardien si M. le Directeur des Mouvements du port pouvait le recevoir pour un instant. Le gardien entre, l'abbé s'approche et écoute. Il entend annoncer : « M. Pellerin, vicaire de Saint-Louis. », puis aussitôt un fracas de chaise, et le Commandant si connu pour sa brusquerie et sa vivacité, et qui venait d'éprouver plusieurs contrariétés coup sur coup, s'écrier avec la rudesse d'un marin en colère : « Dites-lui d'aller... » L'abbé aussitôt de descendre les escaliers quatre à quatre, riant de bon cœur et se disant en lui-même : « Je suis sûr de mon affaire. » En effet, le lendemain il se présenta chez le Commandant, qui au fond était un excellent homme, et tous deux se serrèrent la main en souriant. « Vous êtes venu hier dans un mauvais moment, mon cher abbé ! » lui dit le Commandant. — « Je m'en suis aperçu, aussi me



suis-je sauvé au plus vite. » — « Je vous dois une réparation. Exposez-moi votre affaire, et si elle peut s'arranger elle s'arrangera. » En effet, un quart d'heure après, le confesseur annonçait à sa pénitente que son mari serait admis le lendemain dans les gabiers du port.

A cet empressement à rendre service, il joignait une grande libéralité envers les pauvres. Quand il visitait des malades indigents, il venait généreusement à leur aide, secourait les mères de famille privées de leurs maris ou ne recevant qu'une délégation insuffisante pour nourrir et entretenir leurs enfants, et Dieu sait si on trouvait alors à Brest des occasions fréquentes d'exercer cette charité.

Dans ses libéralités, François-Marie n'oubliait pas ses sœurs de Locmaria. C'était alors la mode pour les jeunes filles de porter des écharpes. Se privant lui-même pour cela, le frère aimant fit à ses sœurs la surprise de leur envoyer à chacune la plus jolie écharpe qu'il avait pu trouver dans les magasins de Brest. Les jeunes filles reçurent le cadeau fraternel avec reconnaissance, et elles s'en parèrent avec une joie enfantine, dans l'intention de lui faire plaisir.

Quoique les émoluments d'un vicaire de St-Louis fussent à cette époque très convenables, fort souvent l'abbé Pellerin manquait d'argent, et la vénérable demoiselle qui avait soin de son linge et de ses effets, le gourmandait quelquefois, et lui reprochait de prodiguer son argent, et de ne pas dépenser assez pour son propre compte.

Depuis son enfance François-Marie pensait à la vie missionnaire. Sa sœur aînée raconte qu'un jour, étant encore jeune, elle faisait rôti un peu de viande, et que son frère, présent, lui dit: « Ma sœur, n'est-ce pas, les Missionnaires comme les martyrs, sont rôtis de cette façon-là? Quelquefois même, n'est-ce pas, on fait rougir la broche, et on les pique avec le fer rouge? » — « Tais-toi, lui dit sa sœur, tu me fais mal. » — « Mais aussi, reprit-il, vont-ils tout droit au ciel. »

Au cours d'une retraite qu'il fit à la

Maison Saint-Joseph de Quimper, le vicaire de Brest s'ouvrit de son dessein au Père Le Blanc, supérieur de cette maison et son Directeur. L'homme de Dieu conseilla à son pénitent d'ajourner la réalisation de son projet, en lui disant: « Dieu a son heure; la vôtre n'est pas encore arrivée; attendez. » L'abbé Pellerin suivit l'avis du Père Le Blanc, mais plus il attendait, plus la voix de Dieu se faisait entendre au fond de son cœur.

A Saint-Louis de Brest depuis 1840, M. Mercier, ancien vicaire de la paroisse, avait remplacé comme Curé, M. Graveran, devenu évêque de Quimper. Celui-ci avait beaucoup regretté de se séparer d'une population qui, durant de longues années, lui avait donné de nombreux témoignages de son attachement, de sa piété et de sa soumission. Quinze jours après son arrivée à Quimper, vers la fin du mois de septembre 1840, il donna aux Brestois une marque de sa prédilection en leur rendant visite. Très cordiale fut la réception faite à l'ancien Curé par ses anciens vicaires et par toute la population. L'abbé Pellerin profita de l'occasion pour lui reparler de ses projets de vocation missionnaire.

En novembre 1842, une Mission fut donnée à Brest par trois missionnaires apostoliques de la Société des Missions-Etrangères de Paris, MM. Forcade, Titaud et Anot. L'abbé Pellerin se lia bientôt d'amitié avec eux. La conformité de caractère l'attirait surtout vers M. Forcade. Pendant le séjour de ces missionnaires à Brest, qui se prolongea plus d'un mois, il ne manquait aucune occasion de s'entretenir avec eux et de parler des Missions. Il se mit dès lors en correspondance avec le Supérieur du Séminaire des Missions-Etrangères de Paris.

En juin 1843, François-Marie écrivit à ses parents pour leur révéler sa vocation et son dessein de la suivre. A la réception de sa lettre son père courut trouver Mgr Graveran. L'Evêque connaissait bien les projets du jeune Pellerin, il les avait combattus autant que possible, mais sans pouvoir le détourner de

ses intentions. Quand Dieu parle, les plus éloquentes paroles de l'homme demeurent sans effet. « Je connais les projets de votre fils, dit l'évêque; faites-lui parler par quelque autre; je n'y puis plus rien, j'ai déjà fait tout ce qui était en mon pouvoir. »

Monseigneur Graveran partit à cette époque en tournée de Confirmation. Passant à Brest, vers le début du mois de juillet, il demanda de nouveau au vicaire de Saint-Louis de s'expliquer sur sa vocation, et ne trouvant plus de raison plausible de s'opposer à son dessein, il lui conseilla d'écrire à son père pour solliciter son consentement. L'évêque de son côté écrivit lui-même de Saint-Renan, le 4 juillet, la lettre suivante aux parents désolés: « Après avoir examiné de nouveau le pieux désir de votre fils, j'ai cru ne pouvoir en conscience lui refuser la permission de se rendre au Séminaire des Missions Etrangères; sa vocation m'a paru bien prononcée. Je sais d'ailleurs qu'il la nourrissait depuis un grand nombre d'années. S'il s'était fait illusion sur ce point, le temps qu'il passera pour l'éprouver sous le vénérable M. Langlois lui permettra de reconnaître son erreur. Mais si Dieu l'appelle, comme je le crois, nous serions bien coupables de l'arrêter, car nous répondrions de toutes les âmes dont la Providence lui a ménagé la conversion. En pareille circonstance il faut que la Religion triomphe dans tous les cœurs, et que l'esprit de foi l'emporte sur la sensibilité naturelle, et consomme un sacrifice pénible mais nécessaire. J'espère que Dieu vous donnera cette force, et qu'il vous dédommagera tous de la terrible épreuve à laquelle il vous soumet en ce moment. »

Dès la réception de cette lettre, le père Pellerin dépêche près de François-Marie, son fils Guillaume, avec mission de travailler à ébranler sa résolution. Peine perdue: le vicaire de Brest adresse en effet, le 9 juillet, à ses chers parents, ce touchant billet: « Vous savez que la voix de Dieu est plus forte que tout le reste. Je remercie Dieu d'avoir fait triompher dans vos cœurs l'antique foi

de votre famille. Soyez assurés que Dieu vous récompensera au centuple du sacrifice que vous faites. Outre le ciel que vous obtiendrez, il y aura pour la vie présente joie et contentement intérieur. » Et comme on avait annoncé au futur missionnaire la visite de sa sœur Elisa, il ajoute: « Il n'est pas utile qu'Elisa vienne, pourquoi la tracasser tant? »

Apprenant l'insuccès de son fils Guillaume, le père Pellerin en eut le cœur tout endolori, et, au lieu de prier, il eut la faiblesse de murmurer contre la Providence: « Je perds, disait-il, le bâton de ma vieillesse, le soutien de mes vieux jours. » La douleur de la mère n'était pas moins vive, mais sa foi et sa piété la rendaient plus calme, et la résignation rentrait peu à peu dans son âme. Les murmures de son mari la contristaient. « Il offense Dieu », disait-elle; elle s'employa à l'apaiser, et les motifs que Dieu lui inspirait, tout en calmant quelque peu son époux, agissaient aussi doucement sur son propre cœur. Elle ne put cependant empêcher un nouvel appel du père à son fils. De Brest, le 10 juillet, l'abbé Pellerin adressait à ses parents la réponse suivante, où son cœur affectueux essaie d'adoucir autant que possible la détermination déjà prise de se faire missionnaire: « Je suis tellement pressé que je n'ai que le temps de répondre deux mots à la lettre que j'ai reçue hier de papa. Ces deux mots seront pour vous assurer à jamais de toute mon affection. Vous savez que vous êtes les personnes du monde que j'aime le mieux. Il m'a fait cependant de la peine de voir que vous avez démenti un instant l'antique foi de votre famille, sa confiance en Dieu, et sa soumission à la Providence. Je ne vous ai pas écrit ce qu'il y avait par rapport à moi, parce qu'il n'y a jamais eu rien de décidé. Je ne veux qu'une chose, la volonté de Dieu, et elle doit passer avant tout.

« Vous auriez dû être les premiers à me féliciter, s'il est vrai que Dieu m'appelle à aller porter son nom par delà les mers, et vous réjouir en Dieu, et avec Dieu, après avoir pleuré un peu



pour satisfaire aux exigences de la nature.

« Je vous écrirai plus longuement dans la semaine.

« Soyez tranquilles, parce qu'il n'y a rien de décidé; mais, quelque soit ma résolution, soyez assurés qu'aucun motif humain ne peut m'engager à quitter mes parents et mes amis; il me faut la volonté de Dieu.

*Votre respectueux et affectionné fils,*  
PELLERIN, vic. de Brest. »

Les formules enveloppées de cette lettre cachaient la décision déjà prise par le vicaire de Saint-Louis. Il se hâta donc, avant de partir pour Paris de prendre congé de ses amis et connaissances. « Je n'essayerai pas, note l'abbé Evrard son collègue, de peindre la douleur qu'éprouvèrent ses confrères et ses nombreux amis au moment de cette séparation, et de raconter les témoignages de sympathie et de regrets qu'il reçut à cette occasion. Quand il revint à Brest en 1857 on vit bien aux marques de joie et d'allégresse que donnaient en le revoyant les paroissiens de Saint-Louis, combien son souvenir était resté profondément gravé dans les cœurs. »

François-Marie passa rapidement à Quimper pour faire ses adieux à sa famille. Accompagné de l'abbé Alexandre, secrétaire de l'évêché, il se rendit à la maison paternelle. Là, il reçut à ge-

noux la bénédiction de son père et de sa mère. Ses sœurs présentes lui baisèrent les mains et les pieds. Puis ce fut la séparation, cruelle et déchirante. L'abbé Pellerin rentra à Brest: « Maintenant écrivit-il alors à un ami, toutes les peines, la mort même avec les tortures seront beaucoup moins que ce qu'il m'a fallu souffrir, pour quitter ma patrie avec les affections qu'elle renferme pour moi. Cependant je suis heureux et content, parce que je crois pouvoir dire maintenant que j'ai fait quelque chose pour Dieu, car c'est pour Lui, et uniquement pour Lui que je suis parti. »

\*\*\*

Le mercredi 12 juillet 1843, à quatre heures de l'après-midi, François-Marie Pellerin s'embarquait à Brest pour Paris. Il était accompagné de son frère Guillaume, d'un grand ami de sa famille nommé Viel, et de l'abbé Sauveur, l'un de ses collègues de Saint-Louis. Après la plus heureuse des traversées, où « nul ne souffrit du mal de mer », les voyageurs débarquaient au Havre le lendemain, à midi. Le jour suivant, ils remontèrent la Seine jusqu'à Rouen, et y abordèrent à trois heures de l'après-midi. Le samedi 15 juillet, un train express les mena jusqu'à la Capitale, et dans la soirée, François-Marie, ému et heureux, franchissait le seuil du Séminaire de la rue du Bac, où il fut reçu par ces Messieurs « comme un frère ».

### CHAPITRE III

#### Au séminaire des Missions-Etrangères

(1843)

Le dimanche 16 juillet 1843, lendemain de son entrée au Séminaire de Paris, François-Marie Pellerin s'empresse d'écrire à ses bons parents pour leur donner des nouvelles de son voyage. Et sa lettre s'achève sur ces tendres paroles : « Croyez toujours à mon respect et à toute mon affection. Je vous embrasse tous, Papa, Maman, Elisa, Anastasie, Alexine, Anne-Marie. » Cette touchante finale figurera désormais constamment dans sa correspondance avec sa famille.

L'aspirant de la Rue du Bac s'attendait à une réponse rapide partie de Locmaria. Ne recevant rien, il adressa huit jours plus tard un court billet à la maison. Il y demande aux siens de leurs nouvelles. Quant à lui, il s'est mis entièrement à la vie de Communauté. De son avenir il ignore encore tout, mais il vit avec la plus grande sérénité, il s'abandonne à la volonté de Dieu.

Quelques jours s'écoulaient, et c'est toujours le silence du côté de Quimper. François-Marie commence à s'inquiéter, et de 28 juillet il reprend la plume :

« Mes chers parents,

« Je viens d'apprendre une nouvelle qui me fait la plus grande peine. La pauvre Elisa a été malade; elle l'est encore peut-être. Votre silence me confirme dans cette pensée. Croyez-vous que je sois devenu indifférent à tout ce qui vous arrive? Vous êtes tout ce que j'aime le plus au monde; aussi, je vous en supplie, écrivez-moi le plus tôt possible. Si je suis venu ici, c'est que j'ai cru y voir la volonté de Dieu; à cette volonté rien ne doit résister, mais elle ne m'empêche pas de vous aimer de tout mon cœur, et de souffrir avec vous lorsque vous souffrez.

« J'ai dit ce matin la sainte messe pour vous et pour Elisa en particulier, et je la dirai souvent. Le bon Dieu per-

met que vous soyez bien épouvés cette année; que sa sainte volonté soit faite. La croix est la voie qui mène au ciel, c'est le moyen d'expier ses péchés et d'acquérir des mérites. Oh! ne murmurez pas contre la Providence. Si vous vous soumettez bien à ses ordres, elle ne vous abandonnera pas. Et puis, la vie est si courte qu'il ne faut pas y placer ses espérances. Nous ne sommes pas, Dieu merci, comme ceux qui n'ont pas de foi et qui ne voient rien au delà de la vie. Courage donc, et reportons nos regards au-delà de ce monde, et voyons la belle couronne qui attend ceux qui auront combattu courageusement. Soyez toujours bons chrétiens dans la prospérité comme dans l'adversité; ne refusez pas à Dieu aucun des sacrifices qu'il demande, tout cela est providentiel.

« Je suis toujours parfaitement bien ici, plus convaincu que jamais que Dieu demande de moi que j'aie à porter son nom au delà des mers; c'est là une grâce particulière qu'il me fait, grâce qui rejaillira sur toute ma famille.

« Nous venons de recevoir le corps de Mgr Borie qui est mort pour la foi dans la Cochinchine, il y a environ quatre ans; on va travailler à sa canonisation. La mère de ce saint vit encore. Je voyais hier une lettre que cette pieuse femme écrivait ici; quelle piété, quelle douceur, quel bonheur dans ses paroles : « Que je serais heureuse, disait-elle, de baiser ces pieds et ces mains auxquels j'ai donné le jour et que j'ai embrassés tant de fois! » « Je n'aspire pas au même bonheur, note l'abbé Pellerin, mais si je puis faire quelque chose pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, quelle grande chose! La couronne éternelle vaut mieux que toutes les couronnes de la terre, et je ne changerais pas celle qui semble se préparer pour vous



tous contre les plus belles du monde. Courage donc encore une fois. »

Pierre Borie ou Dumoulin-Borie naquit à Beynat en Corrèze, le 20 février 1808. Entré sous-diacre au Séminaire des Missions-Etrangères le 8 octobre 1829, il reçut la prêtrise à Bayeux, le 21 novembre 1830, au cours de son voyage de départ pour le Tonkin. Il fut arrêté pendant la persécution qui sévit dans l'Annam en 1838, puis interné à Dong-hoi. C'est pendant sa captivité qu'il reçut les pièces qui le nommaient évêque d'Acanthe et Vicaire apostolique du Tonkin Occidental.

Au mois de novembre 1838 il fut condamné à être décapité. Le confesseur de la foi écouta silencieusement la lecture du décret royal, puis gravement il se leva et prononça ces paroles : « Depuis mon enfance, je ne me suis encore prosterné devant personne; maintenant je remercie le grand mandarin de la faveur qu'il m'a procurée, et je lui en témoigne ma reconnaissance par cette prosternation. » Et il se mit à genoux devant le mandarin qui, fort ému, balbutia quelques paroles pour refuser cet hommage.

On partit aussitôt pour le lieu de l'exécution. Mgr Borie marchait en tête du cortège chargé de le convoier, le chapelet à la main. On rencontra un mandarin, qui demanda au condamné s'il ne craignait pas la mort : — « Je ne suis point un rebelle ni un brigand pour la craindre, répondit le martyr, je ne crains que Dieu. Aujourd'hui c'est à moi de mourir; demain ce sera le tour d'un autre. » — « Quelle insolence, s'écria l'officier, en lançant une imprécation; qu'on le soufflette. » Dans les rangs pas un soldat ne bougea.

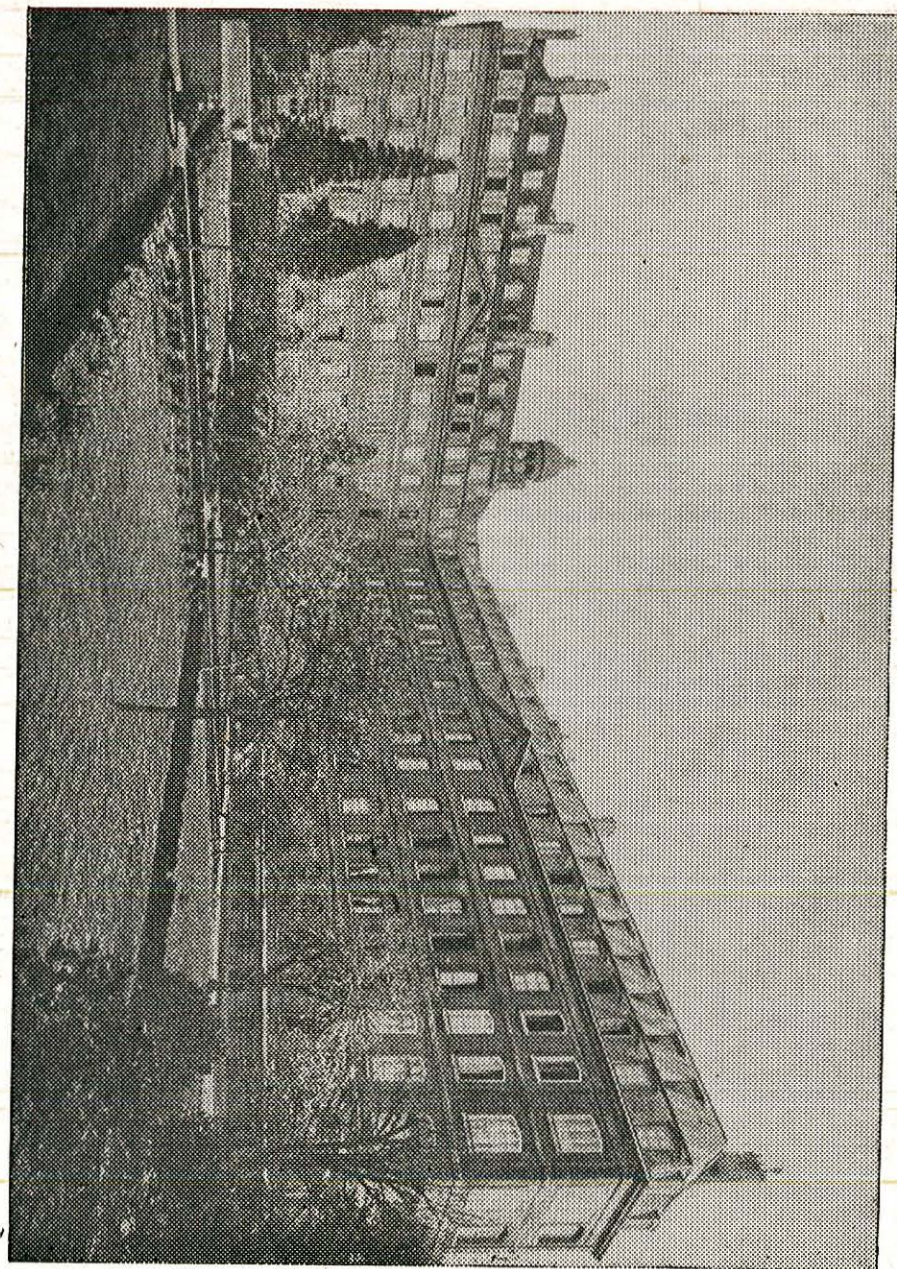
Le bourreau s'était enivré pour se donner du courage, et sa main mal affermie ne fit tomber la tête de la victime qu'au septième coup.

Le corps du martyr fut enterré sur le lieu même de l'exécution, non loin de la citadelle de Dong-hoi. Il fut exhumé en 1839 et traversa les mers quatre ans plus tard pour arriver en juillet 1843 à Paris au Séminaire des Missions-Etrangères.

Le 10 août c'est une nouvelle missive de François-Marie à ses parents. Il vient leur parler d'une affaire qui leur fera sans doute bien du chagrin : c'est le prochain départ de sa sœur Alexine qui va entrer dans la Congrégation de la Providence de Ruillé-sur-Loir. Il s'est occupé lui-même de cette affaire. Après avoir consulté Dieu, il a pesé toutes les raisons qui pouvaient exister de part et d'autre. Il a pris des mesures pour que sa sœur soit accueillie sans dot chez les Dames de la Providence, et, par égard pour lui, on a déféré à son désir. Elle y est attendue et recevra le meilleur accueil. Dans cet Ordre religieux, elle se sanctifiera, et ses prières serviront aussi à sanctifier les autres, notamment tous les membres de sa famille.

L'abbé Pellerin prévoit la blessure que fera au cœur de ses parents le départ de leur fille chérie, et en fils aimant, il s'emploie à les consoler : « Il y aura encore, j'en suis sûr, un grand déchirement de cœur lorsqu'il faudra qu'elle parte, mais Dieu et sa très sainte Mère viendront encore vous consoler, et vous savez que les sacrifices que nous faisons dans la vie présente nous serviront merveilleusement pour la vie future. Ce sont-là des pensées de foi bien éloignées sans doute des pensées du monde; mais comme nous sommes chrétiens, nous ne devons pas nous laisser diriger par les pensées du monde. Je compte donc assez sur votre foi et sur votre amour pour Dieu pour supposer que tout se fera selon la volonté de ce grand Dieu dont la providence veillera toujours sur vous et ne vous abandonnera jamais. Elle viendra à votre aide toujours en proportion de ce que vous ferez pour l'amour de Jésus-Christ, qui lui-même a tout sacrifié pour nous. »

Au moment où il écrit ces lignes, l'aspirant-missionnaire se porte toujours à merveille. Le jour précédent, ses confrères et lui, au cours d'une grande promenade, ont visité les ruines de Port-Royal « là où écrivaient Pascal, Arnaud, Nicole, etc... ces fameux jansénistes qui ont fait beaucoup de mal à l'Eglise ». En attendant de savoir la



Le Séminaire des Missions-Etrangères, Paris, Rue du Bac



date de son départ, il s'applique à acquérir les connaissances voulues pour travailler plus tard dans les Missions. Il étudie un peu le chinois qu'il trouve « une langue diabolique à apprendre ». Entre temps il pense au « pardon » de Locmaria qui va se célébrer le 15 août. Les aubes qu'il a léguées à sa paroisse natale serviront sans doute ce jour-là, au célébrant et à ses assistants. Il souhaite de tout cœur que la fête soit belle et surtout édifiante.

Après un long silence, M. et Mme Pellerin se sont décidés à adresser une bonne lettre à leur fils François-Marie; elle fut écrite le jour même du « pardon » de Locmaria. Le 30 août l'aspirant-missionnaire y donnait réponse. Après avoir dit la vie joie que cette lettre lui a mise au cœur, il ajoute à l'adresse de ses bons parents : « Ce qui m'a fait surtout le plus grand plaisir, ce sont les sentiments chrétiens que cette lettre renferme. Vous avez fait à Dieu des sacrifices bien grands, et les plus grands même qu'il pouvait vous demander; mais soyez assurés que vous en serez récompensés surtout dans l'autre vie. Nous ne devons jamais perdre de vue que nous travaillons pour l'éternité, et que la vie passe vite. Dans le ciel nous nous trouverons réunis, il faut l'espérer, et là il n'y aura plus ni peines ni séparation. En attendant cependant, comptez toujours sur la providence; elle ne vous abandonnera pas, elle sera toujours avec vous. La bonne Elisa ne vous manquera pas; sa tâche à elle c'est de rester chez vous et de vous dédommager de tout le reste. Sa mission est grande et belle aussi; et pour cela Dieu la protégera toujours. »

À la fin du mois de septembre, l'abbé Pellerin écrit à sa sœur Elisa qu'il ne sait encore rien sur l'époque de son départ pas plus que sur sa destination. On attend à Paris des nouvelles des Missions de la Société, et l'on ignore à quel point en sont les persécutions. Il y a au Séminaire de la rue du Bac six aspirants prêts à prendre la mer pour la Mission d'Extrême-Orient. Quoi qu'il en soit, les parents de François-Marie peuvent être tranquilles: il est sous la

protection de Dieu et de la Sainte Vierge, qui le préserveront de tout mal. En terminant sa lettre, il annonce à sa sœur Elisa l'envoi d'un fragment de papier qui enveloppa les ossements de Mgr Dumoulin-Borie ainsi qu'une parcelle de la cangue que ce martyr porta au cou.

Au début de novembre, l'aspirant-missionnaire a enfin reçu son obédience, et malgré les occupations qui le surchargent, il annonce aussitôt l'heureuse nouvelle à ses parents: « Je suis appelé à la Mission de Cochinchine; comme je connais votre foi et votre soumission à la volonté de Dieu, je suis assuré que vous bénirez Dieu comme moi. Me voilà lancé sur les traces de tant d'apôtres, qui ont travaillé à faire connaître Jésus-Christ aux infidèles. Si j'ai quelque chose à souffrir, vous ne vous en affligerez pas, puisque je souffrirai pour Dieu. Vous avez bien compris la grandeur de ma vocation, et je compte bien que les grâces de Dieu retomberont avec abondance sur vous tous, puisque vous avez fait généreusement votre sacrifice.

« Le bon Dieu a été bien bon envers moi, car je désirais la Mission de Cochinchine, et il me l'a accordée, sans que j'aie fait aucune démarche pour cela.

« Je dois m'embarquer à Nantes dans la première quinzaine de décembre, sur un navire de commerce de quatre à cinq cents tonneaux: il nous conduira jusqu'à Pulo-Pinang, dans la presqu'île de Malacca. De là, je me rendrai comme je pourrai jusqu'à ma mission.

« Je vous écrirai encore avant de partir; et je vous mettrai en rapport avec M. Surines, le procureur de la Mission de Cochinchine en France, et par lui vous aurez de mes nouvelles et de mes lettres très souvent. C'est le meilleur homme du monde, et il m'aime comme son enfant.

« Nous partons à six: trois pour la Cochinchine, un pour rester à Malacca, et deux iront dans l'île Nicobar. Mais c'est moi qui suis le mieux partagé, puisque j'aurai plus à faire pour le nom de Jésus-Christ et pour la foi que j'ai juré de défendre jusqu'à mon dernier soupir. »

Signé: « PELLERIN, missionnaire apostolique de la Cochinchine. »

Vers le début de décembre, le nouveau missionnaire apostolique a la joie de recevoir une bonne réponse de la maison. Son départ ayant été retardé, il se trouve encore à Paris trois semaines plus tard et, le 20 décembre, il écrit à ses parents: « Je suis bien consolé et bien édifié des sentiments que vos lettres contiennent. Vous avez bien compris ce qu'il y avait de grand à faire quelques sacrifices à Dieu, et à être associé à son œuvre pour le salut du monde.

« Demain, je dirai la Sainte Messe en l'église de Notre-Dame des Victoires; je vous ferai tous recommander tout spécialement à l'archiconfrérie. Soyez assurés que la Sainte Vierge ne vous abandonnera jamais; elle veillera toujours sur vous, et vous obtiendra de Dieu toutes les grâces dont vous avez besoin. N'ayez donc aucune inquiétude. Il faut aussi que chacun de vous s'efforce de se rendre agréable à Dieu en évitant par dessus tout de l'offenser. »

François-Marie indique ensuite à ses parents comme intermédiaire entre eux et lui l'abbé Surines, le procureur à Paris de la Mission de Cochinchine; puis, il ajoute: « Je vous écrirai aussi quand je pourrai, mais je crois que lorsque je serai en Cochinchine, ce ne pourra être qu'une fois par an, peut-être deux. Quand vous serez trop inquiets, demandez de mes nouvelles à M. Surines. Du reste, vous n'aurez pas à vous inquiéter sur mon sort, puisque je serai toujours sous la protection de Notre Seigneur et de sa Sainte Mère. »

Le 22 décembre, les six nouveaux missionnaires entrèrent en retraite, puis ce fut la cérémonie du départ et du baisement des pieds, à neuf heures et demie du soir, le jour de Noël.

Groupés à l'oratoire qui se trouve au fond du jardin, les aspirants-missionnaires et les partants y chantaient quelques hymnes à la Sainte Vierge, puis tous descendent à l'église où est déjà rassemblée une foule compacte. Les amis que l'abbé Pellerin compte à Paris sont là, et ils sont heureux d'assister le nouveau missionnaire de leur sympathie ainsi que de leurs prières...

La cérémonie commence par une petite allocution. Puis, les partants se rangent sur le gradin le plus élevé des marches de l'autel. Aussitôt, le Supérieur et les Directeurs du Séminaire vont se prosterner devant chacun de ces jeunes apôtres; ils leur baisent les pieds, puis ils les embrassent tendrement en leur disant un dernier adieu. Après les Directeurs viennent les aspirants et le clergé confondus ensemble; puis, c'est le tour des laïques.

Pendant que l'on baise ainsi les pieds de ces jeunes apôtres, on chante, avec accompagnement d'orgue, le *Laudate Dominum omnes gentes*, et d'autres psaumes; et, à chaque verset, l'assemblée reprend le *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona*. Ce verset, chanté par toute l'assistance, avec beaucoup d'entrain, produit un grand effet. Vers la fin, une belle voix entonne à l'orgue le *Chant du départ*, et tout le chœur reprend le refrain.

Le Salut du Saint-Sacrement clôt la cérémonie, puis les partants se retirent après avoir récité à genoux au pied de l'autel un acte de consécration.

François-Marie Pellerin quitta Paris le 26 décembre, et trois jours plus tard, il logeait à Nantes chez les Dames du Guinny, dans la maison où fut arrêtée la duchesse de Berry. L'un des premiers jours de janvier 1844, il s'embarqua pour l'Extrême-Orient. Cinq de ses confrères l'accompagnaient: Anatole Mauduit, du diocèse de Coutances, prêtre de 1841, entré au Séminaire des M.-E. en 1843; Jean-Baptiste Lacrampe, du diocèse de Tarbes, prêtre de 1841, entré en 1843 au Séminaire des M.-E.; Jean Dastagne, du diocèse de Tarbes, prêtre de 1841, entré en 1843 au Séminaire des M.-E., tous trois destinés à la Mission de Malacca; Théophile Legrand de la Lyraie du diocèse de Nantes, prêtre de 1841, entré au Séminaire des M.-E. en 1843, destiné au Tonkin Occidental; Joseph Plaisant, du diocèse de Digne, prêtre de 1843, entré la même année au Séminaire de Paris, et dirigé sur la mission de Malacca.



## CHAPITRE IV

## De Nantes à Pinang et en Cochinchine

(1844-1845)

Parti de Nantes au début de janvier 1844, les nouveaux missionnaires débarquèrent dans la presqu'île de Malacca, vers la mi-août de la même année. En dépit de sa longueur, la traversée fut heureuse et après avoir souffert du mal de mer dans les quatre premiers jours, l'abbé Pellerin se comporta dans la suite fort bien.

Dès son arrivée, il fut affecté comme professeur de théologie au Collège général de l'Île de Pinang, située à l'entrée de la Mer de Chine.

Ce séminaire ou collège général avait été fondé après la Révolution, par un prêtre de la Société des Missions-Etrangères, du nom de Letondal, qui résidait alors à Macao. Cet ecclésiastique en confia la direction à un missionnaire de Fokien, M. Lolivier, qui écrivit aux Vicaires apostoliques, les priant de lui envoyer des élèves. En 1822, ils étaient vingt-cinq; quinze ans plus tard, quand éclatèrent les grandes persécutions d'Annam qui contraignirent de supprimer les séminaires de ce pays, Pinang vit quintupler le nombre de ses élèves. En 1840, il en comptait 95, et quatre ans plus tard, au moment où arrivait M. Pellerin, les étudiants y étaient au nombre de 120, dont 20 élèves de théologie. A cette époque, les classes étaient ainsi réparties: trois cours de latin pour les Chinois; deux cours de latin pour les Annamites; un cours de latin pour les élèves d'autres nationalités; un du Concile de Trente et un de théologie.

François-Marie a revêtu le costume annamite. « Il consiste, écrit-il, en un pantalon très large tenu par un ceinturon. Par dessus, il y a une espèce de chemise descendant plus bas que les genoux, dans les cérémonies jusqu'aux

talons; elle est ouverte sur les côtés, jusqu'au haut des cuisses. Elle se ferme par plusieurs boutons sous le bras droit. Il n'y a pas de bas, mais les gens comme il faut portent des espèces de souliers assez incommodes, parce qu'il n'y a pas de quartier de derrière; c'est à peu près comme les mules, excepté que c'est rond par devant. Sur la tête, on a le turban. Tous mes habits sont en soie, et c'est encore assez élégant lorsqu'on sait bien arranger son turban qui est aussi en belle soie. On ne porte pas de chemise, comme les Européens. Quand on veut en avoir, on met deux habits, et celui de dessous sert de chemise. »

Sous l'ardent soleil d'Orient, la figure du nouveau missionnaire est devenue extrêmement noire. Les dents qui lui restent encore sont un peu blanches, mais elles noirciront peu à peu à mesure qu'il chiquera du bétel et de la noix d'arêk, et alors on ne pourra plus dire de lui qu'il a « des dents de chien ». François-Marie occupe les loisirs que lui laisse son cours de théologie à apprendre l'annamite. Bien vite il y a fait des progrès; il en a pris facilement l'accent, et bientôt il est en mesure d'entendre les confessions dans cette langue. « On dit, écrit-il à ses parents, que je ressemble assez bien à un Annamite, on me fait même l'honneur de me dire que je ressemble à un mandarin, parce que j'ai assez bonne tournure, surtout une barbe bien fournie. »

En Cochinchine, cependant la persécution venait de se renouveler avec assez de violence, en raison de l'imprudence d'un catéchiste, qui était allé prêcher publiquement la foi aux mandarins. Il fut saisi avec l'un de ses domesti-

ques, qui ne tarda pas, hélas! à apostasier et à révéler aux autorités cochinchinoises la retraite de l'évêque coadjuteur, Mgr Lefebvre. Arrêté le 3 octobre 1844, l'évêque fut conduit à Hué; mais, vers la mi-mai de l'année suivante, il se vit heureusement délivré par le commandant d'une corvette française, envoyée de Singapour sur l'ordre du contre-amiral Cécille. Trois semaines plus tôt, les nouveaux missionnaires français qui étaient au collège de Pénang, à destination de la Cochinchine, reçurent des nouvelles de Mgr Cuenot, leur vicaire apostolique. Il leur écrivait que pour l'heure présente, il ne pouvait, faute de logement, recevoir qu'un missionnaire. A titre de plus ancien, l'abbé Pellerin eut la préférence, et vers la fin d'avril 1845, il s'embarqua pour Singapour sur un petit navire caboteur, du pays, accompagné de quelques-uns de ses élèves, que leur évêque devait ordonner en Cochinchine.

La traversée du détroit de Malacca fut charmante. Le professeur faisait en commun avec ses élèves tous les exercices de piété et, à ce moment, chacun à bord gardait le plus profond silence. Trois fois le jour on disait l'« Angelus » et quelques autres prières. Vers le coucher du soleil, c'était la récitation du chapelet, à laquelle prenaient part les chrétiens du bord, et alors l'abbé Pellerin élevait la voix, de façon à être entendu d'un bout du navire à l'autre. A ce moment, on chantait aussi les litanies, et à partir du 1<sup>er</sup> mai quelque cantique à la Sainte Vierge.

A bord, François-Marie et ses compagnons avaient le droit de manger gras tous les jours. Le missionnaire toutefois ne voulut pas profiter de cette faveur et il s'abstenait, le vendredi, de manger de la viande. Il conte à ce propos un trait fort piquant: « Pendant mon voyage, le vendredi après l'Ascension, je n'avais pour dîner qu'un peu de biscuit et de fromage... Il y avait une malheureuse ligne à la traîne depuis huit jours, et elle n'avait rien pris encore, lorsque, juste au moment où l'on prépare ordinairement le dîner, elle prend un de plus beaux poissons que

j'aie jamais vu; il pesait au moins quinze livres, et il fournait un délicieux dîner à tout le monde. Comme de juste, le meilleur morceau fut pour le *Signore Padre*. » Et, à ce propos, M. Pellerin se plaît à noter que les braves gens du bord, païens et chrétiens, l'aimaient beaucoup, qu'ils avaient toutes sortes d'attentions pour le préserver de la pluie et du soleil, et qu'ils le considéraient « comme l'amiral ».

A Malacca, François-Marie s'arrêta vingt-quatre heures. Il y fut reçu « comme un ange » chez un médecin anglais, fervent catholique. Celui-ci, ainsi que les membres de sa famille, n'avaient pas encore trouvé le moyen de faire leurs Pâques, vu qu'il n'y avait dans cette malheureuse cité de Malacca que deux prêtres et deux prêtres schismatiques. L'abbé Pellerin eut le bonheur de dire la messe dans la maison du docteur, et le docteur, comme tous les siens, eut la bonne fortune de se confesser au missionnaire et de communier de sa main.

Le 21 mai, François-Marie débarquait à Singapour, et il se mit en devoir immédiatement de donner de ses nouvelles à ses parents. Nous possédons de lui trois lettres écrites ce jour-là: l'une à ses père et mère, une seconde à sa sœur Elisa, une troisième à sa sœur Alexine au couvent de Ruillié-sur-Loir.

Ce sont ces missives qui nous ont fourni les détails qui précèdent. Elles nous renseignent, par un heureux surcroît, sur les dispositions du missionnaire à la veille d'entrer dans sa mission de Cochinchine: « Dans trois ou quatre jours, écrit-il à M. et Mme Pellerin, je vais m'embarquer sur une barque cochinchinoise que l'évêque envoie tous les ans à Singapour, pour prendre les commissions et les missionnaires. Cette barque me mènera sur les côtes de Cochinchine où je débarquerai pendant la nuit, et je serai conduit chez l'évêque, qui fera de moi ce qu'il voudra. Peut-être serai-je envoyé dans les montagnes chez les sauvages, peut-être resterai-je dans le pays. Il est assez probable que les temps de persécution sont passés, car la Chine vient de décréter la liberté des cultes, et le Roi de Cochinchine imitera



probablement son exemple. Quoi qu'il en soit, vous savez que je suis entre les mains de Dieu, et que ce serait trop de bonheur pour moi si je pouvais souffrir quelque chose pour le nom de notre bon Maître. Soyez assurés, cependant, que je protégerai ma vie le plus qu'il me sera possible, et que je prendrai tous les moyens pour n'être pas découvert.

Il y a dans cette lettre des formules adoucées, prévues par le missionnaire pour apaiser les inquiétudes de ses père et mère. A sa sœur religieuse, François-Marie tient un langage plus ouvert : « Maintenant le temps est venu de me diriger vers ma chère mission de Cochinchine. Je sais bien que quelques dangers m'attendent, car la persécution vient de se renouveler avec assez de violence, mais je serais trop heureux de souffrir quelque chose pour notre bon Maître qui a le premier souffert pour nous, et je ne donnerais pas ma position pour une couronne. Si vous saviez comme je suis heureux de ma vocation. Quand vous recevrez cette lettre, je serai déjà entré et caché le plus qu'il me sera possible, peut-être serai-je en cage. »

L'abbé Pellerin demande ensuite à sa sœur de vouloir bien le recommander, lui, à sa pauvre Mission toute désolée, aux prières de la Communauté, de remercier en son nom Mme la Supérieure pour sa grande générosité à son endroit, puis il ajoute ces pieuses réflexions, sorties de son cœur de prêtre : « Vous êtes bien heureuse, ma chère sœur, que le bon Dieu vous ait tirée du milieu de ce monde maudit où il y a tant de scandales, et où votre âme aurait couru de si grands dangers, pour vous appeler à le servir d'une manière plus parfaite. Que vous devez être heureuse maintenant des petits sacrifices que vous avez faits ! Mais il faut être fidèle à la grâce ; ne refusez rien au bon Dieu, il veut votre cœur tout entier ; il faut que vous soyez une fervente religieuse, car une religieuse tiède et lâche ne se sauvera pas. Prenez donc bon courage, et marchez de tout votre cœur dans la voie de la perfection. Et pour vous, la perfection consistera dans l'obéissance et dans l'entier

accomplissement de votre règle. Formez-vous bien aussi à la vie intérieure, à l'esprit d'oraison et à faire toutes vos actions par des vues de foi. Ce qu'on fait pour le monde, pour plaire au monde, est perdu.

« Adieu, ma chère sœur, que la grâce et la paix de Jésus-Christ soient toujours avec votre âme, et l'accompagnent dans toutes ses voies... »

A Singapore, M. Pellerin trouva l'un de ses confrères, l'abbé Galy qui, lui aussi, était en route pour la mission de Cochinchine. Jean-Paul Galy, né le 8 octobre 1810 à Montesquieu-Volvestre (Haute-Garonne), reçut la prêtrise dans son diocèse le 17 décembre 1836, et entra le 5 février 1837 au Séminaire des Missions-Etrangères. Parti le 15 mai 1838 avec sa destination pour la Cochinchine, il fut dirigé sur le Siam, en 1839, dès son arrivée à Pinang. Ayant rencontré à Macao Mgr Retord, vicaire apostolique du Tonkin occidental et un de ses missionnaires, il partit avec eux pour le Tonkin, d'où il comptait se rendre en Cochinchine. Trois mois après son arrivée, le 15 avril 1841, il fut arrêté, frappé de verges, conduit dans les prisons de Hué et condamné à mort avec sursis. Après 23 mois de captivité il eut la bonne fortune d'être sauvé par le commandant Favon-Lévêque qui le ramena en France. Débarqué à Brest, et reçu par les amis de l'abbé Pellerin, il y fut le témoin des regrets mêlés d'admiration que le vicaire de Saint-Louis, en partant pour les Missions-Etrangères, avait laissés parmi eux, ainsi que parmi les personnes les plus recommandables de cette ville. On juge donc d'après cela ce que fut à Singapore la rencontre des deux confrères, ménagée, grâce à un heureux concours de circonstances, par l'attention bienveillante d'une Providence toute aimable.

Tous deux quittèrent Singapore pour la Cochinchine le 1<sup>er</sup> juin 1845, et le 20 du même mois, ils aperçurent les premières montagnes de ce pays où ils se rendaient pour apprendre aux hommes à connaître leur grand, leur bon Dieu. Ils descendirent dans une petite nacelle,

se cachèrent sous une natte, et passèrent, à la faveur de la nuit, deux postes de douane, sans être aperçus. Ils entrèrent alors dans un beau fleuve, sur lequel ils voyagèrent environ huit heures, rencontrant de temps en temps des barques de pêcheurs. Tôt après ils arrivèrent dans la pauvre cabane où le Vicaire apostolique, Mgr Cuenot, se tenait caché depuis sept ans et d'où il administrait tout son vicariat. Ils y trouvèrent près de l'évêque un confrère, M. Lacroix, récemment arrivé en Cochinchine. M. Pellerin avait failli perdre le peu

d'effets qu'il avait emportés, ses livres et ses ornements sacerdotaux. Le jour même, en effet, de son débarquement, le Roi avait envoyé des ordres très sévères pour garder les bords de la mer. On allait fouiller la barque qui l'avait amené, mais les hommes qui la gouvernaient prirent immédiatement le large avec leur chargement : provisions pour la Mission et bagages des missionnaires. Le lendemain ils allèrent les débarquer près des montagnes, sur un autre point du royaume où il n'y avait pas de soldats.



## CHAPITRE V

### La Cochinchine

Le pays de Cochinchine, où venait de débarquer M. Pellerin, est borné au Nord par le Tonkin, à l'Est et au Sud par la Mer de Chine, à l'Ouest par le Cambodge. Le missionnaire commença son ministère dans la partie orientale de cette région, et il resta dans la Cochinchine Orientale, quand en fut détachée en 1844 la Mission de la Cochinchine Occidentale.

La Mission de la Cochinchine Orientale comprenait six provinces, dont voici les noms en commençant par le Sud: Binh-Thuan, Khanh-Hoa, Phu-Yen, Quang-Ngai, Quang-Nam.

En 1850, de la Cochinchine Orientale sera détachée la Cochinchine Septentrionale, qui aura comme limites: au Nord, le Tonkin, à l'Est, la Mer de Chine, au Sud-Est, la province de Quang-Nam, dépendant de la Cochinchine Orientale, au Sud-Ouest, le Laos. Elle comprendra les trois provinces de Quang-Duc, au Sud, de Quang-Tri, au Centre, et de Quang-Binh, au Nord.

On peut noter, pour la Cochinchine Orientale, les localités de Tourane, au Nord du Quang-Nam, et de Go-thi, dans le Bin-Dinh, ancienne résidence épiscopale; pour la Cochinchine Septentrionale, la ville de Hué, dans la province de Quang-Duc, capitale du royaume d'Annam et résidence du Roi; puis la grande et belle chrétienté de Di-Loan, dans la province de Quang-Tri.

Le pays est pauvre, sans grande culture, montagneux. Les côtes sont très découpées et habitées par un certain nombre de villages de pêcheurs. Partant de l'extrémité nord de la baie de Tourane, la chaîne annamitique s'éloigne peu à peu du rivage, présente plusieurs pics dont la hauteur varie de 1.500 à 2.000 mètres, entoure la grande plaine de Hué, se rapproche de la mer à Dong-Hoi, pour s'en éloigner ensuite, parfois à une distance de 70 kilomètres.

Les rivières de la Cochinchine ont généralement peu de profondeur, sauf au moment des



Cliché Bloud et Gay. crues rapides pro-

voquées par la saison des pluies. Les principales sont pour la Cochinchine Septentrionale: la rivière de Viet, qui traverse la province du Quang-Tri, et la rivière de Hué, qui a plus de onze mètres de profondeur sauf à la barre où elle n'a plus que trois mètres; pour la Cochinchine Orientale, les rivières de Phan-Ri, de Phu-Yen, de Fai-Fo et de Tourane.

La température varie de 11 degrés, pendant l'hiver qui dure de novembre à avril, à 36 degrés au cours de l'été, de mai à octobre.

Les habitants pour la plupart sont de race annamite. Les Annamites sont plus petits que les Chinois. Leurs cheveux sont noirs et rudes, leur peau glabre jaune mat; ils ont le nez écrasé à la racine, à narines larges et aplaties, les yeux petits, écartés, un peu obliques, avec des paupières bridées, les pommettes très saillantes, le front bombé, les mains maigres, les doigts longs. Le riz et le poisson forment la base de leur alimentation.

Le costume annamite est fort léger. Le Père Abgrall le dépeint en termes pittoresques: « Rien de plus simple que cet habit: on se met une ficelle autour des reins; à cette ficelle on suspend un large pantalon blanc qu'on y relève ou qu'on baisse à volonté; par dessus on met une sorte de chemise très légère tombant jusqu'aux genoux, noire ou blanche; aux pieds, de petites sandales, qu'on quitte dès qu'on a une course à faire, et puis c'est tout. Quand on va se coucher on quitte ses sandales, et voilà la toilette de nuit; le lendemain on les reprend, et voilà la toilette de jour. »

La langue annamite est une langue monosyllabique, comme le chinois, dont elle se distingue par sa phonétique et par son vocabulaire, mais non par sa construction. Bien des mots, dans la prononciation, y sont susceptibles d'une foule de nuances, souvent imperceptibles et qui offrent chacune un sens particulier et parfois tout différent. Rappelons à ce propos un trait cité par le Père Abgrall. Ce brave missionnaire avait un petit serviteur du nom de *Dao*.

A table, le garçonnet se trouvait derrière son maître. Au cours du repas, voici qu'on demande au Père le nom de son serviteur. Et le missionnaire de répondre *Dao* en faisant à bref. Le petit aussitôt se précipite sur un plat de *haricots* et le présente à son maître aux grands éclats de rire de toute l'assistance.

Le pays est divisé en provinces, subdivisé en préfectures, sous-préfectures, cantons, administrés par des mandarins, et en communes qui s'administrent elles-mêmes. Sur son organisation judiciaire nous sommes renseignés par une note de Mgr Pellerin que cite Eugène Veuillot dans son volume: *La Cochinchine et le Tonkin*: « La justice se rend, pour les affaires civiles, soit par le chef du village, soit par le chef de canton, soit par le sous-préfet, soit enfin par deux grands mandarins de la province. Lorsque les affaires sont de peu d'importance, les premiers juges prononcent irrévocablement mais, en règle générale, on peut appeler d'un tribunal inférieur à un tribunal supérieur. Il y a même droit d'appel au roi qui a, auprès de lui, un tribunal faisant à peu près l'office de notre cour de cassation, car il juge en dernier ressort ou renvoie la cause devant une autre juridiction. En principe, cette organisation semble bonne, mais en pratique, celui qui donne le plus d'argent gagne généralement son procès. Pour les affaires correctionnelles, il y a deux degrés, et selon que l'accusation est plus ou moins grave, elle est examinée par des mandarins d'un ordre plus ou moins élevé. Ordinairement la sentence n'est exécutée qu'après la sanction du roi, mais les condamnés n'ont aucun droit d'appel. Souvent, on condamne à mort sur de simples conjectures, surtout lorsqu'il s'agit d'affaires politiques. »

La religion officielle des Annamites est le bouddhisme, importé de Chine à une époque relativement récente. Elle est pratiquée dans les temples riches et célèbres desservis par des communautés de bonzes. En 1857, Mgr Pellerin déclare à Eugène Veuillot que, personnellement ou par plusieurs de ses chré-



tiens, il a pu constater un certain esprit de foi et une certaine dignité de mœurs chez plusieurs bonzes et plusieurs prêtresses de Phut.

En fait, une seule religion compte, celle de la famille et de la tradition, que l'on nomme *le culte des ancêtres*. Il consiste à honorer les ancêtres défunts, le jour des funérailles et certains jours anniversaires, par des offrandes et des prostrations. L'ainé de la famille en est le prêtre : c'est lui qui détient l'autel des ancêtres où se trouve la planchette qui porte, gravés, les noms des morts; c'est là que sont censées résider les âmes des défunts.

Pour l'ordinaire, des biens légués par testament assurent la pérennité des sacrifices. Ces biens sont inaliénables; l'ainé en a l'usufruit, mais ne peut les vendre; c'est ce qu'on appelle *hoa-huong* « de l'encens et du feu ». A défaut de revenus, les membres de la famille doivent verser à l'ainé une cotisation pour assurer les frais du culte.

Le culte des morts ne s'arrête pas là, car chaque village n'est, au fond, qu'une famille élargie. Il a ses esprits tutélaires, ses génies protecteurs, véritables patrons de qui dépendent son bonheur et sa prospérité. Tout le village est embrigadé derrière ces divinités. Au premier et quinzième jour de chaque mois, on se réunit dans la pagode, pour leur offrir un sacrifice, qui consiste en victuailles déposées devant la tablette sacrée. Les prêtres de ce culte sont les notables du village, qui ont tout pouvoir pour en assurer la pratique.

Qu'un membre de la famille se convertisse à la religion chrétienne, c'est comme une brisure qui se produit. Le christianisme lui interdit de participer aux sacrifices de la famille. Il sera dès lors excommunié, mis au ban de la parenté, au ban du village; on lui jettera au visage l'injure sanglante : « Il a renié son père et sa mère. »

Il est aisé de comprendre que ces pratiques, qui ont créé des habitudes et une mentalité spéciale, sont un des plus grands obstacles de la diffusion du catholicisme en Annam.

Outre le culte des ancêtres qui vient en première ligne, il y a le culte du ciel dont le Roi est le seul adepte, puis le culte de Confucius, dont les principaux partisans sont les lettrés. Confucius, loin d'être adoré à l'égal d'un dieu, est seulement vénéré comme un saint: c'est le nom qu'on lui donne. Il existe des temples érigés en son honneur. Dans les écoles, ainsi que dans les salles d'examen figure une tablette de Confucius, devant laquelle on brûle parfois de l'encens. Enfin, à certaines époques de l'année déterminées par la coutume ou par l'ordre du Roi, ses fidèles offrent des sacrifices en son honneur.

D'autre part, les Annamites aiment les fêtes et les pompes extérieures et, à cet égard, les cérémonies catholiques les attirent et les comblent de joie. Du côté des mœurs, la conversion ne se heurte à aucun obstacle insurmontable. La polygamie est fort peu en usage; on ne la rencontre guère que dans la classe riche. Or, la population, en grande majorité, est pauvre et mène une vie sobre et frugale. Les difficultés ne viennent donc pas de l'individu pris en lui-même, mais du milieu social, des mandarins et des chefs de village. Les mandarins s'opposent aux conversions parce que, grâce au christianisme, leurs administrés catholiques, comprenant ce que sont la justice et le droit, se laissent moins aisément piller et opprimer par eux. Quant aux chefs de village, ils mettent tout en œuvre pour empêcher la conversion, parce que les chrétiens ne peuvent plus subvenir aux frais des festins rituels, travailler à la construction et à l'entretien des pagodes, et parce qu'ils sont des témoins gênants de leurs exactions.

De tous ces obstacles, la grâce divine, conjuguée avec le dévouement des missionnaires, triomphe souvent et l'Annam compte aujourd'hui un bon nombre de catholiques.

\*\*\*

Commencée vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle par des Dominicains portugais, l'œuvre d'évangélisation de la Cochinchine

fut poursuivie avec ardeur, dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle par les prêtres de la Compagnie de Jésus. On y comptait plusieurs milliers de chrétiens lorsqu'y arriva en 1671 Mgr de Lamoignon-Lambert, de la Société des Missions-Etrangères. Ce prélat y fonda l'Institut des religieuses annamites, les Amantes de la Croix, et composa un règlement pour les prêtres indigènes et pour les catéchistes. Durant l'épiscopat de l'évêque indigène Mgr Pérez (1684-1728), une persécution éclata, au cours de laquelle moururent en prison MM. Langlois et Ferret, des Missions-Etrangères, et deux jésuites, les Pères Belmonte et Candone. Par la nomination de Mgr Lefèvre (1743-1760), la Cochinchine était officiellement rendue à la Société des Missions-Etrangères, dont les missionnaires n'avaient jamais cessé d'y travailler; elle possédait alors 70.000 chrétiens environ, 300 églises, 200 catéchistes, 3 ou 4 prêtres indigènes; elle jouissait d'une paix profonde, qui permettait même de déployer dans la capitale toutes les magnificences du culte catholique. Cette tranquillité fut troublée en 1750. Le Roi publia un édit de proscription contre la religion chrétienne et une sentence d'exil contre tous les missionnaires. Mgr Piguel (1764-1771) essayait de réparer ces désastres lorsqu'éclata la révolte des Tay-Son (montagnards de l'Ouest) qui, eux aussi, persécutèrent les chrétiens jusqu'au jour où, grâce au secours de Mgr Pigneaux de Béhaine, évêque d'Adran (1770-1799), et de quelques français dévoués, Gia-Long, fils de l'ancien roi, put reconquérir son royaume. Suivit alors une assez longue période de paix pour l'Eglise de Cochinchine.

Ce fut pendant l'épiscopat de Mgr Taberd (1830-1835) que la persécution recommença par les ordres du roi Minh-Mang. Des milliers de chrétiens abandonnèrent leurs maisons pour se réfugier dans les montagnes, les communautés religieuses furent dissoutes, les séminaires dispersés, la tête des missionnaires fut mise à prix. Trois prêtres des Missions-Etrangères cueillirent le palme du martyre : M. Gagelin, en 1833, M. Marchand, en 1835, M. Jaccard, en 1838.

Voici, d'après Launay (*Les Bienheureux Martyrs des Missions-Etrangères*), quelques renseignements biographiques sur ces héros de la foi chrétienne.

François Gagelin, du diocèse de Besançon, naquit en 1799. Entré au Séminaire des Missions-Etrangères en 1819, il fut envoyé l'année suivante, étant sous-diacre, dans la mission de Cochinchine. Et c'est dans ce pays qu'il reçut la prêtrise le 28 septembre 1822. Après huit ans de ministère apostolique, il fut investi de la dignité de provicaire. Espérant arrêter ou calmer la persécution en se livrant, il se remit lui-même aux autorités et fut incarcéré à Hué, le 23 août 1833. Le 17 octobre suivant, il était étranglé dans un des faubourgs de la cité.

« Composé de mandarins, de soldats et de bourreaux qui entouraient le confesseur, le cortège s'avancait à travers les rues de la ville, précédé du crieur public qui, de temps à autre, s'arrêtait, frappait quelques coups sur le gong et lisait à haute voix la sentence.

« Les païens se pressaient sur les pas du martyr. C'était la première fois qu'ils voyaient un Européen condamné à mort; leur attitude décelait une curiosité mêlée d'étonnement et d'inquiétude; admirant sa fermeté devant la mort, ils comprenaient assez mal les raisons de son exécution et en craignaient instinctivement les conséquences.

« Le missionnaire marchait à grands pas, d'un air tranquille, jetant de temps en temps ses regards sur la multitude.

« Arrivé au lieu du supplice, un officier commande la halte; une partie des soldats forment le cercle autour du condamné, les autres enfoncent trois pieux en terre sur une même ligne et étendent une natte devant celui du milieu. Le prêtre, témoin de ces préparatifs, regarde autour de lui, s'informe si on va le décapiter ou l'étrangler; personne ne lui répond.

« La cangue, tenue par des soldats, ne lui laissant pas la liberté de ses mouvements, il demande à se mettre à genoux pour se préparer à mourir; il n'est pas plus écouté. On le fait asseoir, les jambes étendues sur la natte, le dos



appuyé contre le poteau du milieu ; deux soldats ouvrent ses vêtements et les abaissent jusqu'à la ceinture ; ils lui prennent les mains, les ramènent derrière le dos et les attachent fortement au pieu central. On lui passe au cou une corde dont les deux extrémités s'enroulent autour des pieux fixés à droite et à gauche.

« M. Gagelin se prête à tout avec le plus grand calme. Les dispositions achevées, les mandarins font un premier signe : une douzaine de soldats saisissent la corde ; à un second commandement, ils la tirent de toutes leurs forces, et le missionnaire exhale le dernier soupir.

« Pour s'assurer de sa mort, on lui brûla la plante des pieds, puis son corps fut laissé à la garde des soldats. »

Joseph Marchand naquit à Passavant, au diocèse de Besançon, le 17 août 1803. Il entra sous-diacre au Séminaire des Missions-Etrangères le 25 décembre 1828. Elevé au sacerdoce le 4 avril 1829, il partit le 24 du même mois pour la Cochinchine. Au cours de la persécution de 1833, il se cacha dans différentes localités de la Basse-Cochinchine. Découvert par un chef de rebelles, il fut interné à Saïgon. Quand le 8 septembre 1835 les troupes royales eurent pris cette ville, il fut immédiatement arrêté et accusé d'avoir participé à la rébellion.

Son martyre eut lieu à Tho-Duc, près de Hué, le 30 novembre 1835. Il eut à subir un interrogatoire et des tortures immédiatement avant son trépas. Ce jour-là, « à cinq heures du matin, sept coups de canon réveillent les habitants de Hué, et les appellent à l'horrible fête. On tire de sa cage l'héroïque confesseur du nom de Jésus-Christ et on l'emmène entre deux haies de soldats. Le missionnaire était attaché sur un brancard, les reins ceints d'une mauvaise cotonnade, les jambes écartées, les bras étendus. Entouré de sa cour, le roi attendait pour donner plus de solennité au châtimement. Deux officiers, prenant la corde qui liait le prêtre, le traînent devant le prince et le forcent à se prosterner cinq fois la face contre terre. Minh-mang laisse tom-

ber un petit drapeau ; c'était le signal du départ, et M. Marchand est conduit au tribunal des supplices. Sur l'ordre du mandarin, deux bourreaux lui prennent fortement les jambes, qu'ils retiennent étendues et immobiles ; cinq autres saisissent chacun une grosse tenaille rougie à blanc et pincement à cinq endroits les cuisses et les jambes du patient. On entend un cri de douleur arraché à la victime : « O Père ! » et une fumée fétide s'élève jusqu'à ce que les fers se refroidissent.

« Alors seulement les bourreaux lâchent prise et courent replonger dans le feu leurs tenailles pour la seconde question. Le mandarin criminel s'adresse à M. Marchand :

« — Pourquoi, dans la religion chrétienne, arrache-t-on les yeux aux moribonds ?

« — C'est faux ! jamais je n'ai vu faire pareille chose. »

« Suit une seconde torture, exécutée avec la même barbarie ; et quand les fers sont froids, le magistrat pose une nouvelle question :

« — Pourquoi les futurs époux se présentent-ils devant le prêtre au pied de l'autel ? »

« Le missionnaire rassemble ses forces pour répondre :

« — Les époux viennent faire connaître et bénir leur alliance par le prêtre au milieu de l'assemblée des chrétiens. »

« On passe à une troisième torture qui imprime cinq nouvelles blessures ajoutées aux dix premières. Le mandarin demande :

« — Ne se commet-il pas des abominations dans vos festins ? »

« M. Marchand, d'une voix mourante, répond :

« — Il ne se fait aucune abomination parmi nous. »

« — Mais quel est donc ce pain enchanté que vous distribuez à ceux qui se sont confessés, pour qu'ils tiennent si fort à leur religion ? »

« Le martyr épuisé n'a pas la force de parler et, de peur qu'il ne succombe



Les 42 Bienheureux de la Société des Missions-Etrangères. — De gauche à droite : MM. Gagelin, Bonnard, Chapdelaine, Marchand, Dufresse, Dumoulin-Boric, Cuenot, Vénard, Cornay, Schœpfner, Néel, Jaccard.



avant d'arriver au lieu d'exécution, les bourreaux s'arrêtent. Puis, suivant l'usage, on servit un repas aux condamnés; le juge appela un de ses domestiques et lui dit :

« — Demandez à M. l'Européen ce qu'il veut manger. »

« — Merci, répondit Marchand, je ne mangerai plus rien. »

« Et il resta plongé dans un profond recueillement. »

« Après le repas, le missionnaire fut fortement bâillonné, ce que l'on fit en lui mettant un caillou dans la bouche, et par dessus un frein en bambou solidement assujéti; ensuite, il fut replacé sur le brancard. »

« On se dirigea, au pas de course, vers le champ d'exécution. Afin, sans doute, de terrifier davantage les fidèles, l'endroit choisi pour la mort du missionnaire était la chrétienté de Tho-duc, qui déjà avait été le théâtre de plusieurs martyres. »

« L'escorte arrive ; une croix à peu près semblable à la croix de saint André est fixée en terre; quatre hommes entourent M. Marchand, l'un saisit des tenailles, l'autre tient en main un large coutelas, le troisième se prépare à compter les plaies, et le quatrième à inscrire les chiffres de cette sanglante addition. »

« Dès que le signal de commencer l'exécution est donné, les bourreaux déchirent d'abord la peau des sourcils et la rabattent sur les yeux; puis, avec des tenailles, ils saisissent les chairs de la poitrine, les coupent d'un seul coup et jettent à terre deux lambeaux sanglants d'un demi-pied de long; un catéchiste, debout en face du patient, ne lui voit faire aucun mouvement; les bourreaux se placent ensuite par derrière et enlèvent deux morceaux de chair; la sainte victime s'agite et lève les yeux au ciel, comme pour demander la force d'En-haut; les exécuteurs descendent aux gras des jambes, et deux nouveaux lambeaux tombent. A ce moment, la nature épuisée succombe, la tête du prêtre s'incline sur sa poitrine, un léger soupir s'exhale de ses lèvres: son âme était dans les cieux! »

François Jaccard, né le 6 septembre 1799, à Onion (Haute-Savoie), entra au Séminaire des Missions-Etrangères en août 1821. Ordonné prêtre le 15 mars 1823, il partit pour la Cochinchine le 10 juillet suivant. En juillet 1827 il dut se rendre à Hué pour servir d'interprète et de traducteur au roi Minh-Mang, qui espérait, ayant les missionnaires sous la main, pouvoir s'en débarrasser aisément et au plus tôt. Nommé provicaire en 1832 il fut, le 20 décembre de la même année choisi comme coadjuteur par Mgr Taberd. Prisonnier depuis 1833, il reçut du Roi l'ordre d'apostasier en février 1838. Après avoir été plusieurs fois soumis à la torture, il fut condamné à mort, et étranglé, le 21 septembre 1838.

« On le fit asseoir sur une natte apportée par une femme païenne; on lia fortement ses pieds à un premier poteau, et à deux autres ses bras étendus en croix; on enroula autour de son cou des cordes que trois hommes serrèrent vivement et tirèrent pendant environ douze minutes; cruauté inutile, car à peine quelques secondes s'étaient écoulées que le confesseur de la foi avait rendu le dernier soupir. »

Lorsque sa mère, humble et pauvre paysanne de la Savoie, avait appris la captivité de son fils, elle s'était écriée, avec un héroïsme digne de la mère des Macchabées : « Oh! la bonne nouvelle! Quel honneur pour notre famille de compter parmi ses membres un martyr! » Quand on lui annonça que tout était consommé, elle ne put retenir une exclamation d'allégresse : « Dieu soit béni! Je suis délivrée de la crainte que j'éprouvais malgré moi de le voir succomber à la tentation des souffrances. »

Gagelin, Marchand et Jaccard, déclarés « vénérables » le 19 juin 1840, par Grégoire XVI furent béatifiés par un bref de Léon XIII du 7 mai 1900.

Le cruel Minh-Mang mourut le 20 janvier 1841. Au début du règne de Thieu-tri, son successeur, les exécutions cessèrent, mais on continua d'emprisonner. C'est ainsi que furent arrêtés et internés à Hué, en 1841, MM. Galy, Ber-

neux et Charrier, du Tonkin Occidental, en 1842, MM. Miche et Duclos de la Mission de Cochinchine.

Jean-Claude Miche vint au monde le 9 août 1805, à Bruyères-en-Vosges dans les Vosges. Ordonné prêtre en 1830 il entra au Séminaire de la rue du Bac le 10 septembre 1835. C'est le 27 février de l'année, suivante qu'il se mit en route pour la Cochinchine. Nommé provicaire en 1840 par Mgr Cuenot, il prit part au synode de Go-thi en 1841. — Pierre Duclos vit le jour à Orbec (Calvados), le 28 juin 1808. Prêtre en 1831, aspirant au Séminaire de Paris le 16 janvier 1837, il partit pour la Cochinchine le 12 juin suivant.

Le 25 février 1843, une corvette française, l'*Héroïne*, commandant Favin-Lé-

vêque, entra dans le port de Tourane. L'évêque avait pour mission de nouer les relations commerciales entre la France et la Cochinchine. Au cours des pourparlers, le commandant apprit la détention et la condamnation à mort de cinq missionnaires français. Il prit aussitôt sur lui de les réclamer au nom de la France. Le 16 mars les confesseurs de la foi s'embarquaient sur l'*Héroïne* qui quitta Tourane le jour suivant. A peine les missionnaires furent-ils en pleine mer qu'ils pressèrent le commandant de les déposer sur un des points de la côte. Celui-ci refusa. Il laissa cependant Duclos et Miche à Singapore, Berneux à Bourbon; Charrier et Galy revinrent seuls en France, et peu de temps après reprirent le chemin de leur Mission.



## CHAPITRE VI

## Les débuts du ministère en Cochinchine

(1845-1846)

Arrivé chez le Vicaire apostolique de Cochinchine Orientale, M. Pellerin reçut aussitôt de lui son nom annamite. C'est celui que portait M. Jaccard: il se prononce à peu près comme s'il y avait *Pphâne*. Héritier du nom du bienheureux martyr, François-Marie hérita également de son bréviaire, et il écrira bientôt à son ami, l'abbé Alexandre: « Puis-je hériter de son courage, de ses vertus et de sa couronne! »

Quelques jours après l'arrivée de Galy et de Pellerin chez Mgr Cuenot, on annonça aux quatre Français réunis dans la cabane du Vicaire apostolique une visite domiciliaire. La cabane était donc suspecte et force fut aux missionnaires de se disperser de tous côtés. Un catéchiste, doublé d'un médecin, emmena, de nuit, M. Pellerin dans sa maison située à une douzaine de lieues.

Durant ce voyage, qui se fit, partie en barque, partie à pied, partie en filet, notre missionnaire courut quelques dangers dont le délia la divine Providence. Sur la grande route royale qu'il parcourut pendant deux heures, il rencontra cinq ou six grands mandarins militaires qui s'en allaient faire la guerre au Cambodge. Nul moyen de fuir: au clair de la lune, les soldats auraient aperçu le fuyard et l'eussent évidemment poursuivi. François-Marie se résolut à passer bravement au milieu de la troupe. Il avait par dessus son turban un immense chapeau chinois, et ce malheureux chapeau faillit le faire prendre. Voulant, en effet, cacher sa figure, il ne le tira pas, et il ne savait pas, hélas! que c'était un crime digne du rotin que de passer ainsi devant les mandarins. Il paraît bien que ces bons messieurs dor-

maient dans leurs filets, car nul ne dit rien au missionnaire.

Tôt après, les deux voyageurs quittèrent la route royale, que François-Marie estime « aussi belle que la route de Loc-Maria à Bénodet », pour entrer dans les petits sentiers, et voici qu'ils se trouvèrent en présence d'un monstrueux tigre occupé à égorger trois bœufs. Les tigres en Cochinchine sont plus grands et plus cruels que partout ailleurs. Rarement, ils épargnent les hommes qu'ils rencontrent; souvent, ils enfoncent les maisons pour en enlever les habitants; un homme est pour eux ce qu'un rat est pour un chat... Le tigre que rencontra notre missionnaire le laissa heureusement passer sans lui faire de mal.

Au cours d'une excursion nocturne, l'abbé Pellerin, croyant que les soldats venaient cerner sa maison, alla se cacher dans un buisson. Or, un énorme tigre était là, guettant sa proie; ses yeux brillaient comme deux chandelles... Ce fut le fauve, heureusement, qui prit peur et s'enfuit.

Deux lettres que François-Marie écrivit en fin de décembre 1845 de la province de Bin-Dinh, l'une à ses parents, l'autre à l'abbé Alexandre, nous apprennent qu'il se trouvait, en ce moment, assez tranquille, dans une communauté de religieuses qui avait bien voulu lui donner asile.

« Si vous saviez, écrit-il à M. l'abbé Alexandre, comme c'est triste dans ce pays; la religion est persécutée avec plus d'acharnement que jamais; les pauvres chrétiens n'ont ni église, ni aucun autre signe extérieur de religion; il faut prier Dieu en secret; les saints mystères se célèbrent pendant la nuit dans quel-

ques pauvres maisons chrétiennes, les sacrements s'administrent à la dérobée, il faut prêcher à voix basse, et souvent au milieu d'une confession ou d'une instruction, il faut se sauver bien vite. Cette année, les mandarins, surtout dans certaines provinces, ont été plus méchants que jamais; un bon prêtre du pays et un autre chrétien ont été décapités, plusieurs ont été torturés, exilés, ruinés. Sont-ce les derniers coups que l'enfer porte à notre sainte religion dans ce pays? Nous prions un peu pour cela. Joignez vos prières aux nôtres, demandez aussi celles des associés de la propagation de la foi, à qui nous et nos chrétiens avons déjà tant d'obligations; toutes les bonnes œuvres qui peuvent se faire ici sont dues aux associés; une infinité de chrétiens détenus dans les prisons pour la foi y seraient morts de faim depuis longtemps s'ils n'étaient nourris avec les secours que nous obtenons de la France, car le Roi ne donne rien aux prisonniers pour vivre, ou, s'il donne quelque chose, ce n'est pas suffisant, et c'est encore volé par les gardes. »

Malgré la persécution, la foi se maintient en Cochinchine et même se propage. Les païens se font chrétiens, et si la liberté existait, tous finiraient par se convertir. De temps en temps, il est vrai, on rencontre certains apostats, mais ces pauvres gens, dès que la douleur ou la crainte des supplices leur a fait fouler la croix aux pieds, ou bien adorer le dieu *Phât*, courent bien vite chercher un prêtre pour se confesser et faire amende honorable.

La France fera-t-elle quelque chose pour aider les missionnaires dans leur œuvre d'évangélisation? M. Pellerin veut bien l'espérer; il compte particulièrement sur le brave amiral Cécile, qui a promis de venir lui-même demander pour les Annamites la liberté de conscience. En ce pays de Cochinchine, on est, hélas! sans nouvelles de la mère patrie; ce n'est qu'une fois l'an, et encore à travers de grands dangers, que les pauvres missionnaires sont en correspondance avec elle.

Il semble bien qu'en France, note François-Marie, les Cochinchinois ont mauvaise réputation; on les regarde comme des barbares, sans cœur, sans aucun bon sentiment. Il ignore ce que sont les païens, mais, à son avis, les chrétiens sont de bien braves gens, simples, respectueux, reconnaissants, remplis de dévouement, prêts à s'exposer à tous les dangers dès qu'il s'agit de faire le bien. Se trouvant un jour assez pressé par les mandarins, il lui fallait renvoyer un de ses deux élèves et le mettre à l'abri. Comme il proposait au plus grand qu'il avait gardé de se sauver et de le laisser seul, le pauvre jeune homme lui répondit presque en pleurant: « Pourquoi le Père veut-il me renvoyer? Je veux suivre le Père partout, et s'il faut mourir avec lui, j'y suis tout disposé. » Lorsque notre missionnaire quitta une maison où il est resté quelques jours, les habitants pleurent à chaudes larmes, et le supplient de rester encore avec eux; ils se prosternent à ses pieds, en lui demandant sa bénédiction.

Dans son ministère auprès des Cochinchinois, François-Marie use de l'idiome annamite. « C'est, dit-il, une langue véritablement diabolique. » Dès que deux vieux indigènes parlent devant lui, il n'y comprend goutte; il prêche néanmoins et confesse assez facilement. Il sent pourtant le besoin de faire amende honorable à la « langue diabolique ». Le cochinchinois, observe-t-il, a sa grâce et son charme lorsqu'il est bien parlé; ainsi, cette tournure de phrase qu'il a entendue quelquefois depuis son arrivée au pays: « Le Père a parlé à la fille, et la fille n'a pas compris ce que le Père lui a dit » vaut bien, à son sens, cette phrase française: « Je ne comprends pas ce que vous me dites. » L'abbé Pellerin fait également remarquer au distingué celtisant qu'est M. Alexandre qu'il a rencontré dans l'idiome cochinchinois bon nombre de mots bas-bretons, sans y trouver un seul mot des autres langues qu'il connaît.

Ce n'est pas seulement leur langue que notre missionnaire a empruntée aux indigènes, c'est encore leur façon de vi-



vre. Il porte le costume annamite: turban, large pantalon, robe, puis le grand chapeau qui sert dans les voyages, il a la barbe au menton et les moustaches longues; il sait manger le riz avec les bâtonnets, boire le thé sans sucre, marcher pieds nus, coucher sur la dure. Il a oublié le goût du pain; de vin, il a tout juste le nécessaire pour dire la sainte messe, et encore, comme ablutions, il n'emploie que de l'eau. Jusqu'à présent, la faim n'a pas exercé sa morsure sur son estomac, vu que les pauvres chrétiens ont toujours bien volontiers partagé leur riz avec lui. Quand il trouve un peu de lard, il prépare une soupe grasse pour y tremper son riz. Comme les Annamites, il mange les grenouilles, les grands lézards, les tortues, et surtout le poisson qui est excellent.

Après avoir débuté dans son ministère par la partie orientale de la province de Binh-Dinh, l'abbé Pellerin a passé de l'autre côté et c'est là qu'il a trouvé asile chez les bonnes religieuses. Celles-ci ont été d'autant plus heureuses de l'accueillir, que très pieuses et très ferventes au milieu de la persécution, elles sont souvent plusieurs mois sans pouvoir assister au Saint Sacrifice de la messe et sans recevoir les sacrements. En leur nom, leur aumônier d'occasion demande union de prières avec leurs sœurs d'Europe, et il demande à ses parents de le dire à la Providence, au Sacré-Cœur et aux autres Communautés de Quimper. A plusieurs d'entre elles, il donne le Sacrement de Confirmation dont elles ont bien besoin, appelées qu'elles sont à confesser Jésus-Christ dans les tourments.

En retour des soins spirituels qu'il leur prodigue, ces bonnes religieuses ont bien soin de leur missionnaire: elles confectionnent à son entretien d'excellents gâteaux de riz, et des galettes d'un genre spécial composées d'une mixture d'œufs, de viande et de poisson.

Pour se figurer ce qu'est une communauté cochinchinoise, il faut avoir vu les maisons du pays. Ce sont de pauvres chaumières, très basses, dont les murs sont en terre, soutenue par des bambous. Il y a donc, au milieu d'un jardin, cinq ou six de ces chaumières. La principale

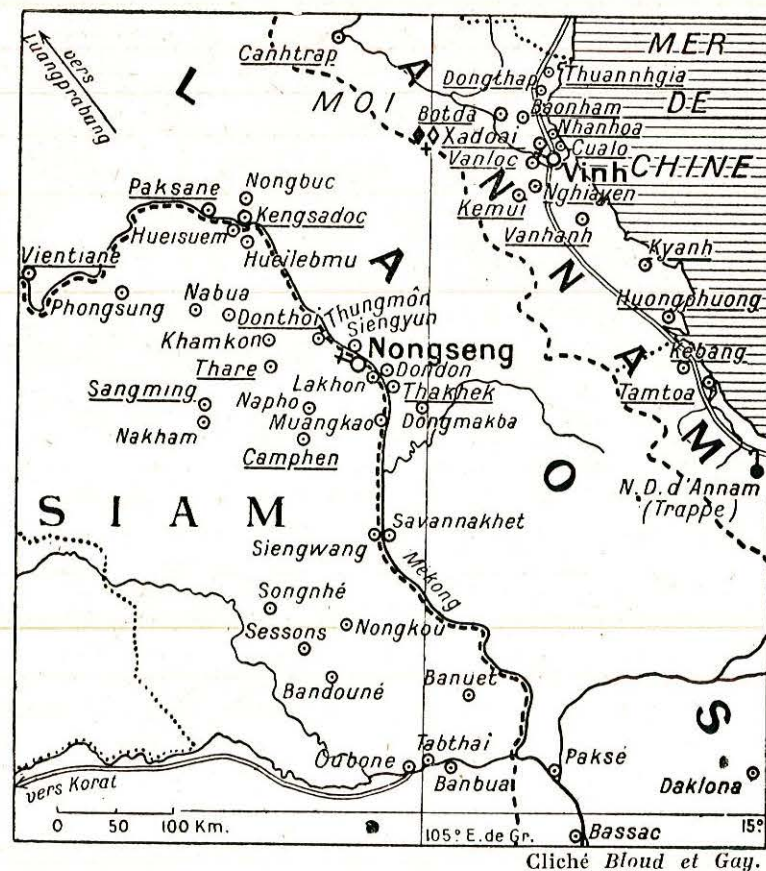
sert de salle des exercices, et à l'entour sont les cellules des religieuses, formées par des nattes. Une planche et une natte sur la terre nue pour dormir forment tout l'ameublement de ces cellules. Une autre chaumière sert de réfectoire. Selon la coutume du pays, les religieuses, pour manger, s'assoient sur une natte posée à terre. Dans les autres chaumières sont les métiers pour le travail de la soie. Tout cela est au milieu de cocotiers, d'aréquiers, de bananiers, d'orangers...

Le missionnaire et ses deux élèves habitent la chaumière la plus reculée du monastère, qui sert de chapelle, de chambre à coucher, de réfectoire, de salle de réception... C'est là que les religieuses et quelques chrétiens affidés assistent à la messe tous les jours ou plutôt toutes les nuits.

Si l'abbé Pellerin ne peut quitter son monastère, il n'en va pas de même des trois prêtres indigènes qu'il a sous sa direction, et qu'il peut aisément diriger sur les points utiles, parce qu'ils ne sont pas reconnus des païens.

François-Marie est bien aise d'habiter ce monastère. Il y est à l'abri des attaques des mandarins, qui connaissent sa première résidence, et par surcroît, se trouve plus près des sauvages du Laos, qu'il rêve d'évangéliser. « Voyez sur la carte, écrit-il à l'abbé Alexandre, cet immense pays qui est entre la Chine et le Siam. Il y a là des peuples innombrables chez qui la bonne nouvelle n'a pas encore pénétré. Plusieurs tentatives ont été faites; aucune n'a encore réussi. Un autre de mes confrères cherche aussi à y pénétrer par un autre point. Si nous pouvons réussir, nous tacherons de nous réunir sur les montagnes ou sur les bords de l'immense fleuve du Laos. Il me faudra créer un dictionnaire pour les langues de ces sauvages que personne ne connaît encore... Priez pour eux, recommandez-les aux prières des associés de la Propagation de la Foi! » A la fin de sa lettre, l'abbé Pellerin annonce à son ami Alexandre qu'il lui envoie le ruban du bréviaire de M. Jaccard, ainsi qu'un pupitre pour la messe, confectionné au Tonkin.

A ses parents aussi, François-Marie



fait savoir qu'il prépare une expédition au pays du Laos, et qu'ils resteront peut-être quelques années sans avoir de ses nouvelles.

A la date du 1<sup>er</sup> janvier 1846, il écrit à sa sœur Alexine qu'il y a en ce moment en Cochinchine un redoublement de persécution pour les pauvres chrétiens. Un prêtre indigène et un chrétien ont été décapités; plusieurs fidèles se sont vus emprisonnés, torturés, brûlés, etc... En ce qui touche les Européens, force leur est de fuir et de se cacher. M. Pellerin a failli être pris à trois ou quatre reprises, des tigres ont été sur le point de le dévorer; mais Dieu et sa sainte Mère l'ont toujours préservé de tout danger et il compte encore sur leur protection pour l'avenir, surtout à cause des bonnes prières que l'on fait pour

lui. Sa santé est parfaite, il se sent plus robuste qu'il n'était en Europe; jamais il n'a été plus heureux et plus content. « Il est bien bon, observe-t-il, d'avoir quelque chose à souffrir pour notre bon Maître qui a tant souffert pour nous, et le bonheur éternel vaut bien la peine qu'on fasse quelque chose pour l'obtenir. »

De Loëmaria, sa sœur Anne-Marie lui avait écrit en janvier 1845 et il ne reçut la lettre qu'environ deux ans plus tard, vers la fin de 1846. « Cette privation de nouvelles, écrit-il, des personnes qui me sont les plus chères au monde, est un nouveau sacrifice qu'il me faut ajouter aux autres, mais cela ne fait rien, il me faut suivre jusqu'au bout la carrière dans laquelle j'ai été placé par la Providence. »



## CHAPITRE VII

L'épiscopat. — Ministère apostolique  
L'expédition de Tourane. — Mort de Thieu-Tri  
(1846-1847)

L'année 1846 fut marquée pour l'abbé Pellerin par un événement d'importance: sa promotion à l'épiscopat.

Le 11 mars 1844, Mgr Cuenot avait vu diviser son vicariat les deux parties, sous les noms de Cochinchine Orientale et Cochinchine Occidentale. Par Bref du même jour il avait été nommé Vicaire apostolique de la Cochinchine Orientale, et il recevait le droit de se choisir un coadjuteur pour remplacer Mgr Lefebvre à qui était confié le vicariat de la Cochinchine Occidentale.

Au cours de l'année 1845, il proposa trois candidats aux Directeurs du Séminaire de Paris. Le 20 juillet 1846 ces messieurs lui écrivaient: « Des trois confrères sur lesquels vous nous demandez des renseignements, M. Pellerin est le seul qui nous semble réunir à un degré éminent toutes les qualités désirables dans un Evêque. Nous verrons donc avec plaisir que vous le choisissiez comme votre coadjuteur ». Conformément à ces indications, le choix de Mgr Cuenot se porta sur l'abbé Pellerin. Il en avisa le Séminaire de la rue du Bac qui approuva nettement sa décision, et en rendit grâces au Seigneur.

A la fin de septembre 1846, le Vicaire apostolique manda à Go-thi, sa résidence, le nouvel élu, sans lui donner aucun motif. « Arrivé à la cabane de Sa Grandeur, écrit ce dernier, elle m'ordonna immédiatement de me mettre en retraite et, huit jours après, dans la nuit, du 4 octobre, fête du Saint-Rosaire, j'étais sacré évêque. » Le nouveau prélat n'avait que 33 ans.

Ses impressions se font jour dans deux

lettres qu'il écrivit, le 26 décembre suivant, l'une à ses parents, l'autre à sa sœur Alexine:

« Je commence par vous annoncer, mande-t-il à ses père et mère, que cette année a été marquée pour moi, par l'événement le plus solennel de ma vie. Malgré mon indignité, j'ai été élevé à l'épiscopat, et j'ai été sacré évêque le 4 octobre, fête du Saint-Rosaire. Ne vous applaudissez pas, ne vous enorgueillez pas de cet événement qui m'a placé dans une position si élevée; humiliez-vous au contraire et priez bien pour moi, car si je suis élevé si haut, mes obligations et ma responsabilité sont terribles. C'était bien assez pour moi que Dieu eût bien voulu m'admettre au nombre de ses missionnaires; et s'il avait été possible, je n'aurais pas accepté l'épiscopat, mais il n'y a pas eu moyen de refuser. Oh! que la mitre est un lourd fardeau, surtout lorsqu'on le porte à 33 ans; et dans ces pays-ci elle est encore plus pesante. » — A sa sœur Alexine, il demande de penser à lui devant Dieu: « Cette lettre vous dira de prier pour moi avec encore plus de ferveur que par le passé, et de plaider bien ma cause dans la communauté où vous êtes, pour qu'on prie pour moi, car un bien lourd fardeau pèse sur ma pauvre tête: il m'a fallu accepter l'épiscopat... Que la mitre est une lourde charge! »

Les armoiries du nouveau prélat s'énoncent ainsi en langage héraldique, « De sinople au chemin tortueux d'argent en pal accompagné de croisettes (potencées ou pattées) de sable placées aux



Armoiries de Mgr Pellerin

tournants. » Lui-même, en termes plus simples, nous en donne le sens: « J'ai pris pour armes une grande route semée de croix et une palme au bout, et pour ma devise: *Grandis tibi restat via*, c'est-à-dire: « Il te reste beaucoup de chemin à faire »; ce qui fait allusion à mon nom et à ma position. »

Des filles de mandarins, converties et devenues religieuses, lui donnèrent leurs bracelets en or pour en faire une croix pectorale et des anneaux: le travail fut réalisé « assez passablement » par un chrétien indigène, forgeron de son métier. Il reçut des religieuses cochinchinoises un camail violet. Il lui fallait une barrette; il la demanda à ses parents: « Si Elisa pouvait me faire une barrette d'évêque, j'en serais bien content. Vous comprenez bien que je ne suis pas aussi bien monté que les Evêques de France, mais cela ne fait rien, tout ce que je demande ce sont les vertus épiscopales. »

Voici maintenant, toujours d'après les deux lettres du 26 décembre 1846, les événements, qui intéressent la carrière de notre missionnaire pour l'année écoulée.

A plusieurs reprises, il essaya d'aborder les sauvages peuplades du Laos,

mais ces diverses tentatives demeurèrent sans succès, et voilà pourquoi, tout en sachant que le pays soumis à sa juridiction épiscopale est long comme la France, il en ignore complètement la largeur. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir pleine conscience de sa responsabilité: « sans doute, observe-t-il, ma mitre est de papier, ma crosse de bois; je suis un évêque sans bas et sans souliers; mon palais est de paille, mais je ne suis pas moins Evêque, chargé d'un troupeau de trente mille chrétiens et de dix millions de païens ».

Au cours de l'année 1846, comme par le passé, notre missionnaire a bénéficié de la protection divine: il a échappé aux persécuteurs, et les tigres ne lui ont pas broyé les os. Caché pendant le jour, il n'a pu voyager que de nuit, la figure couverte du large chapeau chinois, les mains et les pieds tout barbouillés. Promu à l'épiscopat, il s'est fait bâtir comme palais une méchante cabane, qui lui a coûté trois francs de notre monnaie. Au cours de ses randonnées nocturnes, force lui est d'aller pieds nus, souvent sur des sentiers hérissés d'épines ou de pierres pointues; sauf les rares fois où les chrétiens le portent en filet. La joie ne cesse pour autant d'être au fond de son cœur.

Quel bonheur pour ses ouailles de le voir venir! Il en brosse un touchant tableau: « Si vous saviez la joie et le bonheur des pauvres chrétiens lorsque j'arrive au milieu d'eux, et leurs larmes et leurs sanglots lorsque je les quitte! Je suis obligé de les gronder quelquefois, car je crains que les payens n'entendent leurs cris. Ces pauvres gens ne me laissent manquer de rien; ils me donneraient leurs yeux, je crois. Ils m'apportent du riz, des gâteaux, des colombes, de la viande de porc, des tortues, du poisson, du tabac, des fruits. » Il est dans les usages du pays de ne jamais visiter quelqu'un pour qui on a de la vénération sans lui offrir quelque présent. François-Marie n'accepte d'ordinaire que ce dont il a absolument besoin. Il se garde pourtant de refuser ouvertement, car refuser c'est faire injure



à celui qui offre. Il tâche d'arranger les choses de façon à contenter tout le monde.

Malgré cela, la Mission doit supporter bien des dépenses, et elle ne pourrait s'en tirer si l'Association de la *Propagation de la Foi* ne lui venait en aide. Voici, par exemple, une occasion de gros débours. Deux religieuses de la Communauté que Mgr Pellerin venait de quitter, furent mises à la cangue, parce que l'on avait trouvé chez elles une petite croix qui fut portée aux mandarins. Ceux-ci, pour libérer ces trois personnes, exigèrent trois barres d'argent et deux cents ligatures, en d'autres termes une valeur de 500 francs.

Plusieurs chrétientés de la Cochinchine Orientale avaient été soumises à de terribles vexations. Mgr Lefebvre, Vicaire apostolique de la Cochinchine Occidentale regagnait sa Mission quand il s'était vu arrêté le 8 juin 1846, conduit à Saïgon, jeté dans la prison de Hué, puis, quelque temps plus tard, condamné à mort. Apprenant la chose Mgr Pellerin n'en fut point ému; à son avis, la nouvelle de l'arrivée à Tourane de navires français, rendrait les mandarins circonspects, et les empêcheraient de faire exécuter la sentence.

Avec une frégate et une corvette, le commandant français Lapierre vint, en mars 1847, jeter l'ancre en pleine rade de Tourane, et demander à Thieu-tri, roi d'Annam, la liberté pour les missionnaires. A cette requête le souverain opposa, plus d'un mois, un silence voulu. En secret, pendant ce temps, il rassembla des troupes. Avec une escorte de 2.000 soldats, un grand mandarin se rendit à Tourane, soi-disant pour faire honneur aux Français. Le stratagème consistait à convier nos compatriotes à un banquet, à cerner la salle du festin, à égorger les Français, depuis les deux commandants jusqu'aux mousles, puis avec cinq gros navires tonkinois armés à l'européenne et une centaine de jonques, à entourer à l'improviste nos deux vaisseaux pour les incendier.

Le complot fut déjoué. Avisés par un catéchiste cochinchinois, les Français re-

fusèrent l'invitation. Les mandarins irrités, tentèrent de cerner les navires français et d'y mettre le feu; ils furent reçus à coups de canon, et bientôt c'en fut fait de la flotte cochinchinoise. 700 soldats annamites avaient été tués ou noyés; les vaisseaux français s'en tirèrent indemnes sans perdre un seul homme. Le lendemain, heureux d'avoir échappé à l'infâme guet-apens que leur avait tendu l'astuce annamite, les Français mirent à la voile.

La nouvelle du désastre plongea le roi d'Annam dans une horrible fureur. Après avoir fait confectionner nombre de mannequins représentant le peuple français, il commanda aux soldats de brûler et fusiller les uns, tandis que lui-même transperçait les autres de sa lance. Secrètement il commanda ensuite de massacrer les chrétiens. Dieu permit que cet ordre, dicté par la rage, ne fût pas exécuté. Deux mois plus tard, parut un édit en forme, prescrivant à tous les sujets du Roi sans exception de rechercher, dénoncer prendre et livrer les chrétiens en contravention avec les lois du royaume: Thieu-tri, mettant à prix la tête des missionnaires, promettait trente barres d'argent à qui lui en apporterait une, et il donnait ordre de tuer tous les Européens que l'on découvrirait dans le pays.



Sur les événements qui suivirent en Cochinchine l'expédition de Tourane, nous sommes renseignés par un article de M. Galy, paru en 1853 dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, et par trois lettres de Mgr Pellerin, l'une du 16 août 1847 adressée à sa mère, les deux autres ayant pour destinataires sa sœur Elisa, et son ami Evrard, toujours vicaire à Saint-Louis de Brest.

A ce dernier, François-Marie confie sa pensée sur le combat de Tourane: « Je ne sais quelle impression a faite en France la nouvelle de la bataille de Tourane; sans doute que quelques-uns auront crié; mais il est certain que le

commandant Lapierre devait livrer le combat pour l'honneur de la France, et que lui et tout son équipage se sont conduits de la manière la plus belle et la plus glorieuse. Que fera maintenant la France? Elle a la plus belle occasion du monde de s'emparer d'un port et d'une île magnifique d'où elle pourrait dominer tous ces pays-ci, elle qui n'a pas un pouce de terrain dans toute l'Indochine d'où elle puisse protéger son commerce, tandis que les Anglais s'établissent partout. Mais c'est là de la politique, dont il nous est interdit de nous occuper. »

Dès qu'il eut connaissance des édits du roi d'Annam, Mgr Pellerin mit sa Mission entière sous la protection de la Sainte-Vierge, et lui promit, si la paix revenait, de bâtir en l'honneur de son Saint Cœur, une église qui serait sa cathédrale. Mais hélas! les ressources lui faisaient défaut, et, dans sa détresse, il se tourna vers son bon ami Evrard: « Je ne sais trop, lui écrit-il, où je trouverai de l'argent pour cela. La persécution a épuisé nos dernières ressources, et notre peuple est si pauvre! Est-ce que nos amis de Brest ne pourraient pas contribuer à cette bonne œuvre? Oh! Je t'en conjure, plaide un peu ma cause, tâche de me trouver quelque chose; il me faudrait 3.000 francs pour bâtir mon église, et je n'ai pas un sou! Dans toute l'étendue de ma Mission il ne reste pas une chapelle sur pied. Cependant, dussé-je me contenter d'une petite école de riz sec par jour, je bâtirai une église en l'honneur de notre bonne Mère qui, je l'espère bien, nous obtiendra la paix et la liberté dans peu de temps. Si les Bretons voulaient bien montrer, en faveur de la Cochinchine, une générosité qui leur est si naturelle, tu aurais la bonté d'adresser au Séminaire des Missions-Etrangères ce qui serait donné. Mes néophytes n'oublieraient pas leurs bienfaiteurs. »

Ces lignes montrent bien que l'ancien vicaire de Saint-Louis n'a point perdu de vue, malgré la distance et les années, le bon cœur des habitants de son ancienne paroisse.

L'édit du roi d'Annam, fidèlement

exécuté, aurait suffi à lui seul pour anéantir le christianisme en Cochinchine. La terreur chez les chrétiens fut à son comble, et Mgr Pellerin lui-même se trouva vivement impressionné: « Jugez de ma douleur et de mes angoisses, écrit-il, non pas que j'aie peur de la mort, — j'ai déjà fait le sacrifice de ma vie il y a longtemps, — mais j'ai craint que notre désolée église de Cochinchine fût tout à fait anéantie. » Ces craintes du prélat, fort heureusement ne se réalisèrent pas: quelques chrétiens furent soumis au rotin et à la cangue, et la plupart contraints de verser de l'argent aux mandarins. Quant aux missionnaires et prêtres indigènes, ils durent se cacher plus soigneusement que jamais et chercher un refuge jusque dans les montagnes.

Désireux de se rapprocher de la capitale du royaume, Mgr Pellerin s'efforçait de passer de Moyenne en Haute Cochinchine et il écrivait lettre sur lettre aux catéchistes de Hué, les pressant de lui chercher un asile. Il adressa un appel semblable à l'un de ses missionnaires, M. Sohier, blotti dans un trou de la province de Quang-Tri. Cet ouvrier apostolique, originaire de la Mayenne, était entré diacre au Séminaire des Missions-Etrangères, le 21 février 1842, et avait été élevé au sacerdoce le 21 mai suivant. Parti pour la Cochinchine le 21 décembre de la même année, il appartenait depuis 1844 à la Cochinchine Orientale. C'est en vain qu'il proposa à ses catéchistes de lui laisser partager son gîte avec Mgr Pellerin. Dans les circonstances où l'on se trouvait, aucun chrétien n'osait recevoir un Européen.

Ne sachant plus à quel moyen recourir, l'évêque de Biblos communiqua son embarras à l'abbé Galy qui se trouvait alors à Hé-sin. C'était là un confrère auquel il avait conservé toute son amitié. Elevé à l'épiscopat, il lui écrivit le premier, pour le prévenir qu'il n'y avait rien à modifier à leurs rapports extérieurs, que le caractère dont il avait été revêtu malgré lui lui serait trop onéreux, s'il devait exclure de leur amitié la douce confiance et le libre abandon



qui l'avaient distinguée jusqu'alors. A la suite de l'édit de persécution, M. Galy, lui aussi, avait dû se cacher plus intimement. Sa maison fut fermée à triple verrou; l'usage de la lampe lui fut interdit, et il dut dorénavant parler toujours à voix basse.

Dès qu'il eut reçu la missive de Mgr Pellerin, il communiqua le projet de Sa Grandeur au prêtre indigène Trung, lui défendant formellement d'en rien dire aux catéchistes. Trung entra parfaitement dans ses vues. Ils firent venir un maître de barque, excellent chrétien, et point du tout timide. Celui-ci, mis au courant de la situation, ne demanda que huit jours pour gréer sa barque. Après avoir convenu avec lui, et du lieu où il irait prendre Mgr Pellerin, et de celui où il le déposerait à son retour, M. Galy expédia à l'instant un courrier avec une lettre pour l'évêque, lui exposant la marche à suivre. Ce courrier devait se rendre directement par terre au Quang-Ngai, à la résidence de Sa Grandeur. De Hé-sin à cette localité il n'y a pas moins de douze jours de marche. Une semaine après, la barque partit à son tour.

L'abbé Galy se faisait une fête de recevoir le prélat, son ami, et il s'employa à parer sa pauvre habitation de toute la décence dont elle était susceptible. Le côté de la maison qui donnait sur la cour n'était pas un mur proprement dit : aux deux extrémités, il y avait un treillis de bambous, avec une petite ouverture qui servait de fenêtre; deux grandes portes, pareillement de bambous et couvertes de feuilles, remplissaient le milieu; une immense treille, couverte aussi de branches de pin, ombrageait une partie de la cour, qu'entourait une forte palissade de dix pieds de hauteur : palissade, treille, treillis, portes, branches de pins, tout fut remis à neuf. A l'intérieur de la maison, les colonnes furent lavées et quelques cloisons portatives changées. On couvrit d'une belle natte de fleurs le lit de planches où devait se reposer l'évêque.

Un aimable voisin prêta une table et un vieux fauteuil en rotin. Les catéchistes regardaient d'un œil ébahi; ils ne

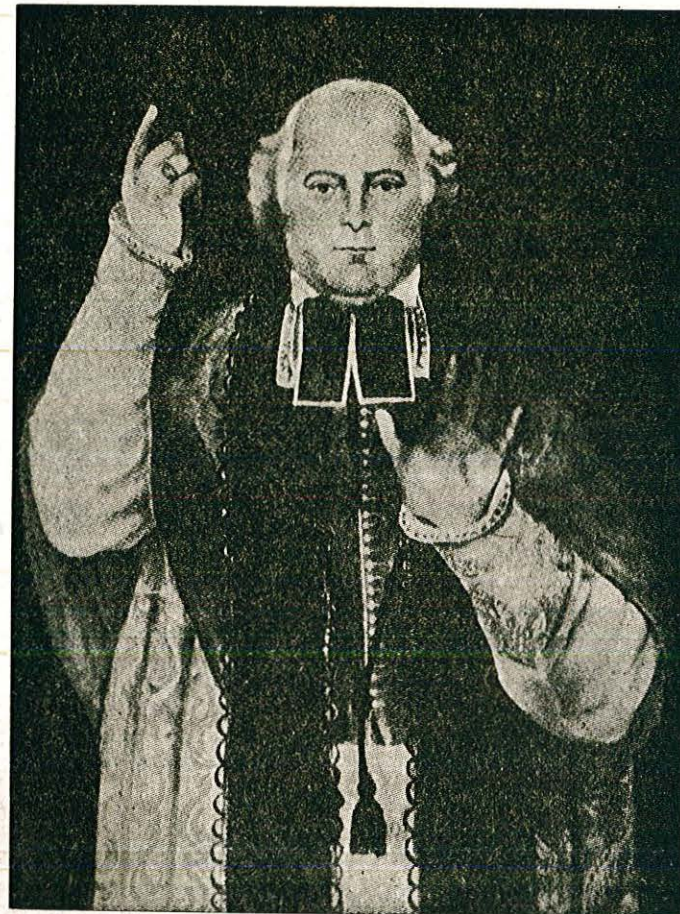
comprenaient rien à ces nouveaux goûts de luxe qui avaient pris soudainement leur maître. Il était convenu avec le chef de barque que de l'endroit du rivage où il aurait débarqué Mgr Pellerin, pendant la nuit, il conduirait lui-même le prélat dans la chrétienté de Hé-sin, éloignée de la mer d'environ trois lieues. L'abbé Galy riait de tout son cœur, en pensant à la stupéfaction de ses matadors, lorsqu'ils verraient un beau matin, dans sa chambre, comme tombé du ciel, leur grand chef.

Cependant il comptait les jours et les heures. Le maître de barque lui avait dit qu'il ne mettrait pas plus d'un mois à faire son voyage. Le mois était passé, et Monseigneur n'arrivait pas; huit jours, quinze jours s'écoulèrent encore, rien ne paraissait. M. Galy et son prêtre indigène étaient dans la plus vive anxiété. Enfin, au vingtième jour, ce dernier accourt chez le missionnaire : « La barque est arrivée », crie-t-il du seuil de la porte. — « Et Monseigneur? » — « Voici une lettre de lui », dit aussitôt le Père Trung, la barque l'a emmené, mais il n'a pu venir jusqu'ici. » L'abbé Galy ouvrit machinalement la lettre; l'évêque lui disait : « Mon cher ami, malgré mon désir le plus ardent, malgré tout le bonheur que je me promettais de notre rencontre, il m'a été impossible de vous aller joindre. Mgr de Mételopolis (Cuenot) ne m'a laissé partir, qu'à condition que je m'arrêterai chez M. Sohier, et supposé que sa chrétienté ne voulût pas absolument me recevoir, Sa Grandeur m'ordonnait, au nom de la sainte obéissance, de revenir dans le Quang-Ngai, plutôt que de passer outre. Les catéchistes de Di-loan m'ont admis sans difficulté; ils m'ont conduit dans le gîte de M. Sohier; et je me console auprès de cet excellent ami de notre commune déception; jamais je n'en éprouvai de plus amère, et je sens toute la peine qu'elle va vous causer à vous-même. Dieu l'a voulu ainsi, que sa sainte volonté soit faite; si nous ne sommes pas encore réunis de corps, soyons-le toujours en esprit dans les divins cœurs de Jésus et de Marie, notre bonne Mère. Soyez assuré que, dès que les

circonstances le permettront, j'irai chez vous, ou bien je vous prierai de venir chez moi. Tout vôtre in Christo. Vive la joie quand même! »

Lorsque le Père Trung remit la lettre à M. Galy, les catéchistes étaient réunis dans sa maison. Il leur dit la sur-

prise qu'il avait voulu leur causer; ils se mirent à rire en protestant qu'ils auraient été enchantés de posséder leur grand chef. Pourquoi le Vicaire apostolique défendait-il si expressément à son coadjuteur d'aller aborder au Quang-Binh? C'est qu'il avait en mémoire tou-



Mgr DOMBIDEAU DE CROUZEILHES

tes les misères que deux confrères de la Société, MM. Candalh et Vialle eurent à souffrir dans cette province, où ils avaient succombé tous deux d'une façon tragique, en 1838.

A la date du 16 août 1847, François-Marie écrit à sa mère : « Recommandez-moi avec toute ma Mission à l'Archiconfrérie de Saint-Mathieu (de Quimper). J'ai déjà éprouvé que le Saint Cœur de



notre bonne Mère (du Ciel), nous protégeait visiblement, car malgré les perquisitions qui ont été faites, malgré la fureur des païens, aucun prêtre soit européen, soit cochinchinois, n'a été pris dans toute l'étendue de ma Mission; aucun chrétien même n'a été mis à la torture, personne n'est mort de faim sur les montagnes, personne n'a été dévoré par les tigres. Pour moi, j'ai mille actions de grâces à rendre à notre bon Maître et à notre bonne Mère. Un jour que je n'avais rien pour me soutenir, quoique déjà fatigué par des courses pour me sauver, un brave homme qui me reçut dans sa cabane au pied d'une montagne, me dit de prier pour lui, et qu'il allait à la chasse chercher quelque chose pour me donner à manger. Il revint peu après, apportant un cerf immense, dont la chair délicate nous nourrit pendant cinq jours.

« Je me suis rendu depuis une huitaine de jours dans la partie Nord de la Mission; il m'a fallu venir par mer; la nacelle qui m'a porté à terre pendant la nuit a été engloutie par une lame terrible, mais comme je n'étais pas bien loin du rivage, j'en ai été quitte pour un bain de mer. »

Au moment où il donne ces nouvelles à sa bonne mère, Mgr Pellerin se porte bien, et il se dit fort heureux des lettres qu'il a reçues de M. Alexandre et de ses sœurs Anne-Marie et Alexine. Il s'emploie surtout à consoler sa maman de la mort de son époux, décédé dans le petit logis de la Rue Basse, le 5 juillet 1846, à l'âge de 72 ans.

Le père Pellerin faisait partie, depuis 1825, du Conseil d'administration de la chapelle de N.-D. de Locmaria, institué dix ans plus tôt par Mgr Dombideau de Cruzeilhès. En 1827, il en était devenu le secrétaire. En 1834, Mme Pellerin et Mme Bolloré, de leur propre mouvement, avaient fait pour leur église une quête qui rapporta une somme de cent francs. Cet argent servit à faire repeindre la statue de la Vierge, à acheter des fausses fleurs, des chandeliers et d'autres ornements de l'autel. A cette occasion, les deux dames demandèrent

que, sur les fonds de l'église, on fit reblanchir le sanctuaire et la partie de l'église qui se trouvait sous la tour, près de l'autel de saint Pierre. Le Conseil, désirant seconder leur zèle, autorisa à faire cette dépense le plus économiquement possible. A partir de la fin d'avril 1827, l'un des vicaires de Saint-Corentin chantait la messe à Locmaria et y donnait le Salut du Saint Sacrement une fois par mois moyennant la somme de 36 à 50 fr. que leur allouait le Conseil d'administration de la chapelle.

Jusqu'à sa mort, le père Pellerin demeura Conseiller de l'église. Voici les lignes émouvantes que l'évêque missionnaire écrivait à sa mère, le 16 août 1847, à l'occasion du trépas de son mari : « Ma bien bonne et bien chère Mère. J'ai reçu, il y a environ un mois, votre lettre et celle d'Elisa du 10 août 1846, et la nouvelle que Papa avait quitté ce monde, pour aller, comme j'en ai la douce confiance, habiter un monde meilleur. Cette nouvelle m'a aussi vivement affecté que si j'avais été au milieu de vous, car malgré la dureté apparente dont il m'a fallu faire preuve pour suivre la volonté de Dieu, je n'ai rien de plus cher en ce monde que mes bons parents, et Dieu seul sait ce qu'il m'en a coûté pour leur dire un éternel adieu. Le temps et les distances n'ont pas diminué mes affections; maintenant, ma très chère Mère, ces affections se concentrent sur vous; aussi je vous aime plus que jamais. Espérons que dans peu nous serons tous réunis dans une même patrie, où Papa nous a précédés, et là il n'y aura plus de séparation. Tous les détails que vous et Elisa me donnez sur la mort de Papa, m'ont grandement consolé. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'offre souvent le saint sacrifice de la messe pour le repos de l'âme de Papa, et que, toutes les fois que je monte au saint autel, le premier nom qui me vient au *Memento* des morts est celui de mon bon Père, comme celui de ma bonne Mère est le premier qui me vient au *Memento* des vivants. Oh! priez aussi pour moi. Si vous saviez combien est lourde la croix épiscopale surtout dans ces pays-ci, où

il faut lutter contre tant de traverses et de misères. »

Quelques mois plus tard François-Marie disait à sa sœur Elisa toute l'affection de son âme compatissante : « J'ai reçu vos lettres qui m'annonçaient la triste nouvelle. Quoique bien loin, cette nouvelle m'a bien affligé ; cependant les détails qui m'étaient donnés en ont adouci l'amertume. Pauvre sœur! vous avez dû bien souffrir ! Et je n'étais pas là pour partager vos souffrances ; mais enfin c'était la volonté de Dieu. Espérons bien qu'un jour nous serons tous réunis, pour ne plus nous séparer. »

Vers la fin d'août 1847, Mgr Pellerin quitta la région qu'il occupait en Cochinchine, pour monter vers la partie septentrionale du pays. Ici la langue est quelque peu différente, mais elle demeure essentiellement la même. Notre évêque missionnaire n'a pas tardé à s'y adapter. Il est logé dans une méchante cabane longue de cinq ou six pas; un coffre sur lequel il dit la sainte messe, quelques nattes pour se coucher, voilà tout son palais. Il le partage avec M. Sohier, quatre élèves théologiens, auxquels il vient de conférer la tonsure, et quatre autres élèves qui étudient le latin. Impossible d'en sortir de nuit pas plus que de jour, dans la crainte d'être aperçu. Leur ration de riz cuit leur est servie assez exactement par une pauvre veuve qui occupe une cabane voisine. La prudence les oblige à se cacher ainsi, car s'ils étaient découverts et pris, un grand nombre de personnes se trouveraient compromises.

Bien qu'il passe tout son temps « les jambes croisées comme un tailleur », Mgr Pellerin n'en est pas moins heureux. Il supporte la mauvaise saison sans aucune des incommodités qu'il a éprouvées les années précédentes, signe qu'il est désormais parfaitement acclimaté : « Pour moi, écrit-il à l'abbé Eyraud, je crois qu'il est difficile d'être plus heureux, mais comme chrétien et comme évêque. Je suis l'enfant gâté de la Providence, il ne me manque pas grand'chose dans le chemin royal de la

sainte croix. Puissé-je faire bon usage des épreuves par lesquelles il me faut passer ! Aussi, pour te parler franchement, je ne donnerais pas ma position pour les plus brillantes de France. Dans les mois qui viennent de s'écouler, j'ai vu la mort de bien près plusieurs fois. Tous les jours,

Je disais à la nuit sombre  
« O nuit ! tu vas dans ton ombre  
M'ensevelir pour toujours. »  
Je redisais à l'aurore :  
« Ce jour que tu fais éclore  
Est le dernier de mes jours. »

« Je n'ai pas été jugé digne du martyre; c'est une faveur trop grande, et je crains qu'elle ne soit pas pour moi. »

Au cours du mois d'octobre 1847, deux navires européens, l'un à voile et l'autre à vapeur, entrèrent au port de Tourane. Les officiers demandèrent à parler au roi d'Annam, qui refusa de les entendre, malgré des pourparlers qui durèrent quinze jours.

La persécution religieuse, à partir de ce moment, perdit de sa rigueur. François-Marie entrevoit déjà la paix, et il en est tout heureux : « Dès que nous aurons la paix, s'écrie-t-il, comme je m'en vais courir ! Depuis plus de 25 ans, il n'y a pas eu d'évêque dans cette partie de la Mission où je suis; aussi mes mains se lasseront à force de donner la Confirmation. »

La mort de Thieu-tri survenue dans la nuit du 3 au 4 novembre 1847 vint encore confirmer les espoirs des chrétiens. « Le Roi, écrit Mgr Pellerin *à longé les jambes*; sa vilaine âme s'est séparée de son vilain corps. On dit qu'il est mort de peur. Cela pourrait bien être; mais c'est évidemment un châtiement du ciel, car à peine le tyran a-t-il formé le dessein d'exterminer les derniers restes de la religion dans ses Etats, qu'il est frappé, lui qui semblait être encore au beau milieu de sa carrière. On dit que son fils, jeune homme de 19 ans, qui lui a succédé, accordera à la fin la liberté de la religion, *fiat, fiat*. Qui vivra verra. »



## CHAPITRE VIII

Avènement de Tu-Duc. — Mgr Pellerin à Hué  
Funérailles de Thieu-Tri. — Mort d'Alexine Pellerin  
Edit de persécution. — Lettre de M. Evrard

(1848)

Thieu-tri laissait deux fils: c'est le second nommé *Nhâm* qui monta sur le trône et prit le nom de Tu-duc. Son frère aîné *An-Phong*, frappé de déchéance, chercha plusieurs fois les moyens de reprendre la couronne qu'il était appelé à porter par droit de naissance. Il voulut même attirer les chrétiens dans son parti, en leur promettant non seulement la liberté, mais encore l'appui de son influence pour convertir tout son royaume à l'Evangile. Consulté à ce sujet par ses néophytes, Mgr Pellerin leur répondit invariablement qu'il fallait se confier uniquement en Dieu et en sa bonne Mère, et leur interdit de se mêler en rien des affaires politiques.

Soupçonnant le retour en Cochinchine de Mgr Lefebvre, An-Phong fit demander à Mgr Pellerin le lieu de sa résidence. L'évêque lui répondit qu'on ignorait la retraite du prélat et que, supposé son retour, il n'était dans le pays, comme tous les autres missionnaires, que pour prêcher l'Evangile et sauver les âmes, sans avoir à s'occuper des questions dynastiques.

Tu-duc, selon l'expression de François-Marie, n'était qu'un « pauvre moutard ». Animé de bonnes dispositions, il laissa, dès le début, les chrétiens respirer un peu à leur aise. Notre évêque missionnaire profita de cette accalmie pour se rendre, en mars 1848, dans la capitale. Il se jeta dans une barque et, couché sous une natte, voyagea pendant deux jours et deux nuits sur deux fleuves unis par un canal. Il était à peu près midi quand l'embarcation arriva sous les murs de la Ville royale.

La capitale du royaume annamite se compose de deux villes. La ville extérieure, entourée de murailles et d'un fleuve, est fortifiée à l'européenne; on y entre par dix ponts correspondant à dix portes. Au sein de cette ville se trouve la cité intérieure, avec les différents Ministères, les maisons de quelques parents du roi, des casernes, des prisons, des magasins. Quelques personnes du peuple y habitent aussi, petits marchands, qui vendent du riz, du bétel, et autres denrées dont les soldats ont besoin. Cette ville intérieure est également entourée de murailles; elle contient le palais ou sérail du roi, le palais de la Reine-Mère, la maison où le roi reçoit les mandarins, une caserne pour les soldats qui veillent à la porte.

La barque qui avait emmené à Hué Mgr Pellerin fut attachée sous un pont, et par une ouverture pratiquée dans sa natte, le prélat put contempler à loisir les lieux qui fumaient encore du sang des martyrs, et se recommander à leurs prières. La nuit venue, après être resté « emballé » toute une demi-journée, il débarqua et fut conduit à la maison d'un néophyte, où il ne put rester que trois jours. Les fidèles, dans la grande joie qu'ils avaient de le recevoir, négligeaient les précautions habituelles, et leur empressement faillit le faire prendre. Force lui fut de gagner une chrétienté différente.

Il visita ainsi quelques groupes de fidèles et partout il reçut un accueil empressé. Les fêtes de la Semaine Sainte et de Pâques purent être célébrées avec une solennité et une publicité que de-



Une famille annamite



puis longtemps on n'avait vues. Mgr Pellerin hésita pourtant à se mettre trop en évidence, vu que les édits de persécution n'étaient pas révoqués. Il se contenta donc d'exercer le Saint Ministère près des personnes qui l'entouraient, et attendit en toute patience que l'avenir se dessinât tel qu'on se plaisait à l'annoncer. On disait qu'après les funérailles de Thieu-tri paraîtrait l'édit de liberté religieuse. A la fin de juin eurent lieu ces pompes funèbres, dont l'évêque de Biblos retrace le détail dans les *Annales de la Propagation de la foi* (1850). Voici cette relation.

« Lorsque Thieu-tri, mourut, on chercha des sorciers pour indiquer le jour et l'heure propices à la sépulture royale; et lorsque cette heure fut venue, on déposa dans la bière avec le cadavre une multitude d'objets, à l'usage du mort dans l'autre monde, tels que sa couronne, des turbans, des habits de toutes sortes, de l'or, de l'argent et tout un ameublement de matière précieuse. Les cercueils dans ce pays sont faits d'une seule grosse pièce de bois ciselé, qui ferme hermétiquement, de sorte qu'on peut garder les corps plusieurs mois, et même plusieurs années, sans qu'il s'en exhale aucune mauvaise odeur. Quand Thieu-tri eut été déposé dans la bière, on le porta dans une maison mortuaire faite exprès, et là, chaque jour on immolait des buffles, des porcs et des poulets; on préparait des mets sur une table placée près du cercueil, et le nouveau roi, fils du défunt, revêtu d'habits de deuil, venait adorer son père et lui offrir des aliments. Chaque jour aussi on allumait des cierges, on brûlait de l'encens, on préparait du bétel, de l'areck, du tabac, et toutes autres choses dont le défunt avait coutume de se servir pendant sa vie. C'étaient surtout les jours fastes, déclarés tels par le calendrier du royaume, entre autres les premiers et quinzeièmes de chaque lune, que les sacrifices se faisaient avec plus de splendeur. Le corps resta ainsi dans sa chambre ardente jusqu'au 21 de la cinquième lune 1848 (21 juin), jour indiqué par les devins comme propice pour commencer les funérailles.

« Rien de ce qui regarde les morts ne se fait ici au hasard : il faut que le lieu et le moment de la sépulture soient fixés par les astrologues, qui cherchent l'emplacement au moyen d'une boussole, et qui lisent dans les astres les jours heureux ou malheureux. Si toutes les formalités n'ont pas été remplies, si l'on n'a pas suivi toutes les prescriptions des sorciers, les païens disent que les enfants et les parents du mort n'auront jamais de bonheur, que leur existence ne sera qu'une succession non interrompue de calamités de tout genre. Il arrive souvent qu'on déterre plusieurs fois un mort pour l'inhumer ailleurs, lorsqu'un famélique sorcier vient, pour gagner quelques sapèques, jeter l'épouvante dans une famille, en lui prédisant des malheurs inouïs, parce qu'un parent n'a pas été enseveli en bonne forme. Ce n'est pas seulement le peuple qui se prête à ces absurdités, ce sont encore les grands, les rois et les mandarins. J'ai fait plusieurs fois interroger les devins pour savoir s'ils croyaient à tout ce qu'ils débitent, et toujours ils ont répondu franchement aux questions de nos chrétiens qu'ils n'y croyaient pas le moins du monde; mais quand on les presse de quitter leur ignoble métier, ils ont un grand argument et le voici : « Si nous quittons notre état, il faudra donc mourir de faim. » Pour les païens, quand on leur montre le ridicule de leurs observances, ils ne trouvent autre chose à répondre, sinon que le roi fait tout cela, donc le peuple doit le faire; car il n'est pas possible que le roi se trompe...

« Le 21 de la cinquième lune, le cercueil contenant le corps du prince fut porté dans une maison bâtie exprès à l'une des portes de la ville. Sur le fleuve, tout près de cette porte, étaient réunies toutes les barques qui devaient servir au convoi; la route qu'on allait parcourir était couverte de tapis, de belles nattes, de pièces de soie et d'indienne; les deux côtés du fleuve étaient également préparés et embellis avec soin. Un édit avait ordonné aux maires et aux anciens de chaque village de la province, de venir dresser chacun un autel tout le long du rivage, d'apporter de

l'encens et des cierges; et lorsque le corps passait, il fallait se prosterner à terre et pousser trois grands cris. Chaque côté du fleuve était aussi bordé d'une haie de soldats. Le tombeau du roi est à une lieue environ de la ville; cependant on a mis trois jours pour y arriver, car on allait très lentement, et il y avait trois stations. A chacune on s'arrêtait un jour pour faire des sacrifices; c'étaient des buffles, des bœufs, des porcs qu'on immolait; puis on offrait encore tout ce qui sert à la nourriture, du bétel, du tabac, etc. Les païens disent que l'âme se repaît de l'essence de toutes ces choses. Les animaux étaient offerts en entier, ensuite on les divisait, et on les distribuait aux mandarins et aux soldats.

« Le cercueil resta donc un jour dans la maison bâtie non loin du fleuve, et ce jour-là on sacrifia trente-cinq gros animaux. Sur le soir on se mit en marche. Le corps était porté par des soldats. Le nouveau roi marchait à la suite; comme chef de la famille il conduisait le deuil; il allait à pieds, vêtu d'un habit de coton blanc, long et à grandes manches; sur la tête il avait une espèce de bonnet de paille; à la main il tenait un bâton de bambou sec, et après lui venaient les autres enfants de Thieu-tri, puis les parents du roi défunt, tous en habit blanc et en turbans blancs (c'est la couleur du deuil dans le pays). Lorsqu'on fut arrivé au fleuve, on déposa le cercueil dans une magnifique barque faite exprès; personne ne descendit dans cette embarcation; le corps y fut laissé seul, et le cercueil caché de manière qu'il ne pût être vu de personne. Voici l'ordre que suivit le convoi sur le fleuve.

« D'abord s'avancait la barque des Bonzes, montés sur une estrade que des soldats portaient sur leurs épaules; soit qu'on allât à pied ou à la rame, les Bonzes étaient perchés sur cette estrade, et là ils criaient, hurlaient, déclamaient l'éloge du défunt, mais tout cela d'une manière ridicule même aux yeux des païens sensés. Ces pauvres Bonzes étaient obligés de rester sur leurs tréteaux toute la journée; on ne leur permettait de descendre pour aucune affaire quelque pressante qu'elle fût. Ensuite venait

une autre barque avec son estrade, où l'on voyait étalée une pièce de damas soutenue par un châssis en bois; sur ce damas étaient écrits en gros caractères plusieurs signes superstitieux : c'est là, disent les païens, le siège de l'une des âmes du défunt. La troisième barque avait aussi son estrade, sur laquelle étaient du riz, des fruits, des pains et d'autres aliments. Enfin suivait une quatrième barque plus curieuse que les autres; elle supportait également une plate-forme, où s'agitait un grand nombre de jongleurs, dont la fonction était de chasser les démons qui auraient pu inquiéter le mort. Leurs figures étaient peintes en rouge, en blanc, en noir, en jaune, en bleu, en violet, etc; ils avaient des habits grotesques, et tenaient à la main des sabres ou des lances en bois; quelques-uns avaient des tisons enflammés; ils hurlaient, pleuraient, riaient, s'épuisaient en contorsions, brandissaient leurs armes de bois ou leurs tisons de feu, et tout cela pour épouvanter les démons. Après cette avant-garde, venait la barque du défunt, remorquée par divers canots; puis la barque du nouveau roi, et à sa suite une infinité d'autres nacelles, dont les unes étaient montées par des individus portant des armes, les autres par des hommes munis de torches allumées et de fanaux. C'est ainsi qu'on marcha pendant trois jours, en jetant de tous côtés une quantité prodigieuse de papier d'or et d'argent.

« Enfin le 24, on arriva près du tombeau, construit dans l'intérieur d'une montagne, assez près du fleuve. A mi-côté de la colline on a élevé un édifice en belles pierres : ce bâtiment est renfermé dans une enceinte de murailles, et là sont les appartements destinés à servir comme de prison aux femmes du défunt qui n'ont pas eu d'enfants. Elles doivent y rester perpétuellement pour garder le sépulcre et pour préparer, chaque jour, les repas et les autres choses dont on croit que le mort a encore besoin. Dans la montagne même est creusée une caverne profonde, dont l'ouverture, placée dans l'édifice, est fermée par une grosse pierre. C'est dans cette caverne, qui se prolonge, dit-on, en plu-



sieurs sens jusqu'au milieu de la montagne, qu'on dépose le cercueil. Ce lieu est protégé par le mystère; nul ne le sait excepté les quelques personnes qu'il est indispensable de mettre dans la confiance; car l'on craint qu'en cas de guerre, les ennemis ne viennent profaner les restes du mort; ce qui est regardé comme le plus grand des malheurs.

« Depuis le fleuve jusqu'au tombeau, régnait un plancher recouvert de belles nattes, sur lequel passa le cercueil, défila tout le convoi, furent portées toutes les barques, toutes les estrades; et à l'heure précise, indiquée par les astrologues, le corps fut déposé dans la caverne mystérieuse. Avec lui on enfouit beaucoup d'or, d'argent, de pierreries et autres matières précieuses. Ce ne furent pas les seules richesses perdues. Dans l'enceinte de murailles on construisit trois grands bûchers avec les barques, les estrades et tout ce qui avait servi aux funérailles, avec tous les objets qui avaient été à l'usage du roi pendant sa vie : des jeux d'échecs, des instruments de musique, des éventails, des boîtes, des parasols, des nattes, des lits, des voitures, des filets, et, de plus, un cheval de bois et un éléphant de carton; et le nouveau roi mit le feu à ce gigantesque bûcher. On brûla aussi, mais séparément, une magnifique barque toute dorée, dans laquelle on avait déposé de l'or et des pierres précieuses; c'était la barque dont se servait Thieu-tri pendant sa vie. Une autre barque d'une égale richesse, qui avait été construite exprès pour porter le corps, fut également livrée aux flammes. Pendant que tout cela brûlait, les jongleurs dont j'ai déjà parlé, s'agitaient d'une manière étrange; ils dansaient, brandissaient leurs armes de bois ou leurs tisons de feu; ils chantaient, hurlaient et menaçaient les démons, pour les empêcher d'entrer dans la caverne. Lorsque tout fut consommé, le nouveau roi et les mandarins s'en retournèrent à la ville; il ne resta que les femmes du défunt, avec quelques soldats pour garder le sépulcre.

« Dans cette cérémonie plusieurs fonctionnaires ont perdu leur dignité,

car la moindre faute contre le cérémonial est sévèrement punie. Quelque temps après les funérailles, à deux reprises différentes, on a construit dans une bonzérie deux magnifiques palais de bois, en tout semblables à celui qu'habitait le monarque enterré; on a porté la plus scrupuleuse attention à ce que rien n'y manquât de ce qui peut orner un séjour princier, et ces palais ont encore été brûlés en grande pompe. C'est ainsi que des richesses immenses sont devenues la proie des flammes, par la sottise crovance qu'elles pourront servir au mort dans l'autre vie. Mais le peuple qui paie ces folles dépenses, et qui cependant meurt de faim, murmure en secret et souffre bien à contre cœur un joug si dur à porter. Toutefois, il n'ose guère manifester sa désapprobation; car un mot de plainte, qui parviendrait aux oreilles des autorités supérieures, suffirait pour faire punir des derniers supplices celui qui l'aurait prononcé. »

Au début de décembre, François-Marie crut pouvoir quitter sa petite cabane pour aller loger dans une maison ayant une sorte de plancher. Là, il réunit une demi-douzaine de théologiens pour les préparer à recevoir l'ordination aux Quatre-Temps de Noël. Il importe, en effet, d'augmenter le nombre des prêtres indigènes. C'est à peine si l'on dispose de six prêtres valides et il y a trois provinces, huit grands districts, 24.000 fidèles et 2.400.000 païens, sans compter les sauvages. M. Sohler se trouve dans la province de Quang-Tri, et M. Galy réside à Hé-sin, la partie septentrionale de la Mission.

Qu'était donc devenu l'abbé Galy depuis que Mgr Pellerin l'avait quitté?

Le pauvre homme avait dû payer un fort tribut au climat du pays. C'étaient des crises, des attaques foudroyantes, des suffocations, des défaillances de mémoire. Mgr Pellerin lui écrivit de cesser tout travail intellectuel, de s'abstenir de toute lecture. Un séjour dans la montagne améliora cependant son état de santé et dans les premiers mois de 1848, il fera même organiser un concours général sur le catéchisme.

Ayant appris la mort de sa sœur

Alexine, décédée au couvent de la Providence de Ruillé-sur-Loir, François-Marie Pellerin écrivit à sa mère, ainsi qu'à sa sœur Elisa, en décembre 1848, pour leur présenter ses condoléances et tâcher de les consoler. A sa mère, il adressa ces lignes touchantes : « La Providence vous a encore envoyé une nouvelle épreuve: Alexine a passé à une meilleure vie. Oh! je prends bien part à toutes les peines de la famille. Pauvre mère, vous avez bien des croix en ce monde; je voudrais bien être auprès de vous, pour vous en alléger un peu le poids, mais la volonté de Dieu m'a séparé de vous; il faut dire toujours : « Que cette sainte volonté soit faite. » Vous êtes et vous serez toujours les objets de ma plus vive affection en ce monde. Nous serons tous un jour réunis dans l'autre vie, pour ne plus nous séparer jamais. Il y a déjà le papa et Alexine et d'autres personnes encore qui nous sont chères et qui nous attendent. J'ai bien peur que vous n'ayez eu des tracasseries à la mort de papa; cependant, vous ne m'en avez rien dit. Il faut tout me raconter, car, quoique je ne sois guère en état de vous secourir, cela vous soulagera peut-être de me raconter vos peines; n'ayez pas peur de me contrister, je suis maintenant fait à tout. »

Fils très aimant, François-Marie est aussi le frère au cœur compatissant et il s'emploie à adoucir la peine de sa sœur aînée: « J'ai bien pris part à la douleur de la famille et à la vôtre en particulier, lorsque j'ai appris la mort d'Alexine; il faut dire en tout: « Que la volonté de Dieu soit faite. » Pauvre sœur, vous avez des croix bien lourdes à porter; le temps du repos viendra, et le bon Dieu ne vous laissera pas sans récompense, dans la vie future. Toutes les peines de cette vie sont peu de chose, comparées au bonheur éternel. »

A sa mère, notre missionnaire annonce qu'il est à Hué. « Cette ville, note-t-il, est tout ce qu'il y a de plus triste au monde: un mauvais bourg de France est plus gai. Cependant, c'est assez bien fortifié. On dit que le palais du Roi et

les maisons de ses ministres sont passables. »

L'évêque ajoute que les persécuteurs de la religion ne lui ont fait aucun mal. « Jusqu'ici personne n'a encore été pris. Pour moi, je suis bien près du feu, puisque je suis à la capitale, mais la Providence m'a toujours gardé, et j'espère qu'elle me gardera; du reste, je ne suis pas digne d'être martyr. Je puis vous assurer que la persécution ne me fait pas peur, mais je souffre bien de ne pouvoir travailler, comme je le voudrais, à la conversion des païens et à la sanctification des pauvres chrétiens. Ceux de la province royale sont dans un bien triste état; il y avait longtemps qu'aucun missionnaire n'avait pu pénétrer ici, et il n'y avait pas eu d'évêque depuis 25 ans. »

A Mme Pellerin son fils demande ensuite d'implorer en sa faveur le secours du ciel: « Priez bien pour nous tous, et recommandez-moi aux prières de nos amis, et aussi à l'archiconfrérie de Saint-Mathieu. J'ai promis de faire dire une messe à Sainte-Anne d'Auray dès que j'en trouverais l'occasion. Ayez la bonté de faire la commission pour moi, et d'envoyer trois francs pour que la messe soit dite à mon intention, dans la chapelle de la bonne sainte Anne. Je pense que vous pourrez trouver quelque occasion; peut-être que sœur Onésime pourrait plus facilement faire cette commission. »

S'il faut en Cochinchine se garer des persécuteurs, on doit également prendre garde aux voleurs, qui y sont légion. Ce que craint Mgr Pellerin, ce n'est point qu'on lui dérobe grand-chose, c'est d'être dénoncé aux mandarins par les voleurs. Il a heureusement de nombreux chiens qui le gardent et qui l'ont déjà sauvé à maintes reprises. Ces pauvres bêtes, pour un peu de riz qu'il leur donne, ont pour sa personne un grand attachement. L'un d'eux, qu'il a dû laisser en quittant une autre province, n'a plus rien mangé après son départ et est mort de faim. L'évêque peut compter également sur la protection de ses ouailles: « Mes chrétiens, mande-t-il à sa mère, veillent aussi beaucoup. Tous les



soirs, ils font la garde. C'est un bonheur pour eux de pouvoir venir me parler. Si une mère de famille vient me trouver, elle ne manque jamais de me demander des nouvelles de ma mère; elles me disent des choses qui me percent le cœur et qui, cependant, me font plaisir. Elles me demandent si le souvenir de ma mère me vient souvent à l'esprit, comment ma mère a pu me laisser partir; elles me disent de vous assurer qu'elles prient bien pour vous, et mille autres choses semblables. »

On disait en Cochinchine qu'après les funérailles de Thieu-Tri, les chrétiens auraient enfin la paix; il semblait même qu'il y avait déjà un projet d'édit tout rédigé; le roi s'était fait apporter les *Annales du règne de Gia-long*, et avait lu tous les services rendus à sa famille par Mgr Pigneaux de Béhaine. D'après ces indices, l'évêque de Biblos saluait avec bonheur l'aurore d'une liberté prochaine; et ses espérances diminuaient la peine que lui causait la vue des désolantes ruines amoncelées par la persécution dans la province royale. Chaque jour, il découvrait quelque nouvelle plaie; mais, confiant dans le secours de Dieu, il se promettait d'en guérir plusieurs, et même d'étendre le royaume de Jésus-Christ plus qu'il ne l'avait jamais été dans le pays.

Beaucoup de païens étaient animés des plus heureuses dispositions, et n'attendaient, disait-on, que la liberté religieuse pour se convertir. Mais voilà que, vers la fin de juin 1848, des espions envoyés à Singapore, et quelques élèves interprètes que le Roi y entretenait pour apprendre les langues étrangères, arrivèrent à la capitale et apportèrent la nouvelle de la Révolution française. Les ennemis des missionnaires profitèrent de cet événement pour persuader au Roi de se venger, en exterminant une fois pour toutes la religion chrétienne; car, disaient-ils, maintenant que tout est bouleversé en Europe, nul ne songera à venir faire la guerre au Tonkin. Le Roi, qui était encore jeune et dont la couronne chancelait, fut obligé de faire céder ses bonnes dispositions en faveur des chrétiens

aux exigences de ses grands mandarins qui lui inspiraient de la crainte.

Vers la fin de juillet, un prêtre annamite annonça à Mgr Pellerin qu'un nouvel édit de persécution se rédigeait au ministère. Hésitant à le croire, l'évêque envoya quelqu'un interroger un fonctionnaire chrétien, de ses amis. Ce mandarin répondit, en effet, qu'une ordonnance allait paraître, et il put même en faire remettre une copie au prélat. Celui-ci se hâta d'en expédier un exemplaire à chacun de ses confrères, afin qu'ils pussent se mettre en garde avant la publication du décret dans les provinces. Voici la teneur de cet édit:

« *Ordonnances Royales au sujet de la religion de Jésus.* — Août 1848.

« La religion de Jésus, déjà proscrite par les rois Minh-Mang et Thieu-Tri, est évidemment une religion perverse, car dans cette religion on n'honore pas ses parents défunts, on arrache les yeux des mourants pour en composer une eau magique dont on se sert pour fasciner les gens; de plus, on y pratique beaucoup d'autres choses superstitieuses et abominables.

« En conséquence, les maîtres de religion européens qui sont les plus coupables seront jetés à la mer avec une pierre au cou. On donnera une récompense de trente barres d'argent (environ 3.000 francs) à quiconque pourra en prendre un.

« Les maîtres de religion annamites sont moins coupables que les premiers; on les mettra à la question pour voir s'ils veulent apostasier; s'ils refusent, ils seront marqués à la figure et exilés dans les endroits les plus malsains du royaume.

« Les gens du peuple qui suivent cette religion perverse et qui ne voudraient pas apostasier sont de pauvres idiots et de misérables imbéciles séduits par leurs prêtres. Il convient d'en avoir pitié; c'est pourquoi le roi, dans son grand amour pour son peuple, ordonne qu'ils ne seront plus punis de mort, de l'exil ou de la prison; les mandarins se contenteront de les châtier sévèrement, puis on les renverra dans leurs familles.

Septembre 1848. — « Quiconque arrêtera un prêtre européen recevra comme récompense trois cents clous d'argent; quiconque prendra un disciple des prêtres européens ou un prêtre indigène recevra cent clous d'argent.

« Les maîtres européens qui seront pris auront la tête tranchée; leur tête sera exposée pendant trois jours, puis jetée à la mer avec le cadavre. Tout élève d'un maître européen et tout prêtre du pays seront marqués au visage et envoyés en exil.

« Nous ordonnons à tous nos mandarins, grands et petits, de parcourir leurs districts de temps en temps, d'arriver quand on ne les attend pas pour voir ce qui se passe chez eux. Partout où il y a des maisons de prières, des retraites pour abriter les maîtres de religion, il faut les brûler; comblez les souterrains, rasez les haies, défendez les assemblées chrétiennes; en un mot, prenez tous les moyens d'en finir.

« Voilà ce que nous ordonnons de nouveau; mais si on continue encore de cacher un maître de religion, un envoyé des sauvages d'Occident, et s'il est découvert par d'autres que par les mandarins, alors tous les fonctionnaires de la province seront châtiés avec une rigueur exemplaire; les subalternes seront punis plus sévèrement encore que les grands mandarins; les recéleurs paieront de leur tête.

« Nous, Tu-Duc, roi, avons parlé: obéissez tous. »

Dès que parut le décret, Mgr Pellerin crut prudent de se cacher, pour voir quelle tournure prendraient les choses; car à peu près tous les chrétiens, peut-être même quelques païens, connaissaient déjà sa présence dans la province royale, et l'un d'eux aurait bien pu se laisser séduire par l'appât des trente grosses pièces d'argent. Des notables d'une chrétienté voisine vinrent lui proposer de le conduire secrètement chez eux, et de le loger dans une petite cabane où il ne courrait aucun danger; il accepta leur proposition. Bientôt il apprit que l'édit avait porté l'effroi dans plusieurs provinces, et que, dans

certaines localités, les mandarins et les chefs païens des communes en avaient pris occasion de tracasser les chrétiens. L'évêque et ses missionnaires eurent, eux aussi, quelques alertes plus ou moins fondées mais rien de grave ne leur arriva.

Cependant, dès que l'édit parut, on mit en liberté les prisonniers pour la Foi. Les géôles de la capitale ne contenaient que quatre confesseurs, entre autres le maître Tham et le maître Phuoc, condamnés à mort avec sursis en 1844. Ces deux apôtres, chargés de chaînes, s'étaient concilié l'estime et l'affection de tous leurs compagnons de captivité; aussi à leur départ, ce fut pitié de voir les larmes et d'entendre les gémissements de ces malheureux. Phuoc, qui était catéchiste, ne pouvant tenir à ce spectacle, pria Mgr Pellerin de le laisser près des détenus, pour les consoler et les instruire.

Vers la fin de novembre 1848, les fidèles de la province royale se trouvaient fort tranquilles; ils récitaient leurs prières à plus haute voix que jamais, et bâtissaient sans opposition des maisons de prières. Un membre notable de la chrétienté où était Mgr Pellerin, médecin célèbre, venait de mourir; au su et au vu des païens, l'évêque avait pu se rendre dans sa demeure, pour lui administrer les derniers sacrements, et, au moment des funérailles, un prêtre annamite vint faire la levée du corps et chanter le *Libera*... Le défunt fut porté en terre avec toute la pompe possible; une croix gigantesque précédait le convoi, et les néophytes, tenant des cierges à la main, récitaient des prières de toute la force de leurs poumons. On passa ainsi sous les murs de la capitale, sans que nul manifestât la moindre opposition.

Des païens et même des mandarins assistaient à l'enterrement avec gravité et tous disaient: « Les chrétiens ensevelissent leurs morts avec plus de dignité et de respect que nous. »

Au milieu des tribulations de sa vie aventureuse et vagabonde, l'ancien vicaire de Saint-Louis de Brest n'oublie pas son ancien collègue et très cher ami,



Evrard. Le 9 décembre 1848, il lui envoie de ses nouvelles, en réponse à une lettre du 11 août de l'année précédente: « Ce sont les premiers mots, écrit-il, que j'aie reçus de mes confrères de Brest depuis que j'ai quitté la France; il paraît que les autres lettres se sont perdues ou peut-être arriveront-elles plus tard. Tu me félicites d'être évêque, tu devrais plutôt me plaindre, car le formidable bonnet de police est bien lourd à porter, et depuis qu'on me l'a imposé, les tribulations ne m'ont pas manqué. Quoiqu'il en soit, je me confie en notre bon maître et en sa très sainte Mère. Enfin, vive la joie quand même. »

Après avoir donné quelques nouvelles à son correspondant, de l'état de détresse où se débat sa Mission, l'évêque missionnaire ajoute: « Au moment où je t'écris on vient de m'apprendre que certaines négociations que je tâche de diriger pour obtenir la liberté de la religion vont bon train. Ce sont de petits moyens que j'emploie, et que je mets sous la protection de notre bonne Mère; et j'ai confiance qu'ils nous obtiendront ce que des escadres et des batailles n'ont pu nous donner. J'ai fait parler au Roi et le Roi a répondu qu'il ne cherchait qu'une occasion d'accorder la liberté et qu'il l'accordera bientôt. J'ai trouvé, pour parler au Roi, quelques gens habiles que j'ai encore tâché de styler, et à qui j'ai fait cadeau de quelques paires de lunettes; je leur ai promis encore autre chose quand nous aurons la paix: *infirmi mundi elegit Deus ut confundat fortia*. »

Mgr Pellerin mentionne ensuite son confrère, M. Titaud, qui prêcha à Brest au temps où il s'y trouvait lui-même: « J'ai reçu hier une lettre du P. Titaud, qui est au Tonkin malgré la persécution; il fait merveilles, et se rappelle très instamment au souvenir de tous les confrères de Brest; et parce qu'il prétend que je ne lui ai pas écrit depuis longtemps, — ce qui est faux, mes lettres se sont probablement égarées, — il s'avise de m'appeler « mitre de papier, crosse de bois, Evêque sans bas et sans souliers, Palais de paille, table sans vin, etc., etc... ». As-tu ja-

mais entendu de pareilles injures? Et ce qu'il y a de pis encore, c'est que tout cela est vrai. »

Après avoir parlé de ce qui le concerne, Mgr Pellerin fait une petite glose sur les événements qui viennent de se dérouler en France: « Vous êtes tous de fameux citoyens par là. Louis-Philippe a été ignominieusement détrôné: *et nunc reges intelligite*. On s'est battu à Paris, l'archevêque a été tué, les Prêtres vont bénir les arbres de la liberté. Où tout cela va-t-il vous mener? Peut-être au jugement dernier? La République subsistera-t-elle longtemps? »

Il s'agit ensuite du diocèse de Quimper. Mgr de Poulpique y avait rendu obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier 1838, un bréviaire gallican. Neuf ans plus tard, Mgr Graveran annonçait à son clergé qu'on allait bientôt reprendre le bréviaire romain. Ayant appris la nouvelle de son ami Evrard, Mgr Pellerin lui dit toute sa joie de voir son diocèse d'origine revenir, pour la récitation de l'office divin, au rite romain. Puis il ajoute: « Je vais écrire deux mots au Curé. Si j'avais une cathédrale, je vous aurais tous faits chanoines; mais je n'ai pas encore su qu'il y eût des chanoines *in partibus*. Oh! mes chers amis, vous êtes toujours tous bien présents à ma mémoire. Tâchez aussi de vous souvenir un peu de moi. »

Et la lettre à Evrard s'achève sur ces mots venus du cœur: « Ma famille m'a écrit que tu avais la bonté d'aller la visiter de temps en temps; je t'en suis infiniment reconnaissant. Les consolations que tu apportes à ma pauvre famille que la Providence a mise à de rudes épreuves adoucissent bien ses peines et je t'en ai beaucoup plus d'obligations que si tu faisais tout cela à moi-même. Je te prie donc d'avoir la bonté de continuer. » Depuis le mois de Juin 1847, M. Evrard avait remplacé à Quimper, comme Secrétaire de l'évêché, le chanoine Alexandre, devenu curé de Pleyben.

Terminons ce chapitre par un trait que rapporte Mgr Pellerin dans les *Annales de la Propagation de la Foi* (1850):

le fait eut lieu vers la fin de 1848: « Un néophyte, le seul peut-être de la chrétienté où je suis, qui négligeait depuis assez longtemps les pratiques de la Religion, voulut aller sur les montagnes ramasser du rotin. Ses amis le priaient d'attendre que la Nativité de la très Sainte Vierge, fête patronale de

l'endroit et le dimanche fussent passés; il ne tint aucun compte de leurs paroles, il s'en moqua même; mais à peine était-il arrivé sur la montagne qu'un tigre s'est jeté sur lui et l'a presque entièrement dévoré. On n'a retrouvé que sa tête. »



## CHAPITRE IX

### Deux années de ministère apostolique

(1849-1850)

En février 1849, un vapeur anglais aborda au port de Tourane, cherchant un navire marchand que l'on supposait enlevé par les pirates. Ayant laissé une lettre pour les mandarins, il partit. Revenu quatre jours plus tard, il demanda une réponse à sa lettre. Des hommes armés montèrent à terre, et devant eux les Annamites prirent la fuite. Quelques jours après le départ du navire, l'interprète envoyé par les mandarins fut mis en accusation, soupçonné qu'il était d'avoir des intelligences avec les Anglais. On le condamna à mort avec sur-sis. Les ministres de Tu-Duc redoutaient vivement de voir les Européens aider le fils aîné du roi défunt à prendre une couronne qui lui appartenait. Peut-être aussi avaient-ils quelque soupçon des démarches que le prince An-Phong continuait de faire près des chrétiens. Mgr Pellerin, pour sa part, ne cessait de défendre, de tout son pouvoir à ceux qui dépendaient de lui de s'occuper de politique.

Jusqu'au mois de mars, le prélat put rester aux environs de la capitale, fort tranquille, sans cependant pouvoir se livrer ouvertement à l'administration des chrétientés. Il lui était pourtant loisible de communiquer avec les prêtres et les chrétiens qui avaient affaire avec lui, et il n'était pas un fidèle qui ignorât le lieu de sa résidence.

Au début de mars, un fâcheux incident l'obligea à chercher asile dans une autre province. Deux soldats païens, que le Roi avait envoyés pour prendre bon gré mal gré le béthel et l'arek dus à sa Majesté, entrèrent brusquement dans le jardin attenant à la maison qui lui servait de retraite. Il lisait son bréviaire dans un hangar voisin, les soldats l'aper-

çurent, et ils s'en allèrent immédiatement le dénoncer à leur mandarin de Hué. Cela donna le temps au prélat de plier bagage, d'enlever toutes les traces de son séjour dans la maison, de se jeter dans une petite barque, et de gagner à force de rames une chrétienté à cinq ou six lieues de là. Le mandarin de Hué ne fit faire aucune perquisition; mais ayant appris que les deux soldats s'étaient concertés avec quelques-uns de leurs camarades pour trouver les moyens de le prendre et de le livrer, l'évêque jugea prudent de se rendre à Di-Loan, dans le Quang-Tri, où se trouvait M. Sohier.

Depuis longtemps, Mgr Pellerin cherchait un endroit convenable pour établir un petit Collège et, après avoir passé en revue toutes les chrétientés de la Cochinchine septentrionale, il crut que, sans trop s'exposer, on pouvait installer l'établissement à Di-Loan. Une maison et un jardin furent achetés, qui étaient enclavés dans les jardins d'autres chrétiens et cachés par des arbres et d'épaisses haies. Trente élèves, groupés par l'évêque de Biblos, se mirent au travail, et bientôt deux autres cabanes en bambous, couvertes de paille, se dressèrent près de la première. Celle-ci, faite de débris d'une demeure ayant servi à M. Jaccard, fut utilisée comme chapelle. « Il y a même du luxe dans notre collège, écrit Mgr Pellerin aux « Annales de la Propagation de la Foi » (1850). J'ai trouvé le moyen de nous procurer un billard, où nos pauvres élèves, obligés de rester perpétuellement dans la maison, sans pouvoir jamais sortir de notre petit jardin, et sans pouvoir faire aucun jeu bruyant, peuvent passer quelques instants de récréation. Ce sont les élèves eux-mêmes



Les élèves d'un petit Séminaire d'Annam avec leur professeur,



qui l'on fait. Des chevilles en bambou servent de clous, et une couverture que j'ai emportée avec moi de France, voilà le tapis. »

Tous les travaux étaient finis vers la fin du mois de juin, et le collège, placé sous le vocable du *Saint Cœur de Marie*, entra dès lors en exercice. Les religieuses d'une chrétienté voisine reçurent la charge de piler le riz, et l'une des plus anciennes s'en allait chaque jour pour acheter des provisions. Celle-ci, à cause des païens, devait s'entourer de mille précautions, et souvent elle rentrait du marché les mains vides, disant tristement : « Aujourd'hui, je n'ai pu rien acheter, car j'ai craint qu'on ne me surveillât. » Les fonctions de cuisinier étaient tenues par un déserteur, qui avait fui la milice pour éviter les superstitions.

Sur les trente élèves du Collège, dix étudiaient la théologie et l'Écriture Sainte sous la direction de Mgr Pellerin; aux autres, M. Sohier enseignait le latin. Tous donnaient à leurs maîtres les plus grandes consolations par leur piété, leur docilité, leur amour du travail. Aux prières des Directeurs du Séminaire de Paris, l'évêque de Biblos recommande instamment cet établissement si intéressant. « Vous comprenez, observe-t-il, qu'il ne peut pas manquer de nous donner des inquiétudes, car il est placé au centre de la persécution. La province de Quang-Tri est celle qui a le plus souffert. C'est là que M. Jacquart a été mis à mort; que d'autres missionnaires ont été pris ou poursuivis, que les chrétiens ont eu beaucoup à souffrir; une imprudence, un mot dit trop haut, pourrait tout perdre en quelques instants. Au milieu de tout cela, je compte par-dessus tout sur le très saint et immaculé Cœur de Marie, sous la protection duquel j'ai mis le Collège. Priez bien ce divin Cœur pour nous. »

Mgr Pellerin renseigne ensuite ses correspondants de Paris sur deux événements importants qui, dans le royaume, ont marqué l'année 1849: l'investiture accordée au roi par l'empereur de Chine, et l'invasion du choléra-morbus.

D'après la coutume, ou un droit établi de temps immémorial, les rois de Cochinchine devaient recevoir l'investiture de l'empereur de Chine. Des ambassadeurs se rendirent donc de la part de ce monarque près du roi Tu-duc.

Le six de la septième lune, ces ambassadeurs arrivèrent à la capitale, et furent reçus par plusieurs mandarins de différents grades, en grande tenue. On les introduisit dans une maison bâtie exprès près d'une des portes de la ville. Le premier ambassadeur s'assit au milieu de la maison, et les mandarins cochinchinois le saluèrent en se prosternant; on tira en même temps six coups de canon. Les ambassadeurs se mirent dans des palanquins portés par des soldats, et entrèrent dans la ville en grande cérémonie. Ils étaient accompagnés de mandarins cochinchinois, de trois mille hommes de troupes, portant des armes et des étendards; il y avait aussi des éléphants et des chevaux. Tout cela allait en assez bon ordre et ils arrivèrent ainsi à la maison qui leur avait été préparée avec beaucoup de soin dans la ville extérieure.

Le 22<sup>e</sup> jour de la septième lune fut le jour fixé pour la cérémonie de l'investiture, qui devait avoir lieu dans la maison où le roi reçoit les mandarins.

Le matin, six coups de canon annoncèrent que les ambassadeurs quittaient leur maison, et tôt après neuf autres coups de canon firent savoir qu'ils étaient rendus à la porte de la ville extérieure. Le Roi se trouvait déjà à l'endroit où il devait recevoir son diplôme. Il s'avança hors de la porte pour recevoir les ambassadeurs. Dès que ceux-ci l'aperçurent, ils descendirent de leurs palanquins, et tous entrèrent ensemble, le Roi à droite, les ambassadeurs à gauche.

Le diplôme royal fut déposé sur une espèce d'estrade ou d'autel au milieu des parfums. Le mandarin ministre chargé des cérémonies, avertit alors le Roi de s'avancer, et le Roi vint en face de l'autel, et salua en se prosternant cinq fois, puis il resta à genoux. Le premier ambassadeur prit le diplôme, et se te-

nant au milieu de l'estrade, tourné vers le Roi, il le lut tout entier; il le remit ensuite au Roi qui, le tenant élevé au-dessus de sa tête, se prosterna une fois; puis le diplôme fut remis à l'un des princes qui se tenait près de là, et le Roi salua encore en se prosternant cinq fois. Cela fait, le Roi reconduisit les ambassadeurs jusqu'en dehors de la porte, et ils rentrèrent chez eux dans le même ordre où ils étaient partis.

Le lendemain, 23<sup>e</sup> jour de la lune, les ambassadeurs se rendirent à une sorte de temple ou de pagode bâtie dans la ville extérieure en l'honneur de Thieu-tri, père et prédécesseur de Tu-duc, pour lui faire un sacrifice et le mettre définitivement au rang des dieux.

Le canon annonça encore leur sortie et leur arrivée à la pagode. Le Roi s'y était aussi rendu. Lorsque les ambassadeurs furent entrés dans la pagode, ils déposèrent sur un autel de parfums la pancarte de l'empereur de Chine qui élevait le roi défunt au rang des esprits célestes. Le Roi Tu-duc s'avança alors et salua l'autel, en se prosternant cinq fois. Il se retira ensuite un peu à l'écart, et laissa les ambassadeurs offrir le sacrifice.

Les Chinois seuls offrirent ce sacrifice, qui consistait à faire des prostrations, à brûler de l'encens, à présenter des viandes et autres aliments. Il y avait entr'autres choses, parmi les offrandes, des buffles et des porcs tout entiers.

La cérémonie achevée, les ambassadeurs partirent. Ils avaient apporté des présents au Roi, qui n'accepta que des pinces pour écrire, du papier et de l'encre. Tu-duc à son tour offrit des cadeaux aux ambassadeurs; le premier n'accepta rien, mais les autres ne surent rien refuser, et par surcroît, ils enlevèrent tout ce qui leur plut dans les maisons qui avaient été mises à leur disposition, soit dans la capitale, soit sur leur chemin.

A peine les ambassadeurs furent-ils partis que le choléra s'abattit sur le royaume. C'est en septembre 1848 que le fléau commença ses ravages dans la province royale; il s'avança rapidement vers le nord et en peu de jours toute cet-

te partie de la mission fut envahie. Le mal, très violent en octobre, se trouva, dès lors, en décroissance. En décembre, il avait beaucoup perdu de sa vigueur; à certains jours pourtant quelques reprises se faisaient encore sentir.

Mgr Pellerin estime à dix ou douze mille le nombre des victimes en Cochinchine. Le collège du Saint-Cœur de Marie ne fut pas épargné. Un bon vieillard y fut frappé, qui y rendait beaucoup de services. Il s'appelait Long-tien. C'était un ancien confesseur de la foi qui avait pendant deux ans partagé la captivité de M. Charrier et s'était vu incarcéré avec M. Duclos le 8 juin 1846. Remis en liberté l'année suivante, au lieu de retourner au Phu-Yen, sa province natale, il s'était décidé à rester près de Mgr Pellerin.

Au début de l'épidémie, l'évêque de Biblos adressa à son clergé une circulaire demandant des prières publiques, et recommandant sa Mission au saint et immaculé Cœur de Marie.

On constata, à l'occasion du fléau, la différence qui existe entre les païens et les chrétiens. Les premiers, malgré leur profond respect pour les morts, abandonnaient les mourants et les cadavres, dans la crainte de contracter la maladie. Les chrétiens, au contraire, se confiant en Dieu, pratiquaient tous les devoirs prescrits par la charité, et les païens eux-mêmes venaient les prier d'enterrer leurs morts. Mgr Pellerin rappelle quelques traits curieux. Des hommes encore vivants étaient bien vite expulsés des maisons et jetés dans les fleuves. On citait quelques-uns qui purent en revenir. Des enfants tout vivants étaient laissés près des cadavres de leurs mères, recouverts parfois d'un peu de terre, et ils périssaient là, après avoir crié quelques heures. Les chrétiens purent heureusement sauver plusieurs de ces pauvres créatures. Ces choses affreuses se passèrent notamment dans la capitale et dans les environs.

Avec le choléra, un autre fléau sévit encore dans les derniers mois de 1849: ce fut la famine. Pendant six mois, dans une atmosphère surchauffée à 40° à l'om-



bre, un soleil écrasant brille sans répit: pas une goutte de pluie pour faire germer le riz. Si dans quelques endroits on put, à force d'arroser, en faire croître un peu, les pluies torrentielles qui se déchaînèrent ensuite emportèrent le tout. Les habitants de certaines provinces en furent réduits à manger des feuilles et de l'herbe, à l'instar des animaux. Quant au Roi, il ne souffrit guère de la famine, mais la peur du choléra le tenait renfermé dans son palais. Jusque vers la mi-décembre, par crainte de la contagion, il refusa toute audience, même à ses grands mandarins.

La Cochinchine Septentrionale eut le bonheur de conserver ses prêtres. « La chrétienté où est M. Galy, note Mgr Pellerin, a été la plus maltraitée de toutes nos chrétientés, et le prêtre chargé de son district a eu une forte attaque de choléra; aussi, ce cher confrère a eu bien de la besogne: il lui fallut aller administrer les malades nuit et jour. »

M. l'abbé Galy a lui-même raconté ses tribulations au cours de ces jours mauvais dans les « Annales de la Propagation de la Foi » (1853).

Au début de novembre 1849, Mgr Pellerin, laissant le collège sous la direction de M. Sohier et d'un diacre annamite, très bon sujet, se rendit à Hué. A peine fut-il descendu de la petite barque qui l'avait porté à la capitale qu'on le pria d'aller confesser et administrer deux pauvres femmes, qui expirèrent peu après, après avoir reçu de lui les derniers sacrements. L'évêque se réjouit vivement de voir les chrétiens tranquilles; ils récitèrent leurs prières à haute voix, et en enterrant les morts, ils promenaient impunément de grandes croix jusque sous les murs de la ville royale.

En dressant le bilan de fin d'année, l'évêque de Biblos reconnaît qu'à tout prendre, elle n'a pas été bien mauvaise. Partout dans la Cochinchine Septentrionale, les prêtres annamites ont pu exercer leur ministère avec assez de liberté. Presque toutes les chrétientés ont été visitées, celles même où, depuis Minh-Mang, aucun prêtre n'avait pu mettre le pied; on a bâti beaucoup de maisons de prières. Les conversions de païens

n'ont pas été très considérables; le nombre en est d'environ 300, y compris les catéchumènes; il y a pourtant plusieurs endroits et des villages même qui sont, dit-on, bien préparés. Le nombre des prêtres indigènes est encore bien insuffisant: ils ne peuvent pas bien soigner les fidèles; à plus forte raison n'ont-ils le temps de s'occuper des païens. Mgr Pellerin a ordonné deux prêtres, venus du collège de Pinang, ainsi qu'un diacre, et il a conféré la tonsure à huit élèves. La Mission de la Cochinchine ne compte que trois européens; l'évêque de Biblos ne serait pas embarrassé pour y placer six autres, et, à l'instigation de Mgr Cuenot, il demande à Paris « quelques missionnaires, bons sujets, capables de professer le latin, la philosophie, la théologie, l'Écriture Sainte ». « Plus les missionnaires sauront de choses, ajoute-t-il, mieux cela vaudra. Je regrette beaucoup de n'avoir pas appris un peu, avant de venir ici, la mécanique, l'imprimerie, etc..., afin de diriger les autres dans des choses qui sont pour le moins très utiles. »

Au début de l'année 1850, Mgr Pellerin revint au Collège de Di-loan pour y passer cinq mois. Le directeur du Collège, M. Sohier, profitant de sa présence, s'en alla faire visite à son confrère, l'abbé Galy, qui résidait toujours à Hé-sin, dans le district de Bo-trach, à l'extrême nord de la Mission. « Ce cher confrère, note M. Galy, ne put me donner qu'une quinzaine de jours, mais que nous les employâmes bien... J'aimais beaucoup M. Sohier avant de le connaître; mais lorsque nos regards se furent rencontrés, lorsqu'il eut lu dans mon âme et moi dans la sienne, il s'établit dans nos pensées et nos sentiments une harmonie parfaites; nous ne fîmes plus, dans toute la rigueur du terme, qu'un cœur et qu'une âme. »

Deux mois plus tard, vers le début de septembre, Mgr Pellerin à son tour se mit en route pour Hé-sin. Arrivé dans le Phu-yen, à une journée et demie de chez M. Galy, l'évêque s'arrêta pour visiter une communauté de religieuses, prêcher une retraite et donner l'habit à plusieurs

postulantes. Un billet de sa main avisa l'abbé Galy du moment de son arrivée à Hé-sin. A l'heure fixée, celui-ci regarda sa montre une fois, deux fois, à plusieurs reprises: il était une heure du matin, et un profond silence régnait dans le village. Ce retard commençait à l'inquiéter. Enfin, il entendit les aboiements des chiens. « Voici l'Evêque » crièrent ses gens. On ouvre la grande porte de la cour. C'est bien le cortège de l'Evêque, mais où donc est Monseigneur? Au milieu d'une troupe de catéchistes parfaitement endimanchés, M. Galy distingua un jeune homme aux épaules rétrécies, les pieds nus et un bâton à la main. L'expression de sa blanche figure n'annonçait certainement pas un Annamite; mais ce large front où manquait plus d'un cheveu, ces pommettes saillantes, ce menton effilé, ces grands yeux noirs, enfoncés dans leurs orbites, autour de deux cercles bleuâtres, ce ne fut jamais là Mgr Pellerin: « J'aurais défilé, note M. Galy, sa propre mère de le reconnaître à ces traits. Mon indécision, si c'en fut une, ne dura que le temps que mit Monseigneur à se jeter un peu d'eau sur les pieds. Nous étions dans les bras l'un de l'autre depuis un moment, sans que nous eussions encore prononcé aucune parole; n'en pouvant plus d'émotion et de fatigue, Sa Grandeur se laissa tomber de mon cou sur un lit qui se rencontrait derrière elle. Je voulais parler, ma langue n'articulait aucun son. Cependant je me souvins d'un excellent cordial que j'avais reçu depuis peu de Toulouse, j'en fis boire un petit verre à Monseigneur, qui recouvra tout à coup ses forces, comme par miracle. Je me remis peu à peu moi-même de ma secousse, et déjà la conversation allait grand train quand nous fûmes priés par nos gens d'aller prendre un peu de repos. »

L'évêque dormit fort bien; M. Galy, qui se proposait de dire la messe de bonne heure, ne ferma pas l'œil. A son réveil, Mgr Pellerin voulut démolir la maison de son confrère: « Je ne conçois pas, lui dit-il, comment vous n'avez pas été cent fois asphyxié dans cette étuve. Un honnête homme ne peut pas habiter

un lieu pareil. Je vais vous faire bâtir une maison à ma guise. » L'abbé Galy ne demandait pas mieux, mais en raison de certaines circonstances, il fut impossible de mettre la main à l'œuvre, tout de suite. L'évêque dut se contenter de chavirer tout l'intérieur de la maison existante.

La renommée eut bientôt publié dans tout le district l'arrivée de Mgr Pellerin. C'était un grand événement pour la petite république chrétienne, sans parler du mouvement continu que se donnaient les catéchistes de Monseigneur, auxquels appartenait le droit de faire les honneurs; les députations des diverses chrétientés se succédaient du matin au soir. Les deux amis n'avaient que la nuit pour causer tranquillement ensemble.

La première semaine se passa clandestinement en fêtes et en joyeux banquets qui étaient fort du goût des catéchistes. Du reste, c'étaient eux qui en faisaient en grande partie les frais.

Le tour de la population n'était pas encore venu; or, l'évêque ne désirait rien tant que de se mettre en contact immédiat avec elle. Il s'agissait de concilier la réalisation de ce vœu paternel avec la prudence excessive des catéchistes et la sûreté de M. Galy. Le gîte de Hé-sin une fois connu des païens, il n'y avait plus dans tout le district du Bo-trach aucun autre poste de tenable. Hé-sin était le seul endroit où les chrétiens habitaient un quartier séparé: partout ailleurs, ils étaient mêlés plus ou moins avec les païens, et par conséquent dans l'impossibilité de donner un asile permanent à un missionnaire. Sous prétexte que sa maison était trop petite, Mgr Pellerin demanda à convertir en chapelle épiscopale celle du fils du propriétaire de l'enclos. Les catéchistes se mirent les premiers en mouvement pour dresser un autel et procurer les objets nécessaires. Quand tout fut bien installé, ce que les deux missionnaires avaient prévu arriva. Dès le premier jour, les nombreux parents du propriétaire et plusieurs personnes du voisinage assistèrent à la messe. Le jour suivant, Monseigneur eut



déjà un auditoire suffisant pour pouvoir faire une petite harangue. Les catéchistes s'aperçurent alors du piège innocent que leur avait tendu sa Grandeur. Ils firent vainement, par dessous main, quelques tentatives pour arrêter le concours des fidèles. Chaque jour, une nombreuse assistance, avide de contempler les traits et d'entendre la voix du premier pasteur, remplissait la maison et la cour; leur sollicitude dut se borner à empêcher qu'il ne se commît aucune imprudence. En même temps, Monseigneur fit placer un confessionnal dans sa chapelle; celui de l'abbé Galy était déjà dans la maison des religieuses. Ce fut comme une procession, de l'église, où trois maîtres théologiens préparaient les pénitents, à l'endroit où les missionnaires entendaient les confessions, excepté une partie de l'après dîner, qui était consacrée à régler les affaires extérieures et à juger les procès. La journée fut consacrée aux confessions.

Tous ceux qui dans le Bo-trach n'avaient pas encore été confirmés se disposèrent à l'être le dimanche. Monseigneur allait administrer solennellement la confirmation à l'église. Dès les deux heures du matin, les autorités civiles et religieuses, comme qui dirait les conseillers municipaux et les fabriciens, venaient chercher l'Evêque en grande cérémonie. Le chef de canton déployait un immense parasol sur la tête de Monseigneur. Le maire en portait un plus petit à côté de M. Galy. Tous les autres dignitaires, rangés sur deux files, s'avançaient processionnellement, tenant de leurs deux mains un long bâton surmonté d'une lanterne chinoise, ornée de rubans et de petites sonnettes, dont le cliquetis se mêlait au bruit solennel du tam-tam que le chef de chrétienté frappait, par intervalles, en tête du cortège. On parcourut ainsi un trajet d'environ dix minutes. Un peuple immense attendait à l'église, depuis les marches de l'autel jusque bien au-delà des portes. L'œil ne voyait qu'une masse compacte d'hommes, de femmes, d'enfants, pressés les uns contre les autres et ruisselant de sueur. Les païens, qui n'étaient

qu'à un quart d'heure de l'église, ne pouvaient ignorer ce rassemblement; mais accoutumés à voir les chrétiens se réunir pour chanter leurs prières, ils n'en soupçonnaient pas le vrai motif: il n'y aurait eu du danger qu'à le renouveler trop souvent. Du reste, un silence parfait régnait dans le lieu de l'assemblée, et dans tout le village, dont les avenues étaient soigneusement gardées. Quand l'Evêque se tournait pour prendre la parole, la multitude déjà si serrée, se pressait de nouveau avec une pieuse avidité autour de l'autel. Ce mouvement, qui avait un instant l'apparence d'une petite discorde, n'était que le prélude d'une profonde attention. « Qui jamais, note M. Galy, a entendu ces improvisations si vives, si pleines d'à-propos et en même temps si claires, dans lesquelles l'âme du pasteur se révélait à son troupeau, aimante et dévorée de la soif de son véritable bonheur: c'était vraiment le langage d'un Père profondément touché des maux de ses enfants, et qui leur inculque, avec une énergique simplicité les vérités de la religion, seules capables de les adoucir. Jamais orateur sacré ne se trouva dans des circonstances plus favorables. Pour temple, un vaste hangar décoré du beau nom d'église; pour auditeurs, de pauvres chrétiens, placés depuis vingt ans sous le glaive de la persécution, et pour protéger ces réunions si sévèrement prohibées par la loi, les ombres d'une nuit obscure: n'en déplaît aux bons habitants de Brest, Mgr Pellerin n'aurait pas changé son siège de bambou et son auditoire de Hé-sin contre son ancienne chaire et son brillant auditoire de Saint-Louis. »

Au second chant du coq, la cérémonie était terminée. L'Evêque ne fut surpris qu'une seule fois par le jour. Au lieu de retourner à son gîte, sous le grand parasol et au son du tam-tam, Sa Grandeur fut portée bien vite, en filet et sans cérémonie. Quant à l'abbé Galy, qui disait la messe à son autel, il sortait toujours de l'église après l'instruction, lorsqu'il faisait encore nuit.

Mgr Pellerin établit la confrérie du

Sacré-Cœur et celle du Rosaire: ce fut l'occasion de deux magnifiques fêtes, dont l'une fut célébrée à Hé-sin et l'autre à Hé-cang.

Il y avait un mois et demi que les deux missionnaires faisaient une pieuse contrebande. Tous leurs moments étaient absorbés par les confessions et les visites. Ils donnaient à leurs conversations intimes une partie de la nuit. Quelque agréables que fussent pour eux ces causeries nocturnes, le défaut de sommeil aurait fini par les rendre malades. L'Evêque surtout, beaucoup plus accablé de travail que son confrère, n'aurait pas pu tenir longtemps à ce genre de vie. Fort heureusement d'un côté et très malheureusement de l'autre, des affaires pressantes le rappelèrent dans sa province au début d'octobre. On était au jeudi; Sa Grandeur fixa son départ au soir du dimanche suivant. Ce triste moment que les chrétiens redoutaient autant que leurs missionnaires, arriva comme un éclair. M. Galy fut sur le point d'accompagner l'Evêque jusqu'au Phu-Yen: certaines considérations le forcèrent de renoncer à ce projet. Il tâcha, autant qu'il put, de prendre son parti en brave. Le dimanche, à dix heures et demie du soir, il était seul dans sa pauvre demeure devenue déserte. Mgr Pellerin venait de se mettre en route accompagné de tous les catéchistes.

La chrétienté toute entière de Hé-sin, réunie à celle de Hé-cang s'était portée sur le passage de l'Evêque. Des deux côtés des chemins, les champs étaient entièrement couverts de monde. D'abord cette multitude suivit dans un morne silence; quand on fut près des limites du village, sa douleur, jusqu'alors violemment comprimée, s'exhala en un long gémissement, on n'entendit plus que des soupirs et des sanglots. L'Evêque s'arrêta pour consoler, par un dernier adieu, ses ouailles désolées. Tout à coup les pleurs cessèrent. La foule, ravie d'entendre, encore une fois, la voix de son pasteur et de recevoir sa bénédiction, tomba à genoux, calme et recueillie. D'une voix qui trahissait une profonde émotion, Sa Grandeur rappe-

la les grâces spéciales que Dieu venait de répandre sur le district et principalement sur les chrétiens de Hé-sin et de Hé-cang. Elle recommanda à chacun la fidélité aux résolutions particulières qu'il avait prises, et à tous un inviolable attachement à la religion, pour laquelle ils étaient si heureux de souffrir; elle fit des vœux pour des jours meilleurs, puis donna sa bénédiction et reprit sa marche. Son départ fut le signal d'une explosion de cris déchirants qui retentirent jusque dans les villages voisins, et que M. Galy entendit longtemps de sa maison. Il sut que les païens, étonnés de ces lamentations extraordinaires, s'étaient dit entre eux: « C'est le grand chef des chrétiens qui a visité ses enfants, maintenant qu'il s'en retourne, ils sont dans la désolation. Où va-t-il? Nul ne le sait. Les mandarins seront bien fins s'ils peuvent le prendre. »

Tous les renseignements qui précèdent sont empruntés au Rapport adressé en 1852, par M. Galy aux *Annales de la Propagation de la Foi*. D'autres détails nous sont fournis par une lettre de Mgr Pellerin à son ami Evrard, en date du 12 décembre 1850.

Il s'agit d'abord de sa randonnée au Tonkin Méridional au cours de son séjour chez M. Galy. En s'y rendant il fit la rencontre d'un énorme tigre qui « lui céda le passage d'assez bonne grâce ». Pendant quatre jours il eut le bonheur de se trouver en compagnie du Vicaire apostolique du Tonkin, Mgr Retord et de trois de ses missionnaires: « Cela n'arrive pas souvent en Mission, déclare-t-il, et j'ai passé des années entières sans pouvoir dire un seul mot de français ».

Mgr Pellerin évoque ensuite son ministère apostolique au cours de l'année écoulée. Partout il a été accueilli des chrétiens avec des explosions de joie, et, quand il les quittait, c'étaient chez tous des larmes et des sanglots à fendre le cœur. Laissons-le raconter son départ de Hé-sin: « Je voulus partir *incognito* la nuit, mais les chrétiens surent que je m'en allais, et au sortir de la cabane où j'étais, je trouvai tout le mon-



de de la chrétienté et d'une autre chrétienté voisine réuni. Hommes et femmes, petits et grands, tous étaient venus ; ils avaient des torches, des fanaux en papier. Ils se mirent tous à ma suite en criant et en se lamentant. Leurs gémissements s'entendaient à plus d'une lieue à la ronde, et étaient répétés par les échos des montagnes; ils ont dû aller troubler les éléphants et les tigres jusqu'au fond de leurs retraites. Il est certain que dans la foule il y avait un grand nombre de païens, mais s'ils avaient osé me dire quelque chose, mes chrétiens les auraient mis en pièces. Tout le monde me suivit jusqu'à ce qu'arrivé dans une plaine, je montai sur un petit tertre, et tout affaibli, comme j'étais, c'est-à-dire pieds nus, un turban sur la tête, un large pantalon flottant, une petite robe me descendant jusqu'aux genoux, un long bâton à une main et ma longue pipe à l'autre, je fis encore une harangue à ces braves gens et je les congédiai en leur donnant une dernière bénédiction et en leur promettant que je reviendrais. »

C'est ensuite le récit de son voyage : « Je pris cinq ou six des plus dégourdis pour me conduire à une autre chrétienté, à environ huit lieues de là. Mais pour y arriver, il me fallait passer une douane, deux fleuves et un grand mur qui séparait autrefois le Tonquin de la Cochinchine. Je passai tout cela avec un bonheur incroyable. Un des fleuves était guéable, et je ne fus même pas obligé de nager; les douaniers étaient tous endormis. J'escaladai le mur sans trop de peine, et je passai l'autre fleuve dans une barque de chrétiens qui m'attendaient, et j'arrivai ainsi à l'autre chrétienté située au bout d'une presqu'île formée par le fleuve. Tout le monde m'attendait là avec des torches et des fanaux. Cette nuit-là personne n'était allé se coucher, et avant que je pusse m'étendre sur une natte pour prendre un peu de repos, il me fallut donner mon anneau à baiser à tout le monde. Personne n'y manqua; les mères m'apportaient leurs petits enfants à la mamelle, afin que je leur donne ma bénédiction. »

Les démarches que Mgr Pellerin a engagées près du Roi ont abouti à la proclamation d'un édit prescrivant aux mandarins de ne pas s'occuper des chrétiens. Le malheur est que toutes les anciennes lois restent en vigueur avec la prime des 300 clous d'argent pour la capture d'un missionnaire. Malgré cela, l'évêque de Biblos n'a jamais plus travaillé qu'en 1850. Il a parcouru une bonne partie de sa Mission, prêchant, confessant, confirmant partout; ce que depuis longtemps on n'avait osé faire. Des païens il n'a vraiment rien à craindre; s'ils le dénonçaient aux mandarins, on commencerait par les rosser d'importance, pour ne l'avoir pas pris; puis force leur serait d'aller le chercher, et s'ils ne pouvaient mettre la main sur lui, on les rosserait une deuxième fois sous prétexte qu'ils auraient menti et voulu porter l'effroi dans le royaume.

En Cochinchine, le Roi est sous la coupe des mandarins, et ce sont eux qui mènent les affaires. A ces gens-là il faudrait qu'une puissance européenne vienne imposer la liberté du culte chrétien. « Cette liberté, écrit Mgr Pellerin, nous n'avons pas à espérer qu'ils l'accordent pleine et entière; du moins n'accorderont-ils jamais aux Européens de rester ici. Ils sont trop bêtes et trop orgueilleux pour cela. Ils se croient et se disent les premiers hommes du monde, mais il ne faudrait pas dire au plus fin d'entre eux que la terre est ronde, il ne le croirait pas, mais il ferait frapper de rotin celui qui lui dirait une pareille sottise. »

Voici maintenant l'état de la Mission de la Cochinchine Orientale à la fin de l'année 1850. Le Collège du Sacré-Cœur de Marie, sur lequel la Sainte Vierge a veillé, est en pleine prospérité. Il y a là 50 élèves, dont 9 s'appliquent à la théologie, et les autres à l'étude du latin. Les très bons sujets sont nombreux. Il y a des enfants de 14 à 15 ans qui, après un an d'étude, parlent très joliment le latin, langue qui est aux antipodes de leur idiome maternel.

L'évêque a ordonné un prêtre, conféré les Ordres mineurs à deux clercs, et



Le Père Langrez et l'Orpheline

la tonsure à cinq élèves. Les prêtres lui font défaut: le choléra en a enlevé deux; quatre à cinq sont invalides. C'est à peine si le clergé indigène a pu suffire aux besoins des « domestiques de la foi ». Comme il n'a pu s'occuper des païens, l'évêque ne compte, cette année, que 200 conversions d'adultes dans la partie de la Cochinchine qui lui est spécialement confiée, et qui compte environ deux millions de païens.

En ce qui touche les « sauvages » inconnus, éparpillés jusqu'aux limites de la Chine, Mgr Pellerin songe à se rendre plus tard chez eux, quand il aura débrouillé les affaires de Cochinchine. En attendant il s'emploie à retirer sa

Mission de la détresse qui l'afflige: « Que de ruines, s'écrie-t-il, la persécution a laissées, et que de peines pour les réparer! Les provinces qui me sont confiées sont celles qui ont le plus souffert, car c'est le foyer, et personne n'osait y aborder, dans la crainte d'exciter encore davantage la fureur des tyrans. S'il ne s'agissait que d'exposer notre vie, ce ne serait pas grand'chose, ou plutôt ce serait un bonheur pour celui qui donnerait sa vie pour la foi, comme l'ont fait nos devanciers, mais ordinairement un Européen ne peut pas être pris sans qu'il en résulte de grands malheurs, et quelquefois de déplorables déflections parmi les chrétiens. »



La Mission de Cochinchine Orientale compte toujours trois Européens: Mgr Pellerin, M. Galy et M. Sohler.

Auprès de M. Evrard, notre évêque missionnaire s'excuse de ne pouvoir écrire à plusieurs de ses amis. Il a encore à rédiger toute sa correspondance avec Rome, et ce qui l'ennuie particulièrement c'est de parler latin. Il prie son correspondant de saluer pour lui sa famille: « Ma pauvre mère doit être bien vieille. J'appréhende tous les ans d'apprendre la nouvelle de son passage à une autre vie. Va voir mes chers pa-

rents quand tu pourras. Je compte pour cela sur notre vieille amitié. Je sais du reste que tu n'y fais pas défaut. Merci! » François-Marie dit toute sa gratitude à ce cher Evrard qui lui a fait adresser par le Séminaire de Paris « quelques bonnes pièces de 100 sous ». Puis finalement il le prie de le rappeler au souvenir des grands vicaires, des chanoines, des Directeurs du Grand Séminaire, de MM. Lamarque et Alexandre, de M. Langrez, fondateur et aumônier de la *Providence* de Quimper, et du chanoine Quillien.

## CHAPITRE X

### La persécution dans les premiers mois de 1851. Martyre de M. Schœffler au Tonkin Occidental Epreuves de M. Galy. — Son séjour au Collège (1851)

A la fin de janvier 1851 un nouvel orage se forma à la capitale, voici à quelle occasion.

An-Phong, autrement dit Hoang-Bao, ne se résignant pas à sa déchéance, avait déjà sondé Mgr Pellerin pour essayer de l'amener dans son parti. Il s'était attiré du prélat cette simple et noble réponse: « Les chrétiens ne détrônent pas les rois, même dans les temps de persécution; ils sont partout et toujours des sujets fidèles; vous apprendrez ce qu'est leur fidélité, si vous régnerez un jour. » Les catéchistes de la capitale près desquels il intriguait également, gardèrent à son égard la même réserve. Il se tourna alors d'un autre côté, il songea à partir pour Singapore, afin d'y solliciter le secours des Anglais. Capturé au milieu de ses préparatifs d'évasion, il fut conduit à Tu-Duc, qui usa de clémence à son égard. Les chrétiens, accusés d'être entrés dans ses vues, se virent encore persécutés. Il fut décidé au Conseil royal de s'assurer de l'existence du complot et de s'emparer des prêtres de la religion prohibée, européens ou indigènes. En conséquence, au début de février 1851, des espions furent dirigés vers le Nord et vers le Midi. Leurs instructions portaient qu'ils ne devaient avoir aucun rapport avec les mandarins de province. Dans le cas de quelque découverte intéressante, ils exhiberaient leurs lettres, et les autorités du lieu seraient obligées de leur prêter main-forte.

Les espions se trouvaient encore à la capitale que déjà Mgr Pellerin était informé de l'orage qui grondait sur sa

tête et celles de ses auxiliaires. En hâte il expédia à M. Galy un courrier, qui parvint à destination après deux jours de marche. M. Galy fit porter lui-même un message pour le Tonkin, avec la même célérité. Le Roi avait chargé spécialement le grand mandarin de Hué de faire les plus exactes recherches. Ce dernier, remplissant consciencieusement son rôle, lança une meute de petits mandarins, qui se jetaient sur les villages cochinchinois comme autant de loups affamés, bien moins pour chercher des conspirateurs et des prêtres que pour extorquer de l'argent. Un petit mandarin, entre autres, se fit donner un certain nombre de soldats, s'engageant à ne revenir que lorsqu'il aurait pris au moins un prêtre annamite. Il se croyait d'autant plus sûr de réussir qu'il avait dans sa troupe un chrétien apostat connaissant les différents gîtes occupés par le Père Trung. Ce Père administrait la province de Hué. Le mandarin, d'abord triomphant, eut beau faire des battues, sa proie lui échappa. Deux mois après, il cherchait encore, pendant que le Père Trung travaillait tranquillement dans une autre province où l'avait envoyé Mgr Pellerin. Celui-ci cependant crut devoir prendre ses mesures: tous les élèves, excepté trois théologiens, rentrèrent provisoirement dans leurs familles, les bâtiments du collège furent démolis, tous les objets suspects distribués en différentes maisons. L'évêque et M. Sohler préparèrent leur long bâton et leur grand chapeau, prêts à déguerpir à la première alerte.

Le 27 février, Mgr Pellerin, écrivant



aux évêques et missionnaires du Tonkin, leur faisait part des derniers événements et de la funeste répercussion qu'ils pouvaient avoir sur toutes les Missions du pays annamite. Après deux ans d'une paix assez sérieuse, voici l'évêque et les missionnaires de la Cochinchine Septentrionale obligés de se cacher plus strictement que jamais. Les grands mandarins de la capitale, sous les yeux et sans doute par ordre du Roi, viennent de lancer une ordonnance terrible contre les ministres de la religion, européens ou annamites: « Tous ces décrets, observe Mgr Pellerin, ne nous ont cependant pas beaucoup attristés, parce que nous sommes accoutumés depuis si longtemps à toutes ces manœuvres que nous y sommes presque devenus insensibles. »

A Hué, cependant, un Conseil extraordinaire s'était assemblé, et de ses délibérations sortit l'édit du 21 mars 1851, dont voici les conclusions: « Les prêtres européens doivent être jetés dans les abîmes de la mer ou des fleuves, pour la gloire de la vraie religion; les prêtres annamites, qu'ils foulent ou non la croix aux pieds, seront coupés par le milieu du corps, afin que tout le monde connaisse quelle est la sévérité de la loi. Après avoir examiné ces dispositions, nous les avons trouvées très conformes à la raison.

« En conséquence, nous ordonnons à tous nos mandarins de mettre ces instructions en pratique, mais secrètement et sans les publier.

« Ainsi donc, si dorénavant des prêtres européens viennent furtivement dans notre royaume pour en parcourir les provinces, tromper et séduire le cœur des peuples, quiconque les dénoncera ou les livrera aux mandarins recevra huit taëls d'argent et de plus, la moitié de la fortune des recéleurs du prêtre, l'autre sera dévolue au fisc.

« Quant aux recéleurs, petits ou grands, peu importe qu'ils aient gardé l'Européen chez eux longtemps ou peu de jours, ils seront tous coupés par le milieu des reins et jetés au fleuve, ex-

cepté les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de raison; ceux-ci seront transportés en exil au loin. »

Un missionnaire français du Tonkin Occidental, Augustin Schœffler, originaire du diocèse de Nancy était incarcéré depuis un mois quand l'édit de Tu-Duc fut expédié; il avait été arrêté le 1<sup>er</sup> mars dans la province de Son-Tay. A la réception de la nouvelle, Mgr Pellerin fut profondément peiné, et dans une lettre du 15 avril, il donne à ce propos d'intéressants détails.

« Je m'en suis peut-être attristé outre mesure, écrit-il; cependant, ce n'est pas pour avoir fait trop de bruit, pour avoir agi imprudemment que M. Schœffler est tombé dans les filets des méchants. Il était resté deux mois à Bau-No, moitié caché et presque toujours malade. Le 1<sup>er</sup> mars, lorsqu'il se rendait à Lang-Khoan, pour aller de là à Yen-Tap..., il fut arrêté au milieu de la route par un payen Tuan-Tong qui, prévenu du passage de M. Schœffler, l'attendait là avec une troupe d'hommes, en faisant semblant de chasser. Ils arrêterent le Père Phuong et trois chrétiens avec lui. Mais ensuite ils relâchèrent le Père Phuong qu'ils ne savaient pas prêtre, avec les trois hommes de la maison de Dieu, pour aller chercher les cent barres qu'ils demandaient pour relâcher M. Schœffler. Vous pensez bien qu'on ne leur trouva pas ces barres. C'est pourquoi le 3 mars, ils le livrèrent à Phu-Lam-Tao et le Quan-Phu le livra au Sanh le lendemain; et le 5 du même mois de mars, le grand mandarin de Sanh fit la sentence de M. Schœffler, le condamnant à être jeté à l'eau selon le décret de Tu-Duc, la 2<sup>e</sup> année de règne; et il envoya de suite cette sentence à la capitale. Or nous sommes aujourd'hui le 15 avril; voilà donc 40 jours que la sentence de M. Schœffler a été envoyée au Roi, et cependant le Roi n'a encore donné aucun décret relativement à M. Schœffler, du moins aucun décret n'est encore arrivé de la capitale relativement à lui. Quelle est la raison d'un si long retard? C'est ce que nous ne savons pas. »

Et l'évêque ajoute: « Plus tard, quand l'affaire de M. Schœffler sera terminée, je la raconterai plus en détail, si j'ai le temps. M. Schœffler est donc encore au Ngui-Là-Son-Tay; on ne l'a pas frappé. On me dit que les mandarins se conduisent assez bien avec lui; mais ils ne laissent pas les chrétiens l'aborder. Depuis son arrestation, M. Schœffler ne m'a rien encore écrit. »

Quinze jours après l'expédition de cette lettre, Mgr Schœffler était décapité à Son-Tay. Voici les détails de son martyre d'après Launay: (*Les Bienheureux Martyrs des Missions-Etrangères*):

« Le 1<sup>er</sup> mai, vers midi, le grand mandarin ordonna de convoquer deux régiments, fusils chargés, et de tenir prêts des éléphants et des chevaux. Craignant, d'ailleurs bien à tort, un soulèvement des chrétiens, qui auraient pu essayer d'arracher le missionnaire à la mort, on avait voulu les intimider par ce grand déploiement de forces.

« Quand l'ordre fut donné d'amener le condamné, tous les employés du mandarinat et les prisonniers témoignèrent une peine véritable. M. Schœffler, au contraire, ressentit une inexprimable joie; il jeta au loin ses sandales pour marcher plus à l'aise et aller plus vite à la mort.

« L'escorte quitta la ville de Son-tay par la porte du nord.

« A quelques pas en avant du confesseur, un soldat portait, élevée en forme d'étendard, une planchette sur laquelle se lisait en caractères chinois une inscription dont voici la traduction :

« Malgré la sévère défense portée contre la religion de Jésus, le sieur Augustin, prêtre européen, a osé venir clandestinement ici pour la prêcher et séduire le peuple. Arrêté, il a tout avoué. Son crime est patent. Que le sieur Augustin ait la tête tranchée.

5<sup>e</sup> année de Tu-duc, 1<sup>er</sup> de la 3<sup>e</sup> lune. »

« Huit soldats, le sabre à la main, se tenaient aux côtés du condamné. Deux compagnies, chacune de 50 hommes, suivaient en rang sur une double ligne, et deux mandarins, montés sur des éléphants de guerre, formaient l'arrière-garde.

« Le missionnaire marchait triomphalement au milieu de cet imposant cortège; il s'avancait le sourire aux lèvres et dans les yeux, la tête haute, relevant d'une main sa chaîne, récitant de ferventes prières.

« Dans la foule immense qui bordait le chemin et se répandait dans les rizières, si quelques-uns lui jetaient des paroles insultantes, d'enfantines ou de grossières railleries, la grande majorité manifestait son admiration: « Quel héros! disait-on; il va à la mort comme les autres à une fête! Quel courage! Pas le moindre signe de frayeur!... Quel bel homme! Quel air de bonté et de douceur! Pourquoi le roi égorge-t-il de pareils hommes? »

« Arrivé au lieu du supplice, le martyr s'agenouilla, pria pendant quelques minutes; puis il prit dans ses mains un petit crucifix qu'il portait sur lui et le baisa trois fois avec une pieuse émotion.

« Sur l'invitation du bourreau, il se releva, quitta sa tunique et, avec aisance et promptitude, rabattit sa chemise sur ses épaules.

« L'exécuteur lui ayant lié les mains derrière le dos, il se mit à genoux, leva les yeux au ciel et dit :

« Faites promptement ce que vous avez à faire. »

« Que dit-il? » demanda le mandarin qui présidait à l'exécution.

Il me dit, répliqua le bourreau, de frapper promptement.

— Non pas, fit le mandarin, suivez le signal de la cymbale, ne frappez qu'au troisième coup. »

« Mais la main du soldat tremblait si fort, qu'il ne trancha qu'à moitié la tête du condamné et fut ensuite obligé de couper les chairs pantelantes.

Augustin Schœffler sera béatifié par Léon XIII le 7 Mai 1900.



Dès qu'il eut reçu la lettre de Mgr Pellerin, lui annonçant une reprise de la persécution, l'abbé Galy convoqua les principaux catéchistes du district. Ceux-ci démontrèrent qu'il était prudent de se



tenir sur ses gardes. En conséquence, chacun fut sommé de veiller attentivement sur son village. Il fallait recommander aux chrétiens la plus grande discrétion. Dès qu'il paraîtrait un espion, on devait en informer à l'instant le chef de chrétienté de Hé-sin; il fut statué, par surcroît, que les prières publiques seraient interrompues jusqu'à nouvel ordre. Quant au missionnaire, il fut condamné à rester étroitement enfermé dans la maison du chrétien où il se trouvait quand il fut atteint par le billet de Mgr Pellerin. Nul ne pourrait l'aller voir, pas même les élèves de son district, récemment arrivés du Collège. L'abbé Galy avoue que cette vie de réclusion ne lui fut pas trop pénible, étant donné qu'il avait à sa disposition des livres, notamment la série des volumes de *l'Histoire générale de l'Eglise* par Rohrbacher.

Au mois d'avril, il apprit par une lettre de l'évêque de Biblos que les émissaires du Roi revenaient successivement à la Capitale, disant qu'ils n'avaient rien vu nulle part qui fût de nature à compromettre la tranquillité du royaume. Peu à peu le calme se rétablit, on ne vexait plus les chrétiens de Hué, qui n'eurent à regretter qu'une diminution dans leurs bourses. L'évêque rappela les élèves au Collège. Sur ses indications, M. Galy se fit construire une nouvelle maison à la place de la première. Les montagnes voisines fournirent les colonnes, chaque famille donna son contingent de paille et de bon bois, et le village entier se mit à l'œuvre pour bâtir l'édifice.

En mai, l'abbé Galy célébra pour la première fois le Mois de Marie avec un peu de solennité. Tous les soirs, après leurs travaux, les chrétiens venaient écouter, avec une religieuse attention, quelques épisodes de la vie de la Sainte Vierge et l'histoire d'un saint. La lecture était suivie de longues vêpres chantées avec un pieux enthousiasme. Une nuit hélas; la nouvelle maison de M. Galy ainsi que quatre maisons voisines furent la proie de l'incendie.

Dès que Mgr Pellerin sut que son missionnaire demeurait sans asile, il l'ap-

pela au Collège, l'avisant qu'à tel endroit précis une barque l'attendrait tel jour et à telle heure. Surpris par un affreux ouragan, l'abbé Galy et les gens qui l'escortaient n'arrivèrent à l'endroit fixé qu'après de rudes tribulations. Dans la barque envoyée par l'évêque il trouva l'économé du Collège. On mit à la voile, et deux heures après, comme le jour commençait à paraître, il était à Di-loan, dans les bras de ses bien-aimés confrères, Mgr Pellerin et l'abbé Sohier. Dès lors leurs cœurs furent tout à la joie, et leur allégresse fut partagée par les élèves à qui Monseigneur donna vacances, non seulement ce jour-là, mais durant tout le séjour au Collège, de M. Galy. Il fallait reconstruire les bâtiments démolis par suite de la mésaventure de Hoang-bao.

Mgr Pellerin et M. Sohier, jusqu'alors uniquement préoccupés du confortable de leurs élèves, n'avaient point du tout songé à eux-mêmes. La chambre épiscopale était à l'extrémité d'une salle qui servait à la fois de réfectoire et de dortoir. M. Sohier habitait une sorte de corridor pratiqué, au moyen d'une cloison de bambous, derrière la grande salle des exercices. A l'arrivée de M. Galy, l'évêque résolut de réaliser le plan qu'il avait conçu depuis longtemps d'une petite chartreuse à la française. Les élèves exécutèrent tous ces travaux, en sorte que les trois missionnaires avaient un libre champ pour discourir la journée entière. Les divers besoins de leurs chrétientés, le mal à détruire, le bien à augmenter, le souvenir de leurs communs amis dispersés dans toutes les Missions, celui de leurs vénérés Confrères de Paris, la politique européenne et par-dessus tout la charité des fidèles, associés à l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, fournissaient à leurs conversations un thème inépuisable. A ces entretiens pleins d'intérêt le jour tout entier était parfois insuffisant; il fallait y consacrer une partie de la nuit.

Dans le Rapport qu'il adressa en 1852 aux *Annales de la Propagation de la Foi*, M. Galy a consacré une page au Collège de Di-loan. Après avoir rendu hommage au zèle de Mgr Pellerin pour

l'éducation cléricale des jeunes Annamites et à son activité persévérante, il note qu'il est déjà sorti du Collège fondé par lui, trois excellents prêtres, et que, d'entre les 40 à 50 élèves qui le composent, en 1851, il y a deux diacres, deux sous-diacres, trois minorés et plusieurs tonsurés. Parmi les éléments de succès qui assurent à cet établissement une prospérité croissante, outre le zèle et la capacité de Mgr Pellerin, il faut compter l'aptitude merveilleuse dont la Providence a doué M. Sohier pour l'instruction des Annamites. Et comment donc, demande l'abbé Galy, expliquer l'existence d'un grand Collège, au centre même de la persécution, sous les yeux du Roi et des mandarins les plus hostiles? Cette merveille, répond-il, est due au dévouement et à l'énergie particulière des grands catéchistes de Di-loan. Ils ne sont pas hommes à se laisser effrayer par la première nouvelle qui court le pays. Au premier signal du chef de chrétienté qui est en même temps maire du village, soit le jour, soit la nuit, tous les hommes sont sur pied, armés jusqu'aux dents. Malheur aux petits mandarins et aux soldats qui se présenteraient sans être munis d'une lettre en bonne et due forme, émanée du Roi ou du grand mandarin de la province; ils risqueraient de ne pas retourner chez eux avec tous leurs membres. La réputation d'énergie dont jouit le village de

Di-loan dans toutes les provinces voisines le met à l'abri des incursions des voleurs beaucoup plus à craindre que les mandarins. La prudence du chef de chrétienté et des autres catéchistes est égale à leur fermeté.

Le Collège, fait observer M. Galy, est situé au milieu du village, dans un vaste jardin, entouré d'une épaisse haie de bambous. L'entrée en est impitoyablement interdite à tout le monde, même aux chrétiens de l'endroit, et parmi ces derniers, malheur à celui qui ne garderait pas sa langue. Chacun est bien averti du mauvais sort qui lui serait fait en pareil cas. Les personnes, qui ont quelque affaire à traiter avec l'évêque doivent d'abord s'adresser à un catéchiste dont la maison est toute proche, et qui est comme le portier du Collège. Ce catéchiste va prévenir le prélat. Sur la réponse de ce dernier, les personnes sont admises ou priées d'attendre des temps meilleurs pour entrer dans le palais épiscopal. Les catéchistes eux-mêmes ne vont guère visiter l'évêque que lorsqu'il les appelle. « Ces mesures sévères, conclut l'abbé Galy, jointes à la protection de Marie que Mgr Pellerin a choisie comme Patronne spéciale du Collège, ont gardé intact jusqu'à présent cet intéressant établissement. Espérons qu'il se maintiendra. Sa destruction serait une véritable calamité pour la Mission. »



## CHAPITRE XI

### Le sacre de Mgr Sohier, coadjuteur de Mgr Pellerin Martyre de l'abbé Bonnard et du prêtre indigène Philippe Minh Eloge du Collège de Pinang Nouvelles du diocèse de Quimper (1851-1853)

Le Bref apostolique du 27 août 1850 qui, à la demande de Mgr Cuenot, détachait de la Cochinchine Orientale la Cochinchine Septentrionale, plaçait Mgr Pellerin à la tête du nouveau vicariat. Celui-ci n'eut connaissance de la chose que vers la fin de Juillet 1851. Il aurait bien voulu décliner le redoutable fardeau qui lui était imposé, mais c'eût été peine perdue que de faire à cet égard la moindre démarche. Donc il se résigna; la même bulle qui le nommait Vicaire apostolique l'autorisait à se choisir et à sacrer un coadjuteur.

Considérant la situation précaire des missionnaires de Cochinchine, sans cesse exposés à être arrêtés, il se décida à user sans retard du privilège qui lui était accordé. Il n'avait que deux missionnaires: son choix se porta sur M. Sohier, qui devint donc coadjuteur avec le titre d'Evêque de Gadare. « Je craignais, observe l'abbé Galy, qu'il ne voulût pas accepter; mais ce digne confrère montra une simplicité et un bon vouloir admirables, dont je fus mille fois plus édifié que de toutes les difficultés qu'on a coutume d'élever en pareille circonstance. »

Il ne s'agissait plus que de le sacrer. En temps de paix, le sacre d'un Evêque est une fête pour tout le Vicariat. On y accourt des provinces les plus éloignées et ceux qui ont eu le bonheur d'assister à cette cérémonie en conservent religieusement le souvenir jusqu'à la mort. M. Galy dit avoir entendu des vieillards qui avaient été présents dans leur enfance au sacre des anciens Evêques, en retracer tous les détails comme

s'ils eussent vu cette cérémonie la veille. Depuis la persécution, les Evêques étaient sacrés la nuit, en présence de quelques assistants, quelquefois dans une pauvre cabane. Cependant Mgr Pellerin, toujours fécond en ressources, voulut donner au sacre de Mgr Sohier, toute la solennité possible. On appela donc le chef de chrétienté et les autres catéchistes pour délibérer ensemble sur cette intéressante affaire. Mgr Pellerin proposa d'inviter à la cérémonie du sacre, la première supérieure de chaque communauté religieuse, les grands catéchistes de chaque province, les deux premiers catéchistes des principales chrétientés, enfin plusieurs simples chrétiens qui, par leur zèle et leur dévouement avaient bien mérité de la Mission. Toutes ces personnes réunies devaient faire un assez joli nombre. La proposition fut acceptée à l'unanimité. L'évêque de Biblos écrivit à M. Taillandier, du Tonkin Méridional, pour le prier de venir faire prêtre assistant, lui annonçant en même temps que dans le cas où il pourrait se rendre, on disposerait tout pour son voyage. Il ne restait plus qu'à délibérer sur le jour de la cérémonie. Il fut fixé au 17 août, dimanche après l'Assomption. M. Taillandier, ami de Mgr de Gadare, et originaire comme lui du diocèse de Laval, se fit un bonheur de répondre à l'invitation qui lui avait été adressée. Les catéchistes et les religieuses, ainsi que tous les chrétiens privilégiés, n'auraient pas cédé pour tout l'or du monde l'honneur insigne que leur faisait le Vicaire apostolique en les invitant à la plus

belle des cérémonies. Il n'en manqua pas un seul à l'appel. Les prêtres indigènes arrivèrent tous, excepté ceux qui durent rester sur les divers points de la Mission pour garder les malades et faire face aux cas imprévus.

La cérémonie du sacre se fit très convenablement, au Collège de Di-loan. La grande salle des exercices, convertie en chapelle et ornée autant que permettait la pauvreté du consécrateur et du consacré, offrait un coup d'œil satisfaisant. Les prêtres indigènes et les élèves, depuis les diacres jusqu'aux petits enfants de chœur qui portaient le baril et les pains, exécutèrent à merveille les différentes cérémonies. Le recueillement des assistants et les larmes qui coulaient sur leurs visages montraient à quel point ils étaient émus. A la fin de la cérémonie, Mgr Pellerin s'apprêtait à parler, mais l'émotion l'étreignait si fort qu'il eut bien de la peine à prononcer les dernières prières de la messe. Plus maître de ses impressions, Mgr de Gadare adressa aux assistants une courte allocution parfaitement assortie à la circonstance.

La partie matérielle de la fête ne laissa rien à désirer.

C'était un spectacle curieux de voir rangés en cercle, dans la cour, plusieurs buffles, bœufs, cochons morts, plantés sur leurs quatre pattes, bien rasés et ornés de fleurs, avec deux énormes bouquets aux oreilles. C'étaient les présents que les catéchistes offraient au nouvel évêque. Au milieu du festin épiscopal, où assistait un mandarin du second ordre, le même qui communiquait aux missionnaires toutes les nouvelles de la Cour et des différents ministères, les principaux convives burent à la santé de Tu-Duc et de tous leurs amis de France. On donna ensuite des représentations de divers genres de combats pacifiques, dans lesquels excellaient plusieurs des convives, entre autres un élève tonkinois de M. Taillandier, qui remporta toutes les couronnes. Spectacles de diorama, musique, concerts, rien ne manqua. On eût dit que ce jour-là et les deux jours

suivants, le Roi et les mandarins s'étaient enfuis du royaume.

La fête dura trois jours, après quoi chacun regagna ses pénates, pleinement satisfait.

M. Galy fait observer que les travaux du Collège avaient été terminés avant le sacre, si bien que Mgr Pellerin, Mgr Sohier et M. Taillandier habitaient une petite Chartreuse, et il ajoute avec une pointe d'humour: « Je pense que la première lettre que je recevrai de Mgr de Biblos m'annoncera que la Chartreuse a été renversée avec tous les autres bâtiments du Collège. Mon palais aura probablement aussi le même sort. » Le jour du départ arrivé, MM. Taillandier et Galy s'embarquèrent de bon matin, firent un voyage de deux à trois lieues sur le fleuve et débarquèrent le soir, de nuit, sur la route royale. Les deux évêques auraient voulu les accompagner, mais à la prière de M. Taillandier, Mgr Pellerin resta pour garder le Collège, et seul son coadjuteur s'embarqua avec ses deux confrères.

En 1852, Tu-Duc et ses ministres continuèrent de se montrer les inflexibles adversaires des missionnaires. Nous n'avons sous la main, pour cette année, aucun document qui puisse nous renseigner sur le bon combat mené par Mgr Pellerin. Nous savons seulement que l'ère de la persécution n'était pas encore close, puisqu'une nouvelle victime fut immolée le 1<sup>er</sup> mai 1852, au Tonkin Occidental, en la personne de M. Bonnard.

Ce missionnaire fut décapité à Nam-dinh. Son corps et sa tête furent déposés dans une grande barque montée par une compagnie de soldats. Une autre barque reçut le grand mandarin avec plusieurs satellites en armes. Ils avaient des vivres pour trois jours et ils partirent comme pour une expédition importante et lointaine.

« Mais un canot de chrétiens, monté par un diacre et deux catéchistes, voguait à quelque distance devant eux pour les observer. Sur le soir, des jonques de pêcheurs se dirigèrent aussi



vers la mer. A huit ou neuf heures, le ciel s'assombrit, laissant tomber une pluie fine et serrée. Les barques mandarinales s'arrêtèrent sur un ordre de l'officier supérieur, et les matelots jetèrent le corps du martyr dans les flots.

« Du canot, les fidèles aperçurent le mouvement et, lorsque les jonques des persécuteurs virèrent de bord, ils revinrent rapidement sur leurs pas, relevèrent le cadavre et le portèrent immédiatement au collège de Vinh-tri.

« Il était une heure du matin. Mgr Retord fut averti que le précieux trésor lui était rendu; il fit mettre le corps dans un cercueil et le plaça, la face découverte, au milieu de l'église. Longtemps il demeura agenouillé, priant de toute son âme celui qu'il avait nommé son fils et qu'il appelait maintenant son protecteur. « Oh! qu'il était beau, s'écrie-t-il, qu'il était beau couché dans sa bière et revêtu des habits sacerdotaux! On aurait dit une statue du plus bel ivoire. Sa tête bien ajustée à son cou semblait dormir d'un paisible sommeil, ou plutôt semblait être en extase et avoir une céleste vision qui le faisait sourire. »

Le 3 juillet 1853, c'est un prêtre annamite, du nom de Philippe Minh, qui cueillait la palme du martyr en Cochinchine Occidentale. Ce héros de la foi était particulièrement cher au cœur de l'évêque de Biblos qui écrivait à son sujet : « Cette année, le premier prêtre que j'aie ordonné a été pris dans la Cochinchine Médionale et a eu la tête tranchée le 3 juillet. Il a fait un beau martyr, et ce cher fils premier-né maintenant pour moi dans le ciel. Puissé-je aller le rejoindre! »

Philippe naquit en 1815 dans la paroisse de Cai-Mong. Après avoir étudié au Siam et à Pinang, il entra dans la Mission de Cochinchine Occidentale et reçut la prêtrise vers la fin de 1846 des mains de Mgr Pellerin. Dénoncé par le caporal Nhan, il fut arrêté le 26 février 1853, à Mac-bat et dirigé vers la préfecture de Vinh-Long. Sur un ordre de Tudu-Duc, il eut la tête tranchée le 3 juillet suivant. (1)

En juillet 1853, Mgr Pellerin reçut neuf élèves du Collège général de Pinang, qui en comprenait alors cent sept. A ce propos, l'évêque se réjouit de la prospérité du Collège et se déclare pleinement satisfait: « Certes, écrit-il, je ne puis avoir que des éloges à donner aux maîtres de ces élèves, pour la manière dont ils ont été élevés et instruits; ils parlent et entendent très bien le latin. De plus, sans compter les autres sciences que nos élèves nouvellement arrivés possèdent très joliment, ils sont meilleurs théologiens que le grand nombre des séminaristes que j'ai connus en France. Je ne sais pourquoi on s'est habitué à appeler les gens de ce pays de *petites têtes*; je vous assure que leurs têtes sont aussi grosses que celles des Européens, et tout aussi capables de contenir ce qu'on voudra bien y faire entrer: tout dépend de l'éducation. Je suis donc d'avis que l'instruction soit continuée au Collège de Pinang, sur le même pied que ces trois ou quatre années passées, et que l'on étende même le cadre des études, si on le veut. »

Au mois de juillet également, Mgr Pellerin se trouva en possession d'une lettre que son ami Evrard lui avait adressée de Quimper, le 16 janvier de l'année précédente, et il apprit avec plaisir « les choses admirables » que faisait Mgr Graveran, dans le diocèse de Quimper.

Ce prélat avait assisté en 1849 au Concile de la province de Tours, tenu à Rennes. Afin de se conformer aux prescriptions de l'Eglise, l'Assemblée décréta que les évêques de la province suivraient dorénavant, dans la célébration des synodes, les rites tracés par le Pontifical romain. Conformément à cette décision, l'évêque de Quimper convoqua, le 10 août 1851, cent quarante prêtres de son diocèse au synode qui devait se tenir au Grand Séminaire, le 22 septembre suivant. C'est dans cette imposante

1) Voir les détails du martyr dans *Le Clergé annamite et ses prêtres martyrs* (1925), pp. 11 ssqq.

réunion qu'il promulgua et expliqua les décrets du Concile de Rennes. C'est là qu'il proposa et discuta avec une grande autorité les modifications qu'il fallait apporter aux statuts diocésains. De nouveaux statuts furent promulgués et publiés quelques mois plus tard.

Mgr Pellerin les reçut d'un ami, avec les Actes du Concile de Rennes, dans les derniers mois de 1853. Il eut l'honneur de recevoir à la même époque une lettre de Mgr Graveran lui-même à laquelle il regrette de ne pouvoir répondre : « Ce sera pour l'année prochaine, écrit-il à Evrard, si j'ai encore la tête sur les épaules. »

Cette réponse à M. Evrard est du 10 décembre 1853. François-Marie y remercie son ami des cent francs qu'il lui a fait parvenir, comme du beau reliquaire, du livre breton et d'autres articles dont il est en possession, depuis l'année précédente. Puis, il expose à son correspondant sa pénible situation : « Aujourd'hui, je suis en déroute complète. J'ai été dénoncé au Mandarin, et il m'a fallu fuir. C'est à peine si j'y vois assez pour tracer ces lignes, dans la cabane où je suis couché. Mais cette affaire particulière ne me tourmente pas autant qu'une autre que j'ai apprise hier. Le Grand Conseil du Roi vient de former un édit nouveau contre notre sainte Religion, et, c'est certainement l'enfer qui l'a dicté. S'il ne nous vient pas promptement de secours de quelque part, personne des missionnaires européens ou des prêtres indigènes ne pourra échapper, et le christianisme court des risques dans ce royaume. On a fait dans l'édit la part de tout le monde, des religieuses, hommes, femmes, enfants, et les mesures sont si bien combinées que personne ne pourra échapper. Des récompenses très fortes sont assurées aux délateurs, et des peines très sévères sont portées contre les mandarins, chefs de cantons ou de villages, qui mettraient la moindre négligence à se conformer à

toutes les prescriptions de l'édit. Je viens de publier un petit mandement pour ordonner une neuvaine à Marie Immaculée; notre bonne Mère a assez de puissance pour déjouer toute la rage des démons. »

Après avoir mentionné le martyr de Philippe Minh, et dit son désir de le rejoindre, l'évêque ajoute: « Cependant, si je venais à manquer maintenant, la Mission resterait dans un triste état; car la santé de mon coadjuteur est bien délabrée, et M. Galy, le seul missionnaire européen que nous ayons va partir; il ne pourrait pas vivre en restant ici, à cause de ses infirmités. »

Quant à Mgr Pellerin lui-même, sa santé, au cours de l'année, s'est assez bien soutenue. Il a pu parcourir presque toute la Mission au milieu de beaucoup de dangers, parce que la Providence l'a gardé. L'administration des sacrements a été bien supérieure à celle des années précédentes, et le Vicaire apostolique se dispose à ordonner deux nouveaux prêtres et quelques sous-diacres: « Je ne sais pas, observe-t-il, si on m'en laisse le temps. »

François-Marie annonce au chanoine Evrard qu'il a l'intention de lui envoyer la peau d'un tigre que ses néophytes ont pris, et aussi un peu de soie pour en faire une mozette; puis, il demande des prières: « Dis à toutes les bonnes âmes qui se souviennent encore de moi par là de prier pour ma pauvre Mission et pour le pasteur. Personne n'a plus besoin que moi de prières. » Il s'excuse près de son ami de son griffonnage: « Je ne sais pas si tu pourras déchiffrer, mais je ne vois pas ce que j'écris »; puis, il termine la troisième page de son papier tout froissé, sur cette formule: « Mille choses respectueuses et affectueuses à MM. Sauveur, Keraudy, Langrez, etc..., Lamarque, Cozanet, (aux Communautés) du Sacré-Cœur, de la Providence, chez toutes les Sœurs Blanches, etc... etc... etc... »



## CHAPITRE XII

Projets de persécution. — Arrivée de M. Choulex  
Mort de Mme Pellerin  
L'édit de persécution du 18 septembre 1854  
Lettre des directeurs du Séminaire de Paris  
Mort de Mgr Graveran. — Bilan de l'année 1855  
(1854-1855)

Au début de l'année 1854, notre évêque missionnaire fut sérieusement malade: « J'ai fait, dit-il, une grave maladie, et mes jambes commençaient déjà à prendre une vilaine tournure, et je pensais bien qu'elles allaient *s'allonger*. Mais la très suave Providence ne l'a pas voulu et je me suis rétabli. »

A la même époque, le grand Conseil des mandarins présenta au roi un projet d'édit de persécution, et le prince allait y apposer sa signature; car c'était d'après ses ordres réitérés qu'on élaborait depuis deux ans ce décret. Sur ces entrefaites, le vice-roi de la province de Binh-Dinh envoya au Roi un *placet* dans lequel, proposant ses plans de persécution, il demandait: 1°) qu'on ne laissât à chaque famille chrétienne que trois arpents de terre; 2°) qu'on défendît aux catholiques et aux païens de se rien prêter mutuellement; 3°) qu'on prohibât toute alliance entre chrétiens et idolâtres; 4°) qu'on interdît aux néophytes l'usage des barques pour le commerce; 5°) qu'on fermât à leur négoce l'entrée des pays sauvages; 6°) enfin, que dans tous les villages où il y avait des catholiques, on établît un professeur de superstitions, qui imposerait ses doctrines par l'enseignement et par la force, avec injonction à tous les habitants de suivre ses cours. Tu-Duc ordonna à son Conseil d'examiner ce *placet* et de voir ce qu'il avait de bon, afin d'en enrichir le projet général; cela demanda du temps. On touchait alors au premier de l'an chinois, époque où les travaux sont suspendus, et, pendant ces délais, il survint au gouvernement de

nouveaux embarras qui retardèrent encore la publication de l'édit.

Continuant d'intriguer contre son frère, An-Phong trouva des mécontents qui entrèrent dans ses desseins, et des ambitieux qui comptèrent sur ses promesses. Un jour il réunit les conjurés, et leur fit boire le sang du serment. C'est une cérémonie usitée dans le pays entre ceux qui veulent s'engager par un pacte secret et indissoluble. Pour cela, on tue un animal, le plus souvent un porc; on remplit de son sang une coupe que l'on fait passer à la ronde, et chacun doit y tremper ses lèvres. Quelquefois, lorsqu'il s'agit d'une affaire grave et solennelle, chacun des initiés se fait une petite incision, répand de son sang dans la coupe, et ce mélange sert de breuvage. L'animal est mangé ensuite dans un festin commun et sacré.

Après le serment, quelques-uns des conjurés se rendirent à l'étranger, sans doute pour y recruter des complices. L'un d'eux revenait par Siam et le Cambodge, en compagnie d'un bonze qu'il s'était affilié, et qu'il traitait assez mal, lorsque, à peine arrivé sur la terre annamite, le bonze irrité alla dénoncer son camarade aux mandarins. Ceux-ci le prirent pendant son sommeil, le garrotèrent fortement, puis l'enfermèrent dans une cage, et le conduisirent comme une bête fauve, jusqu'à la capitale. Ce malheureux, mis à la torture, révéla tout. Il venait annoncer la prochaine arrivée d'un navire; et, en effet, au commencement de mars, un petit bâtiment se présenta devant le port qui est en face de la capitale: il était armé

en guerre, et avait à bord une foule de gens de tout pays, des Chinois, des Siamois, des Cochinchinois... L'équipage voyant que personne ne venait s'entendre avec lui, se hâta de reprendre le large. Mais son apparition avait tout mis en émoi, surtout dans la province royale; la panique était à son comble, les riches enterraient leur argent, d'autres faisaient griller du riz pour l'emporter sur les montagnes. Lorsque le premier moment de terreur fut passé, les mandarins firent afficher une ordonnance qui défendait d'avoir peur, sous peine d'avoir la tête tranchée.

Il y eut, cependant, beaucoup d'arrestations; des espions furent envoyés de tous les côtés, et un procès fut intenté aux conjurés, qui dura trois ou quatre mois. On eût désiré impliquer les chrétiens dans cette affaire; mais tous les efforts de la haine demeurèrent vains, et l'on dut reconnaître qu'il n'y avait pas le moindre indice de complicité entre les conspirateurs et les chrétiens. Il y eut plusieurs exécutions capitales. Le prince An-Phong fut condamné à être coupé en cent morceaux; mais son frère lui fit grâce de la vie, et il commua sa peine en réclusion perpétuelle. Quand on voulut conduire cet écervelé en prison, il refusa de s'y rendre, et profita d'un moment où il était seul pour s'étrangler avec les rideaux de son lit. Le roi le fit enterrer sans pompe, dans un simple cercueil. Quelques mercenaires creusèrent un trou deux fois plus profond que les fosses ordinaires, et, lorsque le cadavre y eut été déposé, on le combla avec des pierres, puis on jeta un peu de terre par-dessus. Ce genre d'inhumation est considéré au pays d'Annam comme le comble de l'ignominie.

Comme à l'ordinaire, Mgr Pellerin attendait, vers la fin de Juin 1854, la barque qui lui portait des nouvelles de France. Or, cette fois elle n'arriva qu'à la fin de Juillet. « Notre barque, écrivit-il à M. Evrard, est revenue un mois plus tard qu'à l'ordinaire, et les inquiétudes qu'elle m'a données sont ve-

nues se joindre à mes autres tribulations, car outre les lettres des parents, des amis des quatre parties du monde, ou plutôt des cinq, comme on dit maintenant, outre nos petites provisions pour l'année, et les choses nécessaires ou utiles, cette barque nous apportait un missionnaire qui a remplacé M. Galy et huit élèves du Collège de Pinang, qui ont à peu près terminé leurs études, voire même leurs études théologiques. Après avoir perdu tout espoir, et avoir même fait mon sacrifice, une belle nuit j'ai été réveillé dans ma cabane par la voix de mon courrier qui m'apprit de suite que notre bonne Mère, la Vierge bénie, avait arraché notre petite barque à tous les dangers. Les pirates lui avaient donné la chasse plusieurs fois; elle avait été battue par la tempête dans le golfe de Siam, et après avoir vu les côtes de la Cochinchine, elle avait été rejetée en pleine mer par un coup de vent terrible, et après tout cela, elle s'était retrouvée au port sans que les marins aient pu comprendre comment. »

Mgr Pellerin donna aussitôt l'accolade fraternelle au nouveau confrère qui lui arrivait, M. Choulex.

Joseph-Marie Choulex était né à Evian-les-Bains (Haute-Savoie), le 4 octobre 1819. Incorporé au diocèse de Paris et ordonné prêtre le 20 décembre 1845, il avait exercé le ministère, comme vicaire, dans la paroisse de Saint-Roch. Entré le 7 décembre 1853 au Séminaire des Missions-Etrangères, il était parti le 16 décembre suivant pour la Cochinchine Orientale. Désormais il partagera les travaux et les dangers du Vicaire apostolique et de son coadjuteur, et sera, comme eux, prêt à verser son sang pour le nom de leur bon Maître.

L'évêque de Biblos, après avoir cordialement reçu son nouvel auxiliaire, s'empressa de prendre connaissance de son courrier. Il y avait là trois lettres de M. Evrard, une du 12 décembre 1852 contenant un billet de cent francs, la seconde du 4 mai 1853 et la troisième du 29 septembre de la même année. Puis voici que lui tomba sous la main un fragment d'une lettre que sa sœur Elisa



écrivait à M. Chamaison, procureur à Paris des Missions de Cochinchine, pour lui faire part de la mort de sa mère. Madame Pellerin était en effet décédée le 14 avril 1854, à une heure du matin.

Plus que jamais après que son fils l'eut quittée pour Dieu, cette pieuse personne s'était faite la mère des élèves les plus pauvres du Séminaire de Quimper. Par ses soins leur linge était lavé, leurs soutanes reprises dans sa propre maison. Un bac tout voisin de chez elle établissait, au reste, une communication rapide entre Locmaria et le halage, dont le Séminaire n'était pas éloigné. Tous les mois elle recevait plusieurs séminaristes le jour de sortie, et leur donnait ce qu'ils appelaient leur *prêt*. A l'occasion des ordinations, elle se faisait un plaisir d'offrir l'hospitalité de sa demeure aux parents qui n'avaient pu trouver un gîte à Quimper. Elle recommandait toujours à ses abbés de ne point acheter de livres avant d'avoir visité sa bibliothèque. Cette bibliothèque était très riche, pourvue de beaux et bons livres. C'était celle de M. Pellerin, ancien recteur de Bénodet, dont le frère de Locmaria avait hérité. Les abbés y trouvaient abondamment à se pourvoir, et quand la maman mourut, il n'y restait plus guère que la *Vie de Jésus-Christ*, en deux volumes, par le Père de Ligny.

Plusieurs de ces séminaristes auront l'occasion, devenus recteurs, de témoigner leur reconnaissance par le bon accueil qu'ils feront à la Sœur Pellerin, quand, plus tard, elle parcourra le diocèse, recueillant des aumônes pour les orphelines de la *Providence* de Quimper. On cite particulièrement le cas de l'abbé Laurent Floch qui, vicaire à St-Matthieu de Quimper, s'était fait un devoir filial de visiter chaque jour Mme Pellerin, au cours de sa dernière maladie, autant pour s'édifier lui-même que pour lui témoigner sa gratitude. Elle priait sans cesse, disait-il; même dans son délire, on l'entendait redire de pieuses invocations.

Quand sa fille Elisa lui eut fermé les yeux, on vint en foule prier près de la dépouille mortelle. Un nombreux con-

cours de clergé assista aux obsèques de la défunte.

En apprenant la douloureuse nouvelle, François-Marie eut le cœur tout brisé. Ce qui le consola dans sa peine, ce furent les prières faites à l'intention de la défunte par ses prêtres, ses religieuses et bon nombre de ses néophytes.

Tant que dura le procès du prince An-Phong et de ses complices, Tu-Duc oublia ses projets de persécution. Cependant, au cours de cette période, c'est-à-dire de janvier à juin 1854, les gouverneurs de province, notamment celui de la province royale où se trouvait Mgr Pellerin, travaillaient pour leur compte et publiaient ordonnances sur ordonnances; ce qui obligea le pauvre évêque à fermer presque tous ses catéchuménats, à se sauver très souvent et à se cacher. Il n'était pas rare qu'il restât deux ou trois semaines sans voir la lumière du jour. Tous ses prêtres furent entravés dans l'exercice de leur ministère, ses chrétiens soumis à mille vexations. Joignez à cela que, pris d'une grave maladie au mois de juin, Mgr Sohier faillit passer de vie à trépas. La famine, d'autre part, règne dans le pays, vu que la moisson, par suite de la sécheresse, a été entièrement perdue. Des bandes de voleurs et des brigands ajoutent aux horreurs de la famine. De plus, les épidémies se succèdent sans interruption, faisant beaucoup de victimes.

Malgré tout, et en dépit des observations de plusieurs mandarins assez bons, et de sa mère elle-même, Tu-Duc lança, le 18 septembre 1854, un nouvel édit de persécution. Quelques jours après l'évêque de Biblos recevait une copie du fameux édit, formant un gros manuscrit de dix-sept pages. C'était le grand mandarin chrétien, Michel Hy, qui le lui envoyait. Mgr Pellerin en donna un abrégé, avec le dispositif textuel, dans sa lettre de décembre aux Directeurs du Séminaire de Paris (*Annales de la Propagation de la Foi*, 1856). Nous reproduisons ci-dessous ce sommaire :

« La pièce commence par d'horribles blasphèmes contre la personne adora-

ble du Sauveur et contre sa religion sainte. Force injures et pas une raison. On a même la maladresse de reprocher aux chrétiens leur bonne conduite, et la charité qu'ils exercent envers les malheureux. Suivent de grossières insultes aux *Sauvages de l'Occident*, c'est-à-dire aux Européens.

« Après ce début, vient le résumé de tous les édits publiés par Gia-long, par Minh-Menh, par Thieu-tri et par Tu-Duc; car Gia-long lui-même, qui devait tout aux missionnaires, et à qui Mgr d'Adran avait procuré au moins deux cent soixante-dix mille piastres, Gia-long a aussi entravé l'exercice de la religion. Sa dette, transmise à ses successeurs, continue d'être payée par l'ingratitude. Des anciens décrets on passe à différentes requêtes, présentées récemment au roi, et l'on en conclut que ce qu'il y a de mieux à faire est de revenir au système de Minh-Menh.

« En conséquence, les mandarins chrétiens qui résident à la capitale ont un mois pour apostasier, et ceux qui sont dans les provinces, trois mois. S'ils confessent leur crime et se soumettent à l'édit, ils seront amnistiés; sinon, ils perdront leur grade, seront traités comme le peuple, et punis sans pitié.

« Six mois sont accordés aux soldats et au peuple pour faire leur abjuration; s'ils obéissent, on les laissera en paix, mais si, plus tard, on s'aperçoit qu'ils ne se conforment pas aux usages sublimes du pays et qu'ils s'abstiennent des sacrifices et autres œuvres nationales, ce sera une preuve qu'ils n'ont pas abandonné de cœur la religion perverse, et ils seront châtiés comme de grands coupables.

« En outre, les chrétiens, quelque lettrés qu'ils soient, ne pourront pas concourir pour prendre leurs degrés, et, malgré leur entente des affaires, ils seront exclus de toute charge dans leurs villages, afin que leur vie reste vouée à l'ignominie. Si nos ordres sont éludés, et qu'on nous dénonce des prévaricateurs, alors il y aura des châtiments terribles. C'est ainsi que nous savons allier la sévérité à la mansuétude.

« Parmi ceux qui exercent la profession de pêcheurs ou qui demeurent près de la mer et des fleuves, il y a des scélérats chrétiens qui feignent d'aller prendre du poisson, et qui introduisent chez eux des maîtres de religion. Ces Européens ont aussi à leur service des barques marchandes, avec lesquelles ils descendent secrètement à terre. Ils bâtissent des maisons de prière dans des lieux cachés, ils se creusent des retranchements souterrains, ou bien se barricadent dans leurs refuges, plaçant des sentinelles aux avenues des villages; et lorsqu'on signale l'approche des étrangers, la nouvelle en est aussitôt transmise, et le maître de la religion s'enfuit. Plusieurs personnes qui agissaient ainsi ont déjà été prises sur le fait, et ont reçu un juste châtimement; mais ces scélérats continuent encore à jouer ce rôle infâme. Désormais quand on saisira un de ces donneurs d'avis, il faut lui faire son procès et le mettre à mort sans remission.

« Les maîtres européens, qui seront pris, auront la tête tranchée; elle sera exposée pendant trois jours, puis jetée à la mer avec le cadavre. Tout disciple d'un maître européen et tout prêtre du pays aura également la tête tranchée. Les disciples des prêtres indigènes seront marqués au visage et envoyés en exil.

« Quiconque arrêtera un prêtre européen recevra, comme récompense, trois cents clous d'argent (trois mille francs). Quiconque prendra un disciple des Européens, ou un prêtre indigène, recevra cent clous d'argent (mille francs). Par là nous montrons clairement, et nul n'en pourra douter, que nous savons mettre de l'ordre en toutes choses.

« Si quelque navire européen vient dans nos ports, les mandarins maritimes doivent se tenir sur leurs gardes, et observer les édits du très-illustre et très-virtueux Minh-Menh. De leur côté, les chefs des provinces et des sous-préfectures sont l'œil du peuple; les chefs des cantons et des villages en sont la tête: ils savent bien quels sont ceux qui suivent la religion perverse de Jésus; mais ils s'endorment dans l'insouciance, et



laissent ainsi le peuple s'égarer dans la mauvaise voie. Il en est même qui cachent et excusent ces scélérats. Or, nous ordonnons aux mandarins de parcourir leurs districts à temps et à contre-temps, d'arriver, lorsqu'on y pensera le moins, pour examiner ce qui se passe; de prêcher, d'instruire, d'exhorter, afin que tous se convertissent et suivent la sublime religion du très-illustre et très-vertueux roi. Partout où il y a des maisons de prières, des habitations qui servent de retraite aux chefs de religion, il faut les brûler, il faut combler les souterrains, raser les haies, interdire les assemblées chrétiennes, en un mot, prendre tous les moyens d'en finir.

« Voilà ce que nous ordonnons de nouveau. Mais si désormais on ose encore cacher un maître de religion, un prêtre des *Sauvages de l'Occident*, et s'il est découvert par d'autres que les mandarins, alors tous les fonctionnaires de la province, grands et petits, seront châtiés, avec une rigueur exemplaire; les subalternes seront punis plus sévèrement encore que les supérieurs; les recéleurs paieront de leur tête. Même conduite à suivre pour les prêtres indigènes, quoique le crime soit moins grand.

« C'est ainsi que nous agissons avec justice, mais aussi avec humanité; nous ne sommes ni trop sévère ni trop indulgent. Chacun saura qu'il faut craindre et qu'il n'est pas permis de donner asile aux scélérats, ni de garder des ménagements avec les criminels, et ainsi nous verrons bientôt le peuple entier abandonner l'erreur et se convertir à la vérité. »

Tel est ce fameux édit que l'on préparait depuis trois ans. On voit, à la manière embarrassée dont il est conçu, que les mandarins n'agirent qu'à contre-cœur, et pour obéir aux ordres réitérés du Roi. Le premier sentiment des missionnaires, à l'apparition de cette odieuse ordonnance, fut l'indulgence à l'endroit de leurs persécuteurs: « Pour nous, écrit Mgr Pellerin, nous n'avons qu'une chose à dire: *Pater, dimitte illis, nesciunt enim quid faciunt*: (Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne

savent ce qu'ils font) C'est un peu plus d'espoir du martyre; bienheureux ceux qui remporteront la palme. » Ce fut aussi un sentiment de confiance en la pérennité de religion chrétienne: « Ce jeune tyran-là, mande François-Marie à M. Evrard, pense qu'il va en finir avec le christianisme, mais il ne sait pas que le sang des martyrs est une semence de nouveaux chrétiens, et qu'il ne fait qu'allumer des charbons ardents sur sa tête. »

Notre Vicaire apostolique avait fondé un Séminaire à Thê-seu, dans l'endroit le plus sûr de la Mission, près de la région montagneuse où il estimait que l'on n'aurait à se défendre que contre les tigres. Son coadjuteur était à la tête de l'établissement. Les païens qui connaissaient ou soupçonnaient l'existence de cette institution se préparaient à venir l'assiéger. Que faire en la conjoncture? « Avec deux vieux fusils anglais que nous avons par là, dit François-Marie à son ami Evrard, il eût été facile de repousser toute attaque, mais tu comprends que je ne suis pas venu ici pour faire la guerre, et puis, tout simulacre de défense ou de résistance à force armée aurait les effets les plus funestes sous tous les rapports. Nous n'avons donc que la ressource de nous cacher et de fuir, et si nous sommes pris, nous présenterons avec joie notre tête au bourreau. »

Le collège de Thê-seu fut donc démoli de fond en comble, les élèves renvoyés dans leurs familles ou dispersés par petits groupes dans des maisons particulières. Quant à Mgr Sohier, il se retira jusqu'à nouvel ordre dans une communauté de religieuses qui lui garantissait une sérieuse sécurité. Le Vicaire Apostolique et M. Choulex se trouvaient au Collège de Di-loan, occupés d'une retraite d'ordination quand, sur une alerte, ils durent tout laisser là, emballer le peu d'effets qu'ils avaient sous la main, et déguerpir au plus vite. C'est ainsi que, dès son arrivée, l'abbé Choulex commençait à se mettre au courant des fuites et des tribulations de l'apostat.

L'évêque de Biblos, vers le milieu de

décembre 1854, voit de très bon œil que l'on ne presse pas beaucoup l'exécution de l'édit. On a bien signifié aux mandarins et aux soldats chrétiens qu'ils eussent à faire leur abjuration; mais on s'est contenté de leur intimer cet ordre. Plusieurs chefs, mauvais sujets, ont pris l'occasion de la nouvelle loi pour extorquer de l'argent aux chrétiens, notamment dans la capitale. D'autres magistrats, mieux intentionnés, ont prévenu les néophytes de bien cacher ce qu'ils possédaient de suspect, et d'être assez prudents pour ne point se compromettre.

Quoique l'édit fût parvenu le 16 décembre aux chefs-lieux de province, il ne fut pas immédiatement envoyé dans les cantons ni les villages. Les païens, en général, regardaient la persécution comme un crime, et ils s'attendaient à voir de grands malheurs fondre sur le royaume. Mille rumeurs sinistres étaient en circulation. On répétait entre autres choses que le Roi avait vu en songe un glaive qui tombait du ciel sur sa tête, et qu'à ses propres yeux c'était en punition de son dernier édit. L'opinion attribuait à la même cause tous les fléaux qui accablaient le pays: sécheresse, famine, épidémies, brigandages. « Triste contrée, note Mgr Pellerin, où les mandarins sont tout à leurs rivalités et à leurs intrigues, où le roi de vingt-cinq ans, usé et vieilli, n'a ni enfants, ni espoir d'en avoir, pauvre royaume qui croule sous le poids de ses prévarications et que le christianisme seul pourrait sauver de la ruine! »

Dans sa détresse, notre évêque missionnaire compte sur la protection du très saint et immaculé Cœur de Marie, et il sollicite avec instance la prière des Directeurs du Séminaire de Paris. A ces Messieurs il fournit en achevant sa lettre le catalogue de son administration pour l'année 1854.

|                                           |        |
|-------------------------------------------|--------|
| Confessions d'adultes . . . . .           | 24.600 |
| Communions . . . . .                      | 21.366 |
| Confessions d'enfants . . . . .           | 1.226  |
| Catéchumènes nouveaux . . . . .           | 44     |
| Adultes baptisés . . . . .                | 53     |
| Baptêmes d'enfants de chrétiens . . . . . | 1.125  |

|                                                                                           |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Confirmations . . . . .                                                                   | 347 |
| Mariages . . . . .                                                                        | 227 |
| Extrêmes-Onctions . . . . .                                                               | 401 |
| Viatiques . . . . .                                                                       | 277 |
| Baptêmes d'enfants de païens à l'article de la mort (presque aucun n'a survécu) . . . . . | 688 |

Il a été impossible au Vicaire apostolique de régulariser l'œuvre des enfants infidèles. Des difficultés insurmontables s'y opposent surtout dans les temps de persécution. Les missionnaires ont tâché de procurer le baptême à ces petits moribonds, en prenant toutes les précautions commandées par la prudence.

Dans sa lettre du 3 décembre 1854 au secrétaire général de l'évêché de Quimper, François-Marie le remercie pour toutes les bonnes nouvelles qu'il lui a données: « Tu ne saurais croire combien tout cela m'intéresse. Tes lettres, surtout par l'attention que tu as de me parler de mille choses, de mille personnes, etc., me reportent vers le pays, et, lorsque je les lis, je me crois encore au milieu de vous tous, mes bien chers amis; et cependant je suis bien loin, et, de tous les côtés, je suis environné d'individus qui cherchent à me prendre et à me couper la tête, pour gagner les grosses trente pièces d'argent promises aux Judas. » La situation de l'évêque missionnaire, n'a guère changé depuis l'année passée; tout au contraire, la série de misères et d'angoisses qui l'étreignent va toujours croissant, et l'on n'en peut encore prévoir le terme, « à moins, ajoute le prélat, que je ne sois bientôt pris, et que, par le martyre, je ne sois mis promptement en possession d'une vie meilleure; mais je crains bien que mes innombrables péchés ne me rendent indigne d'une faveur si ineffable ».

Heureux des nouvelles reçues de son diocèse d'origine, François-Marie en demande encore d'autres à M. Evrard: « Je voudrais pouvoir écrire à tous les amis par là, à Lamarque (1), à Quéin-

(1) Depuis le 8 août 1849, Auguste Lamarque était aumônier des Religieuses du Sacré-Cœur, à Quimper.



nec, etc... Où est Le Dé? Où sont beaucoup d'autres qu'il me serait trop long d'énumérer ici? M. de Calan est, dit-on, chanoine. Tous nos confrères de Bres sont sans doute placés. » Il prie ensuite son correspondant d'offrir son respect à Mgr Graveran, à MM. Sauveur et Keraudy, de le rappeler au souvenir et aux prières des Dames du Sacré-Cœur, des autres religieuses de Quimper, et de M. Langrez, aumônier des Sœurs de la Providence.

Dans une lettre du 2 décembre 1853, suivie d'un *post-scriptum* du 16 février 1854, Mgr Pellerin avait donné au Séminaire de Paris des nouvelles de sa triste situation. Voici les encouragements qu'en date du 23 octobre 1854 lui adressent les directeurs du Séminaire: « ... Nous n'avons pas besoin de vous dire que nous avons lu avec un douloureux intérêt les détails que vous nous donnez sur votre position, et avec édification tout ce que, malgré tant d'entraves, votre zèle a su faire pour la gloire de notre bon Maître. Une lettre de Mgr Sohier nous annonçant la maladie dont vous nous parlez dans votre *post-scriptum* nous avait donné de vives inquiétudes sur votre santé, dont nous sommes heureux d'apprendre par vous-même le rétablissement. Dieu veuille vous la conserver de longues années pour le bien du troupeau qui vous est confié.

« Votre cœur a dû se réjouir à l'arrivée de M. Choulex, si heureux lui-même de pouvoir partager vos travaux et vos dangers. L'envoi de nouveaux ouvriers ne serait pas prudent dans les circonstances actuelles; nous attendrons que vous nous disiez ce que nous devons faire à ce sujet. »

Les directeurs du Séminaire de la Rue du Bac entretiennent surtout l'évêque missionnaire des œuvres de la *Propagation de la Foi* et de la *Sainte-Enfance*: « Nous ne savons point quelles sont les règles suivies par Messieurs de la *Propagation de la Foi* dans leurs rapports avec les Vicaires Apostoliques; il est probable qu'ils ne répondent à ces Prélats que quand leurs lettres le demandent. Pour ce qui est du Conseil de la

*Sainte-Enfance*, il s'est imposé la loi de ne faire participer à ses répartitions que ceux des Vicaires Apostoliques qui le tiennent au courant de ce qui concerne l'Œuvre, comme Votre Grandeur le sait déjà. Cependant eu égard à votre position exceptionnelle, et bien que votre lettre du 20 décembre 1853 ne fût pas arrivée avant la répartition, on a maintenu votre allocation précédente de 3.000 francs. »

Les auteurs de la lettre touchent enfin à la question de l'Immaculée-Conception: « Votre Grandeur apprendra avec une vive satisfaction que ses vœux relatifs à la grande question de l'Immaculée-Conception sont sur le point de se réaliser. Un jubilé préparatoire a été publié par le Saint Père qui, en outre, a convoqué officiellement un certain nombre d'évêques à Rome et engagé les autres à s'y rendre, pour donner plus de poids et de solennité à une décision si longtemps attendue et si longtemps désirée. Dieu veuille qu'elle soit pour votre Mission, que vous avez mise sous la protection de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, le gage des plus abondantes bénédictions. »

\*\*\*

C'est encore une lettre adressée, le 21 décembre 1855, par Mgr Pellerin à son très cher Evrard qui nous renseigne sur son activité apostolique au cours de cette année. Nous empruntons quelques autres indications sur ce sujet aux archives du Séminaire des Missions-Etrangères de Paris.

Le nouvel édit de persécution, plus perfide que les précédents, avait inspiré aux missionnaires les plus vives craintes pour l'avenir. A ce décret tyrannique Mgr Pellerin s'était empressé d'opposer deux Mandements, en même temps qu'il prescrivait à ses ouailles de faire de pieuses neuvaines à Marie Immaculée. Cette bonne Mère du ciel dut certainement exaucer les prières des pauvres néophytes et aussi, sans doute, les prières des bonnes âmes de tous les pays en faveur de la Mission, car l'édit passa sans qu'il fût arrivé grand mal. « On n'a rien dit, écrit le Vicaire apostolique,

aux mandarins chrétiens qui doivent être les premiers pris. Quelques-uns de mes amis avaient déjà préparé leurs cercueils et avaient pris toutes leurs dispositions pour mourir; moi je n'ai rien à préparer, car dès que je serai pris, on me coupera la tête et je serai jeté à la mer pour servir de pâture aux poissons, ce qui me dispense des frais d'une chasse. »

Les mandarins chrétiens ne furent donc pas inquiétés, et conservèrent leur charge. Quant au peuple et aux soldats, ils eurent à souffrir de la part de quelques petits mandarins ruinés ou mauvais sujets, qui voulaient acquérir de l'argent. Il y eut également quelques incarcérations et quelques coups de rotin, et puis hélas! quelques apostasies extérieures, mais tout ne tarda pas à rentrer dans l'ordre.

Les édits cependant demeurent toujours, et la tête des missionnaires est mise à prix comme par le passé. « Hélas! s'écrie Mgr Pellerin, j'ai bien peur que le martyre ne soit pas pour moi. Si j'en avais été moins indigne, j'aurais eu cette année le bonheur d'avoir la tête tranchée pour la Foi, car jamais je n'avais été aussi près d'être pris. Je m'étais retiré, avec un de mes confrères, dans une pauvre maison pour laisser passer une bourrasque. Or il arriva que nous fûmes dénoncés, et les mandarins vinrent avec des soldats pour nous prendre. Ils s'arrêtèrent devant la maison où nous étions, mais comme les renseignements donnés n'étaient pas assez précis, ils entrèrent brusquement dans la maison voisine, qu'ils fouillèrent; ce qui nous donna le temps de nous sauver. »

L'évêque a pu, malgré l'édit, visiter plusieurs chrétientés, relever ses collèges et ses communautés. Il a même fait ce qu'il n'avait encore osé: ce fut d'entrer dans la Ville royale et de passer devant le palais du Roi, en la compagnie de Michel Hy, grand mandarin chrétien employé au Ministère des travaux publics, et chargé de la maison du Roi. C'est le même qui servait de pilote à l'évêque quand il se rendait dans les environs de la Capitale. « C'est un des

meilleurs hommes, observe le Vicaire apostolique, que j'aie jamais connus. Il a un fils unique à qui on voulait faire épouser une princesse, fille de l'ancien roi, très païenne comme de raison; il a pu faire esquiver son fils et me l'a confié. Je l'ai envoyé au collège de Pinang, et j'espère que ce sera un bon prêtre, par la suite. Il sait déjà bien le latin, et il va bientôt étudier la théologie. »

Une lettre de ses sœurs avait donné à François-Marie le détail de la maladie, de la mort et des obsèques de leur excellente mère. Il dit, à ce propos, toute sa gratitude à Emile Evrard: « Avant de te parler de toute autre chose, il faut que je t'exprime ma vive reconnaissance pour tout ce que tu as fait pour ma famille, pour toutes les peines que tu t'es données, pour le dévouement et l'affection dont tu as fait preuve. J'ai reçu cette année le détail de tout ce qui s'est passé; mes sœurs n'ont qu'une voix pour me dire que tu m'avais remplacé à la maison, et que tu avais été comme un bon frère pour elles toutes. Dieu soit béni! Je connaissais déjà ton cœur; comme je suis heureux que la Providence l'ait appelé à Quimper. Il va sans dire que j'approuve de grand cœur tout ce que tu as fait, je n'aurais pas arrangé les choses aussi bien. Maintenant je crois que je puis être sans inquiétude sur le compte de ma famille, que j'aime toujours tant, peut-être plus que jamais. Tout ce que tu as eu la bonté de faire, c'est comme si tu l'avais fait à moi-même, c'est plus encore. La reconnaissance sera dans mon cœur tant que je vivrai *et ultra*. »

François-Marie prie ensuite son correspondant de remercier de sa part tous les membres du clergé de Quimper de l'intérêt qu'ils ont témoigné à sa famille, soit en visitant sa mère, soit en assistant à ses funérailles. « Je voudrais remercier tout le monde, ajoute-t-il, mais je crains d'oublier quelqu'un; tu sauras bien faire cela. Je dois cependant te parler de notre ami Lamarque, de Cozanet, puis du Chapitre en masse. Tout ce que j'ai appris là-dessus m'a fait le plus grand plaisir. Ma mère est morte dans la plénitude de l'espérance chrétienne;





Monseigneur SÉRGENT

c'est la plus grande consolation que je pouvais recevoir. »

Une lettre de Brest avait appris à Mgr Pellerin, la mort de Mgr Graveran, enlevé à l'affection de ses diocésains, après une longue maladie, le 1<sup>er</sup> février 1855. Cinq jours plus tard, Napoléon III donnait au prélat défunt un successeur dans la personne de Mgr Nicolas-Marie Sergent, évêque de Nevers. La nouvelle du trépas de son ancien Curé de Saint-Louis de Brest blessa profondément le cœur sensible de François-Marie Pellerin; voici le souvenir ému qu'il lui consacre: « Mgr Graveran est mort. Mon affection pour le diocèse de Quimper à qui je dois tout... et mille autres raisons encore ont fait que j'ai été vivement affligé de la mort de ce bon Evêque. » A la fin de 1855, l'évêque de Biblos ignorait encore la nomination de Mgr Sergent, à l'évêché de Quimper. Dès qu'il saura son nom, il lui adressera ses hommages; en attendant, que M. Evrard veuille bien lui offrir ses profonds respects.

Vers la fin de sa carrière, Mgr Graveran avait songé à couronner de flèches les tours de sa cathédrale. Comme les ressources lui manquaient, il calcula qu'un sou donné par chacun de ses diocésains, pendant cinq ans, fournirait la somme suffisante pour couvrir les frais de l'entreprise. Il adressa donc aux fidèles en 1853 une lettre annonçant son projet et sollicitant de leur charité le *sou de Saint-Corentin*. L'appel du premier Pasteur fut entendu, et au printemps de 1854, on commença les travaux. Ils étaient déjà assez avancés à la mort de l'évêque. Mis au courant de la situation par M. Evrard, Mgr Pellerin lui écrit: « Tu m'as montré les flèches de Saint-Corentin arrivant jusqu'aux nues; ce sera une magnifique cathédrale. Il n'est pas probable que je la voie jamais. Cependant on dit que l'on va percer l'isthme de Suez, et que le chemin de fer va venir depuis l'Europe jusqu'ici. Alors ce sera un jeu que d'aller par là. Quoi qu'il en soit, sois assuré que mon sacrifice est bien fait, et que je ne l'ai pas regretté un seul instant; je ne changerais pas ma Mission, la plus pauvre du monde et la plus persécutée, pour le premier siège épiscopal. »

A la date du 22 décembre 1855, le Vicaire apostolique adresse à Paris un état de sa Mission. Elle se compose de trois Européens, dont deux évêques et un missionnaire, de 17 prêtres indigènes, 2 diacres, 4 sous-diacres, 6 minorés, 12 tonsurés. Les autres élèves, peu nombreux, sont dans leurs familles ou près des prêtres indigènes. La Mission a 23 élèves au Collège de Pinang. La population chrétienne, qui s'est accrue d'environ 300 au cours de l'année 1855, peut être évaluée au chiffre rond de 25.000 âmes. 68 adultes ont été baptisés, 593 enfants d'infidèles baptisés à l'article de la mort, 120 enfants acquis à prix d'argent. Bien que les craintes inspirées par le nouvel édit de persécution ne se soient pas réalisées, le ministère apostolique a été entravé et l'administration des sacrements rendue très malaisée; en plusieurs endroits elle n'a même pas pu se faire.

A la fin de l'année 1855, un missionnaire du Tonkin Occidental, M. Le Grand de la Lyraie s'en allait en France pour y réparer sa santé délabrée. Mgr Pellerin lui confia, pour le Séminaire de Paris, les reliques des Vénérables martyrs Paul Buong, Jacques Nam, Simon Hoa et André Trung. Le premier, capitaine des gardes du Roi avait été mis à mort le 23 octobre 1833. Jacques Nam, prêtre de la Mis-

sion du Tonkin Occidental fut décapité le 12 août 1838. Le procès de béatification de ces martyrs était pendant à Rome et c'est sur l'ordre de la Congrégation des Rites que Mgr Pellerin s'était occupé de faire à leur sujet toutes les informations juridiques et de rédiger tous les actes afférents à leurs causes. Ces martyrs sont aujourd'hui Bienheureux.



# CHAPITRE XIII

## Lettres pastorales de Mgr Pellerin (1851-1856)

Les mandements ou lettres communes de Mgr Pellerin, écrits en annamite, sont conservés à Hué, au siège du vicariat apostolique. Alors que, pendant les massacres et les incendies de 1884-1885, les lettres pastorales de NN. SS. Sohier, Pontiranne et Caspar, ont toutes péri, seules les lettres de l'évêque de Biblos furent sauvées, grâce à l'estime dont elles jouissaient. Documents précieux s'il en fût, adressés par le prélat, en pleine persécution, à ses prêtres indigènes, à ses religieuses, à ses fidèles. Ils couvrent la période qui va de 1851 à 1856. Le lecteur en trouvera ici des sommaires et de larges extraits, traduits en langue française.

Quand, en 1851, l'évêque de Biblos prit en mains le gouvernement de la Cochinchine septentrionale, le nombre des chrétiens de son vicariat était d'environ 24.000. Son clergé comprenait deux missionnaires, M. Sohier, provicaire à Di-Loan, et M. Galy, à Ké-Seu, plus dix prêtres indigènes dont six seulement valides.

Ces pauvres prêtres indigènes, surchargés de besogne, et le plus souvent isolés, laissés à eux-mêmes, croupissaient naturellement dans le relâchement et la tiédeur. Au cours de ses tournées comme simple missionnaire, l'abbé Pellerin avait pu se rendre compte de leur état d'esprit, et plus d'une fois, il laisse échapper, dans ses lettres intimes, des aveux comme ceux-ci : « Chaque jour, je découvre quelque nouvelle plaie », et ailleurs : « Que de misères et de ruines je rencontre par ici; aussi je recommande ma pauvre mission à vos bonnes prières. » Nous savons d'ailleurs que plusieurs de ces prêtres avaient formé cabale contre leur Vicaire apostolique.

François-Marie, fermement décidé à

réformer les abus, adressa, le 17 septembre 1851, sa première lettre pastorale aux seuls prêtres et clercs de sa Mission : « Nous avons le ferme espoir, écrit-il, que désormais les intrigues du passé ne se renouvelleront plus », puis, il ajoute : « Au jugement dernier, nous aurons à répondre de nos devoirs personnels, comme aussi des fidèles commis à notre garde et des payens dont nous aurons négligé la conversion, mais avant tout de la bonne conduite des pasteurs de notre troupeau, de leur instruction et de leurs travaux. C'est une charge périlleuse, que nous ne pourrions remplir qu'avec la grâce de Dieu. Ces grâces, nos prêtres doivent les implorer avec nous et pour nous; ils doivent rappeler ce devoir à leurs ouailles. Nous remettons toute la mission à Notre Dame... »

« Le Saint-Siège nous a permis de choisir un coadjuteur avec future succession. Vous le connaissez depuis longtemps. Tout ce qu'il vous mandera devra être fait, tout comme si nous vous l'ordonnions.

« 1. Nous vous maintenons les pouvoirs dont vous jouissez actuellement...

« 2. Tous les anciens règlements de Mgr Labartette en usage jusqu'ici sont maintenus par nous; de même les prescriptions du synode de 1841 (dit de Gô-Thi). L'ancien tarif des messes de « Requiem » et autres restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

« 3. Vous pourrez disposer des biens de la communauté :

« a) Pour nourrir les catéchumènes durant leur instruction, et pour leur procurer un habit blanc;

« b) Pour les frais du baptême des petits moribonds payens;

« c) Pour l'instruction des chrétiens pauvres, soit enfants, soit même adul-

tes. En ce qui touche les autres dépenses, il faudra préalablement nous en aviser;

« d) Chaque prêtre doit avoir à son service un ou deux baptiseurs pour s'occuper des enfants payens en danger de mort. J'insiste sur ce point, parce qu'il n'est guère observé dans notre nouvelle Mission de Hué.

« 4. Tous les mois, chaque prêtre doit envoyer un rapport sur la situation de sa chrétienté, comme le demandait l'ancien règlement. Ce sera actuellement une chose facile.

« 5. Au Canon de la Sainte-Messe, vous voudrez bien dire : *Pro vicario nostro apostolico Francisco-Maria*. Le jour du Saint-Rosaire, il faudra ajouter l'oraison de la messe *Pro anniversario consecrationis episcopi*. De même, au dimanche *Infra octavam Assumptionis B.M.V.*, il faudra dire la même oraison pour notre coadjuteur en disant : *Josephum-Hyacinthum, episcopum Gadarensem*.

« Datum Di-Loan, 17<sup>o</sup> septembris 1851, *Franciscus-Maria-Henricus-Agathon Pellerin, episcopus Bibliensis*.

« De mandato Vicarii apostolici

« *Thomas Hùu, secretarius*. » (1)

Deux semaines après, parut la seconde lettre épiscopale, destinée aux seules religieuses. Elle est datée : « Fête du Saint-Rosaire 1851 » (sans indication de lieu).

Chargé d'une lourde responsabilité, l'évêque demande avec instance aux moniales le secours de leurs prières, surtout le recours à Marie-Immaculée. « Dans notre nouvelle Mission, dit-il, les couvents occupent une place privilégiée, et nous en prendrons un soin particulier. Les obligations des religieuses sont plus strictes que celles des simples fidèles, et la sainteté des simples chrétiens ne leur suffit pas; elles doivent donc fidèlement correspondre aux grâces particulières qui leur sont données.

« 1. Les religieuses sont tenues d'observer rigoureusement le règlement établi par Mgr Labartette, avec quelques dispositions particulières de Mgr Ta-

berd. Chaque dimanche, la Supérieure doit lire et expliquer le règlement. Comment, en effet, observer ce règlement si on ne le connaît pas? Toutes les religieuses doivent assister à cette lecture.

« 2. Défense rigoureuse est faite aux religieuses de sortir du couvent, soit pour un jour ou deux, soit pour quelques heures. La Supérieure est tenue « sub gravi » de veiller à ce qu'il n'y ait aucun relâchement sur ce point. Pour toutes les relations avec l'extérieur, le règlement prévoit l'emploi d'une femme de bon renom. Si la messe du dimanche se dit dans une chrétienté voisine, les religieuses ne peuvent y assister, surtout dans le cas où il faudrait loger ou manger chez des chrétiens. Par exception, elles pourront s'y rendre une fois ou l'autre, si la chrétienté est proche du couvent.

« 3. Chaque couvent doit se procurer les livres nécessaires. S'il en manque, les religieuses doivent en emprunter et en prendre une copie. »

4. Les dispositions relatives à la pauvreté établies par Mgr Cuenot doivent être suivies à la lettre. Toute religieuse qui détient des biens particuliers sera chassée du couvent impitoyablement. Le grand prétexte à enfreindre ce point étant l'achat des remèdes, le couvent prendra à sa charge toutes les médecines nécessaires.

5. Il s'agit des prières à réciter les jours ordinaires, les dimanches et fêtes, les vendredis, etc... Avant le repas de midi, on fera les dévotions au Saint Cœur de Marie. Suit une disposition spéciale concernant les prières à dire pour les défunts.

La lettre finit par une bénédiction spéciale accordée à toutes les religieuses.

Une troisième lettre adressée le 18 août 1852 au clergé de la Mission, rappelle l'injonction du huitième chapitre du synode de Go-thi : chercher et nourrir des élèves sérieux et bien doués, en vue de leur envoi au collège. Aucun élève n'y peut être envoyé avant une année révolue, passée au service d'un prêtre; chaque élève doit se présenter avec un certificat convenable. Les sujets dou-

(1) Thomas Hùu, secrétaire de l'évêque, n'était alors que clerc minoré.



teux devront être renvoyés sans trop tarder.

Chaque prêtre adressera à l'évêché tous les détails concernant les diverses confréries établies chez lui : Saint-Cœur de Marie; Rosaire, etc... leur siège, le chiffre des confrères.

Que ceux qui ont des intentions de messes de reste veuillent les transmettre, soit à quelque voisin qui en manquerait, soit au Vicaire apostolique.

Une lettre commune de Mgr Pellerin à son clergé, en date du 12 janvier 1853, nous renseigne sur la vie religieuse au cours de l'année précédente. Le chiffre des confessions pascales, pour une population de 24.500 fidèles, n'est que de 12.453; celui des confessions de dévotion 8.170. On compte 10.149 communions pascales et 6.331 communions de dévotion. Il y a 655 baptêmes d'enfants de chrétiens; 364 baptêmes d'enfants de payens; 113 baptêmes d'adultes, 736 confirmations, 363 catéchumènes et 310 mariages. Suit le commentaire du Vicaire apostolique : « Ces chiffres sont assez piétres. Il est vrai que plusieurs ouvriers apostoliques ont été malades, d'autres entravés par la persécution; mais plusieurs n'ont pas fait tout leur devoir. Le chiffre très inférieur des adultes baptisés prouve que votre zèle est bien terne en comparaison de celui que mettent les payens à détruire l'œuvre de Dieu. Ne prétextez pas la dépense, puisque c'est la Mission qui vous rembourse presque tous les frais. Poussez vos chrétiens, surtout vos notables, à faire connaître la Religion. Le chiffre des enfants de payens baptisés à l'article de la mort, comparé à celui des vicariats voisins, est honteux pour nous. Est-ce manque de foi pour sauver si peu d'âmes des tourments éternels? En Europe on a établi l'Œuvre de la Sainte-Enfance, et cette œuvre nous envoie des subsides que nous ne mettons pas en valeur.

« Les extrêmes-onctions (244) s'élèvent presque au double des viatiques (141).

« Lors de vos tournées d'administration informez-vous de ceux qui n'ont pas fait leurs Pâques. Parfois des gens sont

comptés comme chrétiens, qui ne sont pas encore baptisés, alors qu'un certain nombre de baptisés ne figurent pas dans les comptes.

« Le synode (de Go-thi) prescrit de prêcher chaque jour pendant toute la durée de l'administration et plusieurs ne font aucune instruction : « *Canes muti non valentes latrare.* » Ne vous excusez point du petit nombre de vos auditeurs : fixez l'instruction au moment où vous avez le plus de monde. Prêchez, simplement et pas trop longtemps. La connaissance du catéchisme fait grandement défaut à nos fidèles. Faites connaître la Sainte Vierge, source de grâces innombrables.

« Nuit et jour nous pensons à vous, ainsi qu'aux moyens de faire progresser le règne de Dieu et de procurer le salut de ceux qui nous sont confiés. — *Gratia D. N. J. C. et charitas Dei et communicatio Sancti Spiritus sit cum omnibus vobis. Amen.* »

Une lettre de Noël 1853 nous fait connaître les principaux événements de cette année. L'évêque a pu ordonner deux nouveaux prêtres, deux diacres, et quatre élèves minorés. Le séminaire a dû être licencié pendant trois ou quatre mois, et après ces vacances forcées, une cinquantaine d'élèves sont rentrés pour continuer leurs études, nonobstant quelques alertes. Pendant que les cours de théologie chômaient, Monseigneur avait pu faire la visite d'une grande partie de sa Mission, et même séjourner dans la citadelle de Hué. Une nuit qu'il prêcha tout à proximité du palais royal (1) il s'oublia à parler un peu trop fort, et ses auditeurs durent le rappeler à la réalité.

Une lettre commune à tous les fidèles, datée du 1<sup>er</sup> décembre 1853, ordonne une neuvaine générale à l'Immaculée Conception de Marie, du 8 au 19 décembre.

Une seconde lettre suivit à la fin de l'année annamite, le dixième jour de

1) D'après la déposition de plusieurs témoins lors du procès *super martyrio* du Bienheureux Hô-dinh-Hy, la maison de ce grand mandarin, où Mgr Pellerin séjourna plusieurs fois, était à proximité du pont de Càn-kho.

la nouvelle lune. « Nous sommes à la fin de l'année, et nous en profitons pour vous dire que nuit et jour nous pensons à vous. La persécution à laquelle vous êtes en butte nous affecte grandement. D'où vient-elle? Peut-être, pour une part, de la tiédeur et des péchés de certains fidèles. Que tous se convertissent sincèrement. Qu'ils exhortent leurs parents à revenir à Dieu, surtout à l'occasion du nouvel an, où beaucoup de chrétiens imitent les payens en se livrant au jeu, en s'enivrant, etc... Au commencement de l'année nous devons nous vouer à Dieu, prendre la résolution d'être plus fidèles à son service, surtout que nous nous proposons de consacrer tout notre vicariat à Marie Immaculée de façon particulière. Vous n'ignorez pas quels avantages on peut retirer de cette dévotion pour le corps et pour l'âme. Au dire de saint Bernard toutes les grâces de Dieu nous viennent par l'intermédiaire de Notre Dame.

« Nous sommes persuadé que dès que tous nos fidèles auront une vraie et constante dévotion à l'Immaculée Conception de Marie, la paix reviendra. Voilà pourquoi au prochain jour de l'an (1854) nous consacrerons tout notre vicariat à Marie-Immaculée, en vue d'implorer la paix religieuse et toutes les autres grâces nécessaires. Dans cette vue :

1. Tous les prêtres diront la messe du jour de l'an (annamite) à cette intention.

2. Tous les fidèles réciteront les prières suivantes...

3. Ces prières « seront » dites depuis jour de l'an jusqu'au neuvième jour de la première lune inclusivement. »

Le jour de Saint-Etienne (26 décembre) 1853, Mgr Pellerin, obligé de quitter brusquement une chrétienté cernée par les persécuteurs, arriva tout mouillé à sa barque et passa la nuit entière dans cet état, faute d'effets de rechange et de nattes. Dès le lendemain un gros accès de fièvre le força à se remettre entre les mains d'un esculape annamite jusqu'à la fin de janvier 1854.

Le 10 janvier 1854, malgré son état de santé précaire, il communiqua à son clergé les comptes de 1853. Presque tous

les chiffres sont en progrès sur l'exercice de 1852. Les confessions pascales ont augmenté de plus de 3.000; celles de dévotion de 4.600. Il y a 279 baptêmes d'adultes, 1.116 confirmations; 205 mariages; 550 extrêmes-onctions; 373 viatiques et 646 baptêmes d'enfants payens.

« Nous aurions voulu, dit le prélat, ajouter quelques dispositions pour prévenir les médisances ou les calomnies contre nos prêtres. Attendons la tournure des événements. Nous avons confiance que Notre Dame va ramener la paix. Instruisez bien vos fidèles; ne cessez de recourir à Marie Immaculée pour en obtenir des grâces innombrables.

« Voici les corrections à faire dans le calendrier pour la nouvelle fête du Précieux-Sang de N. S., fête désormais fixée au 1<sup>er</sup> juillet...

« *De cætero, fratres, gaudete; perfecti estote, exhortamini; idem sapite! Pacem habete, et Deus pacis et dilectionis erit vobiscum* (2 Cor. XIII, 11). »

La consécration de la mission de Hué à l'Immaculée-Conception de Marie eut lieu au premier jour de l'an (annamite) 11 février 1854.

Ce jour-là sous la menace de la persécution, l'évêque donna l'ordre à tous ses prêtres de démolir « les maisons de prières », mais en spécifiant de ne marcher qu'à la dernière extrémité. Dans plusieurs lettres pastorales, il ne cessera d'encourager ses fidèles et de les préparer à la lutte.

Le 12 avril 1854 il écrit : « *Oportet semper orare et numquam deficere.* Ce précepte de Notre-Seigneur vaut surtout dans les périodes troublées. Nous sommes dans la main de Dieu; s'il le veut, il peut nous rendre la paix en un clin d'œil; sans que nul ne puisse s'y opposer. Souvent nos péchés y mettent obstacle; mais si Dieu voit notre repentir, notre bon propos réel, Il s'adoucit. Nous n'avons à craindre que Dieu, mais pas les hommes qui s'attaquent à notre corps et à nos biens.

« Pourquoi tant redouter ceux qui nous ordonnent des choses opposées à la sainte volonté de Dieu? Dieu ne manquera pas de les châtier; mais il récom-



pensera d'un bonheur éternel ceux qui souffriront pour sa cause. Toutes les grâces nous viennent de Dieu; mais par l'intermédiaire de Notre Dame: demandez donc par son intercession toutes les grâces nécessaires. Nous sommes persuadé que sous peu Notre Dame nous obtiendra la paix, parce que nous voyons augmenter votre dévotion envers Elle. Loin de vous toute tiédeur, tout découragement!

« Confiez-vous à Marie-Immaculée, surtout pendant le mois de mai, de concert avec toute l'Eglise pour demander la paix.

« A cet effet :

« 1. Tous les prêtres diront la messe le jour des saints Philippe et Jacques, à cette intention;

« 2. Que les religieuses fassent tout le mois de Marie avec ferveur, et offrent une communion pendant ce mois à la même intention;

« 3. Que les fidèles disent, soit le chapelet ordinaire, soit celui des Sept-Douleurs avec les litanies de la Sainte Vierge...

« Notre Saint Père accorde une indulgence de 300 jours à ceux qui font ces exercices chaque jour. »

Le 1<sup>er</sup> août 1854, une nouvelle lettre commune relate la guérison d'une dame anglaise (1) obtenue par l'intercession des martyrs annamites et chinois. Voici les réflexions que Mgr Pellerin suggère à ses chrétiens :

« 1. Ravivez votre foi. La religion de Notre-Seigneur est la seule véritable, confirmée par des miracles; les autres religions sont donc fausses et nuisibles.

« 2. Méditez sur les souffrances des martyrs, si courtes, en comparaison de la récompense et de la gloire qu'ils ont reçues. Félicitez-les et recourez à eux. Imitiez leur constance et leur courage envers les persécuteurs. Celui qui sacrifie la vie terrestre pour son Dieu et Seigneur aura, en retour, la vie éternelle.

1) Madame Marguerite Goldsmit habitant à Paris, paralysée depuis quatre ou cinq ans, et soignée sans succès par les docteurs Récamier et Chomel.

« 3. Recourez avec une pleine confiance à leur intercession. Notre mission a fourni relativement plus de martyrs à la Sainte Eglise que les missions voisines. Il reste parmi nous de nombreux parents et amis de nos martyrs, et nous devons donc invoquer ces martyrs plus que d'autres.

« Nous avons l'espoir d'apprendre dans un avenir prochain leur béatification; hâtez-la par vos prières. »

Une autre lettre est datée: « Fête du Saint-Rosaire de 1854 » (sans indication de lieu) :

« Satan continue ses efforts pour ravager la vigne du Seigneur. Le bon Dieu le laisse faire pour éprouver votre foi, pour accroître vos mérites et votre future récompense, peut-être aussi, pour châtier les péchés des fidèles. Pas de découragement! Dieu infiniment miséricordieux ne rejette pas ses enfants. Il ne nous laisse pas tenter au-dessus de nos forces, et restera toujours vainqueur dans les attaques contre lui : *No lite timere eos qui occidunt corpus, sed eum qui habet potestatem perdere in gehennam*. Celui qui pense à ces vérités suivra d'un pas assuré la sainte volonté de Dieu, et n'osera rien faire en opposition avec elle.

« Malheureusement beaucoup de chrétiens, imbus des fausses maximes du monde et gonflés d'orgueil, sont comme aveugles. Ils commettent bien des injustices et se permettent des murmures et des blasphèmes contre un Dieu souverainement adorable et glorieux qui, dans sa miséricorde, a daigné racheter le pauvre genre humain.

« Espérez sans arrière-pensée. Pour nous, nous sommes persuadé qu'on aura bientôt la paix. Priez pour que Dieu ouvre les yeux à ceux qui dirigent notre royaume, afin qu'ils sachent que les chrétiens ne font aucun mal à personne. Plus une nation se conforme à la religion du Seigneur du ciel, plus elle en bénéficie; d'autre part, chaque attaque contre notre Religion est suivie de calamités.

« Nous renouvelons la consécration du vicariat à Marie-Immaculée, et nous vous exhortons à augmenter de

ferveur pour l'invoquer en raison directe des difficultés de l'heure actuelle, et ainsi nous finirons par être pleinement exaucés. A cet effet :

« 1. Tous les prêtres diront une messe pour obtenir la cessation des maux et le retour de la paix.

« 2. Tous les fidèles feront une neuvaine à Notre Dame, et réciteront chaque jour un chapelet des Sept-Douleurs, suivi des litanies du Saint Cœur de Marie.

« 3. Ajoutez tous les jours un *Salve Regina* avec l'invocation : O Marie conçue sans péché. »

Lors de la rédaction de cette dernière lettre commune, Mgr Pellerin était en possession d'un manuscrit de dix-sept pages. C'était le fameux édit de persécution approuvé et signé par le roi à la date du 18 septembre 1854.

On voit par une lettre de Mgr Pellerin adressée le 10 janvier 1855 à ses vingt prêtres indigènes, que les comptes de 1854 sont bien inférieurs à ceux de 1853. Le chiffre des confessions pascales (11.922) n'arrive pas même à la moitié du chiffre global des chrétiens (24.332), quoique celui des confessions de dévotion soit passable (12.678). Il n'y a que 53 adultes baptisés avec 44 à l'ins-truction.

Le chiffre des confirmations, soit 347, descend plus bas que jamais. Celui des enfants de payens baptisés à l'article de la mort est de 688. L'évêque félicite spécialement deux prêtres et blâme quelques négligents. « Courage et confiance en Dieu en Notre Dame! leur écrit-il. Nous ne serons pas tentés au-dessus de nos forces; si Dieu demandait encore quelques martyrs, ce serait le plus grand bonheur pour les intéressés, selon saint Paul (2 Corinthiens, IV, 17).

« Satan se trouvera bientôt à bout de ses fureurs; mais il ne sera terrassé définitivement que par une grâce spéciale de Marie-Immaculée, que nous ne devons cesser d'implorer, pour avancer le règne de Dieu.

« Veuillez bien nous signaler les chrétiens qui sont dans une misère noire; nous ferons tout ce que nous pourrons pour leur venir en aide. »

En 1855, tout comme l'année précédente, Mgr Pellerin continua de consoler et d'encourager ses pauvres chrétiens. Une première lettre commune est datée du 11 janvier 1855 : « Le Carême va bientôt commencer. C'est un temps où tous les fidèles doivent faire pénitence, et vous tous aussi, vous devez entrer dans l'esprit de l'Eglise. Quoique vous ne puissiez vous conformer aux pratiques de ce temps comme en pleine paix, vous devez profiter de toutes les grâces propres au Carême, à l'instar des autres fidèles du monde. La première chose à faire, c'est d'éviter les péchés qui, malgré toutes les bonnes œuvres et malgré toutes les souffrances, sont la cause de l'ensemble des maux de la vie présente et future.

« La vie est trop courte pour suivre les œuvres de la chair, et courir après les jouissances illicites ou les biens injustement acquis. Selon les Ecritures : « La joie d'un instant se changera en tourment éternel. » Mieux vaut souffrir, perdre ses biens et mourir, qu'offenser un Dieu souverainement adorable.

« Dans les temps troublés, une foi vive nous aide à supporter les malheurs qui passent rapidement, alors que la récompense est stable et sans fin. Ces péchés qui causent tant de maux, commis par les chrétiens, sont plus coupables que ceux des payens. Les maladies, les guerres, la perte des moissons, la famine et bien d'autres misères publiques ou privées viennent des péchés, et, de tout temps, un gouvernement qui s'attaque à Dieu et à sa religion s'attire des châtements semblables à ceux dont vous souffrez. Ne murmurez pas contre Dieu, ne vous laissez pas aller au découragement. Rappelez-vous que vous êtes les enfants d'un Dieu qui ne vous reniera jamais si vous revenez à lui. Courage, afin de ne pas perdre la récompense éternelle! »

Le 5 avril 1855, Mgr Pellerin envoya à son clergé sa lettre magistrale : « *In cœna Domini* » qui pendant quarante à cinquante ans fera loi, et que tous les missionnaires et prêtres indigènes tiendront en grande vénération. Mgr Retord la communiqua à son clergé et



la commenta à plusieurs reprises. Mgr Caspar la rappelait assez souvent dans les retraites de ses prêtres indigènes.

« Notre premier devoir est de prendre soin de nos prêtres et de les aider à faire monter leurs ouailles au ciel. Si nous apprenons quelque chose de fâcheux à leur sujet, nous appréhendons que ce soit défaut de vigilance de notre part, et nous songeons que nous devons en rendre un compte sévère à Dieu. Nous rappelons les anciens règlements de la Mission, que plusieurs semblent avoir oubliés, et après avoir invoqué Dieu et la Sainte Vierge pour nous éclairer, nous statuons ce qui suit :

« 1. Aucun de nos prêtres ne peut habiter dans une maison où il y a des personnes du sexe de dix à quarante-cinq ans. Ce n'est que par exception qu'ils pourront y passer un jour ou deux, au temps de la persécution. Si le séjour devait se prolonger, ils sont tenus de nous en aviser; mais en tous cas, ils ne pourront garder à leur service de telles personnes.

« 2. Si vous allez faire l'administration dans une chrétienté, ou que vous vous y rendiez pour n'importe quelle autre cause, il vous est interdit de vous faire servir par des jeunes filles. Si c'est un usage établi dans une chrétienté, cet usage doit cesser, et la chrétienté doit procurer des garçons ou des hommes à leur place. Tout au plus pourra-t-on employer une bonne vieille pour aller au marché et faire la cuisine, sauf à la remplacer dès qu'on le pourra par un serviteur.

« 3. Aucun prêtre ne peut réunir des femmes pour les exercer lui-même à chanter, leur apprendre des prières, etc... Il doit se tenir éloigné de ces réunions.

« 4. Toutes les règles à garder, avec les personnes du sexe, édictées par le synode (de Gô-thi), restent en vigueur. Chacun doit les relire attentivement. Parmi ces règles, nous rappelons celle qui défend de confesser des femmes ou jeunes filles malades, dans un lieu fermé et sans témoin.

« 5. Les habits en soie sont tolérés, excepté ceux de couleur, rouges, bleus,

etc... Les grands et petits séminaristes ne peuvent porter ni des habits de soie, ni d'autres de couleur voyante. Nous défendons les turbans et les mouchoirs de couleur rouge, bleue ou verte. Les grands ou petits séminaristes ne peuvent se servir de bourses à bétel; au cas où il en faudrait absolument, ils feront seulement usage de ceux de couleur noire et d'espèce ordinaire. La mode actuelle de se servir de costumes auxquels on n'a pas droit n'est pas admise pour les ecclésiastiques. En ce qui touche les pantalons, on peut se servir de ceux qui sont en crêpe ou en soie. Un prêtre non évêque ne peut porter des pantalons violets ou à fleurs.

« Toutes les contraventions contre ces points, seront punies d'après le droit ecclésiastique.

« Nous sommes persuadé que nul ne se plaindra de ces règlements. Ceux qui s'en sentiront offensés, laisseront voir de ce fait qu'ils n'ont qu'une vertu médiocre; mais tous les ecclésiastiques vertueux s'en réjouiront, vu qu'ils coupent court à bien des péchés et des scandales ».

Suit un long passage sur l'obligation de dénoncer les prêtres prévaricateurs: « Chaque prêtre qui connaît de graves désordres et se tait, est gravement responsable d'une partie du mal qu'il n'empêche pas, alors qu'il le pourrait. De même, le Supérieur doit considérer comme un devoir d'appliquer les pénalités.

« *Oremus pro invicem* »

Dix jours après, Mgr Pellerin communiqua à ses fidèles les dispenses qu'il venait d'obtenir en leur faveur :

« 1. Les chrétiens sont autorisés à faire des œuvres serviles les dimanches et jours de fête à partir de midi, excepté aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de Noël et de l'Assomption.

« 2. Les gens très pauvres peuvent obtenir de leur curé la permission de travailler matin et soir les jours de dimanche et de fête, excepté les quatre fêtes précitées.

« 3. La dispense du travail manuel n'implique pas celle de l'assistance à la messe.

« 4. Tout le monde est tenu de réciter les prières du dimanche, matin, midi et soir; mais ceux qui usent de la dispense du travail manuel, y sont astreints plus rigoureusement, à titre de compensation.

« Nous espérons qu'en recevant ces dispenses, vous augmenterez de ferveur dans l'amour de Dieu et de charité dans le support des contrariétés. Le mois de mai étant proche, nous vous renouvelons nos recommandations déjà faites si souvent de recourir à la Sainte Vierge. »

Le 19 Juillet suivant (1855), Mgr Pellerin annonce solennellement la définition du dogme de la Conception-Immaculée de Marie: « Quel sujet de joie et d'espoir! Près de 200 évêques assistèrent à cette déclaration, le 8 décembre de l'année passée, en la fête même de l'Immaculée. Adhéz et applaudissez, de concert avec toute la Sainte Eglise, à la proclamation de ce privilège de Marie, qui maintenant va nous prodiguer ses faveurs encore davantage. Confiance en elle! Sous peu nous aurons la paix. Mais que chacun évite avec plus de soin les péchés et croisse en humilité! Beaucoup de peines viennent de quelques chrétiens remplis d'un orgueil incompréhensible: ils se refusent à faire leur soumission, et se permettent des critiques et des injures à l'égard de leur prochain.

« Par ici nous ne pouvons fêter publiquement Marie-Immaculée comme tous les autres fidèles le font. Nous ferons notre possible pour y suppléer :

« 1. Une neuvaine aura lieu en l'honneur de Marie, et se terminera le jour de l'Assomption... Qu'on la fasse en commun, là où c'est possible... (Prières à réciter.)

« 2. Le jour même de l'Assomption, tous les prêtres diront une messe pour féliciter et glorifier la Sainte Vierge, et implorer son secours. Que les religieuses communient à cette intention. »

Le 22 octobre 1855, le prélat annonça les indulgences spéciales que Pie IX venait d'accorder à tous ceux qui feraient un *Triduum* en l'honneur de Marie-Immaculée.

« Ce *Triduum* aura lieu dans notre mission les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 novembre.

« 2. Diverses prières sont à réciter au cours du *Triduum*... Dans les endroits où il y aura une messe, ces prières seront dites avant la messe; ailleurs, après la prière du soir. Chaque jour, le soir, on récitera le chapelet avec les litanies.

« 3. Ceux qui diront ces prières pourront gagner chaque jour une indulgence de 7 ans, 7 quarantaines. Il y a de plus une indulgence plénière pour ceux qui feront tout le *Triduum* à condition de se confesser et de communier l'un des trois jours.

« 4. Chaque jour les prêtres ajouteront à la messe l'oraison « *de Immaculata* ».

La lettre du 2 janvier 1856 fournit le bilan spirituel de l'année précédente. Il y a un léger progrès. Près de 1.000 confessions d'enfants prouvent que l'instruction de la jeunesse n'a pas trop souffert. 799 confirmations ont été données. Le chiffre des baptêmes d'enfants de chrétiens (248) est normal, quoique ces baptêmes, pour une bonne moitié, aient été donnés par les notables et les chrétiens. 68 adultes ont reçu le baptême, et il y en a 84 à l'instruction.

L'évêque trouve ce résultat insuffisant. Les notables, dit-il, doivent être plus actifs que par le passé. Le chiffre des enfants payens baptisés à l'article de la mort (593) est inférieur à celui de toutes les missions voisines; pour le relever, il faut augmenter le nombre et le travail des baptiseurs. Que chaque prêtre garde les règlements établis: « *Serva ordinem et ordo te servabit.* » L'orgueil fait toujours beaucoup de mal; combattez ce vice dans vos chrétiens. Que celui qui sait qu'il est en faute fasse des excuses, et on lui pardonnera. Plusieurs prêtres négligents n'envoient jamais leur rapport mensuel; d'autres ne font que des rapports incomplets... Corrections à faire dans l'*Ordo*.

Dans sa lettre du 15 décembre 1855, Mgr Pellerin nous donne l'effectif de son clergé indigène: « En dépit de Tu-Duc et de tous ses suppôts, le jour du Saint-Rosaire 1855, j'ai ordonné un prêtre,



quatre diacres, dix minorés et un tonsuré; de sorte que nous avons maintenant seize prêtres indigènes, cinq diacres, quinze minorés, un tonsuré et une cinquantaine d'élèves, dont les uns étudiaient la théologie et les autres le latin.

Aux premiers mois de l'année 1856, les rigueurs de la persécution ne firent que redoubler. Mgr Pellerin dut alors restreindre ses visites aux chrétientés, mais il employa ses loisirs forcés à instruire ses théologiens, et à remonter le moral de ses prêtres par des retraites individuelles de quelques jours. « Le clergé, les religieuses et les catéchistes, leur dit-il, sont comme la tête et le cœur de la Mission. Nous sommes persuadé que toute la fureur des persécuteurs n'arrivera pas à détruire la religion, tant que la tête et le cœur tiendront bon. Nous avons plus peur des prêtres négligents et dévoyés, des catéchistes et chrétiens apostats ou trainards que des fureurs des payens, qui, le plus souvent, ne sont que des instruments de la justice divine. Les mauvais traitements et les poursuites sont comme des coups de rotin, qui réveilleront nos chrétiens de leur

torpeur mortelle; ils sont comme ces chiens de garde chargés de ramener le troupeau égaré dans les pâturages infertiles, malsains et trompeurs. Le roi et ses mandarins auraient pu bien aisément ruiner la Religion en laissant dormir nos chrétiens dans un bien-être et une mollesse néfastes.

« Vous, les prêtres, vous êtes les chefs de l'armée de Dieu. *Sicut sacerdos sic et populus*. Vous êtes les dépositaires et les distributeurs des grâces divines. Et ces grâces toutes puissantes jaillissent notamment des sacrements, de la prière et de la mortification. En faisant bon usage de ces moyens, vous terrasserez vos grands ennemis, les seuls à craindre : les trois concupiscences. C'est surtout au tribunal de la Pénitence que vous arriverez à abattre l'orgueil, à réfréner la cupidité et à museler la sensualité.

« Tout découragement de votre part amènerait la perte de beaucoup d'âmes, voire la ruine de la Mission. » (1)

1) D'après les réminiscences et quelques notes d'un vieux prêtre indigène, le Rév. Père Sy.

## CHAPITRE XIV

### Mission de M. de Montigny en Extrême-Orient Epreuves de Mgr Pellerin Insuccès de M. de Montigny en Cochinchine Retour en France de l'évêque de Biblos (1856-1857)

Les relations politiques de la Cochinchine avec la France remontent à une période déjà reculée. En 1787, un traité signé à Versailles entre les représentants du souverain annamite et ceux du roi de France concédait à celui-ci la possession en toute propriété de la baie de Tourane. C'était l'époque où après les luttes sanglantes de la Cochinchine et du Tonkin, l'évêque d'Adran sauvait le fils du roi Gia-Long, et le conduisait en France à travers les plus grands périls. L'influence de l'évêque, l'élan qui animait alors la marine française et qui poussa en Cochinchine de nombreux officiers, promettaient à notre patrie un rôle digne d'elle sur ces lointains rivages. La révolution française renversa toutes ces espérances.

A ces années trop rapides de tolérance religieuse et de liberté commerciale succéda bientôt dans l'Annam une ère de persécution contre les chrétiens. Ces persécutions sans cesse renouvelées et l'accroissement du commerce européen décidèrent Napoléon III à nouer des relations plus fréquentes et plus directes avec l'Extrême-Orient. En 1855, il chargea M. de Montigny, consul à Chang-Haï, de négocier des traités avec le Siam, le Cambodge et la Cochinchine. Les instructions du gouvernement impérial du 25 décembre donnaient ordre à ce plénipotentiaire de s'arrêter à Tourane, quand il quitterait le Siam pour Chang-Haï; il s'agissait de faire une monition à Tu-Duc au sujet des persécutions.

« Pas de menaces, disait le texte, mais

vous adresserez au gouvernement annamite des représentations, dont le ton énergique en même temps que modéré lui fasse comprendre que si votre langage n'était pas écouté le gouvernement de l'Empereur en éprouverait le plus vif mécontentement et aviserait en conséquence... Vous aurez soin de ne vous arrêter à Tourane que le moins possible et de hâter votre arrivée à Chang-Haï, où des intérêts de diverses natures réclament votre présence.

Arrivé à Singapore le 16 mai 1856, Montigny ne repartit que le 29 juin suivant. Il était à bord du « Marceau », accompagné de deux corvettes, l'une à voile, la « Capricieuse », l'autre à vapeur, le « Catinat ». Quelques jours avant de signer un traité avec le Siam, c'est-à-dire le 4 août, il écrivit de Bangkok au roi d'Annam pour l'aviser de son intention de négocier avec lui. Ces lettres furent confiées, avec des présents, au « Catinat », qui parvint dans les eaux de Tourane le 16 septembre.

Ayant appris l'arrivée du « Catinat » sur les côtes de la Cochinchine, Mgr Pellerin s'était embarqué avec M. Paspin, l'un de ses prêtres, nouveau venu dans la Mission, et deux ou trois indigènes, pour aller à la rencontre du navire français. Un de ces coups de vent terribles qu'on appelle typhons brisa leur jonque et les jeta sur le sable, tout meurtris et accrochés à des débris de mâture.

Ils furent bientôt entourés de rôdeurs, accourus sur le rivage dans l'espoir que



la tempête leur apporterait quelques épaves. L'évêque, le missionnaire et le catéchiste purent se sauver en sacrifiant le peu de bagage que la mer avait rejeté. Ils s'enfoncèrent dans les montagnes, et restèrent deux jours sans manger, mais ils eurent la bonne fortune de rencontrer une mare d'eau fétide et ils purent boire. Ils essayèrent de tromper leur faim en mâchant des feuilles d'arbres, à l'exemple des singes qui gambadaient autour d'eux. « Avec quelle joie, dira plus tard à Eugène Veuillot Mgr Pellerin, j'aurais mis la main sur un de ces insolents quadrumanes. » C'eût été là une pièce de résistance. Ces singes, dont les jambes sont noires, les cuisses rouge carmin, le dos gris et le ventre blanc, n'ont pas moins de quatre ou cinq pieds de hauteur. Il ne fallait pas songer à un tel rôti.

A force de fouiller dans leurs poches, Mgr Pellerin et son compagnon y trouvèrent un peu de tabac; ils le fumèrent avec délices et sentirent moins vivement le vide de leur estomac. Le troisième jour, le catéchiste, qui avait été à la découverte, leur apporta du riz et des patates. Ils descendirent, de nuit, au bord de la mer pour tâcher de gagner le navire, mais quand le jour fut venu, ils reconnurent avec désespoir que le « Catinat » était parti. Voici ce qui s'était passé. Sur l'ordre de Tu-Duc, les mandarins avaient refusé insolemment de se charger des lettres adressées au roi. Le commandant du navire canonna alors les forts de Tourane et obtint ainsi que ses lettres fussent portées à Hué. Quelques jours plus tard le « Catinat » était rappelé à Macao par l'amiral Guérin.

Le navire parti, Mgr Pellerin et ses compagnons durent aussi se sauver. Après mille périls ils réussirent à gagner un village chrétien. M. Paspin, déjà malade, ne put supporter ces nouvelles fatigues; il mourut, et l'évêque l'enterra à l'endroit même où il avait rendu le dernier soupir.

La prière des morts n'était pas achevée que le vicaire apostolique dut fuir de nouveau: on l'avait dénoncé, et il lui fallut se retirer dans la montagne. Re-

cueilli au bout de quelque temps dans une communauté de religieuses, il s'y confectionna un pantalon, une chemise, une casquette et un paletot. Au collet du paletot il mit un morceau de soie rouge. Quinze lieues le séparaient de la côte. Roulant son nouveau costume en un petit paquet, il partit en habit cochinchinois. Un batelier de rencontre le mena près du rivage, et il échangea aussitôt son costume annamite contre le nouvel habit.

Au point du jour, il aperçut sur la mer un navire: c'était le vaisseau français la « Capricieuse ». Il fit des signes et chanta quelques airs populaires français. On vint le chercher. « Qui êtes-vous, monsieur, demanda l'officier qui commandait le canot, à ce chanteur si bizarrement accoutré? » — « Je suis l'évêque de Hué » et il s'affaissa. Revenu de sa pamoison, il se vit étendu sur le lit du commandant, M. Collier, et entouré d'une foule sympathique. On lui apporta ses habits et ses chaussures, et le docteur du bord lui prodigua ses meilleurs soins.

On était aux premiers jours de décembre 1856. La tragique équipée de François-Marie avait duré deux mois.

Le 7 décembre, Mgr Pellerin écrit à Emile Evrard le récit des événements, puis il ajoute: « Malgré toutes mes misères, j'ai conservé, grâce à Dieu, et à notre bonne Mère, la Vierge bénie, une très bonne santé; ce n'est que par miracle que j'ai pu sauver ma vie du naufrage dans lequel ma barque a été broyée; mais nous étions tous voués à la sainte Vierge, et tout le monde a été rejeté sur le rivage, sans que personne ait perdu la vie. Je promis alors de faire dire une messe à Sainte-Anne du Portzic. Je compte sur ton obligeance pour faire dire cette messe... J'ai reçu toutes tes lettres excepté celles qui accompagnent la croix que tu m'annonces et qui n'est pas encore arrivée: elle me sera d'autant plus agréable que je n'en ai plus, ayant perdu dans mon naufrage celle que j'avais. »

François-Marie prie son ami de faire savoir à ses sœurs qu'il est en pleine

sécurité, et qu'il a trouvé sur la « Capricieuse » son filleul de Concarneau.

Ce matelot, dont la famille habitait alors Concarneau, était originaire de Locmaria; François-Marie Pellerin l'avait tenu sur les fonts du baptême.

Il s'appelait François-Marie Soing. Dès qu'il sut le nom du missionnaire monté à bord, il reconnut en lui son parrain. « Voyez-vous cet évêque-là, dit-il à ses camarades, eh bien! c'est mon parrain. » — « Ton parrain, lui répartirent les autres, tu ne nous feras pas croire cette blague! » François-Marie, pour se faire connaître, profita d'un moment où l'évêque se promenait seul sur le pont, récitant son bréviaire. Il le suivait des yeux, et quand le bréviaire fut achevé, il s'approcha un peu timidement, en disant: « Bonjour, mon parrain! » Le prélat, le reconnaissant après un instant, lui ouvrit tout grands ses deux bras, et le serra sur son cœur avec effusion, au grand ébahissement de camarades qui passaient. La nouvelle que Soing avait retrouvé son parrain dans l'évêque missionnaire se répandit promptement sur tout le navire; le commandant prit part à la joie du matelot et, afin que l'allégresse fût complète, en l'honneur de cette bonne rencontre, il l'invita à venir ce jour-là dîner à la table des officiers, près de son cher parrain.

Dans sa lettre du 7 décembre, Mgr Pellerin dit à son correspondant qu'il compte bien cette fois sur la paix religieuse. « Par la connaissance que j'ai du pays, note-t-il, je donne des renseignements utiles à nos braves marins, déjà si bien disposés. M. de Montigny, ministre plénipotentiaire, va nous arriver un de ces jours, et un traité sera conclu. S'il tardait, on ferait un traité provisoire. Je pense qu'il me faudra accepter provisoirement d'être délégué de la France en ces pays-ci pour assurer l'exécution du traité. »

M. de Montigny arriva enfin à Tourane dans la matinée du 23 janvier 1857, sur le « Marceau ». Il amenait avec lui Mgr Miche, vicaire apostolique du Cambodge, et les abbés Fontaine et Roy.

La « Capricieuse » s'y trouvait seule, le « Catinat » ayant été rappelé à Macao par l'amiral Guérin. Dans la soirée même du 23 janvier eut lieu une conférence à bord du « Marceau », entre le mandarin, envoyé extraordinaire de la Cour de Hué, assisté de plusieurs de ses collègues, et M. de Montigny. Mgr Pellerin y fit fonction d'interprète, et Mgr Miche et ses deux compagnons y assistèrent. Dans le rapport des mandarins de Tourane, adressé à Tu-Duc, ceux-ci mentionnèrent la présence de cinq ou six évêques, portant tous une croix en or et logés à bord des deux bateaux français.

Le lendemain, M. de Montigny envoya la note suivante à Mgr Pellerin:

« Prière à Mgr Pellerin de vouloir bien signifier aux mandarins que, si la réponse de Hué à la note d'hier tardait plusieurs jours, je me verrais dans la nécessité de remonter moi-même à la Capitale avec le « Marceau », ce que je regretterais excessivement sans l'agrément spécial de S. M. l'Empereur;

« Que je ne puis en aucun cas traiter à Tourane sans la présence d'au moins quatre des premiers ministres de l'Empereur, me conformant en cela aux règles diplomatiques établies parmi toutes les nations civilisées du monde.

« Que ces quatre premiers ministres doivent être porteurs de pleins pouvoirs les plus étendus et parfaitement authentiques de S. M. l'Empereur, attendu que la moindre lenteur résultant de difficultés apportées dans les négociations, me forcerait de remonter à la Capitale.

Signé: Ch. Montigny. »

Quoi que cette note ne fût pas du goût de Mgr Pellerin, il se rendit avec un officier et quelques soldats à la résidence des mandarins de Tourane, pour leur en donner communication.

Après le déjeuner, à bord du « Marceau », Mgr Pellerin prit connaissance du nouveau traité.

Voyons avec lui les articles 3 à 7 relatifs à la Religion:

« Art. 3. — Les missionnaires français jouiront dans toute l'étendue de



l'Empire d'Annam, de la faculté de pratiquer leur religion ouvertement et en toute liberté, et de bâtir des églises dans les endroits que l'autorité locale, après s'être concertée avec le consul de France, aura désignés comme pouvant être affectés à ces constructions.

« Art. 4. — Les édits de persécution contre la religion catholique devront être immédiatement abrogés dans l'Empire d'Annam, et les articles de pénalité contre cette religion radiés de tous les codes de l'Empire.

« Art. 5. — La religion catholique étant pratiquée dans l'Empire d'Annam depuis plus de deux siècles, sera désormais considérée comme une des religions de l'Etat, et les Annamites catholiques ne devront plus être assujettis à aucun acte religieux ou autre qui serait contraire à leur religion ou pourrait engager leur conscience.

« Il ne devra non plus être apporté, à l'avenir, aucune entrave, soit par intimidation, soit par tout autre moyen, à la libre conversion des sujets annamites à la religion catholique.

« Art. 6. — Les missionnaires apostoliques auront le droit de prêcher et d'enseigner, de construire des églises, des séminaires ou écoles, des hôpitaux et autres édifices pieux sur un point quelconque de l'Empire d'Annam.

« Ils voyageront en toute liberté, dans toute l'étendue de l'Empire, pourvu qu'ils soient porteurs de lettres authentiques du consul de France, ou en son absence, de leur évêque ou supérieur, certifiant leur identité, et revêtues du visa du gouverneur général des provinces dans lesquelles ils voudront se rendre.

« Art. 7. — Les articles 3, 4, 5, 6, devront être promulgués dans toutes les provinces de l'Empire d'Annam, afin que nulle autorité ne les ignore, et ne puisse, à l'avenir, user des mesures vexatoires envers les catholiques annamites. »

Les deux évêques, prévoyant l'échec de la mission de M. de Montigny, et surtout les conséquences désastreuses qui en résulteraient pour les missionnaires,

leurs fidèles et leurs œuvres, suppliaient le plénipotentiaire, ou bien d'omettre les articles 3 à 7, ou bien de temporiser en demandant de nouvelles instructions. Dans ses lettres au ministre des Affaires Etrangères de Paris, surtout dans celle du 19 mars 1857, M. de Montigny relate au long ces discussions; il déclarait aux évêques, qu'étant envoyé par son gouvernement pour défendre les intérêts religieux en Cochinchine, il ne pouvait ni ne voulait les sacrifier à aucun prix. Quant à la menace du massacre des missionnaires, et de leurs fidèles, et à la ruine éventuelle de la religion catholique, « j'avais pour moi, écrit-il, la conviction contraire. »

Une bonne dizaine de jours se passa en procédés dilatoires, et la Cour de Hué, notoirement opposée à toute alliance avec une puissance européenne, se déroba à tout essai de contact. Par ailleurs, le commandant du « Marceau » n'entendait recevoir aucun ordre de M. de Montigny, et fit son possible pour entraver la mission et le discréditer.

Bref, le plénipotentiaire, n'étant appuyé que de deux unités navales, et n'étant pas nanti des pouvoirs nécessaires pour réquisitionner des forces plus imposantes se décida à précipiter les affaires. Dans les premiers jours de février (1857), il pria les évêques et leurs missionnaires de mettre par écrit leur manière de voir, afin de communiquer cette pièce aux Affaires Etrangères. La voici :

« Monsieur le plénipotentiaire.

« Tous vos efforts si persévérants et si dévoués pour faire admettre par le gouvernement annamite le traité si utile et si heureux pour nous, que vous avez préparé, paraissent désormais inutiles par suite du mauvais vouloir et des dispositions perfides du roi et de quelques uns de ses hauts dignitaires. Nous croyons que faire connaître en ce moment les dispositions de ce traité qui ont rapport à la religion catholique et à ses missionnaires, ce serait exciter de plus en plus contre les chrétiens la colère de ce souverain qui a déjà dit publiquement, qu'aussitôt après le dé-

part des navires de guerre français, il comptait en finir avec eux. Craignons donc d'augmenter la cruauté de la nouvelle persécution qui est pour nous imminente.

« Nous ne devons pas vous le cacher, Monsieur le plénipotentiaire, l'insuccès de votre mission, dû au peu de forces qui vous accompagnent, va nous laisser dans une position plus déplorable et beaucoup plus dangereuse que celle où nous nous trouvions auparavant. Vous devez le comprendre, puisque vous avez retrouvé ici tous les usages de la Chine avec, certainement plus d'orgueil et de cruauté, et le gouvernement annamite ne manquera pas de répéter, le lendemain de votre départ, ce qu'il a dit bien souvent, que la France n'est pas assez puissante pour lui imposer un traité, que vous avez eu peur et que vous avez pris la fuite.

« Il ne nous reste donc plus d'autre ressource que le généreux et précieux dévouement de S. M. l'Empereur et de son gouvernement pour la religion catholique et ses missionnaires. Mais, si les secours que nous attendons venaient à tarder, une quarantaine de pauvres missionnaires, vos compatriotes, et près de 600.000 chrétiens seraient exposés à un massacre presque certain par suite de l'insuccès de la tentative faite aujourd'hui.

« Nous espérons, M. le plénipotentiaire, que vous voudrez bien nous continuer l'intérêt que vous n'avez cessé de nous porter, et faire connaître au gouvernement de S. M. l'Empereur, l'affreuse position dans laquelle vous nous laissez, ainsi que nos infortunés chrétiens. »

Suivaient les signatures de NN. SS. Pellerin et Miche, ainsi que des abbés Fontaine et Roy.

Le 6 février, M. de Montigny notifia son projet primitif avec la traduction en annamite, à la Cour de Hué, et ne remplaça que les mots « les missionnaires » par « les sujets français » à l'art. 3. « Comme le souverain annamite, ajouta-t-il, a laissé écouler le délai accordé sans rendre réponse, il allait en référer à son gouvernement, qui ne lais-

serait pas les choses en suspens. » Dans sa générosité chevaleresque il menaça le roi Tu-Duc de la colère de la France, s'il osait encore mettre à mort les missionnaires et les chrétiens.

Le lendemain, 7 février, il quitta Tourane pour regagner son poste de consul de Shanghai, où il arriva le 7 juin. Mgr Pellerin, toujours à bord de la « Capricieuse », arriva à Hong-Kong le 13 février (1857).

En voyant l'intérêt que M. de Montigny portait aux chrétiens et aux missionnaires, Tu-Duc et ses mandarins en conclurent que ceux-ci l'avaient appelé, et, dès lors, la persécution, sans perdre son caractère religieux, revêtit un caractère politique. Mis au courant de la situation par une lettre de Mgr Retord, Mgr Pellerin se rendit compte du redoutable orage qui allait s'abattre sur sa Mission. Il crut donc devoir se rendre en France pour y exposer au Gouvernement impérial la détresse des Missions annamites, et le prier d'agir efficacement en vue d'obtenir la liberté religieuse. « Plusieurs des vénérables collègues du saint prélat, note Eugène Veuillot, lui avaient conseillé ce voyage. Il s'agissait de montrer au Gouvernement que toute intervention partielle et passagère était sans profit comme sans gloire, et attirait sur les chrétiens que l'on voulait protéger de nouvelles persécutions, qu'il fallait ou ne plus s'occuper de la Cochinchine ou agir dans un esprit de suite et vigoureux. » « Ce système, disait Mgr Pellerin lui-même à Eugène Veuillot, n'est pas seulement insuffisant, il est dangereux. On irrite le tigre sans lui rien enlever de sa force, puis lorsqu'il est en fureur, les vaisseaux disparaissent, et les chrétiens, sans défense, subissent une nouvelle persécution. »

A Hong-Kong, Mgr Pellerin résidait à la Procure de la Société des Missions-Etrangères. Avant son départ, le procureur, M. Libois, lui remit, pour le Séminaire de Paris, les reliques des Vénérables Dufresse, Tchao, Yuen et Hieu.

Jean Dufresse, né le 8 décembre 1750 à Lezoux (Puy-de-Dôme), entra diacre le 2 juillet 1774 au Séminaire des Mis-



sions-Etrangères. Il reçut la prêtrise le 17 décembre 1776 et partit le 4 décembre de l'année suivante pour le Se-Tchoan.

Incarcéré, en 1785, à Tchong-Tou puis à Pékin, il réussit, après bien des épreuves, à rentrer dans la Mission au début de 1789. Choisi, en 1800, pour coadjuteur de Mgr de Saint-Martin, il fut sacré, le 25 juillet de cette année évêque de Thabraca. L'année suivante, le 15 novembre, il succédait au Vicaire apostolique défunt. Victime des édits de persécution du vice-roi de Se-Tchoan, il mena plusieurs années une vie de proscrit. Arrêté le 18 mai 1815, il fut condamné à mort et exécuté à Tchong-Tou, le 14 septembre de la même année.

Le corps de M. Dufresse fut enseveli trois jours plus tard par les fidèles. Quatre ans après, un prêtre chinois le fit transporter au cimetière catholique. Les ossements du martyr furent exhumés en 1856 et envoyés à la Procure des Missions-Etrangères de Hong-Kong par Mgr Pérocheau, Vicaire apostolique du Se-Tchoan.

Augustin Tchao naquit en Chine vers 1765, dans la province de Kouy-Tcheou, au sein d'une famille entièrement païenne. A l'âge d'environ vingt ans, il s'enrôla dans les rangs des soldats du Se-Tchoan, et lors de l'arrestation de Mgr de Saint-Martin, Vicaire apostolique du Se-Tchoan et de M. Dufresse en 1785, il fut chargé, avec plusieurs de ses camarades d'escorter les prisonniers jusqu'à Pékin. Les vertus de patience, de force et d'humilité dont firent preuve les captifs l'impressionnèrent vivement, si bien que, de retour au Se-Tchoan, il s'attacha à un missionnaire européen, devint séminariste, et reçut la prêtrise. Il administra son district de Kouang-Yuen avec un zèle tempéré par une grande prudence.

Au début de l'année 1815, en dépit de la persécution et de ses infirmités, il s'était fait porter à Chun-King en chaise à porteur, pour y voir un chrétien malade. Sur une dénonciation, il se vit arrêté et condamné au prébire de Kiong-Tcheou. De là il fut conduit en chaise à

Tchen-Tou, capitale du Se-Tchoan. Sommé de renoncer à la foi chrétienne, il s'y refusa nettement malgré les menaces et les railleries. Le mandarin lui fit alors donner soixante coups de bambou sur les pieds, et pendant qu'on exécutait ses ordres, il disait au patient d'un ton moqueur : « Eh bien est-ce que ton Jésus ne te protège pas ? Dis donc, ton Jésus te protège-t-il ? » — « Il protège mon âme, répondit le prêtre, en m'accordant la force de souffrir pour sa cause ; mais vous qui êtes un juge charnel et insensé, vous n'entendez rien aux bienfaits spirituels, à la paix de l'âme et d'une bonne conscience. »

Le magistrat, furieux, lui fit appliquer aussitôt quatre-vingts soufflets avec la semelle de cuir. Ces cruels traitements achevèrent d'anéantir les forces du vieillard, qui, quelques jours plus tard, rendit l'âme à Dieu dans la prison de Tchong-Tou.

Joseph Yuen naquit, en 1766, à Pe-Choui-Hien, dans le Se-Tchoan, de parents païens. C'est Mgr de Saint-Martin qui le convertit au christianisme. En 1784, quand le prélat fut arrêté, le néophyte dut se cacher lui-même. L'évêque se retrouva dans son vicariat en 1789, y rencontra le jeune Yuen, et le promut au sacerdoce. Mis en arrestation au mois d'août 1810, Yuen fut, quelques mois plus tard, condamné à la strangulation, et il consumma son sacrifice le 24 juin 1817, à Pu-Kia-Tchang. En se rendant au supplice, le martyr conserva une extrême sérénité et dit aux fidèles qui le suivaient : « Ayez confiance en Dieu, je meurs pour sa gloire, ne craignez rien. » Son courage ne se démentit pas jusqu'au dernier instant.

Pierre Hieu était, comme son ami Jean-Baptiste Thanh, catéchiste du prêtre Paul Khoan, curé de Phuc-Nhac dans le Tonkin Occidental. Tous trois furent arrêtés au cours de la persécution de 1837, mis à la cangue, et incarcérés à Minh-Binh. Au bout de deux ans de détention, ils se virent condamnés à mort avec sursis. En avril 1840, on leur appliqua la peine de mort, et ils furent exécutés le 28 de ce mois. En marchant

au supplice, tous trois chantaient joyeusement le *Te Deum*.

Muni des reliques de ces quatre martyrs, Mgr Pellerin s'embarqua sur la *Capricieuse* qui le conduisit à Singapore. En arrivant dans ce port, il trouva une boîte que M. Evrard lui avait adressée deux ans auparavant. Elle renfermait une croix pectorale et un Bref épiscopal. La croix lui était offerte par M. Evrard et quelques autres amis ; le cadeau lui fit d'autant plus plaisir qu'il remplaçait la croix qu'il avait perdue dans son naufrage. Quant au Bref, il émanait de Mgr Sergent, et l'informait de sa nomination comme chanoine d'honneur de la cathédrale de Quimper ; il en fut tout heureux et se promit d'aller remercier lui-même le prélat de la marque d'estime qu'il venait de recevoir.

A Singapore l'évêque de Biblos s'embarqua sur le vapeur *Nubia* en partance pour l'Europe. Il passa en pleine mer la Semaine Sainte. Le Jeudi Saint, 1<sup>er</sup> Avril, il écrivit quelques-unes de ses impressions à l'adresse de Mlle Elisabeth Gouzillon de Bézilal qui habitait avec son frère Louis et sa famille le château des Granges, en Moncontour, au diocèse de Saint-Brieuc. Cette pieuse personne était une zélatrice infatigable de l'Œuvre des Missions, et elle se trouvait en correspondance avec plusieurs évêques de la Société des Missions-Etrangères. Voici ce que lui écrit Mgr Pellerin :

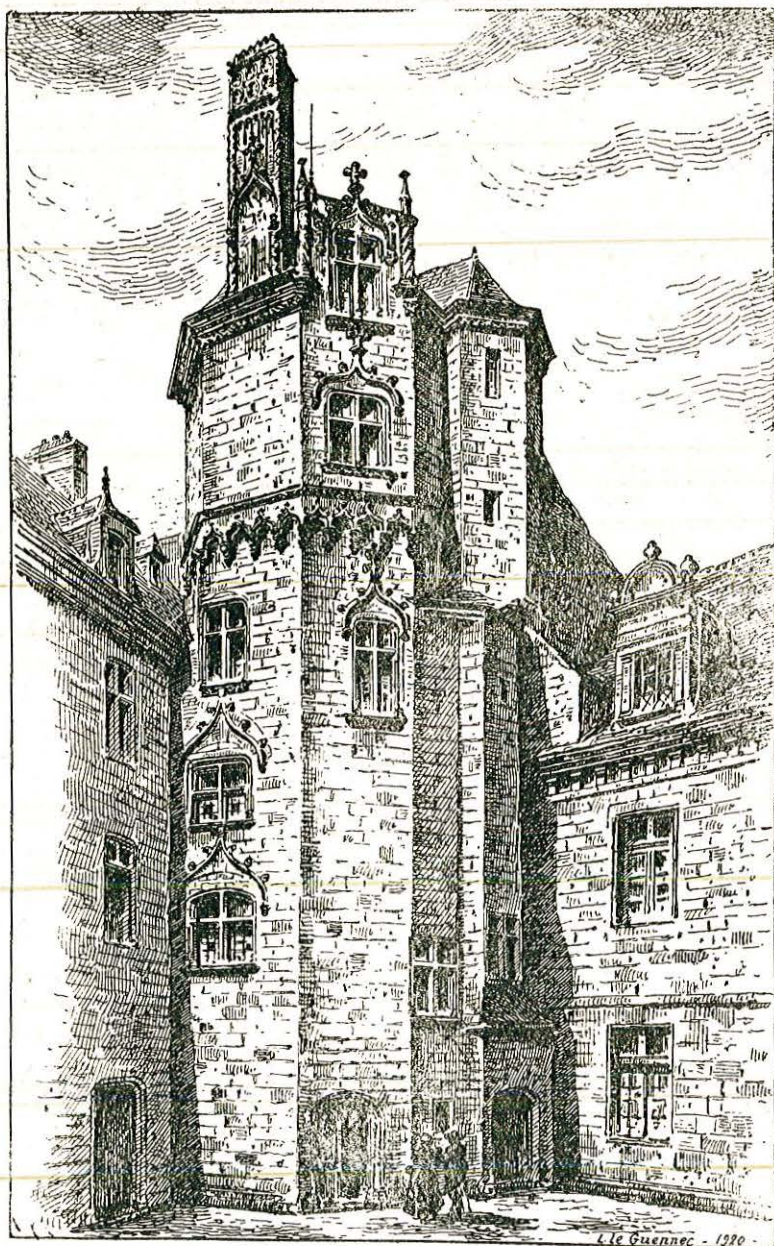
« C'est aujourd'hui le jeudi de la grande semaine. Oh ! comme ces beaux jours passent tristement pour moi ; ce matin, cependant, j'ai pu réunir tout mon petit monde catholique, j'ai dit la sainte messe, et tous ceux que j'ai pu confesser ont fait leurs Pâques ; mais voilà que je viens d'apprendre que plusieurs Anglais viennent d'organiser une comédie pour ce soir, et elle se fera à l'endroit même où j'ai dit la sainte messe. Je crois qu'ils le font sans aucune mauvaise intention, uniquement pour s'amuser ; aussi je crois plus prudent de ne rien dire. Je me sauverai de l'autre bout du navire, et j'y serai peut-être plus tranquille pour penser un peu aux grandes

vérités qui se sont accomplies dans cette grande semaine. Jésus-Christ est mort pour nous, et il en est si peu qui y pensent sérieusement.

« Si vous saviez les tempêtes qui s'élèvent quelquefois dans ma pauvre âme, lorsque je pense à ma patrie, à mes amis que j'ai quittés pour toujours. C'est alors comme l'Océan soulevé par un typhon. Mais que Dieu soit béni ; puisse-t-il accepter ce que je souffre, en expiation de mes innombrables péchés. C'est pour procurer sa gloire et le salut des âmes que j'ai tout quitté ; puisse-je y contribuer pour quelque chose ! Priez bien pour moi... Que je serais heureux si je pouvais donner mon sang pour notre bon Maître, qui a versé le sien tout entier pour nous ; mais je suis indigne d'une si grande faveur. Allons toujours de l'avant, comme le bon Dieu le voudra. Bénissons-le, aimons-le toujours ; bénissons aussi notre bonne Mère, et puis confiance. »

Arrivé à Alexandrie, François-Marie s'empresse de donner de ses nouvelles à son cher ami, Emile Evrard. Dans une lettre du 28 avril, il l'informe d'abord du motif de son voyage en France : « Tu seras sans doute étonné de voir une lettre de moi, datée d'Alexandrie ; c'est que des affaires très graves m'appellent momentanément en Europe. Je t'ai écrit du port de Tourane où j'étais à bord des navires français. L'expédition dirigée par le plénipotentiaire M. de Montigny, non seulement n'a pas réussi, mais encore elle a eu un résultat des plus déplorable. Les Annamites n'ont pas voulu traiter, et il a fallu partir, laissant les chrétiens dans la position la plus critique. Mes collègues sont détruits, mes communautés religieuses sont dispersées, mes principaux chrétiens sont à la chaîne, et probablement que maintenant leur sang a coulé, et ce qu'il y avait de plus triste pour moi, c'est qu'il m'était impossible de rentrer dans ma Mission ; toutes les entrées étaient gardées avec la dernière sévérité ; je n'avais personne pour me conduire, j'étais loin des chrétiens. C'eût été me faire prendre, et me faire couper en cent morceaux, et compromettre de plus





Palais épiscopal de Quimper, ancien évêché

Cliché de la Société Archéologique du Finistère.

en plus les Missions. Il m'a donc fallu suivre les navires jusqu'à Macao et Hong-Kong. Là toute la Légation et la Marine m'ont donné le conseil de faire le voyage de France pour exposer moi-même à l'Empereur l'état des choses, afin qu'on prenne à la fin une décision qui tire nos pauvres chrétiens de l'état critique où les ont placés des demi-mesures. Le temps est venu du reste d'ouvrir tout l'Extrême-Orient à la civilisation européenne. Dès que les affaires seront terminées, je repartirai pour ma chère Mission, dont je ne me suis séparé qu'avec un grand déchirement de cœur. J'espère cependant pouvoir aller visiter mes parents et mes amis, et il est aussi possible que j'aille à Rome. »

Mgr Pellerin remercie ensuite son ami de la boîte contenant la croix et le Bref épiscopal, puis il lui demande de dire toute sa gratitude aux donataires, ainsi qu'à Mgr Sergent.

En attendant le bonheur de le revoir, François-Marie demande au Secrétaire

de l'évêché de Quimper de prier et de faire prier pour le bon succès de son voyage.

Après avoir prêché à Alexandrie et y avoir fait du ministère pendant une dizaine de jours, l'évêque de Biblos s'embarque sur un paquebot français à destination de Marseille. Le 15 mai, il franchissait avec une vive émotion le seuil de la vieille maison missionnaire de la rue du Bac, à Paris, et il remettait à la Direction du Séminaire les quatre châsses contenant des reliques de martyrs, qui lui avaient été confiées à son départ de Hong-Kong. Un mois plus tard, François-Marie revoyait en grande allégresse, sa chère ville de Quimper. Nous le savons par cette note de l'*Impartial* du 20 juin, que nous a gracieusement communiquée M. l'avocat de Kerangal: « Monseigneur Pellerin, évêque de Biblos, est arrivé hier à Quimper, son pays natal. Sa Grandeur est descendue au palais épiscopal. »



# CHAPITRE XV

**Séjour à Quimper. — Mgr Pellerin au Collège de Pont-Croix  
Erection en paroisse de la chapelle de Locmaria  
et installation du recteur, M. Robic  
La consécration de l'église de Plouvien. — Séjour à Brest (1857)**

Le lendemain de son arrivée à Quimper, Mgr Pellerin s'achemina le long de l'Odé, vers la bourgade de Locmaria, et, quelques moments après, il était dans la demeure paternelle. Dieu sait avec quelle joie il embrassa sa sœur Anne-Marie et son beau-frère, M. Boschet. Dans l'après-midi, il alla pieusement s'agenouiller sur la tombe de sa mère bien-aimée, au cimetière Saint-Joseph.

Le jour suivant, 21 juin, dans la cathédrale de Saint-Corentin, il administra le supplément des cérémonies du baptême à sa nièce, Julie-Marie-Alexine Boschet, qui avait été ondoyée le 5 du même mois.

Que l'on nous permette de placer ici une piquante anecdote.

Le mariage d'Anne-Marie Pellerin avec M. Boschet, le Curé de Saint-Corentin, M. Nédélec, l'avait fait connaître à toute la ville avant que les bans fussent publiés. Mgr Pellerin lui écrivait parfois pour lui donner des nouvelles de sa Mission, et le bon Curé aimait à lire ces lettres à ses paroissiens aux prônes du dimanche. Or il se trouva que dans l'une des lettres, après avoir parlé des Missions, l'évêque ajoutait un paragraphe au sujet de sa jeune sœur. « Je viens d'apprendre, disait-il, qu'Anne-Marie va enfin se marier; je m'en réjouis pour elle, car je suppose que ce l'on m'a dit de M. Boschet est vrai... » M. le Curé lut toute la lettre comme à l'ordinaire... La pauvre Anne-Marie assistait à la grand-messe ce dimanche-là à Saint-Corentin. On juge de sa confusion devant le sourire de ses

amies, et des félicitations intempestives qui l'accueillirent à la sortie de la cathédrale.

Cela étant, Elisa, la sœur aînée, se hâta de prendre toutes les dispositions requises pour un mariage et de faire tailler et coudre la robe de noces qui fut, en raison de la mort récente de Mme Pellerin, une robe de satin noir, dit « satin à la reine ». Quand tout fut prêt, M. le chanoine Evrard, ami de la famille, à deux heures du matin, dans la cathédrale, bénit le mariage de Louis-Théophile Boschet et d'Anne-Marie Pellerin. Les témoins seuls et la sœur aînée Elisa, y assistaient. Une voiture les ramena à Locmaria où un déjeuner avait été préparé. Elisa remit sa jeune sœur à son mari, et dans la matinée, après les avoir embrassés tous deux, elle entra à la Communauté de la Providence, où le rêve de toute sa vie fut enfin réalisé. Sa mission dans le monde et sa famille était accomplie, elle ne voulut pas attendre au lendemain pour commencer sa vie religieuse.

Quant à Anne-Marie, elle s'empressa de faire visite à M. Evrard et lui offrit une superbe peau de tigre dont son frère missionnaire lui avait fait cadeau.

Louis Boschet qu'Anne-Marie avait épousé, était né à St-Pol-de-Léon. Il avait fait au Collège de cette ville de bonnes études, qu'il acheva à Paris. Il passa ensuite trois ans à la Chesnaie avec Félicité de Lamennais et prit part, jusqu'à la condamnation, à la rédaction de l'*Avenir*. En 1848, une brillante situation lui fut offerte en Algérie; il l'accepta mais, une fois dans ce pays, la



*La chapelle de la Maison-Mère de la Providence  
à Quimper*



nostalgie le saisit et il dut revenir en Bretagne. Au moment de son mariage, il était employé à la Préfecture de Quimper.

Logé à l'évêché, Mgr Pellerin prenait généralement ses repas dans la maison paternelle de Locmaria. Des amis s'asseyaient parfois à sa table. Il y avait alors à Ergué-Armel, paroisse voisine de Quimper, un vénérable vieillard du nom de René Le Meur, très zélé pour la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance et les Missions, s'efforçant de toute façon de procurer à ces Œuvres le plus de ressources possibles, sans compter les prières qu'il disait chaque jour pour leur prospérité. On en parla à Mgr Pellerin, qui désira le voir. Le bon vieillard lui fut amené; il le félicita, lui prodigua ses encouragements et l'invita à déjeuner avec lui. René Le Meur en fut ravi: il avait été mis à la place d'honneur, à la droite de l'évêque, et cette entrevue avec lui, ce repas en compagnie d'un évêque missionnaire, lui semblèrent une belle récompense de son zèle pour les Missions, et ce lui fut une histoire à raconter pour le reste de sa vie.

Mgr Pellerin ne tarda pas à faire visite à son cher Collège de Pont-Croix, que dirigeait alors M. Pouliquen, et dont la chaire de rhétorique était occupée par M. l'abbé Alphonse Serré. Professeurs et élèves l'accueillirent avec enthousiasme, et un rhétoricien lui lut le compliment suivant:

MONSEIGNEUR,

Qu'il est sublime à voir le valeureux guerrier, Au retour d'un combat ceint d'un noble laurier, Blessé mais triomphant. Il paraît, et sa mère Le baigne de ses pleurs, sa patrie en est fière. Oh! plus sublime encore l'apôtre généreux, Au sortir des combats, brisé, mais glorieux, Qui vient se retremper pour son œuvre bénie, Sur le sein maternel de sa vieille patrie. Aussi quand il revint, ô terre des Bretons, Quand il revint, ce fils, le long de tes vallons Jusqu'au bord de tes flots, ses frères d'Armorique Accompanaient ses pas de leurs joyeux cantiques. Sur ses pas tous les cœurs volèrent à l'envi, Chaque Breton brigua l'honneur d'être béni Par cette même main qui bénissait naguère Nos frères d'Orient, sur la plage étrangère. Cet honneur nous l'avons, nous avons plus encore: Vous êtes parmi nous, et c'est avec transport Que nous voyons ces lieux, témoins de votre enfance,

Visités, Monseigneur, par votre bienveillance. Puissiez-vous, et c'est là notre plus vif désir, Nous conserver toujours le même souvenir!

A Locmaria, dans les premiers jours de Juillet, l'évêque missionnaire fit visite au comte de Blois qui donna en son honneur une grande réception dans son château de Poulguinan.

Le 12 du même mois, il présida la cérémonie à Locmaria de Quimper, de l'érection de la bourgade en paroisse, et de l'installation du Recteur, M. Robic.

Depuis le 4 octobre 1847 la chapelle de Locmaria avait un Conseil de fabrique qui comptait parmi ses membres M. Aymar de Blois, député à l'Assemblée Nationale et archéologue distingué. A son instigation, les conseillers avaient adressé le 16 avril 1854, au Ministre de la guerre, une pétition ayant pour objet l'érection de la chapelle en succursale. Quinze jours plus tard, Mgr Graveran approuva cette pétition, ajoutant que telles étaient ses vues depuis longtemps, mais qu'il était arrêté par la difficulté de procurer un logement au prêtre qui serait chargé de la paroisse. Fort de l'appui de l'évêque de Quimper, le comte de Blois obtint en la même année 1854 le classement de l'église de Locmaria comme monument historique, et la cession par le Ministre de la Guerre du transept sud de l'édifice, du chœur des religieuses et du terrain nécessaire à la construction d'un presbytère. Le principal obstacle se trouvant ainsi écarté, Locmaria fut érigé en succursale par un décret de Napoléon III du 25 avril 1857 et en paroisse, le 29 Juin suivant, par acte canonique de Mgr Sergent.

Les détails de la belle cérémonie du 12 Juillet nous sont connus par une pièce des Archives paroissiales de Locmaria que M. Henriot a bien voulu transcrire à notre intention. En voici la reproduction :

« 12 Juillet 1857. L'an de N.-S. Jésus-Christ, mil huit cent cinquante sept, ce jour dimanche, deuxième de Juillet, en l'ancienne église priorale et paroissiale située au faubourg de Locmaria, près de Quimper, nouvellement restituée à son précédent titre de paroisse étaient ré-

unis à l'occasion de la prise en possession et installation du prêtre chargé du ministère pastoral de la dite paroisse au milieu de ses fidèles et d'un concours d'habitants de la ville de Quimper.

« Mgr François-Marie-Henry-Agathon Pellerin, évêque de Biblos et vicaire apostolique de la Cochinchine Septentrionale.

« M. l'abbé Goujon, chanoine, vicaire général du diocèse de Quimper.

« M. l'abbé Nédélec, chanoine, archiprêtre et curé de l'église cathédrale de Saint-Corentin. M. l'abbé Le Guen, chanoine.

M. l'abbé Le Bras, desservant de l'église paroissiale de Saint-Mathieu, en la dite ville de Quimper.

« Le R. P. Lagier, de la Congrégation des Oblats de Marie, supérieur du séminaire diocésain, chanoine de Fréjus.

« M. l'abbé Le Vicomte, chanoine, directeur du dit séminaire.

« M. l'abbé Peillet, professeur d'écriture sainte, directeur du Séminaire.

« M. l'abbé Péron, professeur de philosophie, directeur du Séminaire.

« Grand nombre de clercs du dit Séminaire.

« Et du côté des laïcs :

« M. Edouard Porquier, maire de la ville de Quimper, chevalier de la Légion d'honneur.

« M. de Blois, président du conseil de fabrique de la nouvelle paroisse et l'un de ses marguilliers.

« MM. Pilard et Néis, membres du même conseil et ses marguilliers.

« M. Adolphe Porquier, membre du même conseil.

« M. Nicolas Eloury, l'un des notables habitants du faubourg de Locmaria.

« Et M. Fougeray, officier de l'université, ancien principal du collège de Quimper.

« En présence desquels a été procédé à la dite prise de possession et installation.

« Mgr l'évêque de Biblos, ancien habitant du faubourg de Locmaria, où a vécu sa famille, où il a reçu le jour et a passé sa jeunesse et que les circons-

tances d'une violente persécution ont forcé d'interrompre pour quelques moments le cours de son apostolat, se trouvant comme providentiellement conduit dans sa patrie pour voir réaliser les vœux de ses parents et les siens qui affectaient le rétablissement de la paroisse de Locmaria.

« MM. les vicaires généraux, agissant en l'absence de Mgr l'évêque du diocèse présentement absent lui ont délégué les pouvoirs nécessaires à l'effet d'induire le nouveau pasteur en la dite possession; ce qu'il a accepté en témoignage des liens d'affection qui l'unissent à la population et de sa vive participation à la pieuse joie des fidèles :

« En conséquence, devant Sa Grandeur Mgr l'évêque de Biblos spécialement assisté par mon dit sieur Goujon, vicaire général, s'est présenté aux portes de l'église M. l'abbé Louis-François-Marie Robic, prêtre du diocèse, lequel a déposé en ses mains l'acte d'érection de la dite église en titre de paroisse succursale et celui de son institution pour la desservir et a été par Sa Grandeur revêtu de l'étole pastorale.

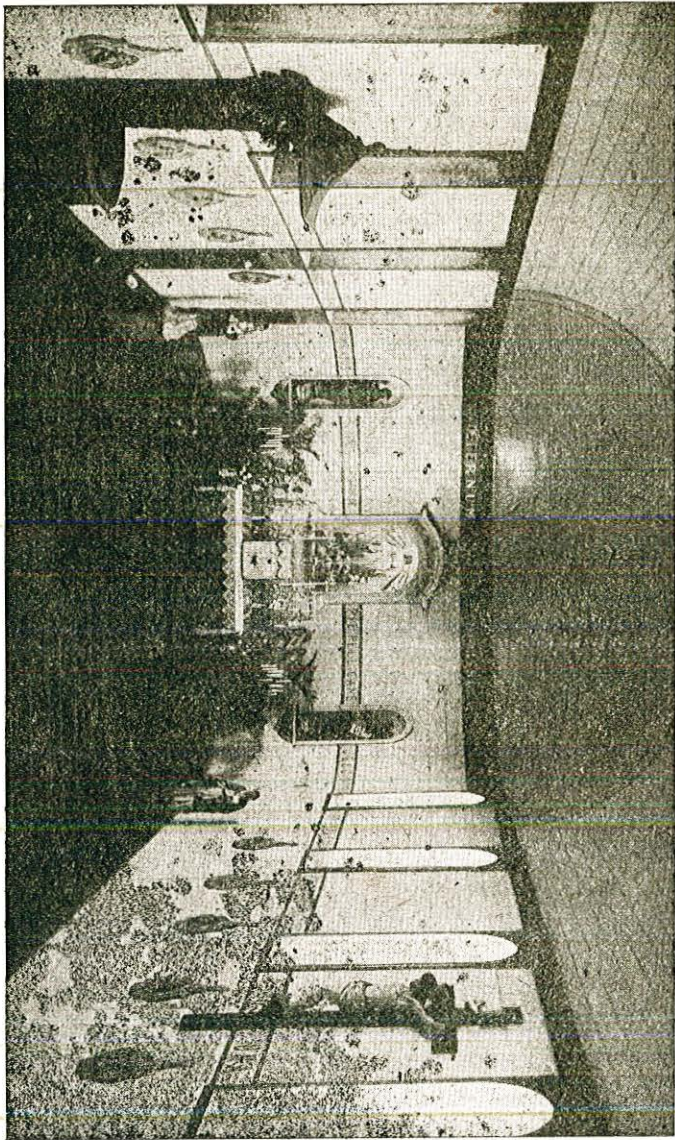
« Il a été ensuite par la main de Sa Grandeur conduit au grand autel où lecture a été donnée des dites lettres et d'où après les prières accoutumées, Monseigneur a invité les fidèles à remercier Dieu du bienfait de cette érection due à la sollicitude des autorités civiles et ecclésiastiques. Après quoi, le dit sieur Robic, institué, fait la profession de foi dressée par Sa Sainteté Pie IX que l'église propose à l'adhésion de ses ministres à leur entrée en fonctions, a pris possession de l'autel en le baisant avec respect, ouvrant le tabernacle et portant la main au saint ciboire.

« Sa dite Grandeur l'a ensuite induit en possession du temple en lui faisant ouvrir et fermer ses portes, puis des fonts baptismaux en levant la couverture des dits fonts et les encensant, et du confessionnal en l'y faisant asseoir.

« Elle l'a pareillement induit en possession de la cloche qu'il a tintée, et de la chaire du haut de laquelle le dit prêtre a adressé la parole aux fidèles et



Intérieur de la chapelle de l'adoration, Brest



enfin du siège réservé au pasteur de la dite église.

« Les cérémonies de la dite prise de possession et installation accomplies le dit sieur Robic, prêtre institué a célébré solennellement la messe paroissiale.

« Et le soir du même jour, après les vêpres et une exhortation adressée par mon dit seigneur du haut de la chaire pour compléter la prise de possession personnelle et réelle de la dite paroisse, le pasteur et le clergé, conduits par Sa Grandeur, ont avec les fidèles fait processionnellement le tour de la nouvelle paroisse.

« Desquelles cérémonies, le dit sieur Robic deservant de Locmaria ayant requis acte, il lui a été décerné par le dit seigneur évêque de Biblos, à l'effet de quoi Sa Grandeur a désigné pour en faire la relation, M. Guéna, clerc du diocèse de Quimper et diacre, lequel a écrit les présentes qu'il a signées à la suite du dit seigneur évêque et des prêtres et laïcs y mentionnés les jours, mois et an que dessus.

*Signé* : A. de Blois, Pilard, A. Porquier, Néis Pierre, Robic (recteur de Locmaria), Le Bras (recteur de St-Mathieu), Nédélec (curé-archiprêtre), Guéna (diacre), Péron (prêtre), B. H. Lagier (sup. O. M. I., gr. Sém.), Goujon (chan. V. G.), Le Guen Kerneizon (chanoine), Le Moigne (prêtre), Pellet (Prof. au Sém.), P. Le Vicomte de la Housaye (chanoine hon.), † Fr.-M.-H. Ag., Ev. de Biblos, Vic. Apost. de la Coch. Septentrionale. »

Plus tard, au cours d'un voyage à Rome, le 19 novembre 1857, Mgr Pellerin obtiendra de Pie IX des indulgences en faveur du vénérable sanctuaire de N.-D. de Locmaria. C'est d'abord une indulgence plénière pour les fidèles en la fête de l'Assomption ou l'un des sept jours qui suivent, en la fête de l'Immaculée-Conception ou l'un des jours suivants, le quatrième dimanche de Mai, pour une

indulgence partielle à gagner autant de fois que l'on fera de visites.

Le 21 juillet 1857, l'évêque missionnaire consacra l'église de Plouvien, qui remplaçait un édifice du début du xv<sup>e</sup> siècle. Un cantique breton, composé pour la circonstance, fut chanté à cette occasion. Une strophe y est dédiée au prélat consacrateur :

Beteg er broiou pell, en tu all d'an Indez,  
C'hui, Aotrou Pellerin, ho pezo sonj ivez,  
E creiz ho coajou braz, e bro Consensina,  
Eus a dud vad ar barrez-ma.

(Jusque dans les pays lointains, de l'autre côté des Indes, — Vous, Monseigneur Pellerin, vous vous souviendrez aussi, — Au sein de vos grands bois, au pays de Cochinchine, — Des bonnes gens de cette paroisse.)

Une plaque commémorative conservée dans l'église de Plouvien, rappelle le souvenir de ce beau jour.

Mgr Pellerin est à Brest le 24 août 1857, et il donne, ce jour-là, la Confirmation à plus de quatre-vingts enfants dans la chapelle des Religieuses de l'Adoration Perpétuelle (1).

Il fut accueilli avec enthousiasme par la bonne population brestoise. « Tout était sur pied, note une dame de Brest; tout le monde voulait le voir et l'entendre. Sans se ménager aucunement, il fit beaucoup de courses dans la ville. On ne peut concevoir comment il put faire tant de voyages, prêcher si souvent, marcher toujours. Un des prêtres qui l'accompagnaient nous disait qu'il était épuisé de fatigue à le suivre; mais le bon Monseigneur ne se plaignait pas. Il se trouvait si heureux de voir tant de cœurs se porter vers lui. Le touchant récit qu'il fit aux membres de l'Œuvre de la Propagation de la Foi attira de nouveaux adhérents à l'Association. »

En juillet de la même année Mgr Pellerin donna la Confirmation à Scaër, au cours de la Mission qu'y faisait prêcher le curé, M. Lucas, ancien professeur de Cinquième de François-Marie.

1) Abbé Kerbirou, *Les Sœurs de l'Adoration Perpétuelle...* p. 123.



## CHAPITRE XVI

### Le couronnement de N.-D. de Bon-Secours de Guingamp (8 Septembre 1857)

#### Séjour au Château des Granges, près Moncontour

Des fêtes solennelles eurent lieu à Guingamp, du 7 au 10 septembre 1857, à l'occasion du couronnement de la statue de N.-D. de Bon-Secours, qui est une des richesses de la basilique de cette ville. Mgr Pellerin, dont la mère était native de Guingamp, eut le bonheur d'y prendre part.

Il se déroula sous la bénédiction de Mgr Lemée, et de Mgr Pellerin, qui marchait sous le dais à côté de l'évêque de Saint-Brieuc. La couronne de l'Enfant Jésus était portée par M. Maupied, chanoine de Reims, celle de la Vierge, par deux chanoines de Saint-Brieuc. Plus de 400 prêtres, en costume de chœur, précédèrent



Guingamp. — Vue générale

Voici d'après Ropartz (1) une description de ces solennités.

Le lundi soir, 7 septembre, vers six heures Mgr Lemée, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, porteur des couronnes octroyées par le Pape Pie IX, arriva aux faubourgs de Guingamp; la procession l'attendait aux limites de la paroisse. Le maire de Guingamp lui souhaita la bienvenue, l'évêque remercia, puis le cortège se mit en route au milieu d'une foule innombrable, qui s'age-

daient les prélats et les couronnes. Les maisons étaient pavoisées et tendues de couleurs bleues et blanches.

La basilique elle-même avait reçu une riche décoration. Entre les quatre piliers qui supportent la flèche et séparent la nef du chœur, un trône, revêtu en drap d'argent, surmonté d'un dais de velours bleu fourré d'hermines, qui allait se perdre aux voûtes, portait la statue miraculeuse. Aux murs étaient suspendues les armoiries de Sa Sainteté Pie IX, du cardinal Mattei, Archiprêtre du Vatican, du Chapitre et de l'évêque de Saint-Brieuc, de Mgr Sergent, évêque de Quim-

(1) *Fêtes du Couronnement de N.-D. de Bon-Secours, Guingamp, 1857.*

per, de Mgr Pellerin, de Mgr Rohou, ancien évêque de Coutances, de Mgr de la Hailandière, ancien évêque de Vincennes. Ces quatre derniers prélats devaient assister l'évêque de Saint-Brieuc dans les diverses cérémonies.

Le programme portait que le couronnement serait célébré sur la place qui occupe le centre de Guingamp, à l'issue de la grand'messe, chantée sur la place même. On y avait donc dressé une sorte de temple hexagone, de style ogival, construit en mousse et en feuillages. Au centre de ce pittoresque édifice un autel était préparé, surmonté d'un jubé à deux rampes pour le couronnement. Enfin, dans le pourtour de la place, des mâts blancs et bleus, hauts de dix mètres portaient dans les airs, les uns des pavillons aux couleurs officielles et les armes des prélats assistants, les autres les pennons et les armoiries de seize villes bretonnes. Au-dessous des écussons, et à la hauteur des arbres, des amandes alternativement bleues et rouges, encadrées d'un orbe d'argent et d'or, contenaient les noms de seize madones et de trente-deux saints, principalement vénérés dans les villes dont chaque mât portait le pennon et les armoiries; le tout était relié par une litre aux armes de Penthievre, et par une guirlande de verres de couleur préparés pour l'illumination.

Trois arcs de triomphe, en feuilles de laurier et de style ogival, placés à l'extrémité des rues Notre-Dame, de la Pompe et de Saint-Yves, étaient comme les porches extérieurs de ce sanctuaire.

Une pluie torrentielle commença hélas à tomber dès le lundi soir. La matinée du mardi elle tomba en déluge, et ce fut un spectacle à la fois triste et beau de voir les paroisses arriver en procession, croix et bannières en tête, au chant des cantiques bretons, les hommes le front nu sous la pluie ruisselante...

A l'heure fixée pour la cérémonie, la pluie redoubla. Il fut alors décidé que le couronnement n'aurait pas lieu à la grand'messe, mais après les Vêpres.

La grand'messe fut célébrée dans l'église par l'évêque de Biblos. L'orateur, M. Maupied, associa dans son dis-

cours la bienheureuse Vierge Marie et la Sainte Eglise catholique.

A l'heure des Vêpres, auxquelles présida Mgr Robiou, le temps s'opposait encore à ce que l'on songeât à faire la cérémonie sur la place; mais une heure après, le ciel devint plus clément, et la procession sortit. « Ceux qui n'ont pas été témoins de ce grand spectacle, note M. Ropartz, n'ont pas vu la Bretagne chrétienne dans ses plus beaux jours. A toutes les fenêtres des maisons, merveilleusement tendues et pavoisées, des milliers de spectateurs; sur la place, dans la rue, vingt mille hommes recueillis et le front découvert, attendaient le cortège; et les maisons de la rue ne suffisant pas, sur les toits même on avait dressé des plates-formes en planches où se pressaient les curieux. Au-dessus des bruits de la foule, qui ressemblent au bruit de la mer, on entendait la musique, les tambours, les chants sacrés, les cloches à toute volée, et, par dessus tout, les canons que la compagnie d'artillerie de Saint-Brieuc avait bien voulu amener à Guingamp, pour que rien ne manquât au programme tracé par Rome. »

Bientôt apparurent les nombreuses bannières des paroisses et des corporations, la plupart d'une richesse extrême, puis les vieilles croix de vermeil et d'argent. Puis ce fut le tour des confréries, ainsi que des congrégations religieuses. Venaient ensuite, sur deux files, plus de 600 ecclésiastiques en costume de chœur, puis les chanoines avec leurs insignes divers. Enfin, immédiatement devant les évêques, c'était la statue vénérée, portée par des prêtres sur un riche brancard et sous un dais de satin bleu, semé d'hermines d'argent.

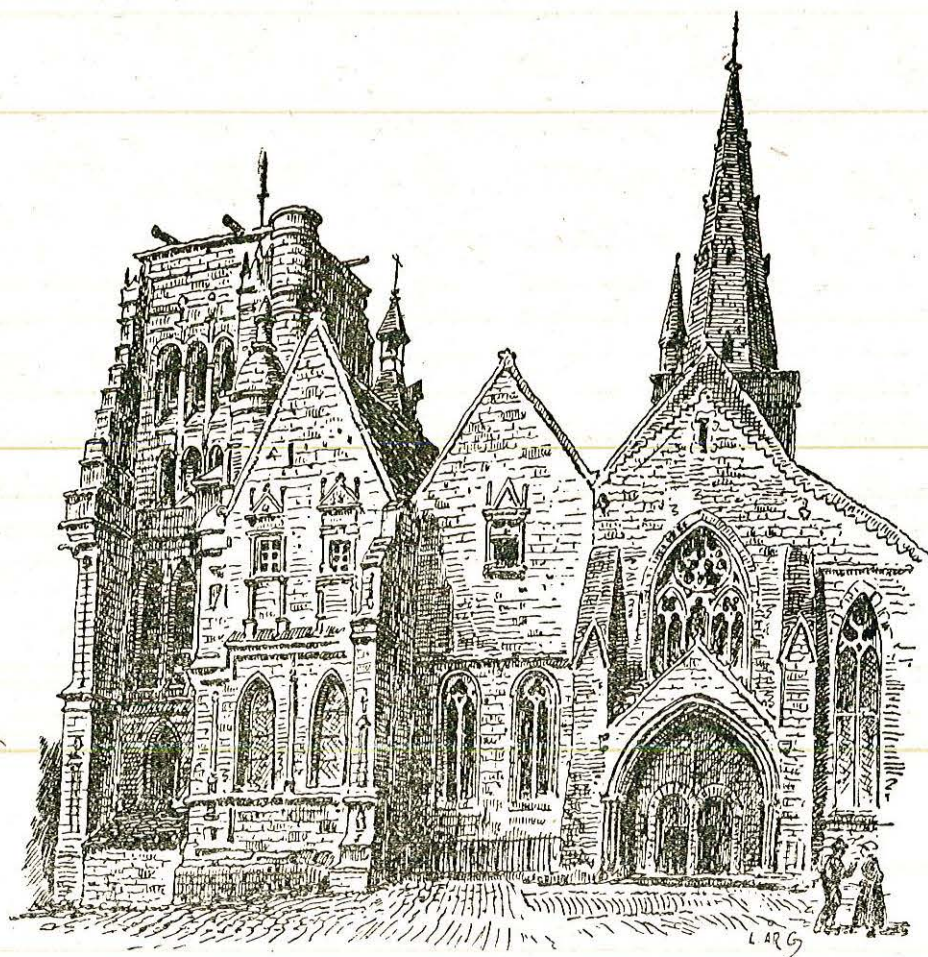
Les bannières rendues sur place sautèrent, selon la coutume, en s'inclinant jusqu'à toucher terre pour se relever majestueusement, en donnant la mesure de la vigueur et de l'adresse des jeunes hommes de Cornouaille et de Tréguier, puis elles allèrent se ranger autour de l'enceinte. La Vierge fut déposée sur la plate-forme du jubé, et l'office commença.



A l'issue des vêpres, Mgr Sergent, évêque de Quimper, prononça un beau discours.

A la fin du sermon, le curé et les vicaires de Guingamp prêtèrent le serment

saient, et que l'émotion gagnait tous les cœurs. Mgr Lemée couronna l'Enfant Jésus et sa Mère, en prononçant la devotieuse formule : « Comme nous vous couronnons sur la terre, faites que nous



Guingamp. — Basilique de Notre-Dame

solennel de conserver les couronnes, le Secrétaire de l'évêché de Saint-Brieuc donna lecture de deux documents émanant de Rome, puis les cinq évêques gravirent les degrés du jubé, pendant que les cloches, les tambours, le canon, la musique, les chants de la foule s'unis-

méritons d'être couronnés, par Jésus-Christ, de gloire et d'honneur dans les cieux. » Tous les évêques ensemble encensèrent alors, trois fois, la statue couronnée, puis on entonna le *Te Deum* qui fut suivi de la récitation d'un *De Profundis* pour le repos de l'âme du Comte

Alexandre Sforza Pallavicini, ainsi que d'un *Pater* et d'un *Ave* pour les chanoines et le Chapitre de la Basilique vaticane.

Le majestueux cortège reprit alors le chemin de l'église. Quand il fut entré dans la basilique, les évêques encensèrent de nouveau la statue, replacée sur son piédestal. Un Salut du Saint-Sacrement donnée par Mgr de la Harlandière clôtura la splendide cérémonie.

Un certain Jean-Marie Le Jean, qui signe I. M. AR IANN, avait composé pour la fête une *gwerz* bretonne de 35 couplets. Voici la cinquième strophe qui concerne les évêques présents.

Ho Gwengamp, an eurus e-touez an holl geariou,  
Hen-noz e zo pemp eskop dindan da doennou;  
E-ma an Aotrou ar Mè, Sergent ha Robiou,  
Hailandier, Pelerin, eskop a bell broiou!!!

(O Guingamp, la plus heureuse de toutes les cités, — Aujourd'hui il y a cinq évêques sous tes toits. — Ce sont les Seigneurs Le Mée, Sergent et Robiou, — Hailandier et Pellerin, évêque des pays lointains.)

Un *ex-voto*, placé à droite de la statue vénérée commémore ce remarquable événement. On aperçoit également dans l'une des grandes fenêtres de la façade Nord de la basilique, un vitrail qui rappelle le couronnement. Au premier plan: Mgr Maupied, ancien professeur à la Sorbonne, reçoit les couronnes d'or des mains de Pie IX. Il est entouré par des chanoines de la basilique vaticane, chargés de l'examen des pièces nécessaires au couronnement. Au second plan: les évêques se rendent au lieu du couronnement. M. Robin, curé-doyen de Guingamp, porte les couronnes sur un coussin de velours. Au troisième plan, l'acte même du couronnement par Mgr Lemée, évêque de Saint-Brieuc.



C'est probablement en septembre ou octobre 1857 que Mgr Pellerin fit la connaissance de la famille Gouzellon de Bézilal, qui habitait le château des Granges, situé à l'extrême sud de la paroisse de Hénon, sur les pentes boisées qui

avoisinent la vieille cité de Moncontour.

Le manoir du xvi<sup>e</sup> siècle dont les seigneurs possédèrent jadis droit de haute, moyenne et basse justice a été transformé en bâtiment de ferme. Une partie des douves qui l'entouraient subsiste toujours. Plusieurs des pierres sont entrées dans la construction du château actuel qui date de 1717, et fut construit par le marquis Le Mintier des Granges.

A droite de l'édifice, et faisant corps avec lui, se trouve une petite chapelle, dont l'autel est surmonté de la statue de « N.-D. de l'Oubli ». De part et d'autre deux vitraux représentent, l'un saint Joseph portant l'Enfant Jésus, l'autre saint Louis, roi de France, priant à genoux, les mains jointes, devant un crucifix placé sur une table. A la muraille sont appliqués de petits médaillons où vers les stations du Chemin de la Croix. se trouvent figurées les scènes des di-

On accède au château par une large avenue bordée d'un double rang de hêtres et de chênes. Un beau parc s'étend devant la maison d'où l'on jouit d'un superbe panorama: au sud-est c'est Colinée, au nord-est Trébry, Bréhant, à l'est la région de Lamballe. Au-delà, par temps clair, apparaissent la mer et les côtes du cap Fréhel et de Saint-Malo. En première perspective, on aperçoit, par dessus les arbres, l'extrême pointe de la flèche du clocher de Moncontour. Au nord et au nord-est du château, se dressent des arbres de haute futaie, sous lesquels se cachent quelques pièces d'eau.

Quand Mgr Pellerin y arriva, le château des Granges était habité par Louis-François-Marie de Gouzellon de Bézilal, né en mars 1788, et dont le père, André de Gouzellon de Kermeno, Seigneur de Bézilal, en Saint-Matthieu de Morlaix, chef des escadres des armées navales, avait été en 1795, l'une des victimes de Quiberon. Sa femme Marie-Célestine-Louise Le Veneur de la Ville Chapron, lui apporta comme dot, en 1828, le domaine des Granges, dont elle était l'héritière.

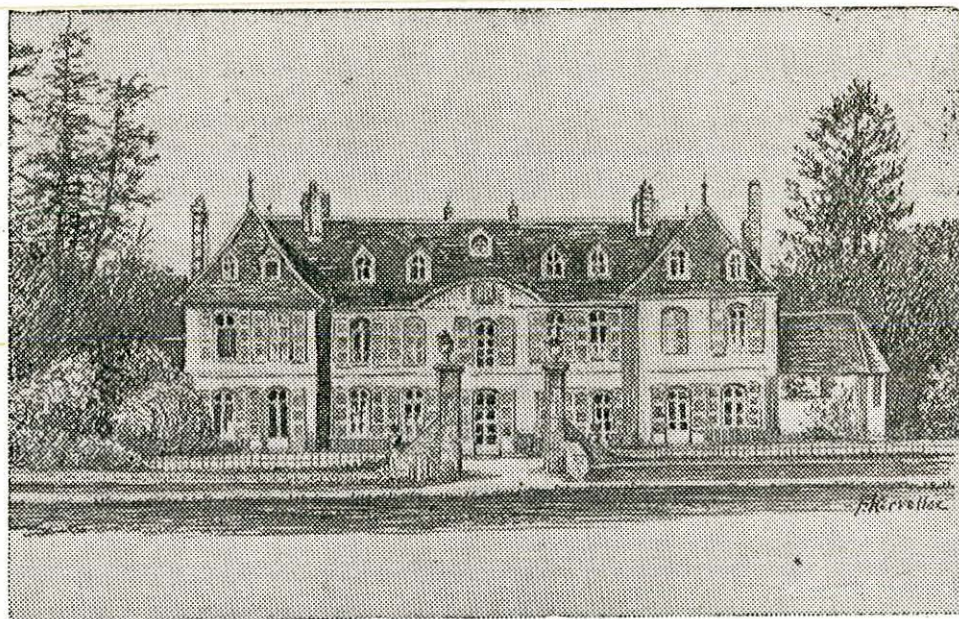
De cette union sortirent d'abord Marie, puis Elisabeth, née à St-Brieuc le 18 dé-



cembre 1830 (1); Louis-Adolphe, né à St-Brieuc, le 6 mars 1834, Hyacinthe, né à St-Brieuc, le 4 juin 1840. Louis épousa le 3 octobre 1857 Marie-Alexandrine Rouxel de Lescouet.

Toutes ces personnes, ardemment dévouées à la cause des missionnaires, firent le meilleur accueil à l'évêque de Bi-

y reçut des membres de la famille de Bélizal, la petite chapelle des Granges où l'on prie avec tant de ferveur; la croix pectorale, don de la famille de Bélizal, à l'intérieur de laquelle il avait fait graver en passant à Brest les noms d'Elisabeth, Louis, Hyacinthe de Bélizal, Delphine de Botmiliau...



*Le château des Granges*

(Dessin de M. l'abbé Kervellec).

blos. Celui-ci, à plusieurs reprises, passa aux Granges des jours délicieux et, plus tard, au sein de ses tribulations, le pauvre évêque missionnaire évoquera, avec une vive émotion, divers souvenirs: la société distinguée qu'il rencontra au château en la personne de plusieurs membres des familles de Botmiliau et de Kergariou, la chaude hospitalité qu'il

A son départ, Louis-Adolphe qui s'était lié avec lui d'intime amitié fit cadeau à Mgr Pellerin d'une superbe pipe en écume de mer.

Une correspondance très active va désormais s'échanger entre la famille de Bélizal et l'évêque de Biblos. Elle continuera jusqu'à la mort du prélat en 1862.

Quand Mgr Pellerin aura passé à une vie meilleure, le vicomte Louis de Bélizal concevra le projet d'écrire sa vie. A cet effet, il fera des recherches à Pi-

(1) Décédée en 1886, Mlle Elisabeth de Bélizal sera inhumée dans la chapelle du Carmel de Saint-Brieuc qu'elle avait fondé le 3 mai 1857.

nang, à Paris, dans le Finistère, groupera les lettres du missionnaire, et constituera ainsi un dossier fort important.

Il mourra lui-même en 1888, avant d'avoir pu réaliser son dessein. Neuf ans plus tard, son épouse le suivra dans la tombe. Tous deux reposent dans la chapelle du château. Le manoir est actuellement habité par Louis-Alexandre, leur

fil, et son épouse, Marie Huon de Penanster, comtesse de Bélizal (1).

(1) C'est à l'exquise bienveillance de Madame la Comtesse que nous devons d'avoir en mains la correspondance de Mgr Pellerin. Elle voudra bien trouver ici l'hommage de notre respectueuse et profonde gratitude.



## CHAPITRE XVII

### Démarches de Mgr Pellerin en faveur de sa Mission Voyage à Rome (1857)

Si Mgr Pellerin était venu en France, c'est pour essayer de tirer sa pauvre Mission de l'état critique où l'avait mise l'échec de M. de Montigny. Il était, du reste, persuadé que l'heure venait d'ouvrir tout l'Extrême-Orient à la civilisation européenne.

Cette grande idée demeura au premier plan de ses préoccupations durant son séjour en France.

Dès son arrivée à Paris, il fit la connaissance de Louis Veuillot et de son frère Eugène. Le premier se prit d'une grande amitié pour celui qu'il appelait « l'excellent et charmant évêque de Biblos ».

Or il se trouva que l'*Univers* du 19 mai 1857 reproduisit un extrait du *Moniteur de la Flotte* touchant les rapports de la Chine et de l'Annam. La Chine, d'après cet article, aurait sollicité, contre les Anglais, l'appui de l'Annam, qui se serait dérobé et aurait proclamé sa neutralité par circulaire du 10 février. Suivaient diverses remarques sur les Annamites, leur religion, leur armée, puis l'on ajoutait : « Le gouvernement annamite n'est pas en ce moment, comme la Cour de Péking, hostile aux étrangers, et il paraît comprendre les avantages sérieux qu'il peut tirer, pour son commerce, de ses rapports avec eux. L'Annam n'est pas le seul pays qui s'isole du Céleste-Empire, et c'est un fait digne de remarque que, dans tout l'Extrême-Orient, les Chinois seuls aujourd'hui repoussent les Européens. »

Cet article attira l'attention de l'évêque de Biblos.

Le jour-même il adressa à l'*Univers* la réclamation suivante, qui parut le surlendemain, jeudi, 21 mai :

« M. le Rédacteur,

« Je lis à l'instant dans votre estimable journal un article sur la Cochinchine, extrait du *Moniteur de la Flotte*. Je regrette d'avoir à dire que les renseignements donnés dans cet article manquent complètement d'exactitude, et que le *Moniteur de la Flotte* a été induit tout à fait en erreur par son correspondant. Je crois devoir le déclarer afin que l'opinion publique ne soit pas égarée.

« Agréez...

† F. M. H. A. PELLERIN... »

En janvier 1857, un prêtre parisien, l'abbé Huc, qui s'était fait connaître par le récit de son remarquable voyage au Tibet, avait adressé à Napoléon une note montrant tout l'intérêt que présenterait pour la France l'occupation de la Cochinchine. L'Empereur communiqua cette note au ministre des Affaires Etrangères, et décida au mois d'Avril qu'une Commission serait instituée pour étudier la question. Il en confia la présidence au baron Brenier, ministre plénipotentiaire à Naples, alors à Paris. Le 3 mai, celui-ci remettait au Ministre des Affaires Etrangères le procès-verbal de la première séance de la Commission.

Mgr Pellerin, qui était venu en France solliciter le concours de l'Empereur en faveur de sa Mission en détresse, trouva là un précieux concours. Le 29 mai 1857 il écrivit au baron Brenier, pour lui adresser quelques nouveaux renseignements sur la Cochinchine, et lui signaler la triste situation où se trouvait le malheureux royaume par suite de la mission de M. de Montigny. Après l'échec de ce diplomate, le prélat n'a pu re-

joindre ses ouailles : « J'aurais été pris coupé en cent morceaux, et ce que je redoutais le plus, j'aurais compromis les chrétiens. » Et il termine ainsi sa lettre : « Après avoir pris conseil de plusieurs personnes sages, je me suis décidé à venir me jeter aux pieds de S. M. l'Empereur pour le supplier d'avoir pitié de nos pauvres missions, et j'espère tout de son grand cœur... »

La venue en France de l'évêque de Biblos était vivement désirée au Ministère des Affaires Etrangères, vu que le baron Gros, nommé plénipotentiaire en Chine, avait hâte de s'embarquer. Le prélat ne tarda pas à se mettre en contact avec la Commission chargée de s'occuper de la question annamite, à laquelle il présenta un mémoire.

Mgr Pellerin eut d'ailleurs l'honneur d'être reçu en audience par l'Empereur lui-même, qui l'interrogea sur l'état de sa Mission. Avec une franchise rare, l'évêque déclara au souverain qu'un mot de sa bouche pouvait sauver dix mille chrétiens et qu'en cas de non intervention, le Roi des empereurs pourrait rendre l'Empereur français responsable des flots de sang qui seraient versés.

Le 10 août 1857, François-Marie revint à la charge, et il adressa à Napoléon la requête suivante, qui tendait à demander la protection du gouvernement en faveur des chrétiens de la Cochinchine :

« Sire,

« Je prie Votre Majesté de me permettre de lui parler encore de nos pauvres néophytes de la Cochinchine et des Missionnaires français qui sont dans le royaume d'Annam; leur sang coule à l'heure qu'il est, et leur condition est devenue encore plus horrible depuis la dernière démarche tentée par la France. Si maintenant on ne fait rien pour nous, il est à craindre que le christianisme ne soit anéanti dans ces contrées qui semblent cependant si disposées à recevoir les bienfaits de la religion chrétienne et de la civilisation.

« Lorsque M. de Montigny quitta le port de Tourane, après avoir essuyé le plus déplorable échec — et il ne pou-

vait en être autrement, vu les moyens dont il pouvait disposer — il dit au gouvernement annamite qu'il allait en référer à son gouvernement qui ne laisserait pas les choses là. Il ne m'appartient pas, Sire, d'exposer ici à Votre Majesté les avantages matériels et politiques qui résulteraient pour la France d'une occupation de quelques ports de la Cochinchine, sur lesquels la France a des droits: je crois que cette occupation n'est pas nécessaire pour sauvegarder les intérêts des chrétiens, mais je viens supplier Votre Majesté de ne pas nous abandonner. Ce qu'elle fera pour nous attirera sur Elle et sur son auguste dynastie les bénédictions de Dieu.

« Pour nous obtenir un peu de paix et de liberté, il me semble que les moyens à employer ne seraient pas très onéreux pour la France... »

Le 10 septembre, l'Empereur chargea M. Moequard de soumettre cette requête à l'examen du Ministre des Affaires Etrangères.

Pour châtier les persécuteurs de nos missionnaires et satisfaire en même temps au désir secret de l'Empereur Napoléon, la Commission spéciale proposa l'occupation des trois villes principales de l'Indochine: Hué, Hanoï et Saïgon.

Après avoir vu l'Empereur des Français, Mgr Pellerin voulut également conférer avec le Souverain Pontife et il entreprit un voyage dans la Ville Eternelle (1).

C'est le jeudi, 7 novembre, à midi, qu'il s'embarqua à Marseille, en compagnie des abbés de Calan, Alexandre et Hamet, ce dernier directeur des *Annales de la Propagation de la Foi* au diocèse de Saint-Brieuc.

Le lendemain matin, les quatre voyageurs abordèrent à Gènes, qu'ils purent visiter en détail grâce à la complaisance de l'archevêque, qui avait mis à leur disposition l'un de ses secrétaires. Le jour suivant, ils sont à Livourne; de là

1) Nous sommes renseignés sur ce voyage par quelques lettres de Mgr Pellerin et notamment par le récit de M. le chanoine Alexandre dans les *Lizeriou Breuriez ar Feiz*, de 1865 et 1866.



le train les mène à Pise puis à Civita-Vecchia, et le dimanche au soir, les voici à Rome, où ils descendent au Séminaire Français. Leur première impression fut un sentiment plutôt pénible à la vue de ces rues sales, étroites, tortueuses; mais ensuite, à chaque pas, quel émerveillement!

en est le point culminant: de là ils purent jouir d'un superbe panorama.

Après avoir quitté Saint-Pierre, François-Marie, toujours escorté de ses abbés, s'en alla rendre visite à quelques cardinaux.

Au cours d'une longue conversation



Rome. — Palais du Vatican

(Gliché Imprimerie Cornouaillaise).

A peine entré avec ses compagnons dans la Basilique de Saint-Pierre, Mgr Pellerin s'écria: « Mettons-nous à genoux, et adorons le Dieu du ciel et de la terre au sein du plus beau temple qu'il ait en ce monde! » Ce fut ensuite la visite de la « Confession de saint Pierre », et de la crypte qui garde les reliques de cet apôtre. L'évêque de Bilbao y fit une ardente prière en faveur de sa pauvre Mission en proie à la persécution. Les quatre pèlerins montèrent ensuite à la Coupole de la Basilique, et pénétrèrent dans la grande sphère qui

avec le cardinal Barnabo, Préfet de la Propagande, il l'entretint de l'état misérable de sa Mission, où chrétiens et missionnaires succombaient pour la Foi. Du cardinal Patrizzi, vicaire du pape, il obtint l'autorisation de dire la sainte messe à Rome. Chez le cardinal Antonelli, premier ministre du pape aux Affaires Etrangères, ce fut un spectacle touchant de voir ce prince de l'Eglise s'agenouiller devant l'évêque missionnaire, pour recevoir sa bénédiction. Le cardinal Villecourt, ancien évêque de La Rochelle réserva à ses quatre com-

patriotes un accueil particulièrement affectueux.

Vers la mi-novembre, Mgr Pellerin et ses compagnons eurent le bonheur d'être reçus par le Saint Père. L'évêque passa trois quarts d'heure avec le pape, puis ses amis furent ensuite admis à l'audience pendant quelques instants. Le lendemain, ils avaient la joie d'assister, au Vatican, à la Messe de Pie IX et de communier de sa main.

Les jours suivants, nos pèlerins visitèrent les principales églises de la Ville Eternelle, puis, conformément au conseil donné par le pape à l'évêque missionnaire, ils entreprirent le voyage de Naples.

En vue de cette randonnée un marché fut conclu avec un voiturier, par écrit et en double: précaution nécessaire contre l'astuce des postillons d'Italie. Et voici ce qui fut convenu: le loueur fournira une bonne voiture, trois chevaux solides, un cocher convenable, deux repas par jour et le logement aux voyageurs dans une des meilleures hôtelleries. Toutes dépenses à faire en route seront au compte du postillon, et les voyageurs n'auront à déboursier que sept francs par jour.

Au soir du premier jour, nos pèlerins s'arrêtèrent à Cisterna, après avoir passé à Castel-Gandolfo et déjeuné à Albano. Le lendemain ils célébrèrent la messe à Terracina, puis se hâtèrent vers Velletri et Fondi. En cette dernière localité, ils sont arrêtés par la Police, qui ne les laisse continuer qu'après avoir marqué les chevaux au fer rouge.

De Fondi à Gaète, la route se profile dans des gorges profondes, et les voyageurs évoquent le chef de bandits Fra Diavolo, qui, jadis, y accomplit ses forfaits. Après une nuit passée à Moli de Gaète, ils se rendent de bon matin à Sessa, bourgade distante de quatre lieues, pour y dire la messe. Les chanoines de l'endroit les y reçoivent comme des frères, leur offrent le déjeuner dans une salle de la sacristie, et les servent eux-mêmes à table. Après le repas, en costume de chœur, ils les reconduisent jusqu'aux portes de la cathédrale.

Le voyage se poursuivit ensuite jusqu'à Capoue, où les quatre amis couchèrent « dans des draps qui avaient déjà servi », et le lendemain ils étaient à Naples.

Leur première visite, en cette ville, fut pour la cathédrale, où ils vénérèrent le sang de saint Janvier, conservé dans une fiole. Ils virent ensuite d'autres églises, puis Mgr Pellerin proposa à ses compagnons une ascension au Vésuve: « ce doit être, fit-il observer, une des cheminées de l'enfer. » Sur la cime du volcan, deux de nos excursionnistes allumèrent leur pipe à la lave incandescente, et un troisième se fit cuire un œuf en l'espace de cinq minutes.

Après la visite du Vésuve, ce fut celle des ruines de Pompéi.

Le retour à Rome ne se fit pas par le même chemin, ce qui permit à Mgr Pellerin et à ses compagnons de monter au monastère du Mont Cassin. Sous la conduite d'un moine, ils admirèrent les merveilles de ce superbe établissement. En les reconduisant au portail, leur cicérone prit congé en leur disant: « Vous aurez l'honneur d'être reçus par le Saint Père Pie IX; ayez la bonté de baiser sa mule pour moi. » — « De la part de qui demanda Mgr Pellerin? » — « De la part du Père Tosti. »

Rentrés dans la Ville Eternelle, les quatre pèlerins continuèrent à en visiter les sanctuaires. Ils n'oublièrent pas la petite église de Saint-Yves, sanctuaire national des Bretons, où ils eurent la joie de célébrer la sainte messe.

Vers la fin de novembre 1857, Mgr Pellerin fut heureux de ramener au giron de l'Eglise catholique, une jeune fille protestante. Le 1<sup>er</sup> décembre il en écrivit à Mlle de Bézilal: « Dieu a permis que je trouve une nouvelle jolie fleur sur ma route, qui fut si souvent semée d'épines. Je rencontrai une jeune anglaise protestante dans une famille que je devais voir ici, et le bon Dieu a permis que quelques paroles que j'ai dites sur les Missions lui aient touché le cœur; elle s'est retirée, pleurant à chaudes larmes. Le lendemain, elle m'a fait demander un entretien, à la suite duquel tous ses



doutes ont été dissipés, et elle qui, il y a quinze jours, ne pouvait supporter ni la Sainte Vierge ni les saints, demande à faire son abjuration le jour de la fête de l'Immaculée Conception. Je l'ai fait instruire tout de suite, et j'aurai le bonheur de faire cette cérémonie. Il y a encore d'autres protestants que j'ai rencontrés et dont j'espère beaucoup, entr'autres un ministre. Priez pour eux! »

Le Séminaire Français de Santa-Chiara, où logeaient nos quatre voyageurs, avait été fondé par le Père de Lannurien, originaire de Morlaix. Victime de son dévouement au cours d'une épidémie de choléra, ce bon religieux fut inhumé dans l'un des cimetières de Rome. Vers la mi-décembre 1857, François-Marie Pellerin dit à ses compagnons : « Il ne faudrait pas que nous quittions la Ville Eternelle sans nous être agenouillés sur la tombe de notre compatriote, le Père de Lannurien. » Tous quatre accomplirent donc ce pieux pèlerinage (1).

(1) Louis-Marie Barazer-Lannurien, né à Morlaix le 10 Mai 1823, prêtre de la Congrégation du Saint-Esprit. Disciple du P. Libermann. Fonda, en 1853, le Séminaire Français, à Rome, au Grillo, ancien collège des Irlandais.

Il mourut du choléra, au cours d'une retraite au Gesù, dans la nuit du 5 au 6 Septembre 1854.

Le corps du P. Lannurien fut transporté dès 10 heures du matin dans l'église destinée aux cholériques, et inhumé la nuit suivante au cimetière (on ne dit pas lequel). — On le déposa dans une tombe distincte, dans l'intention de le transporter plus tard au

Quelques jours avant Noël, l'évêque de Biblos fut mandé à Paris, où Napoléon désirait l'entretenir des affaires de la Cochinchine. Malgré son vif désir d'être à Rome pour les fêtes de la Nativité, il dut se résigner à quitter ses compagnons. Il obtint, avant de partir, audience du Saint Père ainsi que des cardinaux Antonelli et Barnabo, et il s'entendit avec eux sur l'attitude à tenir devant l'Empereur.

Parti de Rome le dimanche 21 décembre, l'évêque était à Paris le soir du surlendemain. Il eut deux ou trois entretiens avec Napoléon qui, avant de décider une expédition en Cochinchine, désirait être renseigné sur l'esprit de la population et l'état des forces militaires dont disposait l'empereur Tu-duc. L'évêque de Biblos donna au monarque les renseignements voulus, et celui-ci enjoignit à l'amiral Rigault de Genouilly de se tenir prêt à partir pour Saïgon avec plusieurs vaisseaux. Quelques mois étant indispensables pour ces préparatifs, François-Marie en profita pour revoir encore la Bretagne et y prendre congé de ses parents et amis.

Séminaire Français lorsque celui-ci aurait une église.

Le Séminaire Français fut transféré à Santa-Chiara à la rentrée d'Octobre 1856.

C'est plus tard, — mais il y a déjà longtemps — que le corps du P. Lannurien y fut transporté et inhumé définitivement dans le caveau de l'église de Santa-Chiara où une inscription commémorative en marque la place.

(Cf. R. P. Eschbach : « Les 50 ans du Séminaire Français. »

## CHAPITRE XVIII

### La Mission de la Cochinchine septentrionale en 1857-1858

Que devenait donc la Mission de la Cochinchine septentrionale depuis le départ de Mgr Pellerin? Deux lettres vont nous l'apprendre, adressées par son Coadjuteur aux *Annales de la Propagation de la Foi*, l'une le 15 décembre 1857, l'autre le 10 janvier 1860.

Accusé près du roi d'Annam, d'avoir livré des secrets d'Etat aux Français qui étaient en rade de Tourane, le grand mandarin Michel Ho-dinh-hy, ami de Mgr Pellerin, fut arrêté le 8 novembre 1856 et chargé de fers. Plusieurs autres chrétiens se virent jetés en prison, et, devant la persécution, missionnaires et prêtres indigènes durent se cacher très soigneusement.

Quand ils apprirent que les vaisseaux français avaient quitté Tourane, grande fut leur consternation. On les laissa tranquilles jusqu'au 22 février 1857, mais à partir de ce moment la Mission fut encore sillonnée en tous sens par des satellites en quête de nouvelles arrestations. Les ministres des supplices citèrent à leur tribunal les notables chrétiens, et, à diverses reprises, leur appliquèrent le rotin. Voici en quels termes Mgr Sohier décrit ce cruel tourment : « L'accusé se couche par terre; on lui lie les pieds et les mains; puis on l'étend aussi fortement que possible, et on enfonce deux piquets, l'un entre ses mains, l'autre entre ses pieds, afin qu'il ne puisse pas bouger tandis qu'on le torture. De chaque côté se tiennent deux bourreaux avec des verges de rotin grosses comme le doigt, dont l'extrémité souple autant que meurtrière, sillonne les reins du patient. Ces hommes se sont exercés à leur métier en frappant sur des bananiers, à temps perdu. Au bout de trois ou quatre coups, le ro-

tin fait voler un lambeau de chair et pénètre jusqu'aux os. Afin que la victime ait le temps de savourer la douleur, les bourreaux vont lentement; après chaque coup ils attendent cinq ou six minutes, pour voir si elle fera des aveux ou si elle consentira à fouler la croix. »

Condamné à mort au début du mois de mai 1857, le mandarin Michel Hy fut exécuté le 22 du même mois. Extrait de sa prison vers sept heures du matin, il attendit jusqu'à dix, à la porte du ministère des supplices, parce qu'aucun mandarin ne voulait prendre sur lui de présider à l'exécution. Pendant ce temps il était assis dans la rue, et ne cessait de prier, les yeux levés au ciel.

Enfin on se mit en marche. Un mandarin à cheval précédait le condamné, quatre autres le suivaient. De chaque côté s'avancait une double haie de soldats. Quand Michel entendit le bruit lugubre du tam-tam qui donnait le signal du départ, il pâlit, et la sueur lui coula par tous les membres : c'était le moment de son agonie; mais il revint bientôt à lui et ne montra aucune faiblesse. Bien que chargé de sa chaîne, il marcha d'un pas ferme et si rapide pendant environ une heure, que l'escorte avait peine à le suivre. Une multitude innombrable de néophytes et de païens était accourue à ce spectacle; elle voulait donner au patient une dernière marque d'affection, car il jouissait de l'estime générale, à cause de sa probité et de sa justice. Deux prêtres l'accompagnaient, confondus dans la foule, et lui donnèrent plusieurs fois l'absolution, à un signal dont ils étaient convenus. Il était vêtu d'habits simples et pauvres, par esprit d'humilité et de pénitence. Quand il fut sur les nattes et les tapis qu'on avait



préparés sur le lieu du supplice, il se lava les pieds et fuma une dernière pipe, arrangea lui-même ses cheveux et ses vêtements, puis il se mit à genoux et, au signal donné par le mandarin, un bourreau lui abattit la tête de deux coups de sabre.

Immédiatement après la mort du grand mandarin Michel, un édit de Tu-duc blâma fortement tous les mandarins du royaume de ne point surveiller les chrétiens avec assez de sévérité. C'est sans doute pour complaire au prince que trois jours après cette publication, à la date du 25 mai 1857, les mandarins de Phu-suan lui présentèrent un nouveau projet de persécution. Ce décret rédigé quatre mois après le départ de M. de Montigny en dit long sur les sentiments du Gouvernement annamite.

Le 20 juillet 1857 Mgr Joseph-Marie Diaz, dominicain espagnol et vicaire apostolique du Tonkin Central, fut décapité avec un grand étalage de force armée à Nam-dinh. Le *Catinat* et le *Lily*, steamer affrété par le consul d'Espagne à Macao, avaient tenté de sauver Mgr Diaz, mais ils arrivèrent trop tard. (Voir dans le *Moniteur* le récit détaillé de cette tentative infructueuse, d'après une lettre de Macao, le 8 octobre 1857.) (1).

Cette exécution eut le plus grand retentissement au-delà des Pyrénées, et détermina pour une bonne part le gouvernement espagnol à participer à l'expédition dite « de Cochinchine » (1858-1862).

1) Mgr Diaz fut le troisième évêque espagnol, mis à mort pour la Foi en Indochine. Avant lui Mgr Dominique Hénarès, coadjuteur de Mgr Delgado, avait eu la tête tranchée à Nam-dinh, le 25 juin 1838; puis, le 12 juillet suivant Mgr Ignace Delgado, mort en cage à Nam-dinh, fut décapité, et sa tête jetée à la mer.

Mgr Melchior Garcia San Pedro, dominicain espagnol, et successeur de Mgr Diaz, fut coupé en morceaux le 28 juillet 1858, et l'on envoya ces morceaux dans diverses chrétientés pour être exposés sur la place publique. (Voir tous les détails au journal espagnol *Iberia*.)

Deux autres plans de persécution furent encore soumis à Tu-duc, et, vers la fin de l'année 1857, il publiait coup sur coup deux nouveaux édits imprimés pour ces mémoires. Devant cette perspective, et d'après les mauvaises nouvelles qu'il recevait de ses confrères d'Annam, Mgr Sohier constatait, à la fin de sa première lettre que depuis la capitale jusqu'en Chine, tout était en feu, et il terminait sur ce cri de détresse : « Point de nouvelles de Mgr Pellerin, ni des navires : il faut donc se résigner à la mort! »

Au cours des premiers mois de l'année 1858, rien n'était changé dans la triste situation.

En février, 19 chrétiens furent arrêtés. On leur fit subir plusieurs interrogatoires, en les frappant à coups de rotin. Invités à fouler aux pieds la croix, ils s'y refusèrent à l'exception de quatre. Bientôt ce fut au tour de Mgr Sohier d'être dénoncé. Il se trouvait au Collège de Di-loan avec un certain nombre d'élèves en théologie, quand, le 21 mars, il reçut coup sur coup trois lettres l'avisant que des soldats allaient envahir sa retraite. A cette nouvelle, tous les habitants furent consternés. L'évêque congédia bien vite les élèves de l'établissement; un couvent de religieuses fut aussi licencié, et quand la nuit arriva, Mgr Sohier alla chercher refuge dans une misérable cabane.

## CHAPITRE XIX

### Une conférence de Mgr Pellerin donnée à Paris aux religieuses du Sacré-Cœur et à leurs élèves (1857-1858)

Les Enfants de Marie de Quimper avaient adressé à Mgr Pellerin, le 15 juillet 1850, des ornements et des linges d'autel. Ce jour-là, une demoiselle originaire de Locmaria, Enfant de Marie elle-même, et dont François-Marie avait bien connu la famille, lui annonçait par lettre cet envoi. L'évêque de Biblos, le 2 janvier 1852, remercia ses pieuses bienfaitrices : « ... Les objets que vous m'annoncez, écrit-il à sa correspondante, ne sont pas encore arrivés. J'espère qu'ils sont maintenant à Singapoor, et que la barque que je vais bientôt envoyer, à travers beaucoup de dangers, prendre nos lettres et quelques provisions, me les enverra sains et saufs; ils sont sous la protection de notre bonne Mère, qui les gardera. Ces objets nous seront de la plus grande utilité, et il y aura pour moi un double plaisir à m'en servir, parce qu'il se rattachera au souvenir de mon pays, que je ne cesserai jamais d'aimer. Ayez donc la bonté d'être l'interprète de ma reconnaissance près de toutes vos compagnes; dites bien à toutes les Enfants de Marie de Quimper que je ne les oublierai pas devant Dieu, et que je leur envoie à toutes ma bénédiction du plus profond de mon cœur. Que la grâce et la paix de Notre Seigneur Jésus-Christ et l'amour de Sa Très Sainte Mère prennent toujours de nouveaux accroissements dans vos âmes... » Puis, après avoir parlé de la détresse où se débat sa Mission, l'évêque ajoute : « S'il ne nous vient pas de secours de quelque part, nous ne pourrions pas échapper; cependant tous les cheveux de notre té-

te sont comptés, et pas un seul ne tombera sans la permission de notre Père qui est dans le ciel. Si vous entendez dire que j'ai eu la tête coupée, ne manquez pas de m'aider à remercier Dieu de la grâce qui m'aura été faite... »

L'Enfant de Marie de Locmaria nous a conservé un manuscrit relatant une conférence faite par Mgr Pellerin à des religieuses et à leurs élèves. Il est divisé en deux parties, et la seconde partie est datée de février 1858. Par ailleurs aucune indication.

Nous savons que, peu après son arrivée à Quimper, l'évêque de Biblos se rendit un jour en pèlerinage, avec les Sœurs de la *La Providence* et les orphelines, leurs élèves, à la chapelle de la Mère de Dieu, en la paroisse de Kerfeunteun. L'abbé Langrez, aumônier, y célèbre la messe, puis François-Marie fit à la pieuse assemblée une conférence sur sa vie missionnaire. Serait-ce, en cette occasion que fut rédigé notre manuscrit? Non évidemment, puisque la conférence fut donnée dans un pensionnat : on lit, en effet, au début de la seconde partie, « Monseigneur est revenu ce soir au pensionnat » pour continuer sa conférence.

Il est à peu près certain que c'est à Paris que l'évêque fit cette causerie.

Quand il vint à Quimper, en juin 1857, l'une des premières personnes auxquelles il rendit visite fut Mlle Marie de Rémond du Chélas, qui connaissait fort bien les divers membres de sa famille. C'était au moment où cette jeune fille de Quimper allait prendre congé de ses parents pour entrer au noviciat des



Dames du Sacré-Cœur à Conflans-Charenton. Mgr Pellerin, à l'occasion de son passage dans la capitale, vit à plusieurs reprises la jeune novice. A Conflans comme à la Maison Mère des religieuses du Sacré-Cœur, Paris, rue de Varennes, le prélat fit des récits sur ses missions d'un intérêt si palpitant qu'une personne s'attacha à les écrire (1).

Du passage de Mgr Pellerin rue de Varennes, les archives de la Maison-Mère ont conservé quelques souvenirs. L'évêque y célébra la première messe le 1<sup>er</sup> novembre 1857 et parla, à l'Evangile, de l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*: « Ce bon et saint évêque, note la Mère archiviste, qui a déjà passé douze ans dans les Missions, a mille traits intéressants à nous raconter; notre Révérende Mère Prévost l'a prié de vouloir bien revenir pour voir nos enfants. »

A la date du 21 février 1858, en route pour regagner sa mission, le prélat est encore, rue de Varennes, chez les Dames du Sacré-Cœur. « Il a bien voulu, note la chronique, continuer au Pensionnat le récit si intéressant de ses courses apostoliques au milieu d'une persécution qui n'avait point de trêve. On en trouvera la relation à part. »

Cette « relation à part » est évidemment le manuscrit rédigé par une personne de la Maison Mère, et dont l'Enfant de Marie de Locmaria nous a conservé une copie. Plus tard, en 1896, Marie de Rémond du Chélas, religieuse du Sacré-Cœur, songera à faire éditer ce manuscrit en Suisse, chez Benziger, à N.-D. des Ermites, Einsiedeln. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu découvrir de plaquette.

Voici la reproduction intégrale de l'intéressant manuscrit dont la copie due à la plume de l'Enfant de Marie de Locmaria, nous est venue du château des Granges.

« Vous voulez que je vous parle de la Cochinchine, mes chères enfants, je

1) Ces détails sont empruntés à une lettre adressée le 12 novembre 1896, par Mlle du Chélas à M. Onésime Boschet, neveu de Mgr Pellerin.

le ferai bien volontiers, mais d'abord je dois vous dire que c'est un pays en tout différent du nôtre; la nourriture par exemple, n'y est pas la même qu'en France; on y mange du riz, toujours du riz cuit à l'eau. J'avoue qu'après avoir passé 12 années sans manger de pain, j'en ai retrouvé avec une certaine satisfaction, et maintenant j'en mange pour le passé, pour le présent et pour l'avenir! Les fourchettes ne sont pas non plus en usage, et à la place, on se sert de petits bâtons, que les Cochinchinois remuent avec beaucoup d'agilité; j'avais là-bas, moi aussi de petits bâtonnets, et telle est la force de l'habitude, qu'une fois revenu, je ne savais plus me servir de fourchettes ni de couteaux.

« Le langage surtout ne ressemble point au nôtre. En Cochinchine, il faut savoir non seulement prononcer la langue, mais encore la chanter. Un mot dit avec un certain ton signifie une chose, avec un autre ton, il en signifie une toute différente. Le mot *ma* veut dire, d'après l'intonation: *blé, joue, mère, démon...* Un bon missionnaire, nouvellement dans le pays faisait, un mariage, en employant un mot cochinchinois d'une certaine manière: il dit au Cochinchinois: « la *cru-che* que vous épousez ». Vous voyez que cette langue n'est pas simple. Eh bien, avec la grâce de Dieu je l'ai apprise facilement, et je la parle mieux que le Français.

(Ici Monseigneur a eu la bonté de nous dire, ou plutôt de nous chanter l'*Ave Maria* en Cochinchinois.)

« Je vous l'ai dit, mes chères enfants, rien en Cochinchine ne ressemble à ce que nous avons en France. Les maisons là-bas n'ont point d'étages. Ce sont des espèces de cases faites en bois, ouvertes à peu près à tous vents. On n'y voit ni chaises, ni fauteuils, ni lits; on dort sur une natte posée à terre, et on dort bien néanmoins. Pour moi, j'ai eu de la peine à me réhabituer aux lits; j'avais peur de tomber, tandis que sur le plancher, on est sûr que la terre ne manquera pas. Quant à la toilette, elle est vite faite: on se couche tout habillé et l'on se réveille tout prêt. Le costume est tel que vous eussiez eu peur de moi, si vous m'aviez

vu avec ma longue barbe, mes moustaches et mon turban. Il faut pourtant s'habiller ainsi pour ne pas être reconnu, car nous devons nous cacher, toujours nous cacher. Nous marchons pendant la nuit, de peur d'être dénoncés, et nous marchons nu-pieds comme les gens du pays, ce qui paraît un peu dur dans les premiers temps, mais je vous assure qu'on s'y accoutume, et qu'on marche ensuite plus facilement qu'avec des souliers. Quand on a des chaussures aux pieds et qu'on fait douze ou quinze lieues, on est fatigué un peu, mais pieds nus, je puis faire vingt lieues sans l'être trop. On porte habituellement dans sa poche une pince, pour arracher les épines qui entrent dans les pieds, car on marche souvent dans les broussailles, où il s'en trouve de très longues mais cela n'est rien. J'en ai gardé une cinq ans dans le talon; je croyais d'abord l'avoir ôtée, il paraît que la chair s'était refermée dessus, et plus tard elle est partie toute seule.

« Il ne faut pas croire, mes enfants, que nous prêchions là-bas la Religion Chrétienne bien tranquillement comme on le fait en France. Nous sommes obligés, comme je vous l'ai déjà dit, de tout faire pendant la nuit; si nous nous montrions le jour on nous trancherait la tête. Ce serait, sans doute, une bien bonne chose pour nous, mais non pas pour nos missions; d'ailleurs, ce n'est pas là notre but principal, nous voulons convertir les âmes. Il faut toujours fuir, se cacher, ne sachant jamais où l'on couchera le soir; et, la nuit, en évitant les hommes, on s'expose aux tigres. Il paraît qu'on vous a dit que j'avais eu l'épaule mangée par un de ces animaux; ce n'est pas moi, c'est un de mes compagnons, auquel le tigre a déchiré l'épaule avec sa griffe; il a été bien heureux d'en être quitte ainsi, car, dans ce pays-là, les tigres mangent un homme comme un chat croque une souris. Dans un village où je passais on me dit une fois que les tigres avaient mangé dix-huit personnes la veille, et précisément le domestique de la maison où j'étais. Une autre fois ils en avaient mangé quinze. Ce fut dans une de ces circonstances où je

fuyais pendant la nuit, que je faillis être dévoré. J'étais dans une case de chrétiens lorsque tout à coup on entendit les chiens qui aboyaient; on crut à l'arrivée d'un Mandarin. Bien vite je quittai la case, un de mes compagnons me prend par le bras et me dit: « Jetez-vous là; si le Mandarin vient par ici, vous vous sauverez de l'autre côté », et me poussant dans les broussailles il me jeta sur un tigre! Eh bien! le tigre ne m'a pas fait de mal, il est parti!!!...

« Oh, mes enfants, vous êtes bien heureuses, vous qui avez tous les moyens de vous instruire, qui pratiquez la Religion avec toutes les facilités possibles. Il faut en remercier le Bon Dieu, et vous en montrer bien reconnaissantes. Dans ma mission il n'en est pas de même. Les pauvres enfants qui veulent apprendre leur catéchisme doivent venir la nuit, après qu'elles ont bien travaillé pendant le jour. On leur dit la Sainte Messe à deux ou trois heures du matin, et elles s'en retournent avant le lever des païens.

« Une nuit, je faisais le catéchisme, assis non pas comme je suis ici, mais sur une natte, les jambes croisées à la manière des tailleurs et selon l'usage du pays, lorsque je vis entrer deux petites filles de quatorze à quinze ans, avec une figure tout effrayée. « Oh! Père, s'écrièrent-elles, nous avons eu bien peur » en venant, nous avons rencontré un « tigre qui a failli nous dévorer! » — « Comment, reprirent les autres enfants, vous avez eu peur des tigres quand vous veniez prier la Sainte Vierge et apprendre la Religion? Nous aussi, souvent nous avons rencontré des tigres, mais nous n'avons pas eu peur, parce que nous venions au catéchisme prier la bonne Vierge ». Alors les deux petites filles ont eu honte: « Oh! nous non plus, dirent-elles, nous n'avons pas eu trop peur! »

« Ces bons chrétiens ont bien du mérite; ils ont beaucoup de chemin à faire quelquefois et la chaleur dans ce pays monte à 36 ou 40 degrés le jour, et même la nuit. Ils supportent tout cela, et les enfants de Cochinchine possèdent très bien les notions de Religion. Beaucoup



de petites filles savent leur catéchisme, je ne dis pas mieux que vous qui le savez parfaitement, mais mieux que d'autres enfants que j'ai rencontrés en France.

« Au milieu de toutes les persécutions, nous trouvons moyen d'établir des collèges. Nous les bâtissons au milieu des bois, là où il n'y a pas de route, afin qu'on ne puisse les découvrir, mais quelquefois nous sommes trahis. Je faisais un jour une classe de Rhétorique lorsqu'on me remit une lettre, dite *très pressée*. C'était un petit Mandarin chrétien qui m'avertissait que j'avais été dénoncé ainsi que mon collège, que le Mandarin était parti avec cent soldats pour nous prendre, mais que, probablement, l'express chargé de la lettre arriverait deux heures avant, parce qu'il avait pris des chemins détournés. Nous avions donc deux heures pour nous sauver. Chacun se mit à démolir la maison, puis l'un emporta le toit sur ses épaules, l'autre les portes, un autre les colonnes. Il y avait dans les environs des buffles et puis de gros bœufs qui servent en Cochinchine au même usage que les bœufs en France. J'en fis venir deux avec des charrues. On passa la charrue sur le terrain où était le collège. Puis, comme il y avait là tout près un champ de pommes de terre je les fis arracher et planter à l'emplacement de la maison. Nous nous en allâmes en petites troupes dans les montagnes et quand le Mandarin arriva, au lieu d'un collège, il trouva un champ de pommes de terre!..

« Celui qui nous avait dénoncés, savez-vous ce qu'il reçut? Au lieu de sa récompense, on lui donna quarante coups de rotin. Or, le rotin ne fait pas beaucoup de bien. C'est une branche d'arbre encore plus flexible que le roseau. Plus il est fin, plus il fait mal, parce qu'il entre plus profondément dans les chairs: chaque coup enlève un morceau. Et presque tous nos martyrs subissent ce supplice. Un autre non moins affreux qu'ils ont à endurer, c'est celui des tenailles bien chauffées, avec lesquelles on arrache des lambeaux de chair. Quand je suis parti, on s'était emparé d'une jeune fille de dix-huit ans

qu'on voulait faire apostasier. Elle protesta qu'elle aimait mieux mourir, et depuis on l'a tenaillée bien souvent, probablement qu'elle est morte enfin martyre. Elle était religieuse, car nous avons des religieuses dans notre mission; elles sont à peu près quatre cents dans huit maisons de cinquante personnes chacune. Presque toutes sont les filles ou les nièces des martyrs, et en ont le courage. La Supérieure générale a assisté, à la mort, son père, qui a été étranglé pour la foi; elle l'a encouragé à ses derniers moments, plaçant une natte sous ses genoux. C'est elle aussi qui a assisté Mgr Borie, mon prédécesseur. Il est mort martyr, mais auparavant il demeura une année entière en prison, enchaîné et portant la cangue. La bonne religieuse venait chaque jour lui donner du riz. Elle faisait plus: elle se chargeait de la correspondance de la mission, et glissait adroitement, sous la natte, les lettres dont elle était chargée. Monseigneur les lisait, y répondait et, le lendemain, il les mettait sous la natte, afin que la religieuse les y reprît, ce qu'elle faisait en paraissant s'appliquer à tuer des insectes. Ainsi se faisaient les affaires de la mission. Oui, nos religieuses ont vraiment beaucoup de courage. Il ne faudrait pas leur dire que les saints se sont sanctifiés en allant nu-pieds, en couchant sur la dure en jeûnant, etc... Cela ne leur semble rien du tout: elles y sont habituées dès leur enfance. Du reste, ce pays est vraiment le pays des martyrs; dans notre mission, presque à chaque pas, on nous dit: « C'est là qu'un missionnaire a été frappé du rotin; plus loin un autre a eu la tête tranchée, ou bien a été étranglé. » Ah! qu'ils sont heureux! combien leur sort est à envier!

(*Quelqu'un ayant dit à Monseigneur: « Vous l'aurez peut-être, ce sort-là. »*)

« Ah! je n'en suis pas digne! C'est ce qui me fait trembler quelquefois, mais priez, priez pour que cela arrive! J'en ai été si près, et si souvent, et de toutes manières. Le jour même où l'on venait de me sacrer évêque, j'étais en course avec quelques chrétiens indigènes, pour retourner dans mon diocèse. Nous arrivâmes devant un fleuve: il y en a

beaucoup dans ce pays. Nous croyions rencontrer un pont, mais ce pont avait croulé, et nous n'avions rien pour traverser. Impossible de retourner en arrière, nous aurions trouvé un autre fleuve, ou nous fussions tombés entre les mains des païens. Un de mes compagnons me dit alors qu'en continuant bien loin derrière la montagne, nous trouverions une route. Il était dix heures du soir; nous marchions depuis midi, n'ayant mangé qu'un peu de riz le matin. Nous nous mîmes en route cependant et bien loin nous trouvâmes une petite hôtellerie où l'on vendait du riz. Mes compagnons allèrent pour en acheter, mais je ne pus entrer parce que c'était chez des païens; d'ailleurs, il y avait là des voyageurs couchés sur des nattes. Bien qu'ils parussent dormir, ils regardaient chaque personne qui entra. S'ils m'avaient vu, sans doute, ils m'auraient reconnu et dénoncé. Je restai donc à la porte. Tout à coup, j'entendis la maîtresse de la maison qui disait: « Que tout le monde entre bien vite; si quel qu'un reste dehors, il sera dévoré. Le tigre a mangé là un homme hier, et avant-hier un autre; c'est justement l'heure où il vient. » J'étais bien embarrassé: d'un côté, si l'on m'arrêtait, on me faisait trancher la tête; si je restais dehors, j'étais mangé par le tigre. Dans cette extrémité je me recommandais à la bonne Vierge: je pris un grand bâton, que je tournai dans ma main pour me défendre. Eh bien! le tigre n'est pas venu!

« J'ai dit que nous avions beaucoup de martyrs. Voici un trait de courage d'une femme Cochinchinoise, dont le fils a eu le bonheur de mourir pour la Foi. Il avait 24 ans quand il fut arrêté. Quand sa mère apprit son arrestation, elle alla le trouver dans sa prison, pour l'engager à souffrir courageusement. Quand on le conduisit au supplice, elle le suivit pas à pas. Sur le lieu de l'exécution, on le fit mettre à genoux, les mains liées derrière le dos; puis, le bourreau prit son épée, car c'est ainsi qu'on vous tranche la tête dans ce pays. La courageuse mère, s'approchant alors,

tendit un linge pour recevoir la tête de son fils, car, dit-elle au bourreau, « je ne veux pas que sa tête touche la terre ». Elle la reçut et l'emporta devant les assistants stupéfaits, qui la laissèrent aller. Une chose presque miraculeuse, au moins bien étonnante, c'est que, ce jour-là, comme il avait beaucoup plu, la boue était fort épaisse, et tout le monde en avait jusqu'aux genoux; le martyr était nu-pieds comme les autres; il avait fait le même chemin qu'eux et l'on remarqua que ses pieds n'avaient pas une seule tache de boue. Les païens eux-mêmes en furent étonnés. Nous avons ses reliques aux Missions-Etrangères avec celles de trois autres de nos martyrs. Je vous ai parlé hier d'un médecin indigène qui s'était converti. Il fut pris et condamné à avoir la tête tranchée. On lui proposa sur le lieu du supplice de rejeter un peu seulement une petite croix qu'on lui présentait, et qu'à cette condition, il recevrait sa grâce et mille faveurs. Il répondit avec indignation: « Mes pieds touchent au port et je rejeterais la Croix! Non, non! » Il la prit alors, la colla contre ses lèvres et, ayant fait en la pressant une fervente prière, il dit au bourreau: « Faites maintenant ce qui vous est commandé! » Et sa tête roula à terre, mais son âme s'envola au ciel.

« J'ai eu aussi la consolation de voir mourir martyr le premier prêtre indigène que j'aie ordonné. Il avait été emprisonné; cependant, il espérait encore me revoir. Le jour où il fut condamné à mort, une bonne chrétienne vint lui apprendre sa sentence. Il la remercia avec effusion de cœur, l'assurant qu'elle ne pouvait lui donner une meilleure nouvelle. Le jour de l'exécution, elle lui apporta, quand il allait au supplice, un peu de riz pour le soutenir, car il n'avait rien pris depuis le matin. « Je vous remercie, lui dit-il, je n'ai plus besoin de rien, mais je voudrais avoir quelque chose à vous donner en reconnaissance de ce que vous avez fait pour moi: tenez, voilà mon chapelet; gardez-le comme un souvenir; c'est tout ce que je possède. » Et en mourant, il l'encouragea à bien servir Dieu et il prédit la



paix, mais quand?... nous n'en savons rien...

*Comme on pria Monseigneur de nous parler un peu de ce qu'il avait souffert lui-même, il reprit avec une ineffable bonté :*

« Oui, nous aussi, nous avons souvent été tout près de la mort. J'y ai échappé de toutes manières. Une fois entre autres, j'étais bien malade, on m'avait couché sur une natte. Je vous ai dit qu'on y était très bien; pourtant, quand on est malade, qu'on a une forte fièvre, c'est un peu dur. Comme j'étais chez mes bonnes religieuses, la Supérieure vint me trouver et me dit : « Père, vous serez mort ce soir; quel cercueil voulez-vous qu'on vous achète? » Il faut vous dire, mes enfants, que, dans ce pays-là, on achète son cercueil; c'est même un objet de luxe; on y met quelquefois 200 francs et plus, et on dépasse souvent ses moyens. Je trouvais cela un abus et j'avais fait, quelque temps auparavant, dans ma mission, un mandement dans lequel j'engageais fortement les chrétiens à ne pas mettre trop d'argent à leur cercueil. Je disais que cela n'empêcherait pas que le corps soit mangé des vers, que d'ailleurs, au jour du jugement général, nous retrouverions nos corps qu'ils soient ou non dans un beau cercueil, et que nos membres sauraient bien se rassembler. Je défendais qu'on achetât, pour les prêtres, des cercueils de plus de douze francs, et qu'on mit, pour le mien, plus de cinq francs. Donc, quand la bonne religieuse m'en parla je lui dis qu'elle pouvait m'acheter un cercueil de cinq francs, comme je l'avais demandé dans mon mandement. « Mais, reprit-elle, qu'est-ce qu'on dira de nous si nous mettons notre Père dans un cercueil de cinq francs ! Laissez-moi au moins vous en acheter un de trente. » — « Non, lui dis-je, ce que j'ai dit, je le veux. » Elle était aussi en grande sollicitude sur l'endroit où elle m'entererait : « Père, me disait-elle, si vous voulez nous donner votre corps, nous vous enterrerons là où vous êtes, car si nous le faisons hors de chez nous, les païens verront que la terre a été remuée, ils regarderont, vous reconnaîtront pour un

Européen et peut-être il en résultera de grands malheurs pour la mission. » Je lui dis de m'enterrer où elle voudrait. Mais Dieu n'a pas permis que je mourisse encore cette fois. Du reste, ma tête est mise à prix pour 3.000 francs. 3.000 francs en Cochinchine, c'est comme 20.000 en Europe, et l'on eût donné cette somme à qui m'aurait livré.

« Quand on a pris un missionnaire, voilà l'édit qu'on porte : « Nous avons trouvé un homme qui nous a semblé extraordinaire; nous l'avons considéré; il a les yeux faits autrement que les autres hommes, le nez plus long. A sa couleur, nous avons vu qu'il était un barbare de l'Occident. Nous lui avons demandé ce qu'il était venu faire en Asie, il nous a répondu qu'il y était venu pour prêcher la religion perverse de Jésus (c'est ainsi qu'ils appellent notre sainte foi). En conséquence, pour nous conformer aux édits portés contre les chrétiens par l'illustissime Fils du ciel (nom de l'empereur), nous l'avons arrêté et condamné à avoir la tête tranchée; après quoi, il sera mis en jugement. » On porte ensuite cet édit au roi, qui le scelle en y apposant deux caractères dont l'un signifie : « Que cela soit ainsi. »

« Nous sommes donc toujours sous le glaive de la persécution. La persécution, elle fait du bien, il faut en convenir; mais elle fait aussi du mal, elle nous empêche de convertir les païens. Dans le pays où je suis, il y a à peu près cinq millions de païens, et au-delà des montagnes, on trouverait des sauvages en nombre presque infini. Beaucoup d'Annamites seraient disposés à embrasser la foi. Si nous avions la paix, en dix ans il y aurait peut-être un million de chrétiens. Priez donc, mes enfants, pour nous obtenir la paix. La prière des enfants bien sages peut beaucoup auprès de Dieu.

*Quelqu'un dit alors à Monseigneur que nous désirerions connaître son aventure sur les eaux.*

« Mais, reprit-il, je crains de vous fatiguer et puis l'histoire est bien longue. (Réclamations et joie).

« Puisque vous le voulez, je vous dirai que ce que je vous ai raconté jusqu'ici de nos tribulations n'est rien en comparaison de ce que j'aurais à vous en dire. On vous a parlé d'une aventure au fond de la mer. Voici ce que c'est :

« J'étais avec un de mes missionnaires et sept marins sur une petite barque, pour faire des courses dans ma mission. Tout à coup, après quelque temps d'une mer fort calme, nous fûmes menacés par un typhon. C'est une espèce de vent, où plutôt de tourbillon impétueux comme on n'en voit pas dans nos contrées. Quand il souffle, il déracine les arbres les plus gros, enlève les maisons; il est vrai qu'elles ne sont point comme celle-ci, mais je crois que le typhon renverserait même les maisons d'Europe. Nous eussions eu peut-être encore le temps de gagner la côte, mais c'était le jour et nous y aurions trouvé infailliblement des païens qui nous eussent reconnus et arrêtés. Le péril était donc extrême. Dans un typhon, les quatre vents soufflent successivement et avec fureur et chacun de ces quatre vents devait nous donner la mort. Un cable nous retenait encore un peu, mais s'il se brisait, c'était fini. Le vent de l'Est venait-il à souffler, nous étions jetés à plusieurs lieues de là et morts avant d'arriver; si le vent du Nord descendait de la montagne, il nous précipitait dans un gouffre, nous n'avions pas trois minutes à vivre; s'il venait de l'Ouest, il nous précipitait contre des rochers. Enfin, le vent du Midi nous eut jetés, il est vrai sur la plage, mais là étaient les païens, prêt à nous faire trancher la tête. Nos angoisses étaient terribles; la barque montait, descendait, était submergée. A chaque instant, nous nous croyions perdus; nous nous préparions à paraître devant Dieu par la confession, la contrition; nous récitons les prières des agonisants, et toutes celles que nous savions, même je crois toutes celles que nous ne savions pas. Enfin, je résolus de m'adresser à la Bonne Vierge; nous fîmes un vœu. Je crus ensuite devoir prendre quelques précautions en faisant doubler le cable qui nous retenait; mais Dieu permit que le cable ajouté se rompit

aussitôt! En l'entendant craquer, je donnai une dernière absolution, et m'écriai : « Voilà le coup de grâce! c'est fini!... » Je me trompais, un câble tenait encore. Nous passâmes douze heures dans ces angoisses, douze heures qui nous parurent bien longues. Enfin, une montagne d'eau formidable couvrit la barque qui fut entièrement brisée; la Sainte Vierge le permit, puisque les débris furent notre planche de salut. Ce que je suis devenu alors, mes enfants, je n'en sais rien: la bonne Vierge me garda; je me retrouvai quelque temps après, nageant en tenant une planche détachée de la barque. Je ne savais pas d'où je sortais, quand j'aperçus mon confrère qui tenait en nageant l'autre bout de la planche. Au-dessus de ma tête, je voyais, porté par les vagues, le toit de notre barque, qui menaçait de nous écraser. Mon confrère s'y accrocha, et il eut tort, car il en fut grièvement blessé à la tête. J'eus bien aussi quelques blessures, mais c'était peu de chose.

« Cependant, nous étions à un quart de lieue du rivage, et remarquez, mes enfants, la bonté de la Sainte Vierge; il était minuit. Dans le jour, nous n'eussions pu aborder sans être reconnus. J'arrivai à terre en nageant, mais le terrain était de sables mouvants, tout amolli par la tempête et les vagues. Il fondait sous la main, et nous n'abordâmes qu'après avoir été rejetés bien souvent en arrière. Les païens qui nous reçurent ne nous reconnurent pas. Mon compagnon, en abordant, criait en français : « Sauvez-moi.. sauvez-moi... », car il ne savait pas encore la langue du pays. Je lui dis de se taire, car il nous eût fait reconnaître. Les païens nous conduisirent dans une case, bien moins pour nous faire reposer que pour piller plus aisément nos dépouilles qui flottaient sur les eaux.

Mais comme je savais qu'ils allaient trouver mon petit bagage, ma chapelle, ma croix, enfin tout ce qui m'était nécessaire en voyage et qu'ainsi nous serions découverts, je crus prudent de nous sauver. Nous fîmes un trou à la case, pour nous échapper par là dans les montagnes.



paix, mais quand?... nous n'en savons rien...

*Comme on pria Monseigneur de nous parler un peu de ce qu'il avait souffert lui-même, il reprit avec une ineffable bonté :*

« Oui, nous aussi, nous avons souvent été tout près de la mort. J'y ai échappé de toutes manières. Une fois entre autres, j'étais bien malade, on m'avait couché sur une natte. Je vous ai dit qu'on y était très bien; pourtant, quand on est malade, qu'on a une forte fièvre, c'est un peu dur. Comme j'étais chez mes bonnes religieuses, la Supérieure vint me trouver et me dit : « Père, vous serez mort ce soir; quel cercueil voulez-vous qu'on vous achète? » Il faut vous dire, mes enfants, que, dans ce pays-là, on achète son cercueil; c'est même un objet de luxe; on y met quelquefois 200 francs et plus, et on dépense souvent ses moyens. Je trouvais cela un abus et j'avais fait, quelque temps auparavant, dans ma mission, un mandement dans lequel j'engageais fortement les chrétiens à ne pas mettre trop d'argent à leur cercueil. Je disais que cela n'empêcherait pas que le corps soit mangé des vers, que d'ailleurs, au jour du jugement général, nous retrouverions nos corps qu'ils soient ou non dans un beau cercueil, et que nos membres sauraient bien se rassembler. Je défendais qu'on achetât, pour les prêtres, des cercueils de plus de douze francs, et qu'on mit, pour le mien, plus de cinq francs. Donc, quand la bonne religieuse m'en parla je lui dis qu'elle pouvait m'acheter un cercueil de cinq francs, comme je l'avais demandé dans mon mandement. « Mais, reprit-elle, qu'est-ce qu'on dira de nous si nous mettons notre Père dans un cercueil de cinq francs ! Laissez-moi au moins vous en acheter un de trente. » — « Non, lui dis-je, ce que j'ai dit, je le veux. » Elle était aussi en grande sollicitude sur l'endroit où elle m'enterrerait : « Père, me disait-elle, si vous voulez nous donner votre corps, nous vous enterrerons là où vous êtes, car si nous le faisons hors de chez nous, les païens verront que la terre a été remuée, ils regarderont, vous reconnaîtront pour un

Européen et peut-être il en résultera de grands malheurs pour la mission. » Je lui dis de m'enterrer où elle voudrait. Mais Dieu n'a pas permis que je mourusse encore cette fois. Du reste, ma tête est mise à prix pour 3.000 francs. 3.000 francs en Cochinchine, c'est comme 20.000 en Europe, et l'on eût donné cette somme à qui m'aurait livré.

« Quand on a pris un missionnaire, voilà l'édit qu'on porte : « Nous avons trouvé un homme qui nous a semblé extraordinaire; nous l'avons considéré; il a les yeux faits autrement que les autres hommes, le nez plus long. A sa couleur, nous avons vu qu'il était un barbare de l'Occident. Nous lui avons demandé ce qu'il était venu faire en Asie, il nous a répondu qu'il y était venu pour prêcher la religion perverse de Jésus (c'est ainsi qu'ils appellent notre sainte foi). En conséquence, pour nous conformer aux édits portés contre les chrétiens par l'illustissime Fils du ciel (nom de l'empereur), nous l'avons arrêté et condamné à avoir la tête tranchée; après quoi, il sera mis en jugement. » On porte ensuite cet édit au roi, qui le scelle en y apposant deux caractères dont l'un signifie : « Que cela soit ainsi. »

« Nous sommes donc toujours sous le glaive de la persécution. La persécution, elle fait du bien, il faut en convenir; mais elle fait aussi du mal, elle nous empêche de convertir les païens. Dans le pays où je suis, il y a à peu près cinq millions de païens, et au-delà des montagnes, on trouverait des sauvages en nombre presque infini. Beaucoup d'Annamites seraient disposés à embrasser la foi. Si nous avions la paix, en dix ans il y aurait peut-être un million de chrétiens. Priez donc, mes enfants, pour nous obtenir la paix. La prière des enfants bien sages peut beaucoup auprès de Dieu.

*Quelqu'un dit alors à Monseigneur que nous désirerions connaître son aventure sur les eaux.*

« Mais, reprit-il, je crains de vous fatiguer et puis l'histoire est bien longue. (Réclamations et joie).

« Puisque vous le voulez, je vous dirai que ce que je vous ai raconté jusqu'ici de nos tribulations n'est rien en comparaison de ce que j'aurais à vous en dire. On vous a parlé d'une aventure au fond de la mer. Voici ce que c'est :

« J'étais avec un de mes missionnaires et sept marins sur une petite barque, pour faire des courses dans ma mission. Tout à coup, après quelque temps d'une mer fort calme, nous fûmes menacés par un typhon. C'est une espèce de vent, où plutôt de tourbillon impétueux comme on n'en voit pas dans nos contrées. Quand il souffle, il déracine les arbres les plus gros, enlève les maisons; il est vrai qu'elles ne sont point comme celle-ci, mais je crois que le typhon renverserait même les maisons d'Europe. Nous eussions eu peut-être encore le temps de gagner la côte, mais c'était le jour et nous y aurions trouvé infailliblement des païens qui nous eussent reconnus et arrêtés. Le péril était donc extrême. Dans un typhon, les quatre vents soufflent successivement et avec fureur et chacun de ces quatre vents devait nous donner la mort. Un câble nous retenait encore un peu, mais s'il se brisait, c'était fini. Le vent de l'Est venait-il à souffler, nous étions jetés à plusieurs lieues de là et morts avant d'arriver; si le vent du Nord descendait de la montagne, il nous précipitait dans un gouffre, nous n'avions pas trois minutes à vivre; s'il venait de l'Ouest, il nous précipitait contre des rochers. Enfin, le vent du Midi nous eut jetés, il est vrai sur la plage, mais là étaient les païens, prêt à nous faire trancher la tête. Nos angoisses étaient terribles; la barque montait, descendait, était submergée. A chaque instant, nous nous croyions perdus; nous nous préparions à paraître devant Dieu par la confession, la contrition; nous récitons les prières des agonisants, et toutes celles que nous savions, même je crois toutes celles que nous ne savions pas. Enfin, je résolus de m'adresser à la Bonne Vierge; nous fîmes un vœu. Je crus ensuite devoir prendre quelques précautions en faisant doubler le câble qui nous retenait; mais Dieu permit que le câble ajouté se rompit

aussitôt! En l'entendant craquer, je donnai une dernière absolution, et m'écriai : « Voilà le coup de grâce! c'est fini!... » Je me trompais, un câble tenait encore. Nous passâmes douze heures dans ces angoisses, douze heures qui nous parurent bien longues. Enfin, une montagne d'eau formidable couvrit la barque qui fut entièrement brisée; la Sainte Vierge le permit, puisque les débris furent notre planche de salut. Ce que je suis devenu alors, mes enfants, je n'en sais rien: la bonne Vierge me garda; je me retrouvai quelque temps après, nageant en tenant une planche détachée de la barque. Je ne savais pas d'où je sortais, quand j'aperçus mon confrère qui tenait en nageant l'autre bout de la planche. Au-dessus de ma tête, je voyais, porté par les vagues, le toit de notre barque, qui menaçait de nous écraser. Mon confrère s'y accrocha, et il eut tort, car il en fut grièvement blessé à la tête. J'eus bien aussi quelques blessures, mais c'était peu de chose.

« Cependant, nous étions à un quart de lieue du rivage, et remarquez, mes enfants, la bonté de la Sainte Vierge; il était minuit. Dans le jour, nous n'eussions pu aborder sans être reconnus. J'arrivai à terre en nageant, mais le terrain était de sables mouvants, tout amolli par la tempête et les vagues. Il fondait sous la main, et nous n'abordâmes qu'après avoir été rejetés bien souvent en arrière. Les païens qui nous reçurent ne nous reconnurent pas. Mon compagnon, en abordant, criait en français : « Sauvez-moi.. sauvez-moi... », car il ne savait pas encore la langue du pays. Je lui dis de se taire, car il nous eût fait reconnaître. Les païens nous conduisirent dans une case, bien moins pour nous faire reposer que pour piller plus aisément nos dépouilles qui flottaient sur les eaux.

Mais comme je savais qu'ils allaient trouver mon petit bagage, ma chapelle, ma croix, enfin tout ce qui m'était nécessaire en voyage et qu'ainsi nous serions découverts, je crus prudent de nous sauver. Nous fîmes un trou à la case, pour nous échapper par là dans les montagnes.



« Des deux mois de tribulation que nous passâmes ensuite je vais vous raconter seulement trois jours. J'avais avec moi mon compagnon et un vieux pilote. Nous marchâmes tout un jour, et nous n'avions pris depuis notre entrée dans la barque aucune nourriture. Or, mes enfants, un jour sans manger, ce n'est pas grand chose, cela m'est arrivé bien souvent; le second jour on souffre de la faim, mais, le troisième, on oublie la faim pour la soif. Ma langue était sèche comme celle d'un perroquet. D'ailleurs, nous étions épuisés par nos blessures; l'eau de la mer, dont nous avions bu plus que nous ne le désirions, nous avait causé des vomissements. Me croyant à ma dernière heure je me couchai et m'endormis. En me réveillant, j'aperçus des singes qui, du haut des arbres, nous faisaient des grimaces. Oh! je vous assure que si j'eusse pu en attraper un je lui aurais ouvert les veines et bu son sang. Mais je n'étais pas de force à lutter d'adresse avec eux. Cependant je me dis: puisque les singes trouvent ici leur subsistance, peut-être y pourrions-nous vivre aussi. Je les observai, et je vis qu'ils se nourrissaient de pousses d'herbes et de feuilles. Nous essayâmes d'en manger, mais cette nourriture nous causa de telles douleurs et des vomissements si affreux, qu'après nous être recommandés à Dieu, nous pensâmes qu'enfin nous allions paraître devant Lui... Je m'étendis à terre et mis une pierre sous ma tête pour mourir plus commodément... ou plus mollement. Voici ce qui me sauva. Je n'avais sauvé d'autre vêtement qu'une pauvre blouse et un pantalon. En portant la main à ma ceinture, je sentis quelque chose de dur. C'était du tabac. J'avais aussi sauvé, et ce fut une grande consolation pour moi, mon bréviaire et une lunette. Je pris le tabac, j'en fis une cigarette, je l'allumai aux rayons du soleil sur l'objectif de ma lunette et je fumais. Cela me fit devenir un peu de salive et me ranima. Je donnai aussi du tabac à mes compagnons, et ils furent sauvés comme moi. Nous nous remîmes à marcher et nous aperçûmes un ravin où nous espérâmes trouver de l'eau; il y en avait en effet.

Il faut vous dire que la Sainte Vierge avait exaucé entièrement notre prière. Nous retrouvâmes nos compagnons de voyage qui tous étaient parvenus à se sauver.

« Mais ce n'était là que le commencement de nos tribulations. Nous eûmes tant à souffrir pendant ces deux mois passés dans les montagnes! J'y perdîs le missionnaire qui m'accompagnait. Les fatigues l'avaient épuisé. Je l'enterrai moi-même, et je n'avais pas encore recouvert sa tombe que déjà on était à notre poursuite. On a été jusqu'à lancer des chiens contre nous, comme sur des bêtes féroces.

« Vous voyez que je n'étais pas encore digne de souffrir le martyre...

*(Nous étions fort impressionnées, et une de nos Mères dit à Monseigneur: « Et nous, nous ne faisons rien pour le Ciel à côté de tout cela. »)*

« Pardon, vous faites beaucoup, reprit-il, si vous aimez le bon Dieu. L'amour de Dieu peut seul donner du prix à toutes ces choses; sans lui, les œuvres extérieures ne seraient rien; avec lui, les moindres choses sont beaucoup. Mais priez, priez pour que nous ayons la paix, afin de convertir beaucoup d'âmes à Jésus-Christ.

*(Après ces paroles, Monseigneur a bien voulu nous promettre ses prières, et il nous a donné sa bénédiction.)*

FÉVRIER 1858.

*(Monseigneur est revenu ce soir au pensionnat, et nous a donné d'abord les nouvelles récentes de sa mission. La jeune fille de 18 ans dont il nous avait parlé l'autre fois a eu le bonheur de souffrir le martyre. Elle se défiait d'elle-même; elle avait peur de faiblir, mais Dieu l'a soutenue jusqu'au bout.)*

« Elle a beaucoup souffert, nous disait Monseigneur, beaucoup souffert! tenaillée, déchirée, en prison bien longtemps! Mais qu'est-ce que cela? A présent la voilà heureuse pour toute l'éternité! Un grand mandarin chrétien a été aussi martyrisé. Après six mois de cruelles tortures, il a été condamné à avoir la tête tranchée, et, pendant trois jours, on lui lisait sa sentence sur différentes places de la ville, et, à chaque

fois, il recevait 30 coups de bâton. Son courage ne s'est pas démenti. Le premier jour, un de ses parents le suivait en pleurant. Le martyr l'en reprit: « Ne me suivez pas, lui dit-il, ou ne pleurez pas... Réjouissez-vous plutôt... »

*(Enfin Monseigneur nous a parlé de ses espérances pour l'avenir, de la protection que la France allait accorder aux chrétiens; il nous a rappelé le bien à faire, et demandé de prier beaucoup. Puis il a repris le récit de ses aventures dans la montagne, au moment où le tabac lui avait été d'une si grande utilité.)*

« Le tabac nous avait donc rendu la vie; nous nous remîmes à marcher, nous mangions des herbes, des pousses d'arbres, pour toute nourriture, un soleil brûlant dardait sur nos têtes; la raison même s'en allait déjà un peu; pourtant, nous avions sept ou huit lieues à faire encore, avant de trouver une maison de chrétiens, et il fallait sauter quelquefois d'un rocher à l'autre, non pas sans risques; si, en sautant, nous allions un peu au-delà, nous étions perdus; un peu trop près, nous roulions dans un précipice. D'ailleurs, nous étions couverts de blessures, détrempés par l'eau: nous souffrions beaucoup. Enfin, après avoir marché six heures, nous arrivâmes à un endroit où il y avait des chrétiens. On nous donna de quoi nous remettre un peu. Mais à peine étions-nous là, qu'on vint nous annoncer qu'un navire était dans la rade, que les soldats païens envahissaient tout! pas moyen de s'échapper! Le pauvre homme chez qui nous étions était plus mort que vif. Si l'on nous eût pris, on nous coupait la tête à tous. D'ailleurs cela eût compromis les chrétiens. Quand le soir vint, il nous fallut donc retourner dans la montagne. On nous donna pour provisions des patates douces rôties au soleil.

« Nous marchions souvent dans les rizières; il fallut plusieurs fois traverser des étangs: nous avions de l'eau jusqu'au cou; encore fallait-il aller doucement, de peur d'être arrêtés. Une fois, malgré nos précautions, nous fûmes en-

tendus, et pour échapper aux soldats, nous dûmes rester dans l'eau jusqu'au menton. Et ces étangs sont loin d'être de l'eau pure, c'est de l'eau croupissante dans laquelle il y a des sangsues deux fois grandes comme celles d'Europe. Elles nous tirèrent beaucoup de sang, et nous firent des blessures qui mirent plusieurs semaines à guérir. Une fois que nous fûmes hors de l'étang, nous nous trouvâmes au pied de la montagne; mais elle était coupée, abrupte: pas moyen d'aller plus loin, ni de retourner en arrière, car les soldats qui nous poursuivaient criaient aux environs. Heureusement au bas de la montagne était une pagode; c'est un lieu où l'on adore le démon. Il y avait un petit toit et, sur un autel, une statue d'idole. Avant d'y arriver, nous dûmes recevoir une pluie horrible, mais c'était de l'eau claire qui nous lava: nous en avions bien besoin; d'ailleurs nous ne pouvions pas être mouillés davantage. Les soldats qui nous poursuivaient se sauvèrent pour éviter la pluie.

« Nous passâmes la nuit dans la pagode, et nous dormîmes très bien sans oreiller. Je cherchai cependant si je trouverais quelque pierre pour nous en tenir lieu, mais il n'y en avait pas; il fallut bien s'en passer. Nous étions sûrs d'être tranquilles jusqu'à ce que le jour arrivât, car les païens ont peur du Diable, et comme ils pensent qu'il est dans les pagodes, ils n'y vont pas la nuit, craignant d'être pris.

« Quand le jour fut venu, il fallut se sauver dans la montagne. Nous y marchâmes toute la journée, mangeant de temps en temps des patates, mais pas beaucoup, afin de faire durer le plaisir et aussi pour qu'elles durassent plus longtemps. J'avais heureusement trouvé mon bréviaire. M. Paspin, le missionnaire qui m'accompagnait, n'en avait pas: nous le disions ensemble. Le soir nous nous trouvâmes en face d'une rade. Tout à coup nous entendons des chants! non pas des chants annamites, mais des chants français: c'était un air bien connu:

Guerre au tyran! Jamais en France,  
Jamais l'Anglais ne régnera!



« C'étaient des officiers de marine qui, sans doute, avaient quitté leur vaisseau. M. Paspin me dit: « Je vais les rejoindre ». Et, sans écouter ma réponse, il partit. Je voulus le suivre, mais dans les broussailles, plus vite on veut aller, moins vite on va. Je tombai, laissant aux épines des lambeaux de mes vêtements et même de ma peau. Quand j'arrivai au bas de la montagne, il faisait nuit. Je ne vis ni n'entendis plus rien... Où est mon compagnon, me disais-je? A-t-il rencontré les officiers de marine? A-t-il été trouvé par les Cochinchinois? Faut-il l'attendre ici? Faut-il me sauver? J'étais dans ces perplexités quand j'entendis quelque chose qui se débattait dans les broussailles: j'approchai doucement: on se plaignait en français... C'était M. Paspin. Je courus aussi vite que possible: je le tirai de là tout ensanglanté.

« Nous allâmes encore passer la nuit dans la pagode. Là il me raconta que lorsqu'il était descendu, il n'avait plus trouvé personne.

« Eh! bien, lui dis-je, restons ici, et demain nous verrons où est le navire, et nous parlerons aux officiers. »

Il fallut alors songer au souper. Nos patates diminuaient; nous en mangeâmes encore, mais la soif était plus forte que la faim. Pour avoir de l'eau, nous nous traînâmes sur les mains jusqu'à une rivière, et, avant que le jour fût venu, nous regagnâmes la montagne, jusqu'à l'endroit où nous pouvions voir la rade. Nous attendions ce moment avec impatience, mais quand nous pûmes la découvrir, le navire était parti! Les officiers s'étaient embarqués, et avaient mis à la voile pendant la nuit.

Quelle déception! Nous restions là, sans autre ressource que quelques morceaux de patates. Il fallait mourir de faim ou bien être pris. D'ailleurs nous étions de plus en plus affaiblis par la fièvre et par nos blessures. Mon compagnon était bien malade: il allait presque perdre courage. « Nous sommes perdus, me dit-il? » — « Mais non, nous ne sommes pas perdus, tâchons d'abord de déjeuner, puis essayons de fumer. » Mais le feu manquait. J'avais, non pas un

couteau, mais un morceau de couteau, je le pris, je coupai du bois, j'en fendis une lanière, j'y enfonçai mon morceau de couteau dedans et en remuant bien fort, je fis du feu. Cependant nous craignons qu'on ne vit la fumée quand nous fumions. Je fis donc un trou dans la terre, et nous y déposâmes notre fumée.

« Mais au milieu du jour, le soleil devint brûlant; il tombait à plomb sur la roche nue; la fièvre et la soif, oh! la soif surtout nous dévorait. Je priai un vieux pilote qui était avec nous, car nous étions trois, d'aller nous chercher de l'eau à la rivière, mais dans quoi la porter? Jusque là, nous l'avions recueillie dans de larges feuilles: il n'y en avait plus dans cet endroit. Je me rappelai alors avoir vu dans la pagode une écuelle qui servait à mettre de la cendre, de l'encens, ou à brûler des cierges devant le Diable, et je dis au pilote: « Va prendre cette écuelle pour y mettre de l'eau ». Par malheur cette écuelle n'était pas vernie; elle était peinte au dedans avec une peinture rouge qui, délayée dans l'eau, la rendit si horrible que nous ne pûmes pas la boire. Je crois que le Diable y avait mis son doigt. Quand nous n'en pouvions plus, nous posâmes nos lèvres au milieu de l'écuelle pour aspirer un peu d'humidité.

Plusieurs journées se passèrent ainsi. Ce fut alors qu'on lança des chiens pour nous chasser, car nous nous étions trahis par un peu de bruit. J'en vis un qui vint tout près du rocher où j'étais. Comme le rocher était abrupt, il ne me sentit pas, et, malheureusement, ne vint pas jusqu'à moi; s'il s'était approché davantage je me serais jeté sur lui, je l'aurais étranglé, et nous l'aurions mangé, car dans ce pays on mange les chiens; c'est un met très recherché. Dans une famille quand on tue un porc, et qu'on le mange dans un festin sans inviter ses parents et ses amis, on se pique; cependant, on se pardonne encore; mais si on tue un chien et qu'on n'invite pas ses parents et ses amis pour le manger, c'est une guerre à mort qui est déclarée. Dans mon collège quelquefois mes élèves me disaient, quand ils en apercevaient un: « Voyez, Père, c'est

un mauvais chien; il aboie quand il devrait se taire, et se tait quand il devrait aboyer: il faudrait s'en défaire. » C'est qu'ils auraient voulu se régaler.

« Mais revenons à la montagne. Nous étions donc sans aucune ressource, nous ne savions que devenir. Nous descendîmes encore dans la pagode. Il nous fallut souper, mais nos patates étaient bien diminuées: nous n'en prîmes pas beaucoup, cinq à six petites tranches, à peu près comme des tranches de carottes coupées. Nous nous traînâmes encore sur les mains pour aller boire, puis nous nous mîmes à prier Dieu et la bonne Vierge de venir à notre secours, si c'était sa volonté. Après, nous commençâmes à reposer; mais je ne dormais que d'un œil, je gardais l'autre pour voir ce qui se passait, lorsque je vis quelque chose qui se remuait et j'entendis une voix qui appelait. Cette voix, je la connaissais, c'était celle d'un de mes catéchistes! Il était avec un de nos élèves pour nous chercher. Nous étions sauvés!

« Ils nous dirent alors que si nous pouvions faire quinze lieues cette nuit-là, nous atteindrions peut-être un endroit où nous trouverions une barque mais qu'il nous fallait éviter les patrouilles, tâcher de courir, enfin prendre toutes sortes de précautions. Nous avions, entr'autres difficultés, une plaine de sable de sept ou huit lieues à traverser. Nous partîmes. Je me mis à courir. Quelquefois j'étais si fatigué que je croyais avoir levé le pied, tandis qu'il était resté à la même place, et je tombais sur le nez. Enfin nous arrivâmes. Pas de barque!... L'Orient commençait à blanchir, le jour allait poindre, nous étions sûrs d'être tués. A force de chercher, la divine Providence nous fit découvrir une barque qui nous conduisit dans un village composé en partie de chrétiens. Nous fûmes logés dans une communauté de religieuses qui, elles-mêmes, se cachaient: elles étaient sur le qui-vive. Elles nous donnèrent ce qu'elles avaient, et nous ne pouvions pas nous rassasier; mais nous eûmes tort, car après un pareil jeûne, il au-

rait fallu y aller bien doucement. Aussi fûmes-nous malades pendant trois jours.

« Nous étions un peu mieux et nous commençons à nous reposer lorsque, sur le soir, on sonna le tocsin: le village était cerné: on venait pour nous prendre. La montagne n'était pas loin, nous y courûmes. On chercha dans tout le village et l'on ne trouva rien. Un gros nuage parut tout à coup et une pluie torrentielle commença à tomber, de ces pluies qui vous transpercent en un instant; pas d'arbres, pas de cavernes pour nous abriter: nous étions sur la roche nue. De loin, nous apercevions les torches des soldats qui nous cherchaient. M. Paspin me dit alors: « Cette fois c'est fini, je vais mourir. » Je lui répondis: « Courage, courage, cela n'est rien. » Toute la nuit, le mandarin chercha. Le lendemain, il partit, et nous descendîmes. Mais la pluie avait changé les moindres ruisseaux en torrents rapides: pour les traverser, nous avions de l'eau jusqu'à la ceinture. Nous arrivâmes enfin dans la case où M. Paspin tomba malade.

« Je cherchai alors tous les moyens de le soulager. J'allai arracher du chiendent. On m'apporta un peu de bois de réglisse. Je lui fis de la tisane, puis je lui fabriquai un matelas avec des herbes sèches que je mis entre deux nattes, et je la retins par de petits morceaux de bois. Il perdit bientôt connaissance; alors, il poussait des cris en français, ce qui pouvait nous trahir. J'étais obligé de ne pas le perdre de vue. Quand je lui parlais de Dieu ou de la bonne Vierge, il reprenait tout de suite sa raison. Il souffrait beaucoup; outre sa fièvre cérébrale, ses blessures du naufrage n'étaient pas guéries; puis, nous avions apporté de la montagne de petits insectes qui entrent dans la peau et vous torturent cruellement. Néanmoins, j'ai eu la consolation de pouvoir l'assister encore trois semaines. Je lui parlais de la passion de Notre Seigneur, et grâce à un prêtre indigène qui me prêta ce qui était nécessaire, je pus dire la Sainte Messe près de son lit. Je lui donnai trois fois le Saint Viatique et, le dernier jour, l'Extrême-Onction. Enfin, il mourut... et, le dirai-je? cette mort fut une fête pour



moi... Nous n'étions plus deux à souffrir... D'ailleurs, j'avais dans le Ciel un protecteur pour ma mission.

« Cependant, il s'agissait de savoir comment l'enterrer. Je demandai s'il y avait quelque moyen d'avoir un cercueil. Un chrétien me dit: « J'en ai bien un chez moi, mais, s'il disparaît, on demandera ce qu'il est devenu. Il n'y a qu'un moyen, c'est de le voler. Je vais le mettre ce soir derrière ma maison et j'irai me le voler... » Il le fit, et nous creusâmes une fosse là où nous étions ; nous ne pouvions sans imprudence le faire ailleurs. Je pus encore dire les prières des morts, les absoutes, la messe. Nous avions à peine commencé à couvrir de terre le cadavre que le tocsin et la générale commencèrent. Le mandarin arrivait. J'aurais été pris, si le bon Dieu n'eût encore envoyé une horrible tempête, une pluie si affreuse que le mandarin fut arrêté à l'entrée du village sans pouvoir aller plus loin. Alors on put mettre de la terre sur le corps, sans cela le mandarin se serait douté de quelque chose; il l'aurait détecté; mais il ne put bouger de toute la journée.

« La nuit, je me sauvai sur la montagne. Un des ruisseaux était devenu un torrent d'un kilomètre de large. Je trouvai une petite barque d'écorce et je me jetai dessus. Si j'avais fait le moindre mouvement, j'étais perdu, le courant m'emportait. Je crois que c'est un des plus grands dangers que j'ai courus. Pour éviter un coup de vent, je m'accrochai à une touffe de bambous : une longue épine me traversa la main, mais c'est égal, je tins bon, et je pus enfin gagner la montagne. J'étais tout seul. On me fit parvenir quelques lettres de mes chrétiens qui me disaient avoir été persécutés à cause de ces navires qui avaient paru dans la rade et dont les vaines menaces, sans effet, avaient irrité le Roi. On m'engageait à recourir aux officiers français. Il fallait donc me rendre à bord de ces vaisseaux.

« Je me cachai dans une communauté de religieuses. Plusieurs n'avaient jamais vu d'évêque et n'étaient pas confirmées. Depuis bien des années, elles n'avaient

pas fait de retraite. Elles me demandèrent de leur en prêcher une. J'entendis les confessions et je donnai la confirmation. Là encore je faillis être pris. Mais il y avait dans le village une chrétienne, femme d'un grand mandarin et qui, je ne sais comment, avait eu des rapports avec le ministre de la Justice. Je crois qu'elle était sa parente; il lui avait même donné un passeport. Quand on apprit que le mandarin venait visiter le village, on alla dire à cette femme: « Venez dans la maison où est le Père, et gardez-la. » En effet, elle vint, me cacha derrière une natte; car, dans le jour, je ne pouvais pas fuir. Les autres quittèrent la maison. Quand elle aperçut le mandarin, elle lui cria: « Ah! mandarin, je suis bien aise de vous voir. Je vous invite à venir déjeuner chez moi. » Il accepta. On le servit très bien, et moi, caché derrière ma natte, j'entendais cette bonne femme lui faire les honneurs. Il ne visita pas la maison, et ainsi j'échappai encore une fois au danger.

« Je songeai alors à me rendre à bord du navire et, pour cela, je me fis un costume complet. J'y travaillai pendant dix jours. Je me fis un pantalon, une chemise, une casquette et un paletot. Je trouvai un morceau de soie rouge que je mis au collet du paletot.

« Pour me rendre au navire, il fallait faire quinze lieues et traverser un fleuve; aussi roulai-je mes vêtements en un petit paquet, que je pris sous le bras, et je partis en Cochinchinois. Sur le fleuve, je vis un batelier: c'était le soir. Je l'appelai et lui dis: « Je voudrais passer le bord. » Il me reçut. Quand je fus au milieu du fleuve, je lui dis: « Si tu me laisses descendre un peu le fleuve, cela me rapprocherait du lieu où je vais, et je te donnerai quelque chose. » Je crois qu'alors il se douta où j'allais, car il se mit à chanter en cochinchinois: « Si quelqu'un veut aller à bord du navire, il sera tué. Plusieurs ont voulu y aller, on les a pris et on leur a coupé la tête. » Quand il eut bien chanté, comme il y avait là du feu, j'allumai une torche, et l'approchant de mon visage, j'allai le trouver. « Sais-tu bien qui je suis, lui

dis-je? Regarde-moi. Je suis Européen et je vais à bord du navire. Si je suis pris, on saura qui m'a conduit: on me coupera la tête, et on te la coupera aussi. Si tu me mets près du navire, je serai sauvé et on ne te dira rien. Ainsi, il faut que tu me conduises bien et que tu me mènes là où je serai plus près du vaisseau... » Il avait une peur affreuse: « Quand vous serez arrivé, reprit-il, vous ne direz rien? » — « Non, sois bien tranquille; si j'arrive, tu n'auras rien à craindre. » Aussitôt qu'il m'eut déposé sur le rivage, il se sauva et je n'ai plus entendu parler de lui. Alors je quittai mes habits cochinchinois, et je me revêtis de ceux que j'avais fabriqués. Quand j'arrivai au bout du promontoire, il faisait noir; la mer était devant moi; pas possible d'aller plus loin. Je me blottis derrière des rochers et des broussailles, et je cherchai à découvrir le navire, mais je ne vis rien. Était-il parti?... Alors je me dis: « Eh bien! je mourrai là... » En attendant, je m'endormis. Au point du jour, je me frottai les yeux pour mieux voir, et quand le jour fut tout à fait venu — car il grandit vite dans ce pays où il n'y a pas de crépuscule, — j'aperçus un point noir à l'horizon. Bientôt je distinguai le navire. Je fis des signes. On vint me chercher. Je parlai à l'amiral, mais il me dit qu'il n'avait point d'ordre et m'engagea à venir en France pour les affaires de ma chrétienté, et voilà pourquoi j'y suis venu, mes enfants.

*(On a omis de prendre note d'une charmante anecdote au sujet d'un cerf qu'un bon cochinchinois leur procura, quand ils étaient au moment de mourir de faim dans les montagnes.)*

« Oh ! mes enfants, si vous saviez comme Dieu est bon! Non, il ne faut jamais s'inquiéter de ces choses de la terre: nourriture, vêtement, etc... Voyez, toutes ces privations, toutes ces souffrances ce n'est pas grand chose. Dans ma vie, je n'ai trouvé qu'une chose pénible. Dormir sur la dure, souffrir la soif et la faim, c'est peu de chose; on s'y habitue. Mais il y a une chose toujours pénible, c'est de dire adieu à ses

parents et à sa patrie. (1) C'est pour cela que Notre Seigneur a dit: « Si quelqu'un quitte pour moi son père, sa mère, sa maison, il recevra le centuple dès ce monde! »

« Je veux vous dire, mes enfants, pour que vous en bénissiez le bon Dieu, que j'ai obtenu ce qui était le but de mon voyage en Europe, et qu'on va prendre des mesures qui feront cesser les persécutions dans tout l'Extrême-Orient. Mais pour que tout cela réussisse il faut prier, parce que les moyens humains ne sont rien quand le bon Dieu n'y met pas la main. Nous pouvons cependant espérer que le bien va se faire dans ce pays-là. Oh! comme ce sera beau alors! Comme ce sera consolant! Il y aura des millions d'âmes qui seront sauvées! Ils sont si bien disposés en faveur de la religion ces pauvres Cochinchinois! Une fois qu'ils ont connu la vérité, rien ne les arrête plus. Ils s'élèveront un jour au jugement de Dieu, contre les lâches chrétiens d'Europe qui ont tant de moyens de servir le bon Dieu, et qui sont si paresseux à son service.

« Ce n'est pas de vous que je parle, mes enfants, je sais bien qu'ici on l'aime et on le sert de tout son cœur, mais vous verrez peut-être dans le monde de ces lâches chrétiens qui ne veulent s'imposer aucun sacrifice pour servir le bon Dieu. S'il fait un peu froid ou un peu de pluie, on ne va pas à la messe... Nos bons Cochinchinois, eux, ne regardent pas à faire dix et quinze lieues, à travers des montagnes et des broussailles au risque d'être dévorés par les tigres ou pris par les Mandarins, pour entendre la Sainte Messe et pour se confesser. Oui, ils s'élèveront contre les chrétiens

1) Je l'ai vu un jour (en 1857) passer devant la modeste demeure où il était né, et où sa digne et respectable mère était morte peu de temps auparavant. Elle était encore ornée des guirlandes de roses dont les habitants du faubourg l'avaient décorée quelques jours avant, pour inaugurer son entrée à Loc-Maria. Monseigneur se découvrit en jetant sur cette humble demeure un regard ineffable de respect, de regret et d'amour. Il ne savait pas être remarqué. (Cette note est de l'Enfant de Marie de Locmaria).



si lâches au service de Dieu. On ne veut se donner aucune peine. Le Ciel pourtant vaut bien la peine qu'on travaille un peu pour le mériter.

(Notre Révérende Mère demanda alors à Monseigneur qu'il voulût bien prier pour les enfants et demander surtout pour elles l'esprit de foi. Il le promit puis ajouta) :

« La foi oh oui; c'est une bonne chose... c'est tout. Mais la foi je trouve que c'est si facile, si clair. Notre vie est un chemin bien court, et puis au bout il y a l'Eternité (Mgr, en parlant, traçait

sur la table une ligne droite), ou plutôt il y en a deux; c'est à nous de choisir celle que nous voulons. Mais cela n'est pas difficile, il faut seulement ne pas perdre de vue le but et puis Notre Seigneur vient là pour nous montrer la voie; on n'a qu'à le suivre. Il n'est pas besoin de se casser la tête, il faut aller tout simplement, et avoir bonne confiance en Dieu et dans la bonne Vierge, toujours faire la volonté du bon Dieu, voilà tout. Quand nous voyons quelque chose que le bon Dieu ne veut pas, alors il ne faut jamais le faire, oh! jamais, plutôt mourir. »

## CHAPITRE XX

### Mgr Pellerin et les deux Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle les Missions catholiques manquaient de ressources. C'est une jeune fille de Lyon, Pauline Jaricot, qui songea la première, en 1822, à leur assurer des secours réguliers.

Elle entreprit dans cette vue, de faire, par elle-même et par d'autres personnes, des quêtes dont elle réserva le produit au Séminaire des Missions-Etrangères de Paris. Le 3 mai de la même année, des notables de Lyon décidaient d'établir une œuvre qui, en faveur de toutes les Missions de l'Univers, recueillerait des offrandes dans tous les pays. Mlle Jaricot et ses auxiliaires entrèrent dans ces vues, et le projet fut approuvé le 15 mars 1823 par le pape Pie VII. L'Œuvre de la Propagation de la Foi était née.

Elle fut dirigée dès les débuts par deux Conseils, l'un à Lyon, l'autre à Paris, et eut à sa disposition un périodique connu sous le nom d'*Annales de la Propagation de la Foi*. La première recette annuelle de l'Œuvre fut de 23.000 francs. En 1840 elle dépassait 2 millions et atteindra 4 millions et demi vingt ans plus tard.

Les *Annales de la Propagation de la Foi* ont publié trois lettres de Mgr Pellerin aux Directeurs du Séminaire des Missions-Etrangères, à Paris. La première est datée de Hué, 26 novembre 1848; la seconde, également de Hué, 16 décembre 1849; la troisième de Cochinchine, 1855. On peut les lire dans les *Annales*... XXII, 1850, pp. 367 ss. et 386 ss.; XXVIII, 1856, pp. 113 ss. Nous les avons utilisées pour le récit des événements de cette biographie.

Quant à l'œuvre de la Sainte-Enfance, elle doit son origine à Mgr de Forbin-

Janson, évêque de Nancy. Préoccupé du sort misérable des enfants des infidèles, il cherchait les moyens de fonder une œuvre qui, sans nuire à la Propagation de la Foi, permettrait d'assurer le salut d'un plus grand nombre de ces enfants. Il songea, pour obtenir ce résultat, à faire appel à la charité des enfants chrétiens de l'Europe en faveur de leurs frères d'Orient. L'œuvre fut donc établie, et le premier Conseil se réunit à Paris le 23 Juin 1843. Le pieux évêque mourut en juillet 1844. Son successeur à la tête de l'Œuvre pria, le 25 mai de l'année suivante, les supérieurs de Missions et les Vicaires apostoliques de vouloir bien alimenter les *Annales de la Sainte-Enfance* et leur fournir des récits et des anecdotes de nature à intéresser les jeunes Associés.

Dès la prise de possession de son vicariat, Mgr Pellerin affirmait que l'Œuvre de la Sainte-Enfance était chez lui d'une application facile:

« Jusqu'ici on a pu baptiser tous les ans un certain nombre d'enfants de païens en danger de mort; nous avons pu aussi acheter quelques enfants que nous faisons adopter et nourrir par des néophytes; mais comme nos chrétiens sont très pauvres, et que nos ressources étaient restreintes, nous avons été obligés de mettre des bornes à nos désirs; avec les secours que vous aurez la bonté de nous procurer. J'espère que nous pourrons faire plus de bien que par le passé. Je ne puis donc que bénir Dieu d'avoir inspiré au saint Evêque de Nancy, la pieuse pensée de fonder une association dont le but serait le salut des enfants infidèles dans ce pays-ci, où il périclète un nombre



*incommensurable*, et aussi de ce que, lorsque ce vénérable prélat a été appelé à aller recevoir la récompense de ses vertus et de ses travaux, la divine Providence a suscité de nouveaux soutiens de l'Œuvre encore naissante. Je pense que les voix *discordantes* qui ont pu s'élever ont cessé de se faire entendre, car je ne vois pas que l'Œuvre de la Sainte-Enfance puisse nuire à l'association de la Propagation de la Foi. De même que les vertus sont sœurs et se prêtent un mutuel appui, de même les bonnes œuvres, à mesure qu'elles se multiplient, prennent plus de force et de vigueur. Il ne faut pas juger des œuvres qui ont leur principe dans la Foi, et qui ont la charité pour guide, par les œuvres des mondains qui sont toujours entachés plus ou moins d'égoïsme, ou de quelque autre passion mauvaise; c'est peut-être parce qu'on n'a pas fait cette réflexion qu'on a soulevé des difficultés. J'ai donc l'espoir que Dieu se servira de nous comme intermédiaires pour opérer un bien qui sera dû *entièrement* à l'association de la Sainte-Enfance. »

Après avoir manifesté ses espérances, le saint évêque fait part de ses craintes à ses correspondants, et il se console des épreuves présentes dans la pensée que Dieu sait tirer le bien du mal: « La mission qui m'est confiée est placée au premier rang des persécutions; elle est composée de la *Province royale* et de celles qui l'avoisinent; or c'est dans la capitale du royaume annamite que se trouvent les plus grands ennemis de notre sainte religion, et si dans les provinces éloignées on peut jouir de quelque liberté, ici il est très difficile d'échapper aux poursuites dirigées incessamment contre nous. Aussi tous les confrères qui m'ont précédé ont péri, soit dans les supplices, soit sur les montagnes où ils étaient forcés de se réfugier.

« Au moment où je vous écris, je suis dans l'attente de la publication d'un édit plus cruel que tous ceux qui ont paru jusqu'ici, et par lequel le roi et le mandarin prétendent en finir une bonne fois avec la religion chrétienne.

Cet édit est formulé depuis longtemps mais il n'a pas encore subi toutes les formalités voulues. Que la sainte volonté de Dieu soit faite! C'est avec la plus grande joie que nous donnerons notre vie pour notre bon Maître, si nous sommes jugés dignes de souffrir pour sa sainte cause. Je me recommande avec toute ma mission aux prières de Votre Grandeur et aussi à celles de tous les associés de la Sainte-Enfance.

« Il y a deux ans, j'avais de grandes espérances de paix, le nouveau roi semblait être d'un bon naturel, mais il paraît que ce n'était qu'hypocrisie. Je pensais aussi que la France ne laisserait pas imparfaite la tentative du brave commandant Lapière, laquelle, parce qu'on ne la poursuit pas, nous fait le plus grand mal. Il était du devoir, de l'honneur et de l'intérêt de notre belle patrie de ne pas nous laisser dans une position si terrible, d'autant plus qu'il serait assez facile, il me semble, de tout arranger. Il suffirait que quelques navires de guerre et entre autres un bateau à vapeur se présentassent au port de Touranne; et là, en parlant avec fermeté et politesse en même temps, on obtiendrait ce que l'on voudrait. Si Votre Grandeur pouvait faire quelque chose pour nous sous ce rapport, tout le pays annamite lui en devrait une grande reconnaissance; car il paraît certain qu'à moins d'un miracle, nous n'obtiendrons pas la liberté de la religion sans une intervention étrangère, et même la persécution ne fera que prendre, de jour en jour, un caractère plus cruel. Il est bien probable que les Anglais viendront tôt ou tard; mais ce sera un nouveau stigmata d'ignominie imprimé à la France. »

Dans une seconde lettre, en date du 20 décembre 1853, l'évêque de Biblos s'applaudit d'avoir pu établir des rapports entre le nouveau vicariat qui lui est confié et l'Œuvre de la Sainte-Enfance. En dépit des inquiétudes qui l'étreignent devant la persécution menaçante, il s'empresse de fournir de son mieux des détails de nature à intéresser les lecteurs. Mgr Cuenot a bien voulu par-

tager avec lui l'allocation d'environ 2.500 piastres que lui fournissait la Sainte-Enfance, ce qui lui permit de procurer un certain nombre de baptêmes: « Cette année, observe Mgr Pellerin, on a pu baptiser 649 enfants de païens à l'article de la mort, et à peu près tous sont allés au ciel immédiatement après leur baptême. Dans les provinces où nous sommes, il est très difficile d'approcher des enfants païens lorsqu'ils sont malades; les pauvres infidèles croient à mille superstitions, et ils attribuent souvent la mort de leurs enfants à l'arrivée d'un étranger dans la maison. De plus, la croyance que les chrétiens arrachent les yeux des enfants pour en composer une eau magique est encore enracinée dans bien des têtes, et quoique le Roi et les mandarins ne croient pas à cette horrible calomnie, ils font cependant tout pour la propager, afin de jeter de l'odieux sur la religion chrétienne. Nous avons aussi environ 150 enfants que nous avons achetés, ou qui ont été donnés par les parents; ils sont élevés, soit chez des particuliers, soit dans des établissements que j'ai fondés. Mais cette œuvre n'est pas encore bien régularisée, et les grandes précautions qu'il faut prendre pour cacher tout cela aux païens mettent de très grandes entraves au bien qu'il y a à faire. »

Dans les dépenses dont Mgr Pellerin détaille les chiffres entrent des frais d'enterrement; l'éclat qu'on leur donne est toujours un excellent moyen de se bien faire voir dans les familles, et d'approcher des petits moribonds. L'évêque arrive ensuite à deux traits qui lui ont été racontés par des prêtres indigènes tout à fait dignes de foi. Les voici: « Un enfant de parents païens était malade; des néophytes engagèrent ces parents à faire baptiser l'enfant, et ils y consentirent; mais par l'espoir seulement que cela lui rendrait la santé du corps. Cependant l'enfant mourut bientôt après son baptême; les parents en devinrent furieux, et jurèrent que jamais ils ne laisseraient plus baptiser aucun de leurs enfants. A quelques jours de là, on vit arriver ces pauvres païens, deman-

dant à se faire instruire et à recevoir le baptême avec toute leur famille; ils apportaient pour raison de ce changement si subit que, la nuit précédente, pendant leur sommeil, leur enfant leur était apparu tout resplendissant de lumière, et assurant qu'il jouissait d'un bonheur ineffable, parce qu'il avait eu le bonheur de recevoir le baptême. Ces parents, avec leurs enfants au nombre de quatre ou cinq, ont été instruits et baptisés, et ils sont, à l'heure qu'il est, de fervents chrétiens.

« Le second trait est semblable à celui-là. C'est une mère païenne et veuve dont l'enfant avait été baptisé, et qui lui est aussi apparu dans un état d'immense félicité. Depuis, cette mère est devenue une bonne chrétienne et elle publie son histoire à qui veut bien l'entendre, soit aux païens soit aux chrétiens. Sans prétendre que ces faits soient précisément des miracles, je ne puis m'empêcher d'y voir une intervention spéciale de Dieu, qui se sert des enfants pour sauver les parents. »

Le 9 décembre 1854, Mgr Pellerin écrit à M. l'abbé Jammes, membre du Conseil directeur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, les lignes qui suivent: « Permettez qu'avant toutes choses, j'offre ici à vous, à tout le Conseil, et spécialement à Monseigneur le Président, l'assurance de mon respect, de ma reconnaissance et aussi de mon admiration pour votre zèle et votre dévouement dans une Œuvre qui fait tant de bien, non seulement dans les pays infidèles, mais encore dans les royaumes chrétiens, en formant le cœur des enfants, dès le plus bas âge, à aimer le divin Enfant-Jésus, et à désirer qu'il soit aimé par tout le monde. Ce sont des germes précieux déposés dans ces jeunes cœurs, qui porteront des fruits de salut et de bénédiction dans la société. Je prie Dieu, tous les jours de bénir votre Œuvre, de bénir les hommes dévoués qui ne craignent ni le travail ni la peine pour la faire prospérer, de bénir tous et chacun des intéressants associés de l'Œuvre de la Sainte-Enfance.



*incommensurable*, et aussi de ce que, lorsque ce vénérable prélat a été appelé à aller recevoir la récompense de ses vertus et de ses travaux, la divine Providence a suscité de nouveaux soutiens de l'Œuvre encore naissante. Je pense que les voix *discordantes* qui ont pu s'élever ont cessé de se faire entendre, car je ne vois pas que l'Œuvre de la Sainte-Enfance puisse nuire à l'association de la Propagation de la Foi. De même que les vertus sont sœurs et se prêtent un mutuel appui, de même les bonnes œuvres, à mesure qu'elles se multiplient, prennent plus de force et de vigueur. Il ne faut pas juger des œuvres qui ont leur principe dans la Foi, et qui ont la charité pour guide, par les œuvres des mondains qui sont toujours entachés plus ou moins d'égoïsme, ou de quelque autre passion mauvaise; c'est peut-être parce qu'on n'a pas fait cette réflexion qu'on a soulevé des difficultés. J'ai donc l'espoir que Dieu se servira de nous comme intermédiaires pour opérer un bien qui sera dû *entièrement* à l'association de la Sainte-Enfance. »

Après avoir manifesté ses espérances, le saint évêque fait part de ses craintes à ses correspondants, et il se console des épreuves présentes dans la pensée que Dieu sait tirer le bien du mal: « La mission qui m'est confiée est placée au premier rang des persécutions; elle est composée de la *Province royale* et de celles qui l'avoisinent; or c'est dans la capitale du royaume annamite que se trouvent les plus grands ennemis de notre sainte religion, et si dans les provinces éloignées on peut jouir de quelque liberté, ici il est très difficile d'échapper aux poursuites dirigées incessamment contre nous. Aussi tous les confrères qui m'ont précédé ont péri, soit dans les supplices, soit sur les montagnes où ils étaient forcés de se réfugier.

« Au moment où je vous écris, je suis dans l'attente de la publication d'un édit plus cruel que tous ceux qui ont paru jusqu'ici, et par lequel le roi et le mandarin prétendent en finir une bonne fois avec la religion chrétienne.

Cet édit est formulé depuis longtemps mais il n'a pas encore subi toutes les formalités voulues. Que la sainte volonté de Dieu soit faite! C'est avec la plus grande joie que nous donnerons notre vie pour notre bon Maître, si nous sommes jugés dignes de souffrir pour sa sainte cause. Je me recommande avec toute ma mission aux prières de Votre Grandeur et aussi à celles de tous les associés de la Sainte-Enfance.

« Il y a deux ans, j'avais de grandes espérances de paix, le nouveau roi semblait être d'un bon naturel, mais il paraît que ce n'était qu'hypocrisie. Je pensais aussi que la France ne laisserait pas imparfaite la tentative du brave commandant Lapière, laquelle, parce qu'on ne la poursuit pas, nous fait le plus grand mal. Il était du devoir, de l'honneur et de l'intérêt de notre belle patrie de ne pas nous laisser dans une position si terrible, d'autant plus qu'il serait assez facile, il me semble, de tout arranger. Il suffirait que quelques navires de guerre et entre autres un bateau à vapeur se présentassent au port de Touranne; et là, en parlant avec fermeté et politesse en même temps, on obtiendrait ce que l'on voudrait. Si Votre Grandeur pouvait faire quelque chose pour nous sous ce rapport, tout le pays annamite lui en devrait une grande reconnaissance; car il paraît certain qu'à moins d'un miracle, nous n'obtiendrons pas la liberté de la religion sans une intervention étrangère, et même la persécution ne fera que prendre, de jour en jour, un caractère plus cruel. Il est bien probable que les Anglais viendront tôt ou tard; mais ce sera un nouveau stigmat d'ignominie imprimé à la France. »

Dans une seconde lettre, en date du 20 décembre 1853, l'évêque de Biblos s'applaudit d'avoir pu établir des rapports entre le nouveau vicariat qui lui est confié et l'Œuvre de la Sainte-Enfance. En dépit des inquiétudes qui l'étreignent devant la persécution menaçante, il s'empresse de fournir de son mieux des détails de nature à intéresser les lecteurs. Mgr Cuenot a bien voulu par-

tager avec lui l'allocation d'environ 2.500 piastres que lui fournissait la Sainte-Enfance, ce qui lui permit de procurer un certain nombre de baptêmes: « Cette année, observe Mgr Pellerin, on a pu baptiser 649 enfants de païens à l'article de la mort, et à peu près tous sont allés au ciel immédiatement après leur baptême. Dans les provinces où nous sommes, il est très difficile d'approcher des enfants païens lorsqu'ils sont malades; les pauvres infidèles croient à mille superstitions, et ils attribuent souvent la mort de leurs enfants à l'arrivée d'un étranger dans la maison. De plus, la croyance que les chrétiens arrachent les yeux des enfants pour en composer une eau magique est encore enracinée dans bien des têtes, et quoique le Roi et les mandarins ne croient pas à cette horrible calomnie, ils font cependant tout pour la propager, afin de jeter de l'odieux sur la religion chrétienne. Nous avons aussi environ 150 enfants que nous avons achetés, ou qui ont été donnés par les parents; ils sont élevés, soit chez des particuliers, soit dans des établissements que j'ai fondés. Mais cette œuvre n'est pas encore bien régularisée, et les grandes précautions qu'il faut prendre pour cacher tout cela aux païens mettent de très grandes entraves au bien qu'il y a à faire. »

Dans les dépenses dont Mgr Pellerin détaille les chiffres entrent des frais d'enterrement; l'éclat qu'on leur donne est toujours un excellent moyen de se bien faire voir dans les familles, et d'approcher des petits moribonds. L'évêque arrive ensuite à deux traits qui lui ont été racontés par des prêtres indigènes tout à fait dignes de foi. Les voici: « Un enfant de parents païens était malade; des néophytes engagèrent ces parents à faire baptiser l'enfant, et ils y consentirent; mais par l'espoir seulement que cela lui rendrait la santé du corps. Cependant l'enfant mourut bientôt après son baptême; les parents en devinrent furieux, et jurèrent que jamais ils ne laisseraient plus baptiser aucun de leurs enfants. A quelques jours de là, on vit arriver ces pauvres païens, deman-

dant à se faire instruire et à recevoir le baptême avec toute leur famille; ils apportaient pour raison de ce changement si subit que, la nuit précédente, pendant leur sommeil, leur enfant leur était apparu tout resplendissant de lumière, et assurant qu'il jouissait d'un bonheur ineffable, parce qu'il avait eu le bonheur de recevoir le baptême. Ces parents, avec leurs enfants au nombre de quatre ou cinq, ont été instruits et baptisés, et ils sont, à l'heure qu'il est, de fervents chrétiens.

« Le second trait est semblable à celui-là. C'est une mère païenne et veuve dont l'enfant avait été baptisé, et qui lui est aussi apparu dans un état d'immense félicité. Depuis, cette mère est devenue une bonne chrétienne et elle publie son histoire à qui veut bien l'entendre, soit aux païens soit aux chrétiens. Sans prétendre que ces faits soient précisément des miracles, je ne puis m'empêcher d'y voir une intervention spéciale de Dieu, qui se sert des enfants pour sauver les parents. »

Le 9 décembre 1854, Mgr Pellerin écrit à M. l'abbé Jammes, membre du Conseil directeur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, les lignes qui suivent: « Permettez qu'avant toutes choses, j'offre ici à vous, à tout le Conseil, et spécialement à Monseigneur le Président, l'assurance de mon respect, de ma reconnaissance et aussi de mon admiration pour votre zèle et votre dévouement dans une Œuvre qui fait tant de bien, non seulement dans les pays infidèles, mais encore dans les royaumes chrétiens, en formant le cœur des enfants, dès le plus bas âge, à aimer le divin Enfant-Jésus, et à désirer qu'il soit aimé par tout le monde. Ce sont des germes précieux déposés dans ces jeunes cœurs, qui porteront des fruits de salut et de bénédiction dans la société. Je prie Dieu, tous les jours de bénir votre Œuvre, de bénir les hommes dévoués qui ne craignent ni le travail ni la peine pour la faire prospérer, de bénir tous et chacun des intéressants associés de l'Œuvre de la Sainte-Enfance.



« L'année dernière j'indiquais à quelques œuvres les fonds étaient employés. Ils sont consacrés à payer des personnes qui vont baptiser des enfants moribonds, et à acheter quelques médecines, au moyen desquelles on trouve plus facilement entrée dans la maison des païens. Ces fonds servent ensuite à acheter des enfants infidèles, et à les nourrir et entretenir. Ces enfants ainsi achetés sont entre les mains des chrétiens qui consentent à s'en charger, quelquefois gratuitement; mais lorsqu'ils sont pourvus, il faut bien les aider. J'ai fondé quelques établissements où on pourra en élever plusieurs; mais la persécution toujours croissante fait qu'il m'est impossible de régulariser cette œuvre, de sorte qu'il n'y a maintenant qu'un établissement qui subsiste; il y a seulement 12 ou 15 enfants.

« Les fonds doivent aussi subvenir aux frais d'enterrement pour les enfants qui meurent après avoir été baptisés. Ce n'est souvent qu'à la condition que les chrétiens se chargeront des funérailles que les païens laissent baptiser leurs enfants moribonds. Cette année, je n'ai encore pu avoir la liste que de 688 enfants d'infidèles baptisés à l'article de la mort, et à peu près tous sont allés, après leur baptême, jouir de la vue de Dieu et prier pour leurs bienfaiteurs. Une cinquantaine ont été achetés, et ceux qui ont survécu sont élevés comme je l'ai dit plus haut, et réunis à ceux qui restent des années précédentes. Ils forment un total de 120 à 130. Ces pauvres enfants ainsi achetés meurent bien vite pour la plupart; car la vie des enfants est plus frêle dans ces pays que partout ailleurs. Les privations et les misères auxquelles ils ont été en proie, avant qu'ils aient eu le bonheur de tomber entre nos mains, suffiraient d'ailleurs pour expliquer cette mortalité. Ce n'est qu'à la dernière extrémité que les parents consentent à se séparer de leurs enfants, et l'absurde préjugé que les chrétiens arrachent les yeux des enfants pour en composer un breuvage magique existe encore dans bien des têtes...

« Si nous avions un peu de paix et de tranquillité, nous pourrions, avec la grâce de Dieu, faire plus dans cette bonne œuvre que nous n'avons fait jusqu'ici. Vous savez que notre Mission est au poste le plus avancé, puisque nous entourons la capitale du royaume, et qu'il nous est plus difficile de cacher aux yeux de nos persécuteurs le peu de bien que nous faisons. C'est ici surtout qu'un simple manque de prudence suffirait pour allumer un vaste incendie...

« J'espère que le très saint et immaculé Cœur de Marie, sous la protection duquel j'ai de nouveau mis toute la Mission viendra à notre secours. En attendant, notre tête est de nouveau mise à un haut prix, et aussi celle des prêtres indigènes, de nos élèves même; mais celle d'un Européen se paie trois fois plus cher. Malheur à qui donnera refuge aux proscrits! Mes pauvres prêtres sont obligés de fuir et de se cacher; mes collègues sont détruits et les élèves sont dispersés; mes religieuses sont obligées de quitter leur solitude et de se mêler aux gens du monde, afin de n'être pas reconnues; tous mes néophytes sont dans la consternation. Enfin, au milieu de tout cela, que Dieu soit béni! Nous ne serons pas tentés au-dessus de nos forces. Il y a quelque espérance du martyre. Pour moi, je crains bien que les justes jugements de Dieu ne me refusent une grâce si ineffable. Priez et faites prier pour nous, s'il vous plaît... »

Mgr Pellerin adressa une dernière lettre au Directeur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance en 1858. Le prélat y rappelle l'envoi fait en France des corps de quatre martyrs de la Cochinchine morts pour la foi chrétienne. Puis il ajoute quelques lignes qu'on ne peut lire sans une vive admiration. L'antiquité chrétienne n'offre rien de plus beau que le courage héroïque de cette mère Cochinchinoise, dont le jeune fils, tisseur de soie du roi, fut décapité le 28 novembre 1835.

«... Entre ces martyrs, il y en a un qui était né de parents païens, et dont les Missionnaires prirent soin dès son

enfance: c'est le vénérable Simon Hoà; sans doute que dans le ciel où il habite, il intercède d'une manière spéciale pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Je vous citerai aussi, en passant, un trait de courage héroïque donné par une pauvre femme, mère d'un des vénérables martyrs dont j'ai envoyé les reliques; son fils, encore assez jeune, fut condamné à mort pour la foi, et sa mère l'accompagna jusqu'au lieu du supplice; quand

ou s'apprêtait à lui couper la tête, elle se tenait à côté de lui, l'encourageant et l'exhortant: au moment de l'exécution, de peur que la tête de son fils bien-aimé ne tombât à terre, elle étendit un pan de son habit pour la recevoir, et elle s'en alla emportant avec elle ce précieux fardeau, passant au milieu des soldats et des mandarins qui n'osèrent lui rien dire. Ce vénérable martyr s'appelle André Trong. »



# CHAPITRE XXI

## Séjour à Hong-Kong. - A Tourane avec le corps expéditionnaire. Retour à Hong-Kong (1858-1859)

Mgr Pellerin regagnant sa mission, quitta Quimper vers la mi-février 1858.

Pour faire ses adieux à ses compatriotes de Locmaria, il était monté dans la chaire de l'église paroissiale. En une touchante allocution, il leur raconta la visite au cours de laquelle il avait parlé au pape Pie IX de sa paroisse natale. A sa demande d'indulgences en faveur du vieux sanctuaire de Locmaria, le Vicaire de Jésus-Christ acquiesça pleinement, ne voulant rien refuser à celui que la Vierge Marie venait d'arracher au martyre, et qui brûlait de rentrer dans sa périlleuse Mission. Ces trésors de grâce, François-Marie fut heureux de les apporter à ses compatriotes. Il parla ensuite de l'entretien qu'il eut avec l'Empereur, sur la Cochinchine, lors de son dernier passage à Paris. Au terme de son discours, l'évêque missionnaire demanda la prière des habitants de Locmaria, et promit, en retour, de leur garder près du Seigneur un fidèle souvenir.

On soupçonne toute la profondeur du chagrin qui meurtrit le cœur éminemment sensible du missionnaire, quand il dut dire un dernier adieu à ses amis et à ses parents en pleurs. « Dieu soit béni de tout ce qui nous arrive, écrira-t-il de Rennes, quelques jours plus tard, à Mlle de Bézizal. Si vous saviez comme j'ai souffert dans ce voyage mortuaire que je viens de faire; mais que le bon Dieu soit béni! Que sa divine miséricorde prenne tout cela en expiation de mes péchés. » L'évêque reconnaît, au reste, que cette souffrance lui est salutaire : « Tâchons d'aimer toujours notre bon Maître de tout notre cœur. Comme j'ai besoin de souffrir quelque chose pour son saint nom! Si vous saviez combien

je suis amolli depuis que je suis en France. J'ai trouvé partout mille fois plus de bienveillance et d'affection que je n'en mérite. »

A Paris, l'évêque de Biblos passa une dizaine de jours, consacrés aux préparatifs du départ.

Le 26 février il écrivait à Mlle de Bézizal pour lui demander le concours de sa prière en faveur de sa Mission : « J'espère, écrit-il, que tout va changer dans ces pays qui ont été jusqu'ici fermés à la vérité, et que des millions d'âmes connaîtront notre bon Maître et pourront se sauver; mais il faut toujours bien prier pour cela. » Puis, avec une touchante humilité, il sollicite la pieuse assistance de sa correspondante pour la sanctification de son âme : « Priez aussi en particulier pour moi. Si vous saviez comme je suis misérable. Je suis effrayé des ravages faits dans ma pauvre âme depuis que je suis en France; on me regarde partout comme un homme de Dieu, et malheureusement, je suis à cent lieues de ce que je devrais être. Oh! priez donc bien pour moi, afin que je me sauve, et que l'œuvre de Dieu se fasse en moi, et que je me convertisse bien une bonne fois. J'offre à Dieu, en expiation de mes innombrables péchés, les déchirements de cœur que j'éprouve en quittant ma patrie et mes amis. C'est bien dur et le reste n'est rien en comparaison. »

Le 7 mars, accompagné de deux confrères, MM. Le Grand et Raynaud, Mgr Pellerin prenait le train pour Marseille, où il arriva après deux jours de voyage. De cette ville, le 10 mars, veille de son départ pour l'Extrême-Orient, il adresse ses adieux à sa double famille, celle de

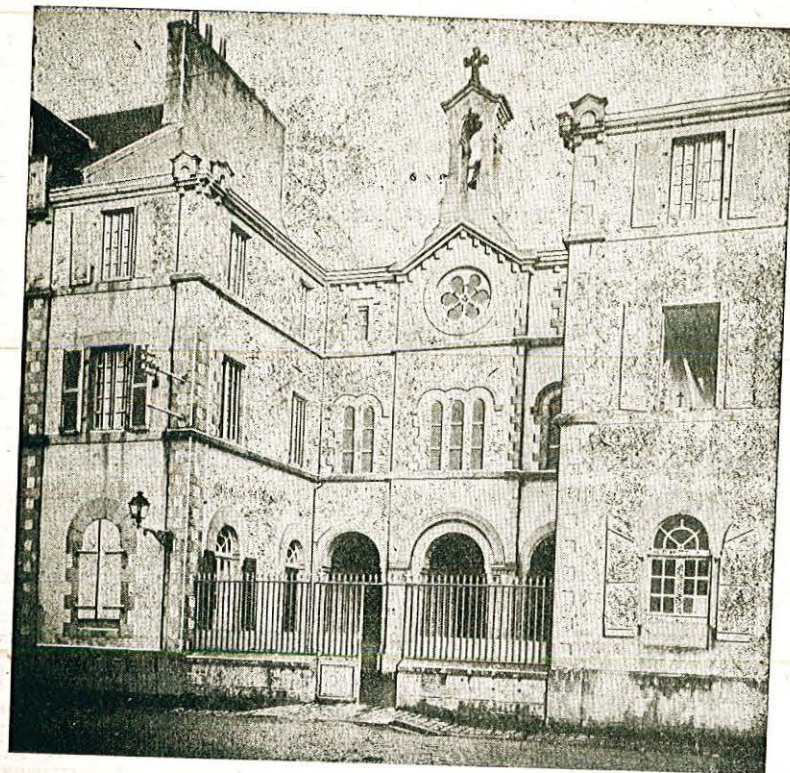
Quimper et celle du château des Granges. Voici d'abord la première de ces lettres dont la destinataire est Sœur Marie de la Conception :

« Je ne puis, ma sœur bien aimée, vous écrire qu'une ligne pour vous faire mes derniers adieux. O mon Dieu! Qu'il est pénible de quitter ceux qu'on

ni vous, ni les Religieuses, ni les enfants de la Providence. Je me recommande à vos prières, et je prie Dieu de verser sur vous toutes ses bénédictions.

« J'avais pensé écrire à quelques amis. Hélas! je n'en ai pas le temps.

« Au revoir encore une fois, ma sœur que j'aime tant. Votre frère, que



Entrée principale de la Maison-Mère de la Providence à Quimper

aime le mieux en ce monde! Que la volonté de Dieu soit faite, et que son nom soit béni! Je suis arrivé la nuit dernière à Marseille, et dois m'embarquer demain matin, à neuf heures.

« J'espère qu'il me sera plus facile, à l'avenir, de vous donner de mes nouvelles. Bien des choses aimables de ma part à toutes les Religieuses de votre couvent. Oh! je ne vous oublierai jamais,

vous aimez bien aussi, vous donne sa bénédiction... »

A Mlle de Bézizal le partant écrit les lignes suivantes : « Voici donc la dernière nuit que je passerai en France ; c'est dur de quitter ainsi toutes ses affections, mais que Dieu soit béni, et que sa volonté se fasse en tout. Je voudrais vous écrire une longue lettre, mais c'est impossible, et je suis harrassé de



fatigue. Je viens seulement vous dire adieu. C'est un adieu que vous aurez la bonté de répéter à tout le monde des Granges, à Mme de Bélizal, à Louis, à Marie, à Hyacinthe, à Sœur Thérèse, aussi au bon Père Rigault. Un souvenir aussi à toutes les personnes de service qui ont été si bonnes pour moi, toutes les fois que j'ai été aux Granges. Comme je ne vous oublierai jamais! Votre souvenir à tous me sera présent tous les jours de ma vie. Nous ne nous verrons plus en ce monde, mais bientôt va venir le jour de l'éternité; là ce sera pour toujours, il n'y aura plus de séparations. Le Bon Dieu a permis que je trouvasse de belles fleurs sur ma route en vous connaissant; le parfum de ces fleurs me suivra partout. La croix qui porte vos noms me suivra partout; je ne la quitterai jamais... Encore une fois, adieu, mes amis, adieu mes enfants. Prions l'un pour l'autre, notre rendez-vous est au ciel... »

Avant de quitter Marseille, François-Marie mit sa signature au bas d'un certain nombre d'images qu'il confia à un M. de Cuverville, pour la famille de Bélizal et divers amis.

Au matin du 11 mars, les trois missionnaires s'embarquaient sur le paquebot *Nubia*.

Jusqu'à Alexandrie la traversée fut assez dure, Mgr Pellerin, en quittant Marseille, souffrit pendant trois heures du mal de mer. M. Reynaud fut constamment malade; quant à l'abbé Le Grand, il se comporta en vrai marin et n'eut pas la moindre nausée. Le bateau fit station à Malte, où les missionnaires purent dire la messe. Ils voyagent avec des hommes qui ne pensent qu'à leurs intérêts matériels; ces pauvres gens vont à l'autre bout du monde pour trouver un peu d'or qu'ils seront obligés de quitter quand ils penseront le moins.

Le 17 mars, Mgr Pellerin écrit à Mlle de Bélizal: « C'est après-demain la Saint-Joseph. Comment pourrai-je la passer? Je n'en sais trop rien. Toujours est-il que je m'unirai à vous. J'aime bien à me cacher derrière les autres, car je vous assure que je suis bien misérable. Quand tout le monde dort ou joue,

je me promène sur le pont, pensant un peu à Dieu, à notre bonne Mère, mais j'ai bien de la peine à me recueillir. Dites bien aux bonnes Carmélites de prier pour moi, et aussi aux bonnes filles du Carmel de Morlaix. » L'évêque demande ensuite à sa correspondante des nouvelles de sa famille. Il ne pourra rien recevoir avant deux mois: « C'est long, observe-t-il, mais que Dieu soit béni toujours! »

A Alexandrie, où l'on arriva le 18 mars, les voyageurs n'eurent point le plaisir de saluer les amis qu'ils y avaient; il fallut quitter immédiatement.

Le 1<sup>er</sup> avril, en pleine mer, François-Marie écrit à Sœur Marie de la Conception que lui et ses compagnons se trouvent très bien sur le *Nubia* en dépit de la présence de protestants. Personne ne leur cherche noise; tous au contraire sont remplis de respect pour eux. Le Dimanche, sans aucune difficulté, ils peuvent célébrer le Saint Sacrifice. Beaucoup de passagers se sont confessés le 30 mars, et ont communie le matin du jour suivant. A sa sœur, l'évêque fait part de quelques impressions: « Me voici déjà loin et bien loin de France, et chaque tour de moteur m'éloigne de plus en plus. Que le saint nom de Dieu soit béni! Je crois qu'il m'a été plus pénible encore de quitter mon pays cette fois-ci que la première fois. Que la volonté de Dieu soit faite en toutes choses! C'est pour procurer sa gloire et pour le salut des âmes que je suis parti. Priez pour moi, afin que Dieu bénisse le peu de bien que je ferai. J'ai confiance en vos prières et en celles de votre couvent, dont toutes les religieuses sont mes sœurs et tous les enfants sont mes enfants à jamais, veuillez le leur dire. »

Au moment où le prélat écrit ces lignes, le roulis du navire le gêne sérieusement. Il attendra donc pour donner de ses nouvelles à ses autres sœurs. Quant à Mgr Sergent, il lui écrira dès qu'il sera parvenu à Hong-kong.

Notre évêque missionnaire eut le bonheur de chanter la messe pontificale à Ceylan, le saint jour de Pâques, à la grande joie de tous les bons chrétiens de

l'endroit. C'est le 24 avril, qu'après un voyage des plus heureux et des plus rapides il arriva à destination. La Procure Française de Hong-kong lui donna l'hospitalité.

Le séjour qu'il venait de faire en France fut, pour ainsi dire son dimanche des Rameaux. La Passion ne tardera pas à suivre.

♦♦

A Hong-kong, Mgr Pellerin eut l'heureuse surprise de rencontrer un frère à Mlle Marie de la Motte-Rouge, qu'il avait vue au château des Granges. Ils causèrent longuement ensemble et bien vite se lièrent d'amitié.

A ce moment, la Mission de la Cochinchine Septentrionale est tout en feu, et le Vicaire apostolique dont elle relève ne peut songer à y rentrer. Force lui est donc de demeurer à Hong-kong.

Il tâche à s'y sanctifier de son mieux, sans toujours y réussir pleinement: « Le mois de Marie, écrit-il à sa pieuse correspondante des Granges, s'est passé ici bien simplement. Nous le faisons dans notre petite chapelle de la Procure, le soir après la prière. Il était neuf heures ici et par conséquent une heure et demie aux Granges: C'était, si je ne me trompe, l'heure de votre dîner qui se terminait, et lorsque vous faisiez le mois de Marie, il était ici deux heures après minuit... Je vais souvent dans votre bonne petite chapelle; il est bon de se recueillir un peu au milieu d'un tourbillon d'affaires, et ce que je trouve de plus facile pour cela, c'est de me transporter aux Granges, où j'ai passé de si heureux jours. Ils s'en sont allés bien vite, comme toutes les choses de ce monde; il n'y aura que l'éternité qui restera. Oh! travaillons donc coûte que coûte, à nous la procurer heureuse; cela dépend de nous, la grâce ne nous fera jamais défaut. »

A l'instigation de Mlle de Bélizal, Mgr Pellerin consent à faire partie de la Confrérie de N.-D. de Bon-Secours, et il lui demande à quelles conditions on peut s'y agréger.

A Hong-kong, l'évêque de Biblos a rencontré des Religieuses de Saint-Paul de

Chartres, en trop petit nombre hélas! pour les occupations qui les surchargent. « Il est possible écrit-il, que plus tard j'aie aussi des religieuses européennes chez moi; elles instruiront mes Cochinchinois; mais il y a encore beaucoup d'autres choses à faire. Je vous assure que je suis effrayé de la responsabilité qui va peser sur moi; il eût été plus sûr d'avoir la tête tranchée; mais il paraît probable que je n'aurai pas cette grâce, que, du reste, je ne mérite pas. »

La colonie chinoise de Hong-kong était confiée à des religieux italiens avec lesquels Mgr Pellerin se mit en relations. Le 16 mai, dans leur couvent, il conféra le sacerdoce à un Chinois. De temps à autre les Religieux l'invitaient à chanter la messe. C'est ainsi que le 6 juin, il célébra l'Office de la Fête-Dieu et porta solennellement le Saint-Sacrement dans la procession qui se fit à l'intérieur de l'église. Et cette belle cérémonie évoqua au cœur de l'évêque en exil, le souvenir de sa pauvre Mission: « Pourrai-je l'année prochaine célébrer ces fêtes dans ma Mission en toute liberté? Je l'espère, et tout porte à croire que ce sera. Cependant il me faut un peu de patience maintenant, mais Dieu en soit béni: c'est peut-être pour le mieux. Les affaires de la Chine ne se terminent pas, et cela retarde les nôtres. Je pourrais partir dans un mois, comme aussi je pourrais bien attendre encore six mois. Que Dieu soit béni de tout ce qui arrivera; mais j'ai peur de l'Angleterre, et s'il y avait une guerre avec les Anglais, tout serait perdu ici. » Et l'évêque demande des prières pour la solution favorable des grandes questions qui sont en jeu, et où il s'agit de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Le 1<sup>er</sup> juillet, François-Marie écrit à son ami l'abbé Alexandre, Doyen de Saint-Melaine de Morlaix. Il commence par lui donner de ses nouvelles: « Voici deux mois déjà que je suis arrivé à Hong-kong... Parti de Marseille le 11 mars, j'étais en Chine le 24 avril, malgré le temps perdu à Malte, en Egypte, à Ceylan et à Singapour. Comme vous le voyez, ce n'est plus une affaire que



d'aller d'un bout à l'autre du monde. En vérité, aujourd'hui je me trouve tout à l'extrémité du globe. Lorsque là-bas, à midi, vous déjeunez, ici il est sept heures et demie du soir, et lorsque je dis la messe ici, c'est à peine si vous êtes couché; à moins que vous ne receviez quelque voyageur attardé, comme vous aviez eu la bonté de me recevoir dans votre presbytère, avec le Père Langrez, mon compagnon; à moins encore que vous ne soyez retourné en Italie avec un ami, et que vous couriez les rues de Rome de nouveau, comme nous le faisions tous deux l'an dernier. Vous souvenez-vous avec quel plaisir nous nous perdions dans les rues de la Ville Sainte?

« Hélas! mon ami, aujourd'hui, ici, je ne suis pas à la noce, car je n'ai pas encore réussi à entrer dans ma Mission, où la persécution règne pire que jamais. Mes chrétiens sont mis à mort, flagellés, ou exilés très loin de leur pays. Toutes mes maisons sont détruites, mes prêtres doivent se cacher dans les bois ou dans les rochers des montagnes et peut-être que plusieurs d'entre eux ont été tués. Heureux celui qui meurt pour la Foi! Ah! si vous saviez ce que je souffre d'être séparé des miens, de mes enfants! J'espère pouvoir m'unir à eux sans tarder, combattre avec eux, et voir la paix s'établir après la guerre; car une fois que les Français auront pris possession de ce pays, la persécution cessera, et l'Evangile pourra être prêché à plusieurs millions d'âmes. »

Après avoir parlé de lui-même et de sa Mission, Mgr Pellerin demanda des nouvelles de son pays natal :

« Mon ami, dites-moi maintenant ce qu'il y a de nouveau à l'évêché de Quimper. Depuis mon départ je n'ai aucune nouvelle. Mon Dieu! que le temps passe vite! Les jours que j'ai passés dans mon pays se sont écoulés comme une ombre. Voilà l'image de notre vie, et bientôt arrivera l'éternité. Je n'ai plus à espérer le martyre, et c'est ce qui me chagrine. Maintenant je n'ai plus à songer qu'à sauver mon âme comme les autres chrétiens. J'offre à Dieu tous les sacrifices que j'ai faits. Je crois que mon second

départ m'a coûté plus que le premier. Comme mon cœur s'est fendu lorsque j'ai vu la terre de France s'éloigner!

« Mon cher ami, vous n'avez pas oublié la promesse que vous aviez faite à ma mère lors de mon premier départ, d'être son fils à ma place. Soyez aussi aujourd'hui le frère de mes sœurs; nous vous aimons tous, vous le savez, comme un frère. Ecrivez-moi souvent; de mon côté je vous écrirai le plus souvent possible. J'espère qu'à l'avenir il me sera plus facile de vous écrire que par le passé.

« Travaillez toujours à augmenter la *Propagation de la Foi* (1); vous aussi vous êtes un missionnaire. bien que vous restiez en votre pays. Les missionnaires en pays étrangers ont besoin d'hommes comme vous pour les soutenir, les secourir et faire connaître ce qu'ils font pour les âmes. Votre couronne sera aussi belle que la leur... »

A Hong-kong, au cours de la saison d'été, Mgr Pellerin ne peut guère sortir. Pendant le jour, il serait brûlé par le soleil; la nuit, ou même le soir, les Chinois sont à craindre. Il reste donc constamment à la Procure, où l'on respire un air pur, et d'où la vue s'étend au loin sur la rade. Dans cette solitude, il fait effort pour se sanctifier, et à cette intention, il réclame le secours des prières de Mlle de Bézal. Il remercie d'autre part sa dévote auxiliaire du château des Granges de lui avoir adressé une prière à dire devant le Saint-Sacrement. La petite chapelle de la Procure Française possède heureusement la Sainte Réserve. Il n'en est pas hélas! de même de la Mission de la Cochinchine Septentrionale, où l'on ne peut jouir de la présence réelle du Sauveur dans l'hostie qu'au cours du sacrifice de la messe. Mgr Pellerin espère, qu'au retour de la paix il pourra y établir quelques églises assez convenables et obtenir du Saint-Siège la faculté d'y mettre en réserve la Sainte Eucharistie.

\*\*\*

1) M. Alexandre était alors le Directeur diocésain de cette Œuvre.

L'expédition franco-anglaise de Chine venait de se terminer de façon glorieuse, à la fin de Juin 1858, par le traité de Tientsin, qui stipulait particulièrement la liberté du culte chrétien dans le Céleste-Empire. A cette nouvelle les missionnaires poussèrent un cri de joie. Le 20 Juillet Mgr Pellerin écrit à son ami Evrard: « Les affaires de la Chine viennent de se conclure par un triomphe complet pour la France. Elle paiera six millions de piastres pour les frais de la guerre (environ trente-cinq millions de francs); la religion sera libre et les missionnaires pourront circuler et prêcher partout. Ce sont là les plus beaux et les plus heureux événements des temps modernes. Tandis que les autres nations s'agitent et se démènent pour propager l'erreur et gagner de l'argent, la France seule fait l'œuvre de Dieu. Que Dieu donc bénisse la France et celui qui est placé par la Providence à la tête de la France, parce qu'il a compris sa mission. »

François-Marie annonce ensuite à son correspondant la prochaine expédition de Cochinchine: « L'amiral et les officiers sont tout ce que nous pourrions souhaiter de mieux. Il faut que la France fasse encore quelque chose qui consolidera ce qu'elle a fait en Chine, c'est-à-dire qu'elle s'établisse fortement quelque part, et c'est ce qu'elle va faire par l'expédition de Cochinchine, qui va commencer dans peu de jours, car j'attends le navire que l'amiral doit m'envoyer. Il est temps qu'on arrive en Cochinchine. J'ai peur de n'y trouver que des ruines. Tous nos prêtres sont dévoués, pas un Judas, et je crains qu'ils ne soient allés grossir le nombre de nos martyrs. »

Napoléon vient de faire savoir à l'évêque de Biblos que 15 navires de guerre et environ 4.000 hommes de toutes armes participeront à l'expédition de Cochinchine: « C'est plus qu'il n'en faut, observe le prélat, je n'en demandais pas autant ».

Avant de quitter Hong-kong, Mgr Pellerin écrivit à ses trois sœurs, ainsi qu'à son frère Guillaume. Il leur y disait sa tristesse d'être séparé de son troupeau,

mais sa joie de savoir que ses lettres adressées en France parvenaient désormais à destination au bout de six semaines, au lieu d'y mettre six mois.

Ce fut d'accord avec l'Espagne qui, elle aussi, avait à venger le massacre de plusieurs de ses nationaux, que la France décida l'expédition d'Indochine. Commandé par le vice-amiral français Rigault de Genouilly et le colonel espagnol Lantarote, le corps expéditionnaire se trouva en rade de Tourane, le 31 août 1858. Dès les premiers jours de ce mois, Mgr Pellerin s'était embarqué à Hong-kong sur le transport mixte *La Saône*, commandé par un Finistérien, M. du Liscoat, et il s'était rendu à Ya-li-kiang, petit port de l'île Haï-nan, où il avait joint la flotte française.

Le 1<sup>er</sup> Septembre, le prélat assista à la prise du port et de la citadelle de Tourane, après une canonnade d'une demi-heure: « Les soldats cochinchinois, observe-t-il, se sont assez mal défendus; ils ont tiré quelques coups de canon qui n'ont fait de mal à personne, et se sont sauvés ».

Le 15 Septembre il écrit ses impressions à Mlle de Bézal: « Je vis au milieu des soldats et des officiers. Je tâche de leur répéter le plus possible: « que le bon Dieu soit béni! », mais je trouve rarement de l'écho. Cependant le bon Dieu est partout, au milieu des camps comme ailleurs, et il faut le bénir partout. Je ne sais comment se débrouilleront nos affaires. On commence bien, mais le Roi de Cochinchine ne paraît pas disposé à céder; il faudra aller l'attaquer dans sa capitale, ce qui ne pourra avoir lieu que lorsque le temps le permettra. Les Français sont braves et remporteront la victoire, mais la guerre, vue de près, est bien triste. Enfin, tout sera pour la plus grande gloire de Dieu, et après cela, viendront la paix et la liberté, et les âmes seront sauvées, mais je crains qu'il n'y ait beaucoup d'Annamites tués. Priez bien pour moi, priez pour moi en particulier. Comme je voudrais passer quelques jours dans votre petite chapelle; je m'y reporte souvent. Là c'est le calme aux pieds de notre



bon Maître, ici c'est l'agitation, et je ne sais quand cette agitation finira pour moi, car dès qu'il y aura la paix, il me faudra tout régler dans ma Mission, tout visiter, tout voir et travailler à la conversion des païens ».

Le 6 Octobre, Mgr Pellerin eut la douleur de perdre un jeune confrère, l'abbé Raynaud. Antoine-Marie Raynaud, né le 20 juin 1832 à Villedieu, dans le Cantal, avait été ordonné prêtre le 20 décembre 1856. Entré au séminaire des Missions-Etrangères le 15 mars 1857, il était parti le 7 mars 1858, en compagnie de Mgr Pellerin, à destination de la Cochinchine septentrionale. Pendant presque toute la traversée il fut malade. Arrivé le 30 août en rade de Tourane, la vue de sa Mission, dont il apercevait les montagnes, releva son courage. Pris d'une violente dysenterie vers la fin de septembre, il comprit que sa fin arrivait et reçut les sacrements de l'Eglise avec une angélique piété et une grande édification pour toute l'escadre. Mgr Pellerin célébra ses obsèques le 6 octobre, et il fut inhumé dans la presqu'île de Tourane.

Cette presqu'île, les Français la fortifient en attendant de pousser plus loin les opérations. Mgr Pellerin passe le mois d'octobre avec les soldats, au camp, couchant sur le sol et bivouaquant comme eux. Tous sont enchantés de l'avoir pour compagnon, et avec ceux qui sont de Brest ou des environs de Quimper, il se plaît lui-même à converser en langue bretonne.

Si l'amiral hésite à pousser plus loin les opérations, c'est peut-être, note l'évêque de Biblos, prudence de sa part. La saison en effet est loin d'être favorable, à cause des typhons et des pluies torrentielles qui sont toujours à craindre. Le prélat est parfois tenté de critiquer les lenteurs du commandement, mais il se ravise et écrit : « C'est peut-être le trop grand désir que j'ai de voir la paix conclue qui me fait trouver des lenteurs là où il n'y a que de la prudence ».

De sa mission l'évêque est à peu près sans nouvelles. Il sait seulement qu'elle

est relativement tranquille, alors qu'au Tonkin la persécution redouble de fureur et qu'un évêque dominicain espagnol, Mgr Diaz, vient d'y avoir la tête tranchée. Quant à Mgr Gauthier, vicaire apostolique du Tonkin Méridional, c'est à travers mille dangers qu'il a pu rejoindre l'escadre française.

Le 4 novembre, François-Marie donne de ses nouvelles à Sœur Marie de la Conception : « Pour moi, je me porte à merveille, et tous les soldats français aussi, surtout depuis les grandes chaleurs. Cependant les pertes que nous avons faites, si peu nombreuses soient-elles, nous ont fort peiné. Priiez et faites prier pour moi, car sous peu, il se passera bien des choses en cette partie du globe, et à notre avis, elles seront favorables à la Religion de notre saint Maître; il y aura des peines à souffrir, mais la grâce de Dieu triomphera ».

A bord de *La Saône*, l'évêque missionnaire entretient d'excellentes relations avec l'aumônier qui est l'abbé Pelletier, du diocèse de Saint-Brieuc. A peu près chaque jour il y dit la messe, à un petit autel, que sur ses ordres on a installé dans sa cabine. Ce qui lui est pénible, c'est vivre là, tout près de sa Mission, sans pouvoir y entrer : « C'est bien dur pour moi, écrit-il le 6 novembre, au comte de Bélizal, de me trouver en face des montagnes qui horment mon vicariat apostolique et de ne pouvoir y pénétrer, de ne pouvoir pas même avoir des nouvelles certaines de mes confrères et de mes pauvres chrétiens ». Ce que Mgr Pellerin n'ignore pas, c'est que Tu-duc ne paraît nullement décidé à traiter avec les « barbares ». Pour en core, en effet, les Français n'ont reçu qu'une dépêche d'un mandarin écrite en termes offensants, et à laquelle ils n'ont pas daigné répondre.

Le 10 novembre, la réception de quatre lettres venant du château des Granges vint mettre un rayon de joie dans l'âme assombrie du missionnaire. La famille de Bélizal lui envoyait en même temps une belle mitre pour les cérémonies pontificales. En retour, il adresse à ces personnes généreuses, par l'inter-

médiaire du commandant Fer de la Motte qui s'en va en France, quelques petits cadeaux qu'il appelle « de malheureuses chinoïseries ».

A Saint-Brieuc, Mgr Lemée était mort le 31 juillet 1858. Trois mois plus tard, Mgr Martial le remplaça. L'une des nièces du prélat défunt eut la délicatesse d'adresser à Mgr Pellerin quelques barrettes et mozzettes provenant de l'héritage de son oncle. L'évêque de Biblos fut très sensible à cette aimable attention, et le 30 novembre il priait Mlle de Bélizal d'offrir à la donatrice l'hommage de sa gratitude.

Les Français continuaient cependant les travaux de fortification qui devaient mettre la presqu'île de Tourane à l'abri de tout retour offensif. L'ardent soleil de septembre et les longues pluies d'automne avaient provoqué des maladies épidémiques dans la petite armée franco-espagnole. Au début de novembre, un hôpital espagnol composé de cinq baraquas fut installé non loin de l'hôpital français. Le 14 du même mois, sur l'invitation des officiers espagnols, Mgr Pellerin procéda à la bénédiction solennelle du nouvel établissement. Il chanta la messe devant le colonel Lanzarote, qui était parrain, les autres chefs et officiers, les aumôniers de toute la division, des pelotons de chaque compagnie d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie commandés par le capitaine Arce, et le corps de musique en grande tenue. A l'issue de la messe le célébrant bénit le local destiné aux malades et, en particulier, les cinq salles auxquelles il donna les noms de « Sainte-Isabelle », « Saint-François », « Saint-Alphonse », « Saint-Charles », et « Saint-Ferdinand », pour faire honneur à la Reine d'Espagne et à son auguste époux, au prince des Asturies, à l'Amiral et au gouverneur général des Philippines. L'évêque bénit ensuite les troupes espagnoles réunies autour de lui. Tous les hommes fléchirent le genou, pendant qu'il levait les yeux au ciel et esquissait sur eux une large bénédiction. La belle *Marche Royale espagnole* fut exécutée par les musiciens pour clore la cérémonie.

Au début de décembre *La Saône* partit pour Macao et Hong-kong, afin d'y chercher des provisions. François-Marie se réjouissait, par avance, à la perspective d'un voyage intéressant dont il pourrait retracer les détails à ses correspondants de Bretagne, mais voici que l'amiral, ayant besoin de ses services, le pria de passer sur un autre bateau, *La Meurthe*. A cette nouvelle, il ne trouva rien d'autre à faire qu'à user de sa formule habituelle : « Que le saint nom de Dieu soit béni ! »

Le 17 septembre, les Français au nombre de 150, mirent en déroute 2.000 Annamites, commandés par le grand mandarin, et surtout par sa femme qui avait la réputation d'être très courageuse. Le combat se livra à l'entrée d'une rivière, où se trouvait un détachement de soldats. C'est là que Mgr Pellerin fit le charpentier pour installer à l'usage de nos troupiers, une baraque à la mode du pays.

A cette époque, l'évêque dit chaque jour la messe dans sa cabine; mais tous les dimanches, il se rend au camp pour y célébrer le Saint-Sacrifice devant les soldats, et il s'émue à l'idée de ces braves jeunes gens qui « viennent s'agenouiller devant le Dieu des armées, sur une plage qu'ils ont conquise ».

Vers la mi-décembre, François-Marie apprit la mort du grand évêque qui avait été son collègue, Mgr Retord, vicaire apostolique du Tonkin occidental. Ce missionnaire héroïque avait succombé de misère et de faim, le 28 octobre précédent, dans une pauvre cabane, au milieu des forêts de Dong-Bau, province de Ha-Nam. C'est lui qui, ayant appris l'arrivée de la flotte française devant Tourane, avait écrit à l'amiral Rigault de Genouilly ce conseil qui, s'il avait été suivi, nous eût épargné bien des misères et bien du sang. « Si M. l'amiral veut faire les choses d'une façon solide et durable, glorieuse pour la France et pour la religion, il faut qu'il s'empare du pays au nom et pour le compte de la France, ou qu'il y mette un roi chrétien sous la protection de la France. »



L'amiral, en décembre, attend toujours l'arrivée de la belle saison pour tenter une expédition sérieuse. « Je presse le plus que je puis, observe Mgr Pellerin, mais je ne suis pas juge. »

Dans les premiers jours de janvier 1859, notre évêque missionnaire fit un petit voyage d'exploration sur le revers de la montagne occupée par nos troupes dans la presqu'île de Tourane. Il voulait savoir si les Annamites n'y tentaient pas quelque chose. Ce qu'il découvrit, c'est qu'on envoyait beaucoup d'espions, soit pour empoisonner les sources, soit pour tenter de brûler le camp. Il estime cependant qu'étant données les précautions prises et les lignes de défense établies, nul ne saurait rien entreprendre de sérieux contre un poste qui appartient désormais à la France.

L'année qui se renouvelle ramène le souvenir des parents et des amis. Mgr Pellerin n'a garde d'oublier, en l'occurrence, la famille de Bélizal. Le 3 janvier 1859, il offre ses vœux au comte, son ami, et le met au courant de sa situation. Le matin, après sa messe, il s'emploie activement à interroger les prisonniers annamites, à les consoler, à tâcher de savoir ce qui se passe de tous les côtés, soit par les pêcheurs qui viennent vendre du poisson, soit par les habitants des villages voisins. Sa récréation est de se promener sur le pont, ou sur la plage, la pensée tournée vers ses amis de France, qu'il n'espère revoir que plus tard au ciel. Puis, il ajoute : « Voici une année qui vient encore de finir; c'est ainsi que le temps passe et que nous passons. Ah! profitons bien du temps qui nous est donné, et faisons croître toujours de plus en plus dans notre âme l'amour de notre bon Maître, et le désir de faire en tout sa sainte volonté. Comme je vous ai souhaité devant Dieu toute espèce de bonnes choses, à toute la famille!... Oui, Dieu vous bénira... Pour moi, j'ai tout quitté afin de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes; puisse-je y contribuer pour quelque chose; mais je me sens au-dessous de ma vocation. Priez donc bien pour moi, mes amis; j'ai plus besoin que vous ne pensez qu'on prie pour moi. Priez aussi

pour tout l'Empire annamite; bientôt va venir le temps où il sera permis de prêcher la bonne nouvelle partout. »

François-Marie n'oublie pas sa famille de Quimper. Le 4 janvier, il écrit à Sœur Marie de la Conception : « Je suis toujours à Tourane. Nos affaires ne marchent pas aussi vite que nous le voudrions. Je n'ai toujours pas de nouvelles de ma mission. La persécution bat son plein au Tonkin... Pour moi, je suis toujours en bonne santé. Je vis ici comme si j'y étais venu pour être soldat ou marin... Sur « La Meurthe » il y a un quimpérois du nom de Salaün. Je le vois et lui parle tous les jours... »

Cependant, l'amiral Rigault avait fini par comprendre qu'il ne pouvait s'éterniser dans la baie de Tourane. Se croyant dépourvu de forces suffisantes pour marcher sur Hué, il partit pour Saïgon le 2 février 1859. A Tourane, restèrent seulement les forces indispensables pour garder le poste. Sentant que sa présence y serait désormais inutile, Mgr Pellerin se fit conduire à Hong-Kong où il débarqua le 8 février.

De sa mission, pendant son séjour à Tourane, le vicaire apostolique n'eut guère de nouvelles. Que s'y était-il donc passé? Nous le savons par une lettre de Mgr Sohier, en date du 10 janvier 1860, aux « Annales de la Propagation de la Foi ».

Dès l'arrivée de la flotte française, une nuée d'espions s'était abattue sur chaque chrétienté, ce qui obligea tous les prêtres à se cacher avec le plus grand soin, et les mit dans l'impossibilité d'exercer leur ministère. Tu-Duc fit placer des croix aux portes de la ville, et ordonna d'incarcérer tous ceux qui refuseraient de les fouler aux pieds. Une prime considérable fut offerte en récompense à quiconque arrêterait un chrétien dans la capitale. Plus tard, dans les villages, des croix furent mises sur toutes les routes, et on contraignit les passants de les fouler aux pieds. De plus, on fit profaner les croix par ceux qui allaient combattre à Tourane, pour s'assurer qu'il n'y avait pas de chrétiens parmi

eux. Le capitaine François Trung, qui se refusa à commettre ce sacrilège, eut la tête tranchée le 6 octobre 1858.

Du 18 au 21 octobre un effroyable typhon dévasta le pays. Puis, ce fut une invasion de chenilles. A cette double

calamité succéda une sécheresse extrême qui se prolongea onze mois durant, puis le choléra, pendant huit mois, décima la population. L'intensité de ces fléaux ne diminua, du reste, en rien les fureurs de la persécution.



## CHAPITRE XXII

## En exil à Hong-Kong. — Prise et traité de Pékin (1859-1860)

Le 12 février 1859, quelques jours après son arrivée à Hong-Kong, Mgr Pellerin écrivit au vicomte de Bézal pour l'informer des derniers événements. Après lui avoir parlé de l'extrême désolation de son vicariat apostolique, il ajoute : « Oh ! si vous saviez combien je souffre ! S'il m'était au moins permis de mêler mon sang à celui qui coule et d'encourager mon pauvre troupeau par ma présence ! Priez bien pour nous, mon cher ami. »

Le même jour, François-Marie adressait une lettre de condoléances à la vicomtesse de Bézal, qui venait de perdre une parente, Mlle de Trémergat. Et voici en quels termes il console sa correspondante : « Je viens de dire la sainte messe pour Mlle de Trémergat ; mais il y a à présumer de la bonté infinie de Dieu que les prières qui se font maintenant pour le salut de cette sainte âme ne lui sont d'aucune utilité, car elle doit être au ciel ; cependant, je promets de ne jamais l'oublier. Ce ne sont pas ceux qui meurent dans des conditions pareilles qui sont à plaindre ; la douleur est pour ceux qui restent, mais ce sont ces douleurs et ces tribulations de la vie envoyées par la Providence qui nous apprennent toujours de plus en plus à ne regarder ce monde que comme un lieu de passage ; l'éternité seule restera ; là nous serons tous réunis, sans craindre de séparation. Que Dieu soit donc béni de tout ce qui nous arrive, de la peine et de la souffrance, plus peut-être que de la joie et du bonheur. Bénissons-le dans le temps, et nous le bénirons pendant toute l'éternité. »

Puis, le prélat demande à la vicomtesse d'invoquer l'assistance divine en faveur de ceux qu'il a charge d'évangéli-

ser : « Oh ! priez bien pour nos pauvres missions. Si Dieu n'y met la main, les hommes ne feront pas grand-chose. J'avais peut-être trop compté sur les bras de chair, voilà pourquoi nos affaires ne marchent pas ; puis, j'étais peut-être trop pressé, il faut attendre l'heure marquée par la Providence. Enfin, encore une fois, que Dieu soit béni ! »

Dans les premiers jours de mars 1859, l'évêque de Biblos se rendit à Canton, pour visiter Mgr Guillemain, préfet apostolique du Kouang-Tong et du Kouang-Si. Il s'embarqua sur un petit vapeur faisant le service entre Hong-Kong, Macao et Canton, et commandé par son ami Charles de la Motte-Rouge. Au cours du voyage, on parla beaucoup des amis communs de Saint-Brieuc et du château des Granges. A Canton, l'évêque rencontra Mgr des Flèches, vicaire apostolique en Chine, que sa santé gravement compromise avait obligé à prendre du repos.

Revenu à Hong-Kong le 13 Mars, Mgr Pellerin s'empresse de donner des nouvelles à ses amis des Granges : « A Canton, écrit-il, tout est assez tranquille. Les alliés ont fait une petite expédition d'une quinzaine de jours dans les terres, par les fleuves ; on les a reçus assez bien partout. Les chrétiens sont cependant persécutés encore sur divers points de la Chine. Est-ce le fait de quelques mandarins, ou bien le gouvernement donne-t-il des ordres secrets ? Je n'en sais rien, mais j'ai peine à croire que le démon se laisse réduire si vite, et que le gouvernement chinois ait changé sa tactique astucieuse et fourbe. Les alliés paraissent un peu fatigués, ils semblent passer par-dessus bien des choses. Il me paraît qu'un peu plus d'énergie obtiendrait davantage. »

Vers le 25 mars, Mgr Pellerin prit le bateau pour Macao, où il arriva après cinq heures de traversée. Le but de son voyage était de visiter Mgr Hilario Alcazar, un évêque du Tonkin, qui avait pu échapper à la persécution et se sauver avec plusieurs missionnaires espagnols. Pendant de longues heures les deux prélats s'entretenirent de leurs Missions, qui se trouvaient à peu près dans les mêmes conditions.

Rentré à Hong-kong, François-Marie écrit à M. de Bézal à la date du 28 mars. Cueillons dans sa lettre deux passages.

Il établit d'abord un parallèle entre Macao et Hong-kong : « Le séjour de Macao est plus agréable que celui de Hong-kong. Ici on ne rencontre que des Chinois payens, des marchands et des négociants européens, protestants pour la plupart, ou même moins que cela. Il n'y a qu'une église catholique desservie par des Italiens, braves gens, mais qui n'ont qu'un petit troupeau, qu'ils ont encore bien de la peine à réunir. Leur église est en réparation, mais quand elle sera terminée, elle fera assez bon effet et j'espère y pouvoir officier pour Pâques. A Macao, au contraire, à peu près tous les Européens sont catholiques et conservent beaucoup de respect pour les cérémonies et les pratiques extérieures, et au fond, je crois qu'ils ont la foi, malgré bien des misères. Aussi la vue et le cœur sont réjouis par la rencontre de beaucoup d'églises, belles pour la plupart, où l'on fait tous les offices, où l'on entend le son des cloches qui sonnent souvent ; et lorsque je sortais je rencontrais une multitude de visages amis ; tout le monde me saluait, et la plupart venaient baiser mon anneau. L'aspect du pays est aussi plus joli que celui-ci où il n'y a que des rochers. J'y retournerai probablement après Pâques si, malheureusement, je suis encore ici. »

Ailleurs, dans sa lettre, l'évêque de Biblos, remercie le vicomte de Bézal de lui avoir adressé une photographie du manoir des Granges : « Avec quel bonheur j'ai vu la photographie du château où j'ai passé de si bons jours, et les jolis

vers qui y sont écrits. Je n'espère pas revoir le château ni les chatelains, mais nous nous retrouverons tous au ciel où il y a de plus belles habitations et de plus beaux jardins que tout ce qu'on peut imaginer en ce monde. Cette espérance repose au fond de mon âme et me soutient au milieu des tribulations et surtout des séparations de cette vie. »

Le 11 avril, au début de la Semaine-Sainte, c'est toujours la même angoisse qui étire le cœur de l'évêque missionnaire : « Je suis très bien, note-t-il, rien ne me manque et cependant tout me manque. Que ne suis-je encore au milieu de mes pauvres néophytes, me sauvant dans les bois, couchant dans les broussailles, souffrant la faim et la soif, me réfugiant au fond des barques... ! Enfin, que Dieu soit béni toujours, voici des jours de pénitence, des jours de salut, des jours qui nous rappellent l'amour infini de notre bon Maître pour nous ; tâchons d'en retirer tout le fruit possible. »

Le jour du Jeudi-Saint, Mgr Pellerin consacra les saintes huiles pour Hong-kong et pour plusieurs Missions, vœux aussi de leurs pasteurs. La belle cérémonie eut lieu dans l'église catholique, devant plusieurs missionnaires, un certain nombre de fidèles, Portugais, Irlandais, Chinois, et quelques Anglais. L'évêque de Biblos remarqua dans l'assistance la fille très pieuse du gouverneur anglais, dont la famille était protestante, sauf l'un de ses frères devenu jésuite et mort à Rome l'année précédente. Le jour suivant, en la solennité du Vendredi-Saint Mgr Pellerin écrivait au château des Granges : « Cette semaine nous rappelle de grandes choses ; le Fils de Dieu est mort pour nous, et il en est si peu qui y pensent. Mourons aussi avec notre bon Maître, afin de ressusciter avec lui. La croix renferme tout, nous apprend tout, et ceux qui ne la connaissent pas ne peuvent qu'errer dans le doute et l'incertitude. »

Sur la fin d'avril notre évêque missionnaire eut la grande joie d'accueillir un confrère breton, l'abbé Desvaux. Jean-Patrice Desvaux, né en 1829 à Pleudihen, dans les Côtes-du-Nord, avait reçu la prêtrise le 21 mai 1853. Vicaire à Er-



quy, il était entré au Séminaire des Missions-Etrangères le 14 octobre 1857. Parti, le 29 août 1858, pour la Cochinchine Septentrionale, il devra attendre à Hong-kong la possibilité de joindre sa Mission.

Le nouveau missionnaire apportait à son vicaire apostolique, de la part du vicomte de Bélizal, une plaquette dont ce dernier était l'auteur: *La Semaine-Sainte à Jérusalem*. L'évêque de Biblos en prit rapidement connaissance, et le 20 mai, il adressait à Louis de Bélizal ses cordiales félicitations. Sachant que son ami préparait aussi la *Vie de Mgr Retord*, il ajoutait: « J'ai hâte d'avoir votre *Vie de Mgr Retord* »; il en a vu de rudes, et sa vie a été bien remplie; mais avouez qu'il devait y avoir quelque chose de triste pour lui de mourir ainsi, classiquement, de maladie. Il y aurait dû avoir là un coup de sabre ou de hache, c'eût été plus agréable. Quoi qu'il en soit, devant Dieu il est bien martyr, selon la parole de saint Cyprien qui dit formellement que ceux qui meurent dans les montagnes ou qui sont déchirés par les bêtes sauvages, par suite des persécutions qu'ils sont obligés de supporter ou de fuir, sont aussi bien martyrs que ceux qui versent leur sang par le glaive des bourreaux. »

Au mois de mai, apprenant que de nouvelles troupes sont arrivées pour renforcer le corps expéditionnaire franco-espagnol, Mgr Pellerin reprend espoir; mais voici qu'au début de juin cette espérance décline. Le prélat vient de savoir, en effet, que la guerre a éclaté entre l'Autriche d'une part, et d'autre part la France et l'Italie; ce qui lui fait craindre que l'on n'abandonne l'expédition d'extrême-Orient. Dans ce cas, s'écrie-t-il, « je m'en irai mourir au milieu de mes pauvres enfants. Je prendrai une petite barque qui me portera sur les côtes de la Cochinchine, puis je trouverai ma route pendant la nuit. » Il se refuse pourtant à croire que l'hypothèse se réalise et que Dieu permette ce malheur: « confions-nous toujours en la très suave Providence, qui peut encore arranger les choses... Je ne me laisse pas encore abattre, et j'espère même que ce sera lors-

que tout semblera perdu que le bon Dieu montrera sa puissance et sa miséricorde, surtout lorsqu'on ne comptera plus que sur lui; puis, nos Missions, la mienne en particulier, est sous la protection spéciale du très saint et immaculé Cœur de Marie, qui ne nous abandonnera pas non plus. »

Le 27 Juin, c'est à M. Alexandre qu'écrivit l'évêque de Biblos. L'abbé venait de quitter Saint-Melaine de Morlaix pour se rendre à Quimper en qualité de chanoine titulaire. Si François-Marie est longtemps resté sans lui donner de ses nouvelles, c'est qu'il n'avait que de tristes choses à lui dire; et alors, pourquoi donc peiner le cœur d'un ami? Il le félicite ensuite de sa nouvelle dignité: « J'ai entendu dire que vous étiez retourné à Quimper, et nommé chanoine de la cathédrale. Les chanoines de la cathédrale ont mission de prêter concours à l'évêque; on a donc bien fait de vous choisir car vous connaissez l'emploi, et de plus, vous êtes plein de bonne volonté. Il vous sera agréable de vivre au milieu de confrères chanoines si aimables. Ayez la bonté de leur dire que je ne les oublie pas et de leur offrir mon respect. » Puis l'évêque missionnaire de mentionner ses tribulations: « Votre dernière lettre m'est arrivée à Tourane, au milieu des coups de canon et de fusil. Vous savez bien, vous, que j'ai souffert de mille façons jusqu'à présent. Plusieurs fois j'ai vu la mort de près; j'ai eu faim, j'ai eu soif, j'ai dû dormir dans les rochers, j'ai fait naufrage. Mais tout cela n'est rien à côté de la peine que je ressens de ne pouvoir entrer dans ma Mission pour y consoler mes enfants que l'on persécute et que l'on met à mort... »

La lettre s'achève sur ces lignes: « Ceux de mes parents qui habitent Quimper, ont été très heureux de vous voir revenir en cette ville. Nous vous sommes toujours très reconnaissants de la sympathie que vous nous avez constamment témoignée... Je ne tarderai pas à vous écrire. Prions l'un pour l'autre... »

En *post-scriptum*: « M. Martin, qui a été vicaire à Saint-Louis de Brest, est maintenant aumônier de Marine. Il est

chargé de l'hôpital de Macao. Quel plaisir j'ai eu de le voir! Il a la bonté de m'écrire souvent. »

Mgr Pellerin est toujours heureux, lorsque de sa chambre il voit venir le paquebot qui lui portera des nouvelles des parents et des amis de Bretagne. Et quelle joie lorsqu'il a en mains lettres et colis. Au début de juillet, c'est une petite caisse qui lui arrive, contenant l'oraison funèbre de Mgr Lemée, le mandement de l'évêque de Saint-Brieuc et le compte rendu des *Annales de la Propagation de la Foi*. Au commencement du mois d'août ce sont des volumes et des portraits qui lui viennent du château des Granges, et il se réjouit d'apprendre que de pieuses dames confectionnent pour lui une aube de toute beauté...

Du 15 au 23 août, François-Marie se trouve à Macao, en compagnie d'un ami espagnol, évêque au Tonkin. Tous deux tâchent à se consoler mutuellement de leurs longues tribulations, et surtout des souffrances de leurs pauvres chrétiens annamites.

Que devenait donc la Mission de la Cochinchine Septentrionale? Nous le savons par une lettre qu'adressait le 23 août Mgr Sohler aux Directeurs du Séminaire de Paris: « L'empereur Tu-Duc, écrit-il, s'amuse à composer des chansons injurieuses pour les Français, qu'il fait apprendre à ses soldats. Il a fait mettre des croix dans les ports de mer et sur les routes, comme on le fit autrefois au Japon. Tous ceux qui passent doivent marcher sur la croix et l'outrager. Ainsi nos pauvres chrétiens, pour éviter de fouler aux pieds la croix de Notre Sauveur, restent à la maison sans aller à la pêche, ni faire aucun commerce. »

« Les païens, eux aussi, croient que les chrétiens sont cause de leurs malheurs, et ils ne cessent de les persécuter. Ils font porter les frais de la guerre à ces pauvres gens qui ont déjà payé de lourds impôts. Tous les malheurs semblent s'être abattus sur nous à la fois. Les deux dernières moissons ont été perdues, et la prochaine ne sera pas meilleure, car les semailles ne peuvent

se faire à cause de la grande sécheresse. Jamais la chaleur n'a été si forte que cette année. Le peuple est dans la plus grande misère, et si Dieu n'a pitié de nous, les pauvres en grand nombre mourront de faim. Il y a plus de quatre mois que le choléra règne parmi nous et dans des villages de sept, huit cents âmes, on compte 70 ou 80 morts. »

« Les prisons sont remplies de chrétiens auxquels on fait subir toutes sortes de tourments pour les amener à quitter leur religion... »

Vers la fin de septembre, se trouvaient en rade Hong-Kong plusieurs navires français marchands dont les capitaines avec les équipages étaient presque tous bretons. Plus d'une fois Mgr Pellerin se rendit à leur bord, et conversa avec plusieurs des matelots dans la langue du pays.

A la même époque il eut connaissance du combat qui, le 15 septembre, venait de se livrer au camp de la rivière de Tourane.

Le 8 mai précédent, l'amiral Rigault de Genouilly, après avoir refoulé les Annamites, s'était proposé de traiter avec eux. Les négociations n'ayant pu aboutir, il leur assigna comme terme la date du 8 septembre, et prépara une nouvelle attaque pour confirmer les positions qu'il occupait en rivière. Le combat eut lieu le 15 septembre. Aidées dans leur assaut par la flotille du commandant de Liscoat, les trois colonnes d'attaque bousculèrent l'ennemi. Du succès français l'évêque de Biblos se montra enchanté; il eût seulement voulu un peu d'énergie et que l'on allât de l'avant, enfin d'en finir une fois pour toutes.

Vers le 25 octobre un terrible incendie dévora à Hong-kong une douzaine de maisons. L'église catholique non encore achevée, fut aussi la proie du fléau. « Le feu, écrit François-Marie, a pris au milieu de la nuit, et vers cinq heures du matin, comme le vent était fort, les flammes étaient jetées sur toute la ville, et j'ai cru qu'elle y passerait toute entière. Le feu tombait sur notre Procure. » En cette tragique circonstance l'évêque pensa à sainte Anne d'Auray,



lui demandant que le feu fût circonscrit dans son foyer, et qu'il ne brûlât plus d'autres maisons. « La bonne sainte Anne m'a exaucé, car depuis ce moment-là, pas une autre maison n'a été entamée, et on a pu se rendre maître du feu. »

Dans les dernières semaines de novembre, notre évêque missionnaire devint aumônier provisoire des sœurs françaises de Saint-Paul de Chartres à qui était confiée la direction de l'Asile de la Sainte-Enfance. Il fut question pour ces religieuses de quitter Hong-Kong au début de décembre pour céder la place à des sœurs italiennes. Mgr Pellerin fit alors le voyage de Macao afin de leur y trouver une situation.

Au début de l'année 1860 l'évêque est toujours à Hong-Kong, dévoré de soucis et de tribulations, sans le moindre espoir de voir le terme de son exil. Vers le 25 janvier il reçoit d'un de ses prêtres des nouvelles de sa Mission. Tout y est bouleversé. Son coadjuteur est en fuite sur les montagnes, nul ne sait où. Les principaux chrétiens ont été incarcérés, mis à mort, exilés; les autres sont disséminés parmi les païens et gardés à vue. Leurs maisons sont détruites et force leur est de mendier leur riz. Tu-Duc et ses grands mandarins, plus fiers que jamais, déclarent qu'ils ne craignent personne, et que le Ciel, leur ayant donné le gouvernement du pays, saura bien le leur conserver. Ils se moquent des Européens, qu'ils ont amusés pendant trois mois, sous le prétexte de faire un traité. Tout cela est bien triste, et l'on comprend que le pauvre missionnaire écrive à son ami Eyraud : « Si vous saviez combien je souffre ! » En l'occurrence, comme toujours, il s'en remet paisiblement à la divine Providence : « Que le Bon Dieu soit béni, et que sa sainte volonté soit faite en tout. »

Le 13 février, il exprime les mêmes sentiments à Mlle de Bézal : « Que le Bon Dieu soit béni de tout ce qui nous arrive. Peut-être que cela présage de grandes choses et que le Bon Dieu permet que nous arrivions au fond de l'abîme afin de montrer qu'il peut bien

nous en tirer, et qu'il peut le faire tout seul, sans le secours des hommes. » Le prélat est heureux de tenir l'occasion pour témoigner sa gratitude à sa correspondante du château des Granges, des messes qu'elle a fait desservir en sa faveur au sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray.

Au mois d'avril, une partie du corps expéditionnaire destiné à la Chine vint séjourner en rade de Hong-Kong. Plusieurs officiers et soldats rendirent visite à Mgr Pellerin, qui les engagea à se confesser et à communier. Le prélat, à cette époque, eut la grande joie de recevoir une lettre écrite de la main du Pape Pie IX : « Le Saint Père, note-t-il, malgré ses douleurs, a des consolations pour tout le monde. Comme sa lettre est bonne ! »

Le premier dimanche de mai, François-Marie célébra la messe avec pompe, sur le beau vaisseau français *La Dreyade*, qui portait des troupes destinées à l'expédition de Chine. Il y avait là 1.500 hommes, parmi lesquels plusieurs officiers et soldats de sa connaissance. Tout ce monde, extrêmement attentif, recueillit avidement les paroles que leur adressa l'évêque missionnaire. Après la messe eut lieu une grande distribution de médailles, et chacun des hommes en voulut avoir.

Les épreuves avaient cependant blanchi la barbe et les cheveux du missionnaire; sa santé déclinait, et il éprouva le besoin de changer d'air et de milieu. Des amis Dominicains de Manille l'invitaient vivement à se rendre chez eux, et, sur leur aimable instance, il se décida à faire le voyage des Philippines.

Embarqué le 13 mai sur un petit vapeur espagnol, il aborda à Manille après quatre jours de la plus heureuse traversée. Il y trouva une délicieuse hospitalité chez les Pères Dominicains, qui avaient aussi deux Missions en royaume annamite et dont plusieurs, comme lui, se trouvaient en exil. Laissons-le lui-même décrire ses impressions, confiées à une lettre du 23 mai : « Je respire et je vis depuis que je suis dans ce pays; je tâche d'oublier un peu mes chagrins,

afin de reprendre des forces. On est grandement consolé en arrivant dans cette belle colonie, la plus belle du monde, en voyant que c'est le catholicisme qui a présidé à sa formation. Ce sont les prêtres et les religieux qui ont tout créé; aussi c'est mené tout paternellement, et les populations sont heureuses pour l'âme et pour le corps. Il y a ici près de cinq millions de catholiques; il n'y a plus un seul payen parmi les peuples sur lesquels règne la domination espagnole. Aussi, partout il y a de belles églises. Nulle part au monde il n'y a tant de richesses dans les ornements et tout ce qui tient au culte. Ce pays ne produit peut-être pas autant de richesses pour la Mère-patrie que les colonies des autres nations, mais les populations sont mille fois plus heureuses. »

Après un séjour d'une semaine à Manille, Mgr Pellerin se mit à parcourir les provinces en commençant par l'île Luzon. Partout, durant les deux mois et demi qu'il passa dans cette région, il fut accueilli avec le plus vif enthousiasme. Voici ce qu'il raconte à Sœur Marie de la Conception : « C'est incroyable la manière dont j'ai été reçu dans ce pays, dont papa nous parlait souvent. J'ai vu la magnifique procession de la Fête-Dieu, et j'ai vu que ce qu'il nous racontait était bien vrai. Les Philippines sont le pays du monde où il y a le plus de foi, et où il se sauve le plus d'âmes; aussi mon passage au milieu de ces bonnes populations a été une ovation continuelle. Partout on se précipitait en foule pour baiser mon anneau et mes vêtements; on tirait le canon, on faisait de la musique, les cloches sonnaient, on dressait des arcs de triomphe, on pavillait les maisons pendant le jour, on les illuminait pendant la nuit, on me forçait à prendre les plus belles voitures et les plus beaux chevaux, et j'étais toujours accompagné d'une douzaine de voitures et d'une cinquantaine de cavaliers; c'était réellement féerique. C'était la foi qui guidait cela, car je n'étais connu que de quelques religieux et de quelques curés. »

Le 25 juillet, l'évêque de Biblos se trouvait de nouveau à Hong-Kong. Deux Dominicains de Manille l'avaient accompagné dans la traversée; il alla les conduire à Macao et revint définitivement à Hong-Kong, à la fin de juillet. Son séjour de dix semaines aux Philippines lui avait redonné ses forces premières, et il se déclarait prêt dorénavant à porter toutes les croix qu'il plairait à la Providence de lui envoyer.

Dans une lettre du 23 août à Mlle de Bézal, Mgr Pellerin la félicite de faire partie de l'*Œuvre des Saintes Femmes*. Œuvre admirable, observe-t-il, qui viendra au secours des pauvres Missions ruinées. Et il rappelle que ceux qui travaillent aux ornements sacerdotaux ont une part nécessaire à toutes les messes qui sont dites avec ces ornements, sans compter le souvenir particulier de chaque missionnaire.

En Italie, le 18 septembre 1860, à Castelfidardo, 4.500 jeunes zouaves pontificaux avaient été écrasés dans une lutte inégale. Apprenant la douloureuse nouvelle, notre évêque missionnaire écrit à Mlle de Bézal ces lignes émouvantes dictées par son cœur d'évêque français et de Breton : « Les nouvelles d'Europe ne peuvent être reçues qu'avec épouvante. Dieu est patient, parce qu'il est éternel. Prions, prions toujours, car l'Eglise qui a toujours été battue par quelques tempêtes, est entrée dans une des crises les plus terribles qu'elle a jamais eues à soutenir. Le bien sortira de l'excès du mal, et qui sait si cette malheureuse Italie n'avait pas besoin d'être purifiée. J'ai peur pour les persécuteurs et le fils parricide portera tôt ou tard la peine de ses iniquités. Notre pauvre Empereur a trompé bien du monde, oh! comme j'ai peur pour lui; il pourrait cependant s'élever si haut, et il tombe si bas! J'espère cependant que les bonnes âmes qui sont en France sauveront notre belle patrie des malheurs qui la menacent. Le sang des martyrs, qui vient de couler encore lui portera bonheur. Notre belle Bretagne a payé un noble tribut, et on est fier d'être breton en voyant tout ce qui s'est passé. Les familles qui



ont été frappées payent sans doute un tribut de douleur à la nature, mais elles doivent être fières d'avoir maintenant au ciel des martyrs qui leur appartiennent, et qui viendront un jour leur en ouvrir la porte. Je regarde tous ces braves jeunes gens qui ont succombé si vaillamment comme des martyrs, et dites-le de ma part aux familles que vous rencontrerez, que je les connaisse ou que je ne les connaisse pas. »

La correspondance de Mgr Pellerin au cours des années 1859-1860 révèle un homme d'autant plus attentif à l'expédition de Chine qu'elle serait immédiatement suivie de celle de Cochinchine.

D'après les conventions de 1858, le traité de Tien-Tsin devait être ratifié à Pékin dans le délai d'un an. Lorsque les ambassades française et anglaise arrivèrent, en juin 1859, à l'entrée de Peï-Ho, elles trouvèrent ce fleuve barré, et comme on refusait de leur livrer passage, les alliés attaquèrent les forts de Ta-Kou. Leurs forces étant insuffisantes, ils furent repoussés. Les Français eurent une quinzaine de marins et un officier hors de combat, les Anglais comptèrent 430 blessés. « C'est un fait étrange dans l'histoire, note Mgr Pellerin, et une horrible trahison; que va faire maintenant l'Europe?... On va sans doute envoyer des forces considérables dans ces pays-ci, et alors tout cela sera providentiel. »

Après leur échec du Peï-Ho, les alliés se retirèrent à Chang-Haï pour y attendre les ordres de leurs gouvernements. C'est alors que la France et l'Angleterre se résolurent à une action rapide et décisive. Un *ultimatum* fut adressé aux Chinois qui devraient, dans le délai d'un mois, définir leur attitude. Le gouvernement impérial ayant refusé toute satisfaction, Français et Anglais se mirent en mesure de préparer une nouvelle expédition. Deux membres de la Société des Missions-Etrangères lui prêtèrent leur concours: ce furent MM. Delamarre et Deluc, qui devinrent interprètes, le premier du baron Gros, le second du

commandant en chef, le général de Montauban.

Ayant débarqué, en juillet 1860, sur les côtes du Tche-Ly, les alliés emportèrent, le 21 août, les forts de Ta-Kou et entrèrent le lendemain dans Tien-Tsin. Continuant leur marche en avant, ils battirent l'armée chinoise à Tchang-Kia-Ouan, et trois jours plus tard, le 21 septembre, l'armée tartare à Pali-Kiao.

Peu après, une quarantaine d'ambassadeurs, parmi lesquels l'abbé Deluc, tombèrent dans un guet-apens à Tong-Tcheou. Pour les venger, on occupa et pilla le Palais d'été de l'Empereur, pendant que ce dernier quittait sa capitale. Le 13 octobre, Pékin capitula, et cinq jours plus tard, lord Elgin fit incendier le Palais d'été, dernière vengeance de la trahison de Tong-Tcheou.

Le 25 octobre suivant eut lieu la ratification du traité de Tien-Tsin. La liberté du culte catholique en Chine, dans toute l'étendue de l'empire, était donc reconnue, et une nouvelle clause déterminait que les missionnaires auraient le droit de louer ou d'acheter des terrains pour y bâtir des églises.

La nouvelle de la prise de Pékin remplit de joie l'âme de Mgr Pellerin, et cette allégresse s'accrut un peu plus tard, lorsqu'il apprit les conditions du traité: « Les journaux vous diront, écrit-il à Mlle de Bézizal, les magnifiques choses qui se sont passées en Chine: la croix est arborée sur l'ancienne cathédrale de Pékin, la religion est libre, et les biens des chrétiens seront restitués. C'est la main de Dieu qui a tout conduit, même contre le vouloir des hommes. Il ne reste plus qu'à prier pour que tout soit solide et stable; mais il faudra bien que la Providence soutienne tout de sa main puissante, car plusieurs doutent de la sincérité des Chinois, et moi-même le premier. » L'évêque de Biblos espère que l'on va pouvoir s'occuper maintenant de la Cochinchine. On attend, dit-on, pour cela, les derniers ordres de Napoléon. Pourvu du moins que la complication des choses en Europe ne vienne pas se mettre à la traverse.

## CHAPITRE XXIII

### Les dernières années (1861-1862)

Le 18 février 1859, l'amiral Rigault de Genouilly s'était emparé de Saïgon. Puis il y immobilisa ses troupes en attendant des renforts que la France, occupée par la guerre d'Italie, ne songerait guère à lui envoyer.

Au cours de la guerre de Chine, le petit corps expéditionnaire se trouva encerclé dans cette cité, par une armée de 20.000 Annamites. Il tint bon jusqu'au 26 février 1861. A ce moment l'amiral Charner, commandant en chef de toutes les forces navales dans les mers de Chine, arriva avec des renforts, et la place fut bloquée. L'amiral se hâta d'élargir son succès en occupant toute la province jusqu'à Tay-Ninh. Le mois suivant il conquiert la province de Mi-Tho.

Dans sa correspondance, Mgr Pellerin se fait l'écho de ces heureux événements: « On s'est battu en Cochinchine écrit-il, le 30 mars 1861, au château des Granges, et on a enlevé aux Annamites toutes les fortifications qu'ils avaient construites à Saïgon. Cela a coûté un peu cher aux Français, car il y a eu plusieurs hommes tués et blessés. Un jeune élève de Marine, de Saint-Brieuc, est mort des suites de ses blessures. Je crois que son nom est Fraustin. Ces fortifications eussent été imprenables si elles avaient été défendues par des hommes de courage. Le frère de Marie de la Motte-Rouge a été blessé, mais la blessure est légère. Charles de la Motte-Rouge, qui est ici, a aussi été blessé par une morsure de cheval, mais il va bien maintenant. »

L'évêque de Biblos voudrait que l'on marche immédiatement sur la capitale annamite; pour lui, la prise de Hué serait la solution de la question de Co-

chinchine. L'amiral Charner dut hélas! attendre des ordres, et cependant toutes les Missions de l'Annam souffraient horriblement.

L'édit de persécution générale du 17 janvier 1860 avait été suivi d'un édit très cruel porté à la fin de cette même année, ordonnant la dispersion de tous les chrétiens et enjoignant de les marquer au front, ainsi que de confisquer leurs biens au profit des villages païens.

Dans l'espace d'un peu plus d'une année, la Mission de Hué perdit quelque 8.000 chrétiens, soit du fait de la famine et des mauvais traitements, soit à la suite des misères endurées pendant l'exil ou la fuite. Le 26 octobre 1860, Joseph Lê-Dang-Thy, capitaine de Hué, fut étranglé sur la place du marché de An-Hoa. Jean Hoan, ancien secrétaire de Mgr Taberd, et l'un des meilleurs prêtres de Mgr Pellerin eut la tête tranchée à Dong-Hoi, le 26 mai 1861, à l'âge de 63 ans. L'Eglise, depuis lors, les a tous deux placés sur les autels, à titre de Bienheureux.

Le 13 avril 1861, Mgr Pellerin se fait l'écho de la détresse du Tonkin: « Nous venons, écrit-il, d'avoir des nouvelles du Tonkin, où la persécution est plus atroce que jamais. Un de nos confrères venait d'avoir eu la tête tranchée, après avoir souffert de terribles tortures. Un autre était en cage, condamné à mort, et, sans aucun doute, il est maintenant au ciel; il a pu, de sa cage, écrire quelques mots d'adieu à ses parents. C'est admirable. Je pense que tout cela paraîtra dans les *Annales de la Propagation de la Foi*. »

Ces deux missionnaires ne sont autres que MM. Néron et Vénard.



Pierre Néron, né en 1818 à Bornay, dans le Jura, était entré laïque, le 1<sup>er</sup> août 1846, au Séminaire des Missions-Etrangères. Ayant reçu l'onction sacerdotale le 17 juin 1848, il partit le 9 août suivant pour le Tonkin Occidental. Arrêté dans la nuit du 5 au 6 août 1860, il fut emprisonné à Son-Tay. Condamné à mort, il eut la tête tranchée, près de cette ville, le 3 novembre de la même année.

Jean-Théophane Vénard avait vu le jour le 21 novembre 1829, à Saint-Loup-sur-Thouet, dans les Deux-Sèvres. Il entra sous-diacre au Séminaire de la rue du Bac, et fut promu au sacerdoce le 5 juin 1852. Il partit pour l'Extrême-Orient le 19 septembre suivant, et, après quinze mois de séjour à Hong-Kong, fut envoyé au Tonkin Occidental. Le 30 novembre 1860 il fut arrêté à Ke-Beo, enfermé dans une cage et conduit à Hanoï, où l'on instruisit son procès. Il eut la tête tranchée dans cette ville, le 2 février 1861. On peut lire les lettres sublimes qu'il écrivit « en cage » dans le bel ouvrage que lui a consacré M. le chanoine Trochu (1).

L'une des consolations de notre évêque missionnaire, dans son exil, était de recevoir des nouvelles de France et de Bretagne. A cet égard, Mlle de Bézal le renseignait avec soin. Une lettre de cette pieuse personne vint le réjouir au cours de la Semaine Sainte, et il se mit en devoir d'y répondre immédiatement, à la date du 26 mai : « Cette semaine, fait-il observer, nous rappelle les plus grands mystères de notre foi, et l'amour infini de notre bon Maître pour nous. On dit qu'on trouva un jour un bon saint tout en pleurs, et il s'écria : « Jésus-Christ est mort pour nous et personne n'y pense. » C'est peut-être plus vrai aujourd'hui qu'alors. Comme les choses sont tristes par le monde! Ayons toujours bonne confiance, et au moins nous qui avons reçu plus de grâces que les autres, tâchons de dédommager Notre-Seigneur de la froi-

1) *Le Bienheureux Théophane Vénard...* Paris, Vitte, 1929.

teur, de l'indifférence, de la haine peut-être de tant d'autres. Je sais que vous le faites, par tout ce que vous entreprenez pour sa gloire, et surtout par l'œuvre apostolique qui est si agréable à son cœur; car c'est pour lui que vous travaillez en procurant des ornements à ses pauvres missionnaires. Soyez donc bénies, vous toutes qui travaillez à cette œuvre. Comme Notre-Seigneur doit regarder avec complaisance tout ce que vous faites, surtout dans ce temps où on cherche à le déjouer dans la personne de son Vicaire ici-bas et de ses ministres. Votre œuvre attire les bénédictions de Dieu non seulement sur vous qui travaillez, mais encore sur la France, et sur le genre humain tout entier, et la Vierge bénie doit vous montrer à son divin Fils, lorsqu'elle le voit irrité contre les hommes qui l'offensent tant. Vous serez bénies par les populations qui vous devront le salut parce qu'elles auront été attirées à la vraie foi par la vue des ornements que vous aurez confectionnés. Dites bien tout cela de ma part aux personnes qui vous aident, et que je remercie en mon nom et au nom de nos pauvres missions plus éprouvées que jamais. »

En Italie, le pape Pie IX avait protesté, le 26 mars 1860, contre le vol de la Romagne par les troupes de Victor-Emmanuel. Les évêques de France, à leur tour, élevèrent la voix pour défendre les droits de l'Eglise. Quant aux catholiques, ils étaient vivement irrités de la complicité latente de Napoléon III. Les Piémontais continuant leur campagne, envahirent, en septembre, les Etats de l'Eglise, et firent capituler Ancône. Le 15 février 1861 Gaëta tomba à son tour. « Il se passe des choses horribles en Italie, gémit Mgr Pellerin; il n'y a plus à douter maintenant du concours que la France prête aux révolutionnaires, et il est à craindre qu'elle n'expie durement son crime. Beaucoup avaient été trompés par des apparences, et peut-être qu'autrefois il y avait de bonnes intentions, mais la crainte du poignard ou d'une machine infernale a renversé les idées; et il y a longtemps qu'il n'y a plus d'illusion à se faire sur les menées

du chef du pouvoir en France. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'est l'épiscopat français qui se montre à la hauteur des difficultés par lesquelles il plaît à la Providence de le faire passer; puis l'Eglise a des promesses d'immortalité; il y a donc plus à craindre pour les persécuteurs que pour les persécutés. Ayons donc toujours bon courage et bonne confiance en Dieu. Puis après tout, le temps n'est rien, l'éternité est tout. »

Au mois de mai, le prélat reçut encore avec bonheur quelques lettres qui lui firent du bien et remontèrent son courage : « Les lettres de mes amis, fait-il remarquer, sont comme des fleurs que je rencontre sur ma route et qui viennent un peu me reconforter et me faire oublier les épines. Que le bon Dieu soit donc béni d'avoir mis de la charité dans les âmes et de m'avoir fait connaître de si bons amis, que j'aime aussi de tout mon cœur. »

A ce moment, Mgr Pellerin a bon espoir que les affaires vont s'arranger en Cochinchine. C'est le général de Montauban qui en est chargé, homme excellent et très capable, auquel on doit les heureux résultats obtenus en Chine. Sur sa demande, l'évêque de Biblos lui adressa avec des rapports et des cartes, les plus précieuses indications. Ayant su du prélat qu'il n'avait en Cochinchine, avant la persécution, que des églises en bois, le général l'assura, qu'au temps de la paix on lui en bâtirait de plus solides. Cette promesse mit un rayon de joie dans l'âme du pauvre exilé, qui caressa le rêve de voir bientôt ses malheureux chrétiens, et de leur apporter une paix d'autant plus précieuse qu'elle aurait été achetée plus cher.

Vers la mi-mai 1861, le général de Montauban, après un séjour de vingt-quatre heures en Cochinchine, partit immédiatement pour la France afin de demander à l'Empereur 8.000 hommes avec la liberté de s'emparer de tout le pays d'Annam, et de détrôner Tu-Duc : « C'est là le meilleur programme, s'écrie Mgr Pellerin, et peut-être le seul admissible aujourd'hui; et si cela arrivait,

quelle expérience pour l'avenir! » A ces intentions, François-Marie, au cours du mois de mai, prie spécialement la Sainte Vierge, dans la petite chapelle de la Procure Française.

En juin, le tableau change, et la tristesse envahit de nouveau l'âme du missionnaire. Voici ce qu'il écrit, le 10 de ce mois, à Mlle de Bézal : « Je vous affirme que je suis bien triste et bien découragé, encore ces jours-ci : toutes les nouvelles que je reçois de tous les côtés sont navrantes. Les affaires de la Cochinchine vont au rebours du bon sens. Les Français ont pris la Basse Cochinchine, au moins en partie, et ils cherchent à s'y établir; mais il paraît qu'on a oublié ce qui est essentiel, la Religion... On n'inspire aucune confiance aux populations, qui se sont retirées pour la plupart, et elles disent que, d'après ce qu'elles ont su, on va encore les abandonner au Roi et aux mandarins. Aussi il n'y a pas de conversions. On a retiré la plupart des élèves de Mgr Lefèvre au moyen d'argent, et ils sont devenus de mauvais sujets... L'immoralité est à son comble... Avec un peu d'énergie on pouvait aller à la capitale; il n'y avait qu'un petit coup à porter, et c'eût été fait. Mais on n'y est pas allé, et on a laissé six de nos Missions, deux de la Cochinchine et quatre du Tonkin, dans le plus déplorable état. Il y avait eu un édit du Roi qui adoucissait la position des chrétiens, mais à la nouvelle de ce qui s'est passé à Saïgon, le Roi et les mandarins, furieux, renouvellent la persécution. Deux de nos meilleurs prêtres viennent d'être pris, et ont eu, sans aucun doute, la tête tranchée; quelques chrétientés sont détruites de fond en comble, les dernières ressources sont épuisées.

« L'amiral Charner est un bon homme, dit-on, mais sans énergie et trop vieux pour être capable. J'ai encore un peu l'espoir de voir revenir le général de Montauban. C'est l'homme qu'il nous faut; mais le laissera-t-on venir? Puis, quels sont les ordres qui lui seront donnés? Puis, les complications de l'Europe ne viendront-elles pas à la traverse? »



A Brest, Mgr Pellerin avait bien connu Hippolyte Violeau et sa famille. Le 2 février 1861, Mme Violeau lui avait adressé une lettre qu'il reçut au début de juin. Le 11 de ce mois, François-Marie lui donnait réponse. Il remercie d'abord sa correspondante des nouvelles qu'elle lui apprend: « Oh! mon Dieu! écrit-il, comme toutes les idées sont bouleversées en Europe et partout! Qu'en adviendra-t-il? Le bon Dieu seul le sait; mais les conseils des méchants seront confondus, et Dieu n'abandonnera pas son Eglise, avec laquelle il sera jusqu'à la fin des temps. Je me suis abonné à un excellent journal belge, car les Français ne peuvent plus dire la vérité; on les a muselés. Au milieu de tout ce qui se passe, ayons toujours bonne confiance. Notre bonne Mère, la Vierge Immaculée et bénie, n'abandonnera pas ses enfants. Il faut prier avec plus de ferveur, et se rapprocher de plus en plus du cœur de notre bon Maître. »

M. Violeau venait de perdre l'un de ses amis, en la personne de M. de Keranflec'h. Pour lui transmettre l'hommage de sa condoléance, l'évêque de Bilbao use de l'obligeance de son épouse: « Dites bien à M. Violeau que je partage sa douleur, causée par la mort de M. de Keranflec'h, que j'ai recommandé à Dieu au saint sacrifice de la messe. Il fait toujours peine à tout le monde de voir les bonnes gens quitter ce monde; cependant ils prient pour nous, quand ils sont arrivés dans l'autre, au pied du trône de Dieu. »

Ce sont ensuite des compliments à l'écrivain brestois: « J'ai lu dans l'Océan une charmante nouvelle d'Hippolyte, intitulée, je crois: *Un premier succès*. C'était délicieux à lire. Dites bien à mon cher ami que vous êtes tous les deux dans mes meilleurs souvenirs. »

Mgr Pellerin renseigne Mme Violeau sur son état et sa Mission, puis il achève en ces pieuses formules: « Priez pour nous et dites de prier. Je vous bénis de tout mon cœur, et aussi Hippolyte et votre sœur. »

Dans les derniers mois de l'année 1861, la persécution continua de sé-

vir dans l'Annam, et elle fit une victime de choix en la personne de Mgr Cuenot, Vicaire apostolique de la Cochinchine Orientale.

Contraint de quitter sa résidence de Go-Thi, ce prélat avait trouvé asile chez une chrétienne des environs. Recherché par les mandarins, il se jeta dans une étroite cachette, d'où il sortit au bout d'un jour et demi, pour se livrer à ses ennemis. C'était le 28 octobre 1861. Le surlendemain il fut porté en cage à Binh-Dinh, chef-lieu de la province du même nom, puis incarcéré. Au cours de son interrogatoire, on lui demanda ce qu'il savait de la guerre. A quoi il répondit: « Je n'en sais rien, je suis venu ici uniquement pour prêcher la religion: je l'ai prêchée pendant trente-quatre ans, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Voilà tout. Que le mandarin m'inflige telle peine qu'il voudra, mais il est bien inutile de m'interroger davantage, car en fait de nouvelles de la guerre, je ne sais rien. » Le 14 novembre, vers minuit, il mourut d'épuisement. Dès le matin du jour suivant arriva de Hué l'ordre de lui trancher la tête « pour avoir commis le crime de prêcher la religion chrétienne ». Cet ordre ne reçut point d'exécution. Le confesseur de la foi fut enterré sans cercueil, non loin de la citadelle.

« Bien qu'il n'ait pas eu le bonheur de verser son sang pour Jésus-Christ, observe Launay dans son *Histoire générale de la Société des Missions-Etrangères*, Mgr Cuenot n'en est pas moins un véritable témoin de Jésus-Christ, comme la sentence rendue par le Roi, après sa mort, en fait foi. Elle est conçue en ces termes: « Le chef européen de religion *Thé* est venu et s'est caché dans ce royaume depuis bientôt quarante ans; il a prêché la religion perverse et trompé le peuple; arrêté et interrogé, il a avoué ce crime énorme. Il devait avoir la tête tranchée et exposée sur le marché; mais puisqu'il est mort en prison, il n'y a plus qu'à jeter son corps au fleuve. » Le martyr fut béatifié le 11 avril 1909.

\*\*

Nous avons laissé Mgr Pellerin à Hong-Kong. Le 31 octobre 1861 il écrit à M. Pernot, directeur du Séminaire de la rue du Bac: « Depuis que l'occupation de Canton a cessé, il n'y aura plus de communication directe entre Hong-Kong et la Cochinchine. Il est donc nécessaire que j'aille à Singapour; c'est de là seulement que je pourrai organiser ma rentrée dans ma mission, et voir où en sont les affaires. »

Peu avant son départ de Hong-Kong, il avait reçu des lettres de son coadjuteur, Mgr Sohier, et, à cette occasion, il mande à M. Pernot: « Les relations de Mgr Sohier sont dignes des premiers âges de l'Eglise; mais hélas! *supra modum gravati sumus, supra virtutem, ita ut tædeat nos etiam vivere.* » (1)

Le 2 novembre, accompagné de M. Desvaux et de quatre élèves annamites, l'évêque s'embarqua sur *La Mayotte*, commandée par le capitaine Cogrel, de Saint-Malo. « Il est impossible d'être mieux à bord d'un navire, écrivit-il dès son arrivée à Singapour. Le capitaine, bon chrétien, est excellent sous tous les rapports. » Après avoir relâché à Singapour, *La Mayotte* en repartit le 4 décembre, pour arriver le lendemain à Pinang. Au Collège général, Mgr Pellerin fut accueilli par ses confrères, accompagnés d'une bonne soixantaine d'élèves annamites. Quelques détails nous sont fournis sur cette réception, par une lettre de l'abbé Gréiner, professeur du Collège, au vicomte de Bézizal (1863): « A six heures et demie du soir, nous étions à souper, quand M. Matthieu, notre ancien agent consulaire, vint au réfectoire, et avec lui un évêque exilé. Mon premier regard ne put découvrir quel était ce vieillard à barbe blanche comme la neige, ce regard trahissant une pénible souffrance. Sa première parole fut en contraste avec le tout, et je fus saisi de douleur en entendant une voix gaie, robuste, enjouée,

1) II Corinthiens, I, 8: « Nous avons été accablés au-dessus de toute mesure, au-delà de nos forces, à tel point que nous désespérons même de la vie. »

nous dire: « Ah! mes amis, bon appétit! » Puis en nous embrassant, Sa Grandeur ajoutait: « Voyez comme ceci est blanc, j'ai vieilli depuis la dernière fois. » Je n'en pouvais croire mes yeux: trois ou quatre ans, 48 ans d'âge et un tel changement! Le souper fini, suivant notre tradition, chacun de nous tire de sa poche une pipe en bambou, on offre des cigares à Monseigneur et au consul; mais c'est la pipe qu'on fume après souper. Monseigneur connaissait la rubrique de vieille date. Il tire donc aussi de sa poche une espèce d'écrin de forme toute spéciale et y prend une élégante pipe en écume de mer, garnie d'argent et à tuyau d'ambre fort joli: « Voici mon instrument, ajouta-t-il, en souriant, c'est le souvenir d'un excellent ami. » (1)

Le 23 décembre, notre évêque missionnaire communiquait à M. Pernot ses impressions sur le Collège de Pinang: « J'ai trouvé tout ici dans un état satisfaisant. Je ne crois pas que notre Collège général trouvât un seul détracteur... C'est un des plus beaux apanages de notre Société. MM. les directeurs sont tout ce qu'ils doivent être, et la plus grande harmonie m'a semblé régner parmi eux. Tout ce que je pourrai ajouter ne serait qu'à la louange de ce que j'ai vu. Lisez ma lettre au Conseil, à qui je vous prie de faire part de mes impressions. Il y a cependant une chose ou deux qui seraient à réformer: ces Messieurs ne boivent pas de vin, et j'estime qu'ils doivent en boire. Ils ont plus à faire que tous les procureurs du monde, et tous ces procureurs boivent du vin... »

Comme le prélat, extrêmement épuisé, ne mangeait presque rien, les docteurs anglais lui interdirent tout travail absorbant. En dépit de ses misères, il gardait son aménité de caractère, intéressant et édifiant ses confrères par le récit des luttes et des épreuves de sa chère Cochinchine. Logé sur une collé-

1) Le vicomte Louis de Bézizal. — Le style de l'abbé Gréiner se ressent de son origine lorraine.



ne, il y jouissait d'un air pur et gagnait chaque jour un peu de forces.

C'est à Pinang, au début de janvier 1862, que Mgr Pellerin apprit l'arrestation de son ancien Vicaire apostolique. « Voilà donc, écrit-il, Mgr Cuenot, évêque de Metellopolis, pris par les mandarins qui, sans respect pour ses cheveux blancs et le grand âge de ce vénérable évêque, l'ont jeté dans une cage étroite. Il est hors de doute qu'à l'heure qu'il est, il porte au ciel l'aurole des martyrs. C'est une belle récompense de 34 ans d'un dur mais glorieux apostolat. C'est lui qui m'a sacré évêque et j'ai été son coadjuteur pendant quatre ans. Voilà donc mon Père dans l'épiscopat, mon premier-né dans la sacerdoce, beaucoup d'autres de mes enfants qui sont martyrs de Jésus-Christ, et moi, malheureux que je suis, je reste là languir... »

Le 6 janvier, l'évêque de Biblos présida la cérémonie de la pose de la première pierre d'une chapelle pour le Collège général de Pinang. Il se disposait en ce moment à prêcher une retraite aux Religieuses françaises du Collège. Pour lui faire oublier quelque peu l'amertume de ses longues tribulations, ses bons confrères et amis lui procuraient des distractions. C'est ainsi, par exemple, qu'il passe avec l'abbé Greiner, professeur de sciences physiques et de chimie, plusieurs heures agréables à faire des expériences. Une fois, entre autres, il argenta et dora, avec l'aide de son confrère, deux chapelets qu'il destinait à deux de ses sœurs. De temps à autre, pour lui faire plaisir, le Supérieur du Collège le priait d'officier pontificalement. En ce qui touche les élèves de l'établissement, il se montrait complètement satisfait de leurs bonnes dispositions, et se réjouissait de les voir bien résignés à la volonté de Dieu.

Les charitables démarches de ses confrères avaient le don d'assouplir sa tristesse, mais dès qu'il se retrouvait livré à lui-même, l'angoisse s'emparait à nouveau de son âme. Le 23 janvier il écrit à M. Pernot : « La tribulation déborde souvent dans ma pauvre âme. Ce qui

s'est fait jusqu'ici en Cochinchine est peut-être tout ce qu'il y a de plus triste qu'on ait jamais vu. Ce que nos chrétiens souffrent, n'a peut-être pas d'exemple dans l'histoire du christianisme, et encore, on ne peut pas entrevoir un terme à nos douleurs... Vous avez appris sans doute la prise de Biên-Hoà; à peine a-t-on perdu un homme, preuve de plus qu'il n'y a pas là d'ennemis sérieux... Je vais tâcher d'envoyer un élève dans ma mission, et s'il y a quelque moyen, je tâcherai de m'y faufiler... Les confrères font tout pour me retenir, surtout qu'on est en vacances au Collège. Le jour de l'Epiphanie, j'ai posé la première pierre de la chapelle; faites tout ce que vous pourrez pour aider à la construction de cette chapelle si nécessaire... Je pense à mon retour à Singapour, car ici, les nouvelles n'arrivent pas assez vite. »

A la fin de janvier, l'évêque quitta Pinang pour Singapour : « La veille de son départ, écrit l'abbé Greiner dans son style pittoresque, Monseigneur et moi nous avions seuls retardé l'heure du sommeil; assis à une grande table, sur une spacieuse véranda, près de ma chambre, nous causions sans fin et, en même temps, nous nous amusions à faire fondre au chalumeau une tige de porcelaine. Nous la coupions par morceaux et c'était à qui recollerait le mieux; c'était à faire rire Caton le Sévère, tant nous étions peu heureux, car il fallait causer et souffler en même temps; maintes fois Mgr disait : « Ah! si Louis de Bélizal était ici! c'est lui qui nous ferait avancer la besogne et qui « piquerait droit. » Il s'agissait de diriger un jet de flamme droit sur la tige de porcelaine et, à force de gaité, nous allions toujours à côté, jusqu'au moment où Monseigneur, prenant toute sa gravité, piquait si droit qu'il éteignait la lampe en plein : « Ainsi, mon cher ami, ajoutait-il gravement, s'éteindra le feu du purgatoire après que nous aurons été rôtis comme cette pauvre porcelaine. » — « Bien conclu, Monseigneur, répliquai-je en riant, celui qui survivra, priera pour empêcher l'autre de trop griller; rallumons, je piquerai mieux que cela. »

Ainsi, malgré ses ruines, Monseigneur avait conservé une naïve gaité; mais il finissait toujours par un retour légèrement mélancolique dès cette époque; le reste de notre soirée fut plutôt grave. »

Si Mgr Pellerin s'embarquait pour Singapour, après quelques semaines passées à Pinang, c'était pour se rapprocher de sa Mission, afin de « correspondre plus aisément, selon la formule de l'abbé Greiner, avec les pauvres débris de son immense naufrage ». On multiplia les instances pour le retenir au Collège général. Tout fut vain, et le prélat s'achemina vers le bateau, accompagné de son fidèle Greiner. Il s'embarqua, et ce fut une heureuse traversée : « J'ai fait, écrit-il, un voyage charmant sur la malle anglaise. Il y avait beaucoup de Français et de catholiques, et comme j'y ai passé le dimanche, j'ai dit la sainte messe avec assez de solennité; ce sont les passagers qui me l'ont servie. J'ai fait une petite instruction; c'était la fête de la Sainte Vierge, et j'ai parlé tout naturellement de notre bonne Mère. Mais n'était-ce pas un peu curieux qu'une messe et un sermon sur la Sainte Vierge, dans un navire anglais et essentiellement protestant? J'ai refusé, en passant, les grossières erreurs de nos frères égarés sur le culte de Marie, et tout le monde a paru content. »

Débarqué à Singapour le 3 février, Mgr Pellerin y retrouva toutes ses tribulations, plus grandes encore que par le passé.

Les nouvelles des Missions de l'Annam continuaient d'être franchement mauvaises. Au Tonkin, les chrétiens étaient, disait-on, dispersés parmi les païens, renfermés dans des hangars, entourés de matières combustibles et brûlés vifs. En apprenant ces horreurs, notre évêque missionnaire, toujours sur naturel, bénissait le nom de Dieu et se résignait à sa volonté sainte, mais il souffrait affreusement, mille fois plus, notait-il que s'il eût été brûlé avec ses pauvres chrétiens.

Pour la conquête de la capitale annamite il comptait sur le général de Mon-

tauban, et voici que le général l'avise qu'il ne peut rien, la Marine française ayant été chargée de l'expédition en Cochinchine.

Ce qui ajoutait encore à sa douleur, c'est qu'il venait de recevoir une lettre de la Propagande lui faisant un reproche de ne pas entrer dans sa Mission, alors qu'il avait tout fait pour essayer de la rejoindre!

Au début du mois de mars, Mgr Pellerin se décida à faire une tentative. Il appela un de ses élèves cochinchinois, le thay tuyên, clerc minoré, et lui demanda d'essayer de pénétrer dans sa mission, pour savoir ce qui s'y passait et y porter quelques feuilles d'or. Il recommandait au jeune messenger d'user d'une grande prudence, pour éviter de tomber aux mains des persécuteurs.

A Singapour le choléra faisait de grands ravages parmi les indigènes. Quant à François-Marie, il avait souffert de la grippe pendant quelques semaines, mais son état de santé s'était amélioré: il toussait moins et avait la tête plus libre.

Du sein de sa détresse il se plaît à lever les yeux vers le Ciel, d'où il attend le secours. Le 19 mars, il écrit à Mlle de Bélizal: « C'est aujourd'hui la fête du grand saint Joseph, le patron de nos Missions... Nous voilà dans un temps de salut, et voilà de belles fêtes qui arrivent. Profitons bien de toutes les grâces que le bon Dieu nous envoie. Hélas! pour moi, je ne sais comment va ma pauvre âme. Je suis ici au milieu de difficultés de tous les genres qui absorbent presque toutes mes pensées, et je ne vois pas quand je pourrai sortir de ce triste état; enfin, que le bon Dieu soit béni toujours! Prions, prions, il n'y a que la prière qui soulage. »

Au vicomte de Bélizal il demandera également, le 6 avril, d'avoir pour lui un souvenir près du Seigneur:

« J'ai bien besoin que l'on prie pour moi. Ma pauvre âme s'est desséchée au milieu de toutes mes tribulations, qui sont plus grandes qu'on ne peut le com-



prendre. Ce qui m'est personnel n'est pas grand'chose, mais nos belles missions ruinées de fond en comble, mes prêtres, mes religieux, mes élèves, mes chrétiens, emprisonnés, mis à mort, dispersés au milieu des payens, souffrant toutes les douleurs possibles de l'âme et du corps, voilà ce qui me tourmente, et, ce qu'il y a de plus triste pour moi, c'est qu'il m'est impossible de partager leurs tourments... Un de mes élèves que j'ai envoyé il y a deux mois environ, pour tenter tous les moyens d'arriver dans ma Mission, n'a pas encore pu quitter Saïgon... »

Avec sa famille aussi, François-Marie demeure en relations. Le 5 février de Singapour, il avait donné de ses nouvelles à Sœur Marie de la Conception. Celle-ci lui recommandait un jeune Guéguen, de Loemaria, qui faisait partie du corps expéditionnaire. Il lui répond à ce propos : « Je vis Guéguen sur la *Renommée* et le commandant et l'aumônier m'en firent l'éloge. Au retour de la *Renommée*, je demandais encore à le voir, et on me dit qu'il était mort dans le nord de la Chine. Certainement il a reçu les derniers sacrements d'un aumônier qui était là. Dites donc à sa mère et à ses parents d'être tranquilles. » La dernière partie de cette lettre du 5 février est consacrée aux parents et amis : « Mille choses à Anne-Marie, à Boschet, à leurs chers enfants; je les embrasse tous de tout mon cœur... Présentez mes respects à Monseigneur... Mille choses à mon ami Evrard, à tout le monde que vous savez. Je nomme en particulier, le bon M. Langrez, M. du Marchallah, toute la communauté, les religieuses, les enfants. »

Le 4 mai, l'évêque missionnaire écrit à Sœur Onésime, supérieure de *La Consolation*, à Plendihen : « Rien qu'un mot, ma chère sœur, car je suis encore plus pressé que de coutume. Les nouvelles sont plus tristes que jamais pour le monde entier. Deux évêques missionnaires, dominicains espagnols, viennent d'avoir la tête tranchée au Tonkin, avec d'autres prêtres, élèves, chrétiens... Im-

possible de savoir ce qui se passe dans les autres Missions... Un membre de l'ancienne famille royale d'Annam a levé l'étendard de la révolte. C'est un bon chrétien et c'est un espoir de salut... En Chine, un missionnaire de notre Société et quatre chrétiens viennent d'avoir la tête tranchée parce qu'ils n'ont pas voulu apostasier. Tout cela malgré les traités. Au Japon tout est bouleversé... »

Mgr Martial, évêque de Saint-Brieuc, étant mort le 26 décembre 1861, Mlle de Bézal put acquérir certains objets lui ayant appartenu, et dans une lettre du 6 avril 1862, elle en annonçait l'envoi à Mgr Pellerin. Celui-ci remercie sa bienfaitrice le 18 mai suivant, puis il ajoute en toute simplicité : « Je pense qu'il y a bien des choses qui ont été abandonnées, comme les vieilles ceintures, les vieux galons, les vieux glands, les vieux bas, etc...; tout cela m'eût été très utile, car dans ces pays-ci on ne trouve rien de tout cela. » L'évêque met à profit l'occasion qui lui est offerte de dire toute sa gratitude aux pieuses dames qui collaborent à l'œuvre des Missions : « Je vous bénis, dit-il à Mlle de Bézal, pour toutes les peines que vous vous donnez à l'occasion de l'œuvre apostolique. Non seulement vous travaillez vous-même, mais vous êtes cause que beaucoup travaillent. J'ai été bien édifié de la lettre de Mme de Gouzillon, que je me rappelle fort bien avoir vue chez Mme du Guiny, à Nantes, lors de mon premier départ de France. Elle appartient à une de ces bonnes familles de vieille souche, comme on en trouve encore beaucoup dans notre bonne Bretagne. A Saint-Pol-de-Léon surtout il y a beaucoup de ces familles d'élite, et c'est un pays de foi. Aussi, je ne m'étonne pas de voir les bonnes œuvres y prospérer. Ne m'oubliez pas auprès de Mme de Gouzillon, quand vous lui écrirez. Dites-lui aussi de me rappeler au souvenir de M. Pouliquen qui a été mon professeur de seconde. J'ai à Saint-Pol des parents éloignés; il y a là une dame Le Bos qui est ma cousine. »

Au vicomte de Bézal qui lui avait envoyé son « Alleluia » au cours des fêtes

pascales, l'évêque de Biblos adresse, le 2 juin, cette pieuse glose : « Qu'il y a de grands enseignements dans toutes ces fêtes de l'Eglise! Elles nous rappellent, toutes, la bonté de Dieu à notre égard, et nos grandes destinées pour l'avenir. Tout doit aboutir au ciel pour lequel nous sommes faits; pourquoi faut-il que tant d'hommes ne pensent qu'à la terre et aux choses de la terre; pourquoi nous-mêmes détournons-nous si souvent nos regards du ciel ? » En post-scriptum » éclate un cri de joie : « 5 juin. — Voici quelques bonnes nouvelles. Le roi veut la paix, les plénipotentiaires sont à Saïgon... J'ai l'espérance que mon coadjuteur est encore en vie. Peut-être pourrai-je arriver chez moi bientôt. »

Ce même jour, 5 juin, le traité entre la France et Tu-Duc fut signé à Saïgon. Le roi d'Annam nous cédait les trois provinces que nous occupions de Saïgon, Mytho et Bien-Hoa. Trois ports devaient être ouverts au commerce, parmi lesquels celui de Tourane. Une somme de vingt millions de francs serait versée à la France et à l'Espagne. En ce qui touche la question religieuse, l'article 2 était ainsi conçu : « Les sujets des deux nations de France et d'Espagne pourront exercer le culte chrétien dans le royaume d'Annam, et les sujets de ce royaume, sans distinction, qui désiraient embrasser et suivre la religion chrétienne le pourront librement et sans contrainte; mais on ne forcera pas à se faire chrétiens ceux qui n'en auraient pas le désir. »

Ce traité mettait fin à l'expédition de Cochinchine et en consacrait le succès.

Mgr Pellerin en eut connaissance par plusieurs lettres qu'il reçut à ce sujet. Celle qui l'intéressa le plus venait du lieutenant de vaisseau Aubaret, qui avait longuement discuté avec les ambassadeurs annamites chargés de négocier :

« Je pense, écrivait ce dernier, que le plus sage est de désirer sincèrement qu'un pareil traité soit durable. Il nous donne peut-être plus de territoire que nous en pouvons raisonnablement administrer.

Le gouvernement de Hué, très humilié et rapetissé par nous, peut devenir pour nous une sorte de vassal. Le tout sera de trouver des hommes capables et assez dévoués pour faire fructifier ce traité qui fera, j'espère, bientôt cesser votre long exil, et vous permettra autant de liberté qu'on en a à Pékin. »

Le 19 juin, l'évêque de Biblos communique cette lettre à M. Pernot, et il ajoute ces lignes : « J'enverrai tout de suite M. Desvaux à Saïgon préparer notre retour. Je serais allé moi-même, mais pour des raisons les plus graves, je resterai encore (ici) pour ne pas précipiter les choses. J'espère cependant que dans peu je pourrai revoir mon cher troupeau. Il est probable que Mgr Sohier vit encore. Cependant, je n'ai pas de nouvelles directes; j'en aurai bientôt. » Vient alors une grande commande de livres de théologie, puis l'évêque ajoute : « Je vous demanderai encore beaucoup d'autres choses plus tard. Envoyez-moi aussi des missionnaires; nous en aurons besoin bientôt. *Parce properant!* »

Une lettre adressée, le 4 juillet, à M. Pernot, par l'évêque missionnaire, le montre partagé entre la crainte et l'espérance : « Vous verrez par les lettres venues de Saïgon ce qu'il faut penser de la paix; pour moi, je n'en sais rien dire, mais tout le monde penche à croire que les Français ont été encore joués. Le roi ne voulait qu'un peu de tranquillité pour pouvoir battre les rebelles du Tonkin, puis, après, il tombera sur les Français, qu'on harcèle toujours, malgré la paix. Cependant, cela nous permettra de rentrer chez nous, à moins que les Français n'y mettent des entraves. Le Père Desvaux que j'ai envoyé ne m'a pas encore écrit; aussi, je ne sais rien de précis. Soyez assuré qu'il n'y aura rien de négligé de notre part; la mort ne nous fait pas peur; nous l'avons vue de près, assez souvent déjà. »

Le 22 juin, Mgr Pellerin avait écrit à Saïgon pour s'informer de la situation et demander s'il pourrait en sécurité rejoindre sa Mission. On lui répondit, le 10 juillet, que la veille avait eu lieu une



conférence chez Mgr Gauthier pour délibérer sur une tentative d'expédition d'éclaireurs, et que l'expédition avait été décidée. Trois missionnaires partirent en jonque quelques jours plus tard; c'étaient MM. Croc, du Tonkin Méridional, Desvaux, de la Cochinchine Sep-

tentrionale, et Roy, de la Cochinchine Orientale. Le 5 août, ils furent arrêtés par les mandarins sous le prétexte qu'ils n'avaient pas de passeports français. Après trois mois passés à Dong-Hoï, dans le Quang-Binh, ils purent rentrer dans leurs Missions.

## CHAPITRE XXIV

### Le portrait moral de Mgr Pellerin

Nous nous proposons, dans ce chapitre, d'esquisser les principaux traits qui caractérisent la physionomie morale de notre héros.

L'humilité, au dire des auteurs spirituels, est la vertu qui fonde la sainteté. François-Marie Pellerin en fit profession et, à maintes reprises, on l'a entendu se proclamer l'indigne serviteur de Dieu. Vers la fin de sa carrière, ses sentiments demeurent les mêmes. C'est ainsi que, le 18 juillet 1858, il écrit à Mlle de Bézizal qui, en compagnie de son frère Hyacinthe venait de faire le pèlerinage d'Ars et d'y voir le saint curé Vianney : « Je vous ai suivis dans vos pérégrinations, mais j'étais peut-être trop tard. Je vous remercie d'avoir prié pour moi, et si vous saviez combien j'ai besoin de prières, vous prierez encore davantage. Oh! mon Dieu! comme je me sens misérable quand je vois la considération qu'on m'a témoignée partout, la bonne opinion qu'on avait de moi, au point que certaines personnes ont eu la bonhomie de me demander si je n'avais jamais fait de miracles (1) et que, d'un autre côté, je sais que personne n'est plus indigne que moi de tout cela, que personne n'a plus de misères au fond de son cœur. Je suis effrayé, et je me demande ce que je deviendrai au jugement de Dieu, moi qui ai reçu tant de grâces de toutes les sortes, et qui en ai si peu profité. Je vous le dis, pour que vous continuiez à bien prier Dieu que je puisse sauver mon âme; c'est là la chose essentielle en ce monde pour tous; le temps passe vite,

et nous n'y pensons pas comme nous le devrions. »

Un certain nombre de lettres qu'en 1861-1862, il adressa à M. Pernot décèlent de la nervosité et de la rudesse. Ce sont parfois des coups de boutoir qu'il lance à l'adresse de ceux qui, par leur tempérament ou leurs idées, ne lui reviennent pas. Il dira, par exemple, un jour au procureur de Hong-Kong, M. Li-bois, dont les manières autoritaires et parcimonieuses ne lui plaisaient point : « Vous prétendez être Normand, ce qui est une mince recommandation pour un procureur; en réalité, vous êtes Juif. » Ces boutades, qui peuvent parfois surprendre, s'expliquent aisément. L'évêque de Biblos ne recevait alors que de mauvaises nouvelles de sa Mission et des Missions voisines; l'expédition de Cochinchine était conduite d'une façon qui ne lui agréait pas; la Propagande le blâmait de ne point entrer dans sa Mission. Tout ceci ne l'empêche pas au demeurant, de s'accuser lui-même, avec une humilité charmante, de sa « rudesse bretonne », dans une lettre à M. Pernot, datée de Hong-Kong le 21 mai 1861 : « L'écorce est quelquefois rude chez nous; mais je crois que le cœur est bon et que les intentions sont bonnes. Ainsi, ne vous fâchez pas si je dis ma façon de penser trop vivement. C'est un malheur chez moi et un défaut dont je cherche à me corriger; mais c'est bien vieux. »

Humble de cœur, notre missionnaire est également fort désintéressé. Vicaire à Saint-Louis de Brest, il s'exerçait déjà à la pauvreté évangélique. La chose est attestée par une personne de Brest, qui le connut fort bien à cette époque, et qui écrira le 12 avril 1863 à Sœur Marie

1) Plusieurs s'étaient imaginé qu'à l'occasion de son naufrage, quand il voulut rejoindre le *Catinat* Mgr Pellerin était resté deux jours et deux nuits au fond de la mer.



de la Conception : « Je n'ai pas oublié les sept ans que monsieur votre frère a passés parmi nous. Il faisait ce que l'Evangile commande : que la main gauche ignore ce que donne la main droite. Il est certain qu'il n'avait rien pour lui, et je me rappelle parfaitement qu'on lui conseillait de donner sa bourse à garder, afin d'avoir le nécessaire. Ce fut l'affaire d'un mois, et il venait y puiser tous les jours... La simplicité de ses vêtements était si grande qu'ils étaient usés et raccommodés autant que possible; il ne s'en occupait nullement. Nous avons vu sa petite chambre, sans aucun ornement : une croix en bois, un banc pareil pour prie-Dieu. Jamais rien de recherché. » Devenu missionnaire, puis évêque, François-Marie pratiquera toujours la même abnégation : son palais épiscopal ne sera, pour l'ordinaire, qu'une méchante cabane, avec un coffre où il dira la messe et quelques nattes pour se coucher. Contraint de fuir, de nuit comme de jour, devant les persécuteurs, il usera bien vite ses pauvres vêtements dans les sentiers et à travers les montagnes de Cochinchine...

En raison même de ce désintéressement, notre héros fut toujours d'une extrême délicatesse. S'il accepte volontiers des dons pour sa Mission, il n'entend nullement que l'on se prive pour lui venir en aide.

Cet esprit de renoncement n'empêchera pas Mgr Pellerin d'être gai, souriant et affable : « La première fois, note l'abbé Greiner, que j'ai eu l'honneur de le voir et de faire proprement connaissance avec lui, c'a été quand il passait par Pinang, en route pour la France. Il me frappa par son air franc, aimable, gai, et un coup d'œil particulier, qui lui échappait parfois, me faisait conjecturer qu'il eût été délicieux de converser un moment cœur à cœur avec lui; mais une heure après, le steamer l'emportait à toute vapeur. » Quelques semaines avant de mourir, déjà en proie au mal qui devait le conduire à la tombe, il trouvera encore la force de plaisanter : arrivant au Collège de Pinang, il embrassa ses confrères et leur dit avec

un doux sourire : « Allons! je viens ici pour manger des pissenlits par la racine et donner un rata aux vers dans le royaume des taupes. » C'étaient les expressions pittoresques par lesquelles il désignait la mort. Apprenant ensuite que trois docteurs s'intéressaient à sa santé, un docteur espagnol, celui de Singapore et le médecin du Collège, il dit avec humour : « Que voulez-vous qu'il fit contre trois? »

Le lecteur se souvient que dès son enfance, François-Marie donna les marques de la plus tendre piété. Chez lui cette belle vertu ne devait jamais se démentir. Voici le bon témoignage que lui délivrera le Supérieur du Séminaire d'Issy-les-Moulineaux, pour son temps d'études à Saint-Sulpice : « Les principaux traits qui distinguaient alors ce saint évêque étaient une grande piété, une grande régularité, beaucoup de zèle pour ses fonctions de catéchiste, et un excellent esprit qui le faisait aimer de tous les Directeurs de la maison et de tous ses confrères. »

Toute sa vie notre missionnaire fut le dévot de la Vierge Marie. Chaque jour il récitait le chapelet ordinaire et celui de N.-D. des Sept-Douleurs. Sous le feu de la persécution, il consacre plusieurs de ses mandements à celle qu'il appelle « Notre Dame » et il voue sa Mission entière à l'Immaculée Conception. Un billet trouvé après sa mort par l'abbé Jourdain, dans un vieux portefeuille portait ces mots : « O Vierge Immaculée, aujourd'hui 5 octobre 1856, je remets de nouveau toutes les Missions du royaume annamite sous votre protection; qu'aucun évêque, prêtre ou clerc ne soit pris; je promets de nouveau de bâtir une belle église en votre honneur; obtenez-nous la paix bien vite, par votre immaculée Conception. »

Sa tendre piété rayonnait en douce charité à l'égard du prochain. Nul ne sut mieux que lui panser les cœurs endoloris des malades et des affligés. On a déjà lu les consolations qu'il prodiguait si délicatement aux siens, à propos de séparations d'avec des êtres aimés. Ajoutons ici deux nouveaux textes.

En juillet 1860, l'évêque de Biblos apporta à Hong-Kong que son ami, Louis de Bélizai, venait de perdre deux petits enfants. Prenant la plume le 25 de ce mois il écrivit d'un cœur tout ému : « Comme j'ai pris part à tout ce que vous avez souffert! Cependant : *Diligenti Dominum omnia cooperantur in bonum* : « Tout tourne au bien de celui qui aime Dieu », et qui sait si cette grande douleur que la Providence a permise n'est pas pour un plus grand bien. Vous avez maintenant au ciel deux anges qui prient pour vous et pour votre épouse, d'une manière toute spéciale... Il faut donc relever votre courage, et après le *Fiat* que tout chrétien doit dire, considérer l'avenir avec confiance. Oh! comme j'ai pensé à vous et à votre épouse, depuis surtout que j'ai appris la triste nouvelle, dans laquelle, cependant, il y avait de grands sujets de consolation. Je crois que je vous ai recommandé à Dieu au saint sacrifice de la messe peut-être avec plus d'affection que jamais. A quinze jours, mon cher ami; je ne vous parle pas aujourd'hui d'affaires. Tout va tristement partout, mais le bien sortira peut-être de l'excès du mal... Je vous bénis d'une manière toute particulière... »

A la même date, le pauvre exilé de Hong-Kong adresse à Mlle de Bélizai ces formules pieuses et compatissantes : « Comme j'ai pris part à toutes vos tribulations, comme j'ai compris et saisi tout ce que vous avez eu à souffrir, pendant les jours de tribulation qu'il a plu à la très suave Providence de vous envoyer! J'espère que maintenant votre douleur s'est un peu calmée. Du reste, dans cette douleur il y avait aussi bien des sujets de consolation; car, sans compter que les croix sont des dons de Dieu qui nous rendent conformes à notre divin modèle, et à notre bonne Mère, et qui, par conséquent ont avec elles des grâces d'un prix ineffable, le souvenir des deux anges qui sont allés au ciel jouir de la vue de Dieu pour toute l'éternité et prier pour leurs parents, pour tous ceux qui leur appartiennent de près, est un baume bien précieux pour guérir la blessure faite par leur perte pour ce monde. »

Ce qui, dans l'être moral de Mgr Pellerin jette le plus vif éclat, c'est sa charité surnaturelle pour Dieu et son Christ, aimés par dessus toutes choses, chéris plus que la vie elle-même.

Nous trouvons à cet égard, de précieux témoignages dans la correspondance qu'il entretenait pendant plusieurs années avec deux personnes de Brest, d'âge mûr et de sainte vie, dont il avait été le directeur de conscience. Elles se nomment Annette Kervern et Françoise Guéguen, et habitaient le quatrième étage d'une maison située au n° 36 de la rue d'Aiguillon.

De Paris, l'aspirant-missionnaire leur écrit le 21 juillet 1843 :

« Je suis au Séminaire des Missions-Etrangères, où j'ai été reçu à bras ouverts, et où je resterai je ne sais combien de temps pour me préparer à la Grande Œuvre des Missions-Etrangères. Je ne puis pas encore savoir dans quelles contrées je serai envoyé, on ne le sait guère que peu de temps avant le départ. Quoi qu'il en soit je suis déterminé à tout, mon sacrifice est fait. Maintenant toutes les peines, la mort même avec les tortures seront beaucoup moins que ce qu'il m'a fallu souffrir pour quitter ma patrie avec les affections qu'elle renfermait pour moi; cependant je suis heureux et content, parce que je crois pouvoir dire maintenant que j'ai fait quelque chose pour Dieu, car c'est pour lui et uniquement pour lui que je suis parti, c'est parce que j'ai cru que c'était sa voix qui m'appelait que je me suis mis en voyage... »

« Allons, prenons courage. La vie est courte, nous n'avons que peu de temps à passer sur la terre, et après cela viendra l'éternité. C'est là que nous serons bien heureux, et pour toujours; marchons donc avec confiance, la grâce de Dieu ne nous manquera pas. Priez bien pour moi. »

Une nouvelle lettre, partie de la rue du Bac, deux mois plus tard, révèle la même force d'âme devant le martyre éventuel :

« Il est bien certain cependant que la Religion chrétienne est moins persécutée dans la Chine qu'autrefois, mais



nous avons encore d'autres missions dans toute la Cochinchine, dans la Corée et d'autres endroits, où la persécution est toujours bien violente. Je prie Dieu qu'Il permette que j'y sois envoyé. Voyez donc quel bonheur ce serait pour moi si je versais mon sang pour Jésus-Christ qui Lui-même a répandu tout le sien pour moi, mais je ne suis pas digne d'un si grand bonheur, au lieu de me plaindre, il faudrait prier le bon Dieu qu'Il me fit cette grâce et vous en réjouir avec moi. Je suis assuré que la pensée de la mort et des tourments ne me fait pas peur. Je vous en prie donc, ne me plaignez plus autant, mais priez bien le bon Dieu qu'il me soutienne car sans lui je ne puis rien. »

Le 14 octobre, l'abbé Pellerin est toujours dans les mêmes sentiments et il souhaite comme obédience l'une des Missions les plus pénibles. « On vient, écrit-il, de nous faire une jolie chapelle dans l'intérieur de la maison; l'oratoire que nous avions était devenu insuffisant, car le bon Dieu bénit notre Société: lorsque je suis arrivé ici, nous n'étions que sept, et maintenant nous allons être une trentaine. C'est tant mieux, car nos missions demandent des missionnaires. Celle de la Corée au delà de la Chine dont nous n'avions pas eu de nouvelles depuis quatre ans est dans un état bien triste. Nous avons appris ces jours derniers que l'évêque-vicaire apostolique de ces contrées, Mgr Imbert, et les deux seuls missionnaires qu'il eût avec lui avaient été mis à mort, en haine de la foi, et avec eux, environ deux cent cinquante chrétiens. Il faudra que cet évêque et ces deux missionnaires soient remplacés, peut-être serai-je désigné pour cela, j'en bénirais Dieu car cette mission est une des plus pénibles; et puis elle est tout près du Japon où je voudrais bien pouvoir pénétrer. Ces saints martyrs, sont de nouveaux intercesseurs que nous avons au Ciel. »

Au début de novembre, l'aspirant missionnaire est fixé sur sa destination, et le 8 du même mois, il l'annonça à ses correspondantes :

« Je viens donc d'être désigné pour la mission de la Cochinchine et je parti-

rai de Nantes au commencement du mois de décembre sur un grand navire de commerce qui me conduira jusqu'à Pulo-Pinang, où se trouve notre Collège général, de là je gagnerai ma mission comme je pourrai.

« Vous ne sauriez croire la joie et le bonheur que j'éprouve depuis qu'on m'a fixé ma mission. Voyez comme Dieu a été bon envers moi, c'était cette mission que je préférerais à toutes les autres et on m'y envoie sans que j'aie fait aucune démarche pour cela. Je vais remplacer des confrères qui ont déjà versé leur sang pour la foi! Comme je serais heureux si j'avais aussi quelque chose à souffrir pour mon Dieu qui a tant souffert lui-même pour moi. Vous me plaignez beaucoup dans votre dernière lettre, il faudrait au contraire vous réjouir avec moi, et remercier le bon Dieu de la grâce qu'il me fait. Si mon sang coule, j'en offrirai quelques gouttes pour vous...

« Nous partons à six à la fois, trois pour la Cochinchine, deux pour l'île Nicobar, et un pour Malacca. Mais nous qui allons dans la Cochinchine, nous avons des postes de faveur, parce que c'est là qu'il y a le plus à souffrir, et qu'il y a le plus de chances du Martyre. »

Les lettres suivantes, écrites de Paris, par notre missionnaire, au cours de novembre et de décembre, respirent toujours le même accent d'allégresse, à l'idée de souffrances à endurer par amour pour Dieu.

« 16 novembre. — Votre bonne lettre que je viens de recevoir m'a fait le plus grand plaisir. Je suis très sensible à tout l'intérêt que vous me portez. Je vous prie de ne pas vous affliger de la nouvelle que je vous ai donnée, car c'est la meilleure nouvelle possible puisque j'ai pu être jugé, malgré mon indignité, capable d'être exposé à souffrir quelque chose pour le nom et la gloire de Dieu...

« Je n'ai jamais été plus heureux et je n'ai jamais éprouvé de joie plus grande que depuis qu'on m'a annoncé mon départ pour une mission persécutée. Je suis tenté de dire au bon Dieu que c'est trop de bonheur qu'il m'ac-

corde, trop de consolation. N'ayez pas peur que je vous oublie quelque part que je sois et si le bon Dieu me fait

cela vous afflige, car c'est ce qui fait toute ma joie. »

« 6 Décembre. — J'ai bien hâte cepen-



Joseph-Hyacinthe SOHIER (1818-1876),  
Vicaire apostolique de la Cochinchine Septentrionale,  
Coadjuteur de Mgr Pellerin

la grâce d'être soumis aux tortures, alors bien sûr je penserai à vous et j'offrirai au bon Dieu quelques coups de rotin pour vous. Il ne faut pas que

dant d'être au milieu de mes barbares où la divine Providence m'appelle, vous ne sauriez croire le désir que j'éprouve de faire quelque chose pour le bon Dieu,



et la joie qui remplit mon âme lorsque je pense que je vais être exposé à souffrir un peu pour le nom de notre bon Maître. Je vous parle bien franchement lorsque je vous dis que personne n'est plus heureux que moi. »

« Nuit de Noël. — Le moment où je dois quitter ma patrie pour toujours approche à grands pas, et j'en suis bien content puisque c'est la volonté de Dieu. Vous comprenez bien combien il est grand et beau d'être associé à l'œuvre de Dieu pour la conversion et le salut des âmes; que je suis heureux de cette Grande Vocation, remerciez-en Dieu pour moi et avec moi; il est vrai que je serai séparé de tout ce qui m'est cher en ce monde pendant toute la vie, mais dans le ciel nous nous retrouverons tous, et là il n'y aura plus de séparations ni de peines. Prenons donc courage pour un peu de temps, et au lieu de nous désoler, pensons à l'éternité qui sera si belle pour nous tous, il faut bien l'espérer. »

« Je vous écris pendant la nuit de Noël en attendant l'heure de l'office, c'est en ce jour que le Fils de Dieu a bien voulu se faire homme et se soumettre à toutes les peines de l'humanité par amour pour nous. Lorsque nous considérons cette charité immense de Dieu à notre égard, est-il possible que nous lui refusions les sacrifices qu'il demande de nous, ne devons-nous pas au contraire nous trouver heureux de ce qu'il veut accepter quelque chose de notre part. »

C'est le 10 Janvier 1844 que l'abbé Pellerin prit le bateau à Paimbeuf, pour se rendre dans sa mission. La veille il écrit de Nantes aux demoiselles Kervern et Guéguen :

« Je désire bien vivement que vous ne vous affligiez pas trop de mon départ. Si vous saviez comme je suis heureux, le monde me croit malheureux, c'est qu'il ne comprend pas le bonheur des sacrifices et des souffrances. »

Parvenu à Singapour, notre missionnaire reprend sa correspondance, le 29 mai 1845 :

« Je vais partir pour la Cochinchine où la persécution est toujours violente; un des évêques est pris, je pense qu'il va être délivré. Je suis seul à pouvoir y entrer avec M. Galy, et encore nous faut-il prendre les plus grandes précautions pour n'être pas pris; nous sommes bien déguisés, et habillés comme les gens du pays; nous ne marcherons que la nuit et à travers les bois, lorsque nous serons débarqués; dans la barque, nous serons cachés sous des planches. Si vous saviez combien je suis heureux d'avoir quelque chose à souffrir pour notre bon Maître qui a tant souffert pour nous. Je serais bien plus heureux encore si je pouvais verser mon sang. Jusqu'ici je n'ai encore presque rien souffert, aussi je ne peux pas dire que j'aie commencé ma vie de missionnaire. »

En fin de décembre, c'est une nouvelle lettre qui part, cette fois, de la province de Binh-dinh, en Cochinchine: « Ici la religion est persécutée plus que jamais; depuis que je suis arrivé un bon prêtre et un bon chrétien ont été décapités, plusieurs autres chrétiens ont été torturés, emprisonnés. »

« Pour moi j'ai été sur le point d'être pris, les tigres ont manqué de me dévorer, et tout cela plusieurs fois; mais cela ne fait rien, je suis bien heureux et bien content. Je suis maintenant habitué au pays; depuis que je suis ici, je n'ai pas goûté le pain parce qu'il n'y en a pas, je mange du riz en guise de pain, du poisson et un peu de viande de porc; il faut coucher sur la dure étendu sur une natte, marcher pieds nus, mais tout cela est bien bon et je n'ai pas encore souffert. »

En novembre 1847 Mgr Pellerin demeure intrépide parmi les plus grands dangers: « ... Cette année notre pauvre mission a été bien éprouvée, car la persécution a éclaté avec une nouvelle fureur, nous avons été obligés de nous cacher plus soigneusement que par le passé et même de fuir sur les montagnes. J'ai bien cru que nous ne pourrions pas échapper, j'avais déjà fait ma préparation à la mort, mais je n'ai pas été jugé digne du martyre... J'ai été sur le point de me noyer, car une petite barque que

je montais a été engloutie sous les flots et j'ai pu gagner le rivage; c'était cependant au milieu de la nuit. Ne croyez pas cependant que je sois bien malheureux, il est si doux d'avoir quelque chose à souffrir pour le nom de notre bon Maître, aussi mes dangers et mes peines personnelles ne font rien, ce qui me fait souffrir c'est la position de mes pauvres chrétiens, et aussi des pauvres payens qui m'environnent de toutes parts, et pour lesquels je ne puis rien faire. »

L'année suivante, la situation est toujours la même: « Hué, 12 décembre 1848... Pour moi, je suis venu à la capitale où depuis 25 ans il n'y avait pas eu d'évêque et les missionnaires ne pouvaient pas s'y rendre depuis la persécution; il me faut prendre de bien grandes précautions pour n'être pas pris, et je ne sais si je pourrais échapper longtemps, mais je serais bien heureux d'être martyr. Je suis bien près du feu, c'est ici le poste le plus avancé. Pour me rendre ici je suis venu en barque caché sous une natte, et depuis neuf ou dix mois, je visite les chrétiens; je suis souvent obligé de fuir, tantôt sur les montagnes, tantôt sur les fleuves, mais la Providence a toujours eu bien soin de moi; je n'ai pas encore bien souffert de la faim, il y a toujours quelques bonnes âmes qui m'apportent de la nourriture autant qu'il m'en faut pour vivre. Priez bien pour nous tous, et recommandez toute ma pauvre Mission aux prières des bonnes âmes qui s'intéressent un peu à nous; à Brest, il y en a plusieurs. Ne croyez pas cependant que je sois triste, je n'ai peut-être jamais été plus gai que maintenant. Je me porte bien, mais l'été passé j'ai été sur le point de mourir, les grandes chaleurs qui sont venues tout à coup ont été sur le point de m'emporter, mais le bon Dieu a permis que je restasse encore sur cette terre. »

Au cours des terribles années 1852-1855, l'évêque de Biblos, en proie aux angoisses les plus cruelles, désire toujours la palme du martyre.

« 2 janvier 1853... L'année qui vient de s'écouler a été une année de rude

persécution. — Je croyais que le nouveau Roi serait meilleur que les deux autres qui l'ont précédé, mais il semble devoir être plus mauvais; s'il vit longtemps et si rien ne vient le tracasser il fera beaucoup de mal. Notre tête est toujours mise à prix, et nous sommes poursuivis comme des bêtes féroces, on en veut surtout aux missionnaires. Un de nos confrères a été pris au Tonkin; il a eu la tête tranchée et jetée dans un grand fleuve. C'est un Martyr de plus pour l'église annamite, c'est le 1<sup>er</sup> mai qu'il est monté au ciel; si les choses ne changent pas il y aura encore beaucoup d'autres de pris, et nous peut-être les premiers. Enfin lorsque vous entendrez dire qu'on m'a coupé la tête, aidez-moi à remercier Dieu de la grâce que le bon Dieu m'aura accordée. Je compte sur le secours de notre bonne Mère, c'est sous la protection de son divin Cœur que j'ai placé toutes mes Missions. Priez-la bien pour nous. »

« Fête de Noël 1853. — ... Pour moi au moment où je vous écris je suis dénoncé au Mandarin qui cherche à me prendre et je ne sais trop de quel côté me tourner. Il pourrait bien se faire que lorsque vous recevrez cette lettre je n'aurais plus la tête sur mes épaules. Si j'ai le bonheur d'aller au ciel, je ne vous oublierais pas, mais priez bien pour moi en attendant. »

« 29 novembre 1854. — ... Je n'ai encore que de tristes choses à vous dire cette année au sujet de ma Mission. Au moment où je vous écris nous sommes dans les angoisses les plus grandes, et je n'ai que d'autre consolation que l'espérance du Martyre, à moins que dans ses justes jugements le bon Dieu ne veuille pas m'accorder cette Grâce. On vient de publier un nouvel édit de persécution plus atroce que tous ceux qui ont paru jusqu'ici. Tous mes pauvres néophytes d'un bout de la mission à l'autre sont dans la consternation, et il me faut trouver du courage pour tous. Notre tête, celle des prêtres indigènes, de nos élèves vient d'être mise de nouveau à un haut prix. Aussi il m'a fallu disperser mes deux séminaires, pren-



dre toutes les précautions pour éviter le plus que nous pourrions de malheurs. Si c'est la dernière fois que je puisse vous écrire, recevez mes adieux, et soyez assurées que je ne vous oublierai jamais soit en ce monde ou en l'autre. Ecrivez-moi cependant comme à l'ordinaire, à moins que vous n'appreniez ma mort. Toute l'année qui vient de se passer a été bien pénible, car les Mandarins qui savaient les intentions du Roi, ont préparé les voies à la nouvelle persécution en publiant des ordonnances contre nous et en nous cherchant plus sévèrement et en soumettant les chrétiens à toutes sortes de vexations. Au mois de janvier, j'ai fait une maladie qui m'a tenu une quinzaine de jours entre la vie et la mort; c'était la suite d'une imprudence forcée que j'avais faite en voyageant trois nuits de suite, pieds nus dans l'eau et la boue jusqu'aux genoux et au-dessus; c'est que j'étais en fuite. A peine ai-je été rétabli passablement qu'il m'a fallu me sauver encore et j'ai été quelquefois quinze jours ou trois semaines sans voir la lumière du jour. Au milieu de tout cela que la sainte volonté de Dieu soit faite, l'éternité sera assez longue pour nous récompenser de quelques instants de peine; trop heureux mille fois si je puis obtenir le ciel. Je me confie toujours au très Saint et Immaculé Cœur de Marie, et j'espère qu'il nous viendra du secours de quelque part. »

« 29 décembre 1854. — ... Cette année nous avons eu encore bien des tribulations, car la persécution devient tous les jours plus cruelle, un de nos confrères qui a été pris au Tonkin a eu la tête tranchée et c'est le sort qui attend tout missionnaire qui tombe entre les mains des persécuteurs. Pour moi, j'ai été obligé de fuir plusieurs fois, et j'ai été sur le point d'être pris. De plus j'ai fait une grande maladie, et j'ai été entre la vie et la mort pendant plus de quinze jours, mais le bon Dieu n'a pas voulu me tirer encore de ce monde; que sa sainte volonté soit faite. Ce serait le plus grand bonheur qui pourrait m'arriver si je pouvais mourir martyr. »

Le 19 juin 1858, Mgr Pellerin écrit de Hong-Kong à ses pieuses correspondantes : « ... Le temps que je suis resté en France a passé vite, c'est comme cela que va la vie, il n'y a que l'éternité qui restera; tâchons de faire en sorte qu'elle soit bienheureuse pour nous tous. J'avais espéré que j'aurais le bonheur d'être martyr, mais il paraît que je ne suis plus digne de cette faveur qui est la plus grande qui puisse être accordée en ce monde par la divine Providence puisque c'est la route la plus sûre pour arriver au ciel. »

Si Mgr Pellerin désire l'immolation sanglante, c'est avec une profonde humilité. Dans sa pensée, mourir pour la foi est un noble privilège qui, à l'égal de toutes les grandes et saintes choses, demande une vocation spéciale. Pour lui, la grâce du martyre ne dépend ni de la volonté ni des efforts de l'homme, mais de Dieu qui fait miséricorde (Saint Paul, « Ep. aux Romains », 16). En vérité cependant, à défaut de mort violente, causée par les persécuteurs, n'est-ce pas un vrai martyr que les souffrances physiques et les tortures morales auxquelles il a été en proie? En effet, que de travaux, de privations, de dangers continuels ! Aujourd'hui dans les Missions, la liberté, pour restreinte ou combattue qu'elle soit, demeure la liberté ; elle permet de vivre à découvert, de voyager, de prêcher, d'édifier des églises, des presbytères, des écoles, des couvents, des hôpitaux; elle aide à recueillir par milliers des épis où jadis, les moissonneurs ne faisaient que glaner, dans l'ombre du profond mystère que leur imposait la haine des tyrans. Imaginez-vous Mgr Pellerin, courant de nuit, à travers les montagnes habitées par les tigres, pieds nus sur des sentiers pierreux et parsemés d'épines, parcourant en une seule nuit un trajet de « douze lieues ! » Il a eu faim, il a eu soif, plus d'une fois il a fait naufrage et Dieu seul sait ce que le courageux évêque a souffert sur la fin de sa carrière, du chancre qui lui rongera l'estomac. A ces indicibles douleurs, joignez les souffrances morales qui le tenaillaient incessamment à la vue de sa chère Mission ravagée, de ses pré-

tres martyrisés, de ses enfants abandonnés et de l'impossibilité où il était d'y porter remède ; ajoutez celles qui lui venaient de l'incompréhension de certaines personnes avec lesquelles il fut en relation, des traits venimeux de la calomnie... et vous pourrez vous faire une idée de ce qu'un cœur si ardent a dû souffrir.

Les récits de sa fin ressemblent à ce que la mort des saints nous offre de plus doux et de plus grand; maître de toutes ses pensées, il les a offertes à Dieu jusqu'au dernier moment, comme depuis sa jeunesse il lui avait offert toutes les actions de sa vie. Au lieu de se rebeller contre la souffrance, il s'y est pieusement résigné; je dirai même qu'il l'a accueillie avec allégresse: combien de fois, sous sa plume, ou sur ses lèvres, le récit de ses malheurs s'achève sur ces formules édifiantes: « Que la sainte volonté de Dieu soit faite, et que son saint nom soit béni ! » — « Vive la joie quand même ! » (1)

Le corps de l'intrépide missionnaire a échappé il est vrai au glaive du bourreau, mais les fleurons de sa couronne étaient au complet, en sorte que Dieu l'a conduit dans l'assemblée des Pontifes, ses Frères, et des martyrs et confesseurs, ses enfants de Cochinchine. Quand il a rejoint dans le ciel ces martyrs qu'il avait si bien préparés, ils ont pu incliner leurs palmes devant les siennes, et le placer encore à leur tête.

Le rôle joué par Mgr Pellerin dans l'expédition de Cochinchine, qu'il a provoquée et à quoi il a pris part, a été diversement apprécié. Plusieurs à cet

1) Cette dernière devise est le premier vers de chaque strophe d'un petit poème composé en 1841 dans les prisons de Hué, par M. Berneux, missionnaire apostolique du Tonkin Occidental. En voici le refrain: « Vive la joie quand même ! — C'est aussi mon refrain. — C'est là le chant que j'aime — Et répète sans fin. — Pour vous, ennui, tristesse, — Délogez sans retour. — Cédez à l'allégresse. — Vive la joie toujours ! »

égard l'ont taxé d'imprudence. Voici ce qu'il convient de dire.

La proscription des missionnaires catholiques, l'interdiction systématique de prêcher l'Evangile et, à plus forte raison, la persécution sanglante exercée par les indigènes contre l'Eglise, constituent, d'après les théologiens catholiques, notamment d'après François de Vitoria, un titre incontestablement légitime de juste guerre et de domination coloniale pour une puissance chrétienne qui a des raisons justifiées de s'intéresser au destin des missionnaires et de leur mission (1). Il était donc loisible à Mgr Pellerin de provoquer l'expédition de Cochinchine.

Pareille guerre se trouvant engagée, il ne paraît pas que les missionnaires contreviennent à aucune règle canonique en suivant l'expédition, non point pour combattre eux-mêmes, mais pour procurer aux chefs militaires toute documentation utile au bon succès de la guerre. Et ceci justifie pleinement l'attitude de l'évêque de Biblos au cours de l'expédition qu'il avait suscitée.

Pratiquement, s'il est malaisé de porter un juste jugement sur la conduite des opérations prise dans le détail, l'on admet cependant de façon générale que les démonstrations successives de la marine française, aussi imprudentes que généreuses, furent sans esprit de suite. « Ces expéditions mesquines, notait Théophane Vénard, ne sont pas dignes de la France, dont le cœur est si généreux », et Mgr Retord concluait dans le même sens: « La conséquence de tout cela? Nous laisser sous les dents du tigre, après l'avoir bien irrité contre nous » (1). Ce qu'il eût fallu, c'est une expédition bien préparée, efficace et rapide, pour relever le drapeau de la France et de la civilisation dans le pays de l'Indochine.

1) Y. de la Brière. « Etudes », du 5 septembre 1935, pp. 679 ssqq.

1) Abbé Trochu, « Le Bienheureux Théophane Vénard... », pp. 289, 331.



## CHAPITRE XXV

## La mort

Depuis plusieurs mois déjà, Mgr Pellerin sentait décliner ses forces. Vers la fin de mai 1862, il avait consulté un médecin-chef de l'armée française, de passage à Singapore; et ce docteur déclara qu'il n'y avait dans l'organisme aucune lésion, mais que l'affaiblissement du malade réclamait un traitement sérieux. Sur la fin de juin, le mal s'accrut; nous en avons comme témoignage cette lettre adressée le 2 juillet par le prélat à Mlle de Bézal: « Je ne vous écrirai que deux mots cette fois, car je n'ai pas la force d'écrire davantage; je suis malade depuis quelques jours, et les médecins ne peuvent pas savoir ce qu'est ma maladie. Je suis d'une faiblesse très grande, et il m'est impossible de rien manger. Je suis venu passer quelques jours à la campagne, et peut-être me trouverai-je mieux; mais à la volonté de Dieu! Ce matin j'ai eu mille peines à dire la sainte messe, et dans une défaillance j'ai pensé à promettre une messe à sainte Anne d'Auray qui m'a déjà si souvent secouru, et aussi j'ai pensé que vous voudriez bien encore me rendre le service de la faire dire; ainsi donc, je compte encore sur vous.

« Je ne crains pas de mourir; mais, dans ce moment-ci je désirerais vivre encore un peu, si c'est la volonté de Dieu, car je vais avoir ma Mission à réorganiser, et si mon coadjuteur est mort, il n'y aurait que des missionnaires nouveaux et qui, par conséquent, ne connaissent ni les lieux, ni les personnes, ni les usages, ce qui serait plus difficile. »

Deux jours plus tard l'évêque de Bibles écrivait à M. Pernot: « Je vais répondre à votre lettre du 24 mai comme je pourrai; car je suis assez sérieusement malade d'un mal qui me mine, et me mène rapidement au tombeau, s'il

ne s'arrête pas. Les médecins n'ont pas pu voir quelle était cette maladie; mais je m'affaiblis tous les jours de plus en plus, et il m'est impossible de rien manger... On m'a dit qu'il fallait absolument changer d'air; mais où aller, surtout maintenant où il faut penser à rentrer dans ma mission? Enfin que la volonté de Dieu soit faite! »

Vers la mi-juillet, le vénéré malade ne va pas mieux. Le 19 de ce mois il écrit à Louis de Bézal: « ... Je ne sais ce que j'ai, et les médecins anglais qui sont ici ne le savent pas davantage; mais je suis d'une faiblesse très grande, et je ne puis rien manger. C'est à peine si je puis me tenir debout; il me faudrait respirer pendant quinze jours le bon air des Granges, pour me retrouver. Enfin, que la volonté de Dieu soit faite, et que son saint nom soit béni toujours!... J'ai reçu la lettre d'Elisa du 5 juin; ayez la bonté de le lui dire, mais je suis incapable de répondre; peut-être serai-je mieux dans quinze jours. Priez bien pour moi. Je me recommande aux prières de toute la famille... »

Dès que ses amis de Pinang connurent l'état alarmant de sa santé, ils pressèrent par lettre Mgr Pellerin de retourner parmi eux. L'abbé Martin, supérieur du Collège général lui écrivit dans ce sens. M. Greiner, directeur de l'infirmerie, insistait en ces termes: « Monseigneur, faites-nous la faveur de revenir chez nous; le docteur Andersen et moi, nous vous traiterons en amis, et à moins que le bon Dieu ne s'y oppose, nous chasserons ce mal qui vous ruine à Singapore. »

François-Marie céda facilement à des instances si affectueuses. Se sentant gravement atteint, il prépara, en vue de

sa prochaine sépulture, une costume complet de couleur violette. Son testament était déjà fait depuis le 15 juin précédent. C'est le 5 août qu'il prit le bateau. Avant de se rendre à bord, il embrassa ses confrères en leur disant: « Je m'en vais à Pinang demander un tombeau; là du moins, je serai auprès de mes élèves, sinon dans ma Mission. » Au cours de la traversée il fut accompagné d'un docteur espagnol de l'escadre de Cochinchine.

Arrivé à Pinang, il s'y vit accueilli par plusieurs missionnaires du Collège général, auxquels s'était joint le docteur de l'établissement. Ceux-ci furent frappés du délabrement de sa santé: son teint, sa barbe, ses cheveux, tout était jaune et laissait soupçonner dans son organisme de graves altérations bilieuses.

Au bout de quelques jours on porta le malade en chaise, dans une villa située sur une gracieuse colline, à une demi-heure de marche du Collège. Il y fut servi avec empressement par deux domestiques et trois élèves. Deux ou trois professeurs lui tenaient compagnie nuit et jour; l'un d'eux était l'abbé Greiner auquel était confié l'infirmerie du Collège. Celui-ci écrivait le 20 août, au vicomte de Bézal: « La convalescence de Sa Grandeur est lente, et la patience de l'illustre exilé est à grande épreuve, car on dit que le chemin de sa Mission est ouvert à son zèle si éminemment apostolique. Ici, Monseigneur jouit de l'air d'une gracieuse petite montagne... Invitée et reçue avec toute l'affection de confrères missionnaires et amis de vieille date, Sa Grandeur se plaît ici et fait des progrès, confiée aux soins d'un docteur fort recommandable, ami de notre Séminaire des Missions. Cependant les progrès sont lents, et le mal a été causé en grande partie par une cause qui n'est pas encore bien passée: M. le Vicomte n'ignore pas les pénibles souffrances desquelles le cœur du Vénérable Pontife a été rassasié; les ruines glorieuses et les martyrs de sa Mission seront publiés au monde, et les hommes de science et de vertu loueront Dieu, au souvenir de l'excellent évêque votre ami.

« M. le Vicomte, Mgr Pellerin, en m'invitant à vous donner de ses nouvelles, se flattait aussi que grâce à vos bons soins, elles seraient connues par sa famille bien-aimée, par mesdames ses sœurs et par tous ses amis. Monseigneur serait en état d'écrire quelque peu lui-même, mais pour hâter son retour à la santé, la prescription du docteur prive Sa Grandeur de cette consolation. Dans un ou deux mois, j'espère, les amis de Sa Grandeur se réjouiront de recevoir de ses nouvelles de sa propre main. »

A ce moment, Mgr Pellerin était moins souffrant et il pouvait aisément se rendre de sa chambre à la véranda. Pour le distraire, M. Greiner lui donnait lecture de plusieurs lettres que le prélat avait reçues et conservait précieusement. Celui-ci fumait quelques cigarettes et récitait de multiples chapelets.

Le mercredi 3 septembre, prenant une tasse de thé avec M. Greiner, à neuf heures du matin, le vénéré malade se montrait plus gai que de coutume. Vers une heure et demie de l'après-midi, une crise terrible l'abattit. Appelé d'urgence du Collège, l'abbé Greiner le trouva en demi-délire. Une heure après, il entendit sa confession. Quand il eut reçu l'absolution, François-Marie demanda à son confesseur de lui donner l'extrême-onction, déclarant qu'il était tout disposé à la recevoir. On attendit quelque temps, et bientôt le malade se remit quelque peu. Trois de ses confrères, avec le docteur, restèrent de nuit à son chevet. Une messe fut dite à une heure du matin, au cours de laquelle il communia. Il s'endormit ensuite paisiblement, et dans la matinée on le transporta, en hamac, au Collège général.

Les élèves du Séminaire commencèrent pour lui une neuvaine de prières, qui devait se terminer le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. L'évêque se plaignait qu'on lui donnât trop de soins et qu'on l'empêchât de mourir; il comptait les jours et attendait « une solution » comme grâce de la neuvaine.

Le 11 septembre il demanda: « N'est-ce pas aujourd'hui le dernier jour? » — « Non, Monseigneur, répondit l'un



des professeurs, M. Navech, encore deux jours. » — « Je suis mal aujourd'hui, répartit le prélat, et je pensais que c'était la fin de la retraite. »

La nuit du 11 au 12 fut une nuit de vent et de pluie au dehors, une nuit de souffrance et d'abattement général pour le malade. Le matin, en serrant la main de ses confrères, il disait avec son sourire coutumier : « Avez-vous entendu cette nuit ? Il faisait un temps fort considérable. » Le docteur vint comme d'ordinaire, et son pronostic ne laissa plus d'espoir. La journée fut en effet fort mauvaise et le prélat reçut de nombreuses visites. A l'abbé Greiner, son confesseur, il confia ses dernières recommandations, le priant d'annoncer son trépas à M. le vicomte de Bézizal, à Mlle de Bézizal, à ses deux sœurs de Quimper, et à Mme Adam.

Le vendredi soir, 12 décembre, vers six heures, Mgr Pellerin, à la suite d'une nouvelle crise, demanda avec instance les saints secours des mourants. Devant les directeurs du Collège et leurs élèves, en présence de tous les missionnaires de Pinang, l'abbé Martin, supérieur du Collège lui donna l'extrême-onction et l'indulgence de la bonne mort ; puis ce furent les derniers adieux des confrères, des prêtres amis, des élèves de la Co-chinchine.

Au cours de cette pieuse cérémonie, le vénéré malade avait prié avec une ferveur toute bretonne.

Vers neuf heures il eut un nouvel accès. La communauté, après avoir récité les prières de la neuvaine, alla prendre son repos habituel. Trois directeurs et quatre élèves demeurèrent pour la veillée de nuit. A dix heures, le docteur vint se joindre à eux.

Le 13 septembre, à une heure du matin, ce fut encore une crise, pendant laquelle les saints noms de Jésus, Marie et Joseph ne quittaient guère les lèvres du mourant. Il put toutefois communier vers deux heures, puis murmura : « Aujourd'hui finit la retraite, demain c'est l'Exaltation de la Sainte Croix. » Vers quatre heures, Mgr Pellerin appela l'ab-

bé Greiner; il tremblait, tant il était brisé, baigné de sueur, suffoqué par un gonflement progressif des membres et des poumons; très péniblement il dit à l'abbé Greiner : « Vous trouverez dans ma malade tout ce qu'il faut pour mes amis, pour nos directeurs du Séminaire de Paris. Suivez toutes les prescriptions que je vous ai déjà données. Mon anneau d'or est pour Louis de Bézizal, mes deux chapeliers pour mes sœurs; ces médailles pendues à mon cou, vous les donnerez à Mlle Elisa et à Mme Adam. Il y a aussi les autres... mes amis... je suis bien fatigué, je ne me les rappelle pas tous. » Il ajouta : « Vous me promettez, n'est-ce pas, de me rendre ce service ? » — « Oui, Monseigneur, répondit M. Greiner, je prendrai soin de tout. » — « Alors, apportez ma tabatière; nous allons cimenter tout cela comme un contrat, en prenant une dernière prise. » L'abbé Greiner présenta la tabatière, y conduisit les doigts tremblants du moribond, offrit une prise à son confrère, M. Navech, et les trois amis, émus jusqu'aux larmes, firent le même geste symbolique qui signifiait que la promesse faite serait certainement tenue.

Durant les crises de la nuit, le malade une fois se souleva péniblement et dit : « Voyez donc comme je suis dur, comme je meurs péniblement. Ah! mon Dieu, qu'il est dur à l'homme de mourir; mais je vous offre mon sacrifice de tout mon cœur, oh! de tout mon cœur. »

Vers six heures du matin, le docteur et l'abbé Greiner s'employèrent à mettre le malade dans une position plus aisée; celui-ci les encourageait en disant : « Merci, mes bons amis, installez-moi un peu plus haut, pour que je m'allonge proprement, quand le temps sera venu. Il est proche, n'est-ce pas ? »

Un peu plus tard, le prélat prit une tasse de bouillon, et quand M. Boyet l'un des professeurs vint le saluer, il lui dit : « Ça va bien, je viens de prendre un excellent *rata*. » Ce pauvre confrère ne put retenir ses larmes, et, tout en essayant de sourire, il prononça ces paroles : « Un *rata*, Monseigneur, c'est bon; cela vous remettra. »

Au cours de la journée les crises se multiplièrent. L'une d'elles étant passée, l'abbé Greiner s'approchant du mourant lui dit : « Monseigneur, nous allons prier un peu, puis nous dormirons, qu'en pensez-vous ? » — « Ah! oui, répartit l'évêque, je suis maintenant tranquille, j'ai reçu tout ce que j'ai pu, je suis tranquille, oui, tranquille... » — « Eh bien! reprit le missionnaire, disons un *Sub tuum*, puis nous dormirons. »

De plus en plus Mgr Pellerin souffrait de la suffocation de l'agonie. Des confrères venaient lui rendre visite; puis ce furent les Religieuses de Saint-Maur; le prélat n'ayant plus la force de bénir, l'abbé Greiner guida sa main pour la dernière bénédiction épiscopale.

Vers deux heures de l'après-midi, le docteur revint. Le malade hésita longtemps avant de le reconnaître, puis de sa voix brisée, il lui dit encore, en s'efforçant de sourire : « Bonjour, docteur, je ne suis pas si mal, n'est-ce pas ? Je vais mourir ? Oh! oui, mourir, oh! oui. C'est bien, je suis tout résigné à la volonté du bon Dieu. » A ce moment arriva Mgr Boucho, Vicaire apostolique de la Presqu'île de Malacca. Il suggéra au mourant quelques pieuses invocations, mais celui-ci, dont les pensées devenaient confuses, ne connaissait plus guère que la voix de l'abbé Greiner. Le missionnaire lui dit : « Monseigneur, voici Mgr Boucho qui est venu vous voir. Il se fait tard, Monseigneur va partir; il vous souhaite le bonsoir, puis nous irons tous dormir, nous sommes fatigués. » Le moribond tendit alors la main à Mgr Boucho en disant : « Allons, bonne nuit, Monseigneur. » Il la tendit également à M. Greiner et dit : « Eh bien, bonne nuit, nous allons dormir ! » Celui-ci ajouta : « Nous allons réciter ensemble une courte prière : *sub tuum præsidium*. » Le malade répéta ces mots et ferma les yeux en profond repos. Devant cette scène douloureuse, le Vicaire apostolique de Malacca laissa couler ses larmes...

Vers trois heures, sorti de son assoupissement, Mgr Pellerin respirait très péniblement. Frappé du bruit qu'il entendait, il demanda ce que c'était. « Ce

n'est rien de particulier », répondit l'abbé Greiner. Puis se ravisant, le malade dit : « Ah! c'est moi, c'est le râle. » A quatre heures ce fut le coma.

Deux heures plus tard, l'appartement se remplit de confrères et d'amis, en prières et en larmes. M. Greiner baisa pieusement la main du vénérable mourant; celui-ci ouvrit les yeux doucement, respira à moitié, puis passa doucement à la Vie Eternelle. La neuvaine de prières était terminée et l'Eglise célébrait les premières vêpres de l'Exaltation de la Sainte-Croix.

C'est à l'abbé Greiner que nous devons tous ces détails relatifs à la fin de Mgr Pellerin. « Monseigneur, ajoute le missionnaire, durant sa maladie, et jusqu'à la dernière heure, a édifié au plus haut degré tous ceux qui ont eu l'honneur de le visiter ou de le servir. Ce mélange de douleurs, de prières, de sérénité, de regards et de paroles nous ont vraiment fait pleurer, comme une famille nombreuse autour du dernier chevet d'un père chéri. Il serait difficile de s'imaginer une mort plus consolante pour la plénitude des bienfaits spirituels : il y en eut jusqu'à la prodigalité en cette heure solennelle; Monseigneur, en réalité, n'en a pas omis un seul, et c'est ainsi qu'il a dit d'un ton qu'il faut avoir entendu pour le comprendre : « Je suis tranquille... »

Le soir même de sa mort, Mgr Pellerin fut enseveli et revêtu du costume violet qu'il avait lui-même préparé. On dressa un catafalque dans la véranda du Collège, on la tendit de noir et de violet, et le corps du défunt y fut placé.

Le lendemain, dimanche, de nombreux fidèles vinrent prier autour du « *Grand Maître de la Religion* » exposé sur son lit funéraire.

Vers deux heures de l'après-midi, le docteur Andersen, aidé de M. Greiner, procéda à l'embaumement du cadavre. Ils découvrirent que l'estomac de l'évêque missionnaire était rongé par un cancer « mais aussi, ajoute M. Greiner, par les déboires et les croix le long du chemin. »



La levée du corps eut lieu vers trois heures, en présence des missionnaires de l'île, des directeurs et des élèves du Collège, de toute la chrétienté de Pinang, et d'une foule d'amis de diverses nations et religions. Elle se fit à l'Oratoire du Collège. Le cortège s'achemina vers l'église paroissiale de Poulo-Pinang, sous la présidence de Mgr Boucho. Huit élèves du Collège portaient le cercueil ; deux autres en tenaient le couvercle, où les armoiries du prélat défunt se détachaient en relief, moulées en feuilles d'argent.

À l'issue de l'office funèbre, le cortège se reforma pour se diriger vers la nouvelle chapelle du Collège, où Mgr Boucho récita les dernières prières. On ferma alors le cercueil, puis la dépouille mortelle de l'évêque de Biblos fut inhumée dans le sanctuaire, face au maître-autel, non loin de la première pierre qu'il avait lui-même bénite, à peine quelques mois auparavant.

« Le souvenir de Mgr Pellerin, note l'abbé Greiner, nous est ici familier ; tous les jours le prélat est témoin de nos prières, et chaque confrère, au *Memento* de la sainte messe, pense à l'évêque-apôtre ici présent. Pendant trente trois jours après sa mort j'ai offert pour lui le Saint Sacrifice... Avec la douleur la plus légitime, nous avons aussi la consolation de la fin la plus édifiante, la plus pieuse, dont un évêque missionnaire puisse jamais donner l'exemple. »

♦♦

François-Marie Pellerin avait dressé son testament à Singapour, le 5 juin 1862. En voici une copie :

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

« Ceci est mon testament que je désire être exécuté après ma mort.

« J'ai vécu et je meurs dans la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, et je suis soumis en tout à Notre Saint Père le Pape, vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

« Je prie Dieu de me pardonner mes innombrables péchés et je me confie

en lui, surtout par l'entremise de la Vierge bénie, ma bonne Mère, de mes saints Patrons et aussi des martyrs de Cochinchine.

« Je prie tous ceux à qui j'ai pu faire de la peine en quoi que ce soit, ou que j'aurais pu scandaliser de me pardonner, comme aussi je pardonne à tous ceux qui auraient pu me faire souffrir quelque chose. Ce qui m'a donné le plus de tribulations dans toute ma vie a été la non-réussite de l'expédition française en Cochinchine et les malheurs qui en ont été la suite pour la Religion, dans nos missions annamites. J'avais provoqué cette expédition, mais je ne l'avais fait que sur le conseil de personnages et en particulier du Saint Père et de la Propagande.

« Je déclare que tout ce qui est à mon usage ou sous mon nom appartient à la Mission de la Cochinchine Septentrionale, à laquelle je donne tout ce qui pourrait m'appartenir en propre, soit en Mission, soit dans les procures, soit avec moi. Cependant, je désire que l'on envoie à mes parents et à quelques-uns de mes amis dont les noms sont sur une autre feuille, quelques-uns des objets de piété ou autres qui ont été à mon usage, et si quelqu'un m'a rendu service à mes derniers moments, je prie de le récompenser. Je supplie aussi mon successeur de ne pas laisser dans la misère le Tay-Phuung, qui m'a sauvé la vie au péril de la sienne propre (1). Je prie aussi mon successeur de faire savoir à toute la Mission qui m'a été confiée que je n'ai jamais cessé de l'aimer de tout mon cœur : les missionnaires, les prêtres indigènes, les religieuses, les catéchistes et tous les chrétiens.

« Je laisse à la charité de mon successeur, le soin de faire dire, pour le repos de mon âme, les messes qu'il jugera à propos de faire dire. C'est d'usage dans la Mission de faire l'anniversaire du vicaire apostolique décédé. Je charge M. Desvaux, mon provicaire général, ou à son défaut, tout autre missionnaire de la Mission de la Cochinchine Septen-

1) Dans un de ses naufrages.

trionale, d'être mon exécuteur testamentaire. »

« Fait à Singapour, le 15 juin 1862  
Fête de la Sainte Trinité.

« † Fr.-Marie-Henri-Agathon PELLERIN,  
Evêque de Biblos, Vicaire apostolique

de la Cochinchine Septentrionale »

« Je certifie que cette copie est entièrement conforme à l'original.

« † Joseph-Hyacinthe SOHIER,  
Evêque de Gadare. »



## CHAPITRE XXVI

### Après la mort

Dès que le trépas de Mgr Pellerin fut connu en Extrême-Orient, à Paris, au diocèse de Quimper, divers hommages furent rendus à sa mémoire. Les voici dans l'ordre chronologique.

C'est d'abord son coadjuteur, Mgr Sohier qui, le 6 octobre 1862, écrit à Mlle de Bélizal: « Votre vénéré et digne ami, Mgr Pellerin, n'est plus de ce monde, il a rendu son âme à Dieu le 13 du mois passé, à 6 heures du soir... Nous avons tous beaucoup regretté ce digne évêque, qui est mort, au moment même où il y avait pour lui espoir de rentrer dans sa Mission. Les desseins de Dieu sont impénétrables; adorons-les sans chercher à les pénétrer. »

C'est ensuite, M. Pernot, Procureur au Séminaire de Paris qui, le 27 octobre, adressant ses condoléances à Sœur Marie de la Conception, la console en ces termes: « Ce que Sa Grandeur a souffert au cours de sa dernière maladie, Dieu seul le sait. De pareilles douleurs, jointes aux douleurs morales plus cruelles encore, qu'il éprouvait à la vue de sa mission ravagée, et de l'impossibilité où Elle était de retourner auprès de ses chers Annamites, lui ont mérité, par la patience avec laquelle Elle les a supportées, une couronne si belle que la pensée de son bonheur actuel doit faire tarir nos larmes. »

Dans un article nécrologique consacré, le 31 octobre, à l'évêque de Biblos, *l'Impartial du Finistère* note que d'après le témoignage de M. Martin, supérieur du Collège de Pinang, Mgr Pellerin n'a cessé, jusqu'à son dernier soupir, d'édifier tout le monde par sa profonde foi, sa piété aimable, et surtout

par son inaltérable patience. Puis, il ajoute :

« Le corps de Sa Grandeur a été embaumé par le procédé Ganai, et on a constaté que l'estomac était rongé par un cancer.

« Consolerez-vous, digne Missionnaire, le cancer caché qui a dévoré votre poitrine pendant les dernières années de votre vie, cancer né de tortures que votre cœur a eu à souffrir de ne pouvoir retourner au milieu de vos chers Annamites, n'est pas un martyr moins précieux aux yeux du juste Juge, s'il a moins de prestige aux yeux des hommes. »

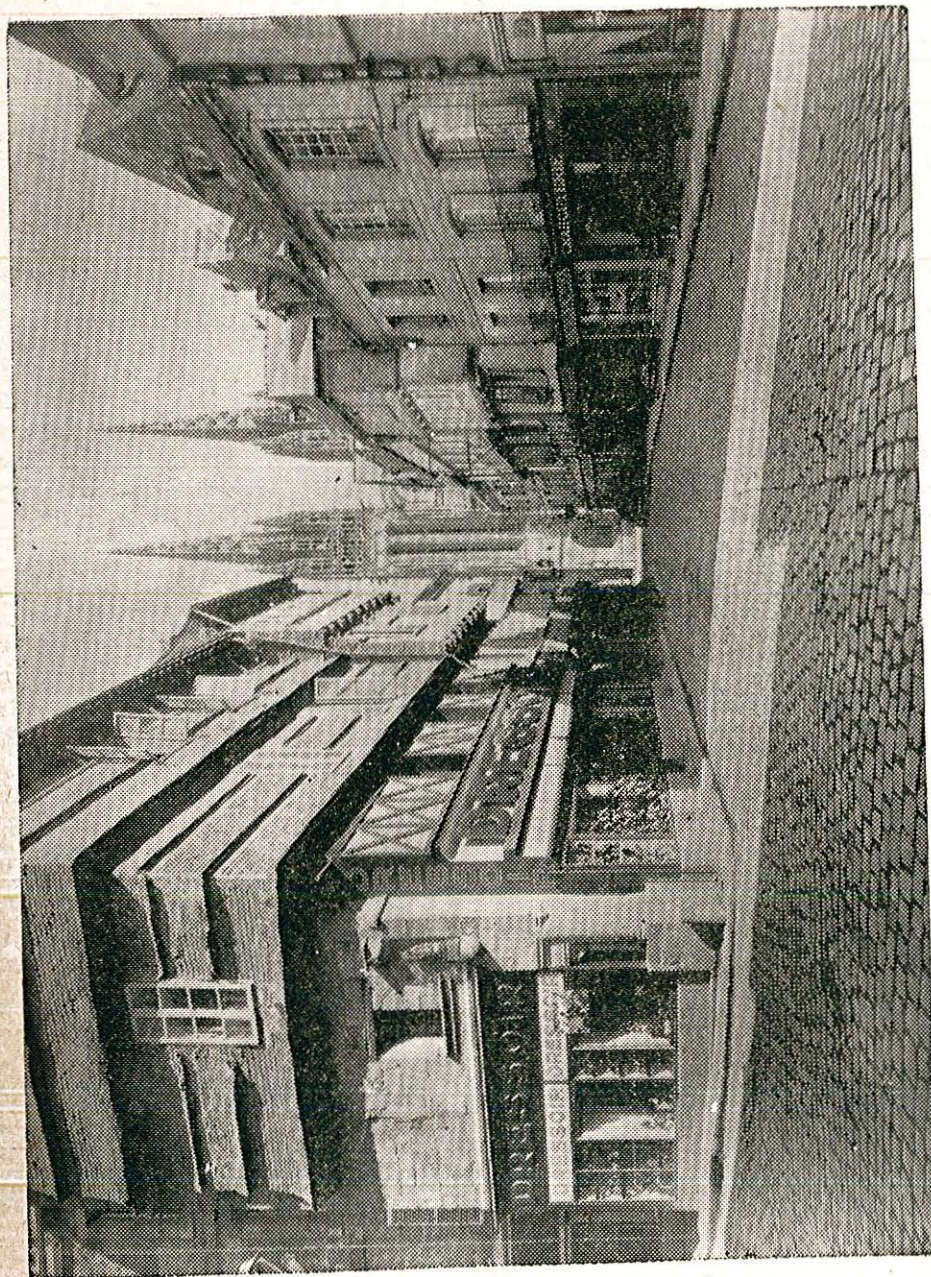
Et voici la finale de cet article de journal:

« La ville de Quimper ne peut manquer de prendre part à la perte d'un de ses illustres enfants. Quant aux dignes sœurs de Mgr Pellerin, Dieu seul peut les consoler. Il les consolera par leur foi, en leur rappelant que leur saint frère a pu dire, en mourant, avec l'Apôtre des Gentils: « J'ai combattu le bon combat; j'ai achevé ma course; j'ai gardé la foi. Il ne me reste plus qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée par le juste Juge. »

« Il avait pris pour armes: « une voie parsemée de croix »; quelle vie d'évêque plus parsemée de croix que la sienne? et pour devise ces mots: « Il te reste une longue route à parcourir. » Hélas! Mgr Pellerin est mort bien jeune, à l'âge de 49 ans!

« Ainsi Dieu l'a voulu! »

De son côté, M. Pernot écrivait le 5 novembre au Vicomte de Bélizal: « J'ai l'honneur de vous remercier des sentiments d'affectueuse sympathie que vous



Quimper. — La cathédrale et la rue Kéréon

Cliché Imprimerie Cornouillaie.



voulez bien témoigner à la mémoire de Mgr Pellerin. Il y aurait vraiment de bien belles choses à dire sur ce pieux et zélé Prélat. Son âme était toute de feu pour la gloire de Dieu, le salut des âmes, même le bonheur temporel des populations annamites. Malheureusement il a eu affaire en dernier lieu avec des hommes qui ne comprenaient rien à des sentiments aussi nobles et aussi élevés, et ses dernières années ont été pour lui un bien cruel martyre. Nous ne pouvons tous ici qu'applaudir M. le Vicomte, à votre pieux dessein d'écrire la vie de ce digne Prélat... ».

Le 6 novembre 1862, Mgr Sergent, évêque de Quimper et de Léon, adressait à son clergé la circulaire suivante :

« Nous avons reçu la douloureuse nouvelle de la mort de Mgr Pellerin, évêque de Biblos. Vous l'avez tous connu et vous pouvez apprécier l'étendue de cette perte pour les peuples confiés à son zèle. Lorsque nous avions le bonheur de le posséder ici, nous admirions son activité et nous étions loin de prévoir que, si jeune encore, il dût nous précéder dans la tombe; mais les desseins du Souverain Maître sont impénétrables, et sans doute sa sagesse pleine d'amour a pensé que le zélé Missionnaire avait rempli la tâche voulue.

« Sans doute Celui qui récompense les œuvres accomplies en son nom, aura admis son Serviteur dans la possession de l'éternelle félicité; cependant, l'Eglise nous invite à prier toujours; et vous remplirez ce pieux devoir envers un illustre Evêque devenu par ses vertus, ses travaux et ses mérites, une des gloires les plus pures de notre Diocèse.

« Nous vous engageons donc à faire, aussitôt que vous le pourrez, un service solennel dans votre église, pour feu Mgr François-Marie-Henri-Agathon Pellerin, Evêque de Biblos, Vicaire Apostolique de la Cochinchine septentrionale; ce service devra être annoncé au Prône, le Dimanche qui précédera. »

M. Bourhis, recteur de Querrien, ancien condisciple de François-Marie Pellerin, apprit par les feuilles publiques

son départ pour une vie meilleure. Voici ce qu'il écrit le 9 novembre à Sœur Marie de la Conception: « *Pellerin* sur la terre (le tendre ami de ma jeunesse) a fait le bon pèlerinage, et, au terme de sa course; du haut du ciel, il nous encourage aujourd'hui à fournir la carrière.

« Son cœur brûlant d'apôtre a jeté au loin la bonne odeur de Jésus-Christ, et, sur les plages annamites, où il n'a pu mourir, les larmes, à son pieux souvenir, se mêleront au sang des martyrs qu'il a évangélisés.

« Consolerez-vous, ma bien-aimée sœur en Jésus-Christ: nous ne sommes pas de ceux qui n'ont point d'espérance.

« Dans le parcours de la vie, nos pleurs arrosent les sillons où nous jetons la semence; mais sous le poids de nos gerbes, la joie nous fera tressaillir au retour.

« La récolte de notre bon ami est faite, il en jouit maintenant; mais il a été trop actif sur la terre pour rester désœuvré dans le ciel. Il va donc nous ménager la rosée qui fertilise, et pour nous aussi, les larmes se changeront en joie.

« Comme Jésus, sur la tombe de son ami Lazare, je pleure avec vous, loin de cette tombe chérie; mais consolons-nous, l'au revoir est court... »

Sœur Marie de la Conception avait avisé du trépas de son frère l'abbé Garo, recteur de Tourc'h, son ancien condisciple. Voici un extrait de la réponse qu'elle reçut le 10 novembre:

« Je vous remercie de votre bonté à m'informer de la mort de mon vénéré seigneur Pellerin, que j'ai plaint pendant sa vie mais dont j'envie la mort. M'annoncer sa mort, ou me dire qu'il est au Ciel, c'est une seule et même chose, car je ne doute pas plus de son salut que de l'existence du soleil. Son martyre de dix-neuf ans est souffert et le Ciel est gagné! J'ai eu en lui un vrai ami sur la terre, et maintenant j'ai en lui un ami de plus au Ciel. Si à ma mort j'avais un centième de ses mérites, je ne craindrais rien. Ah! ma bonne sœur, ne soyons pas assez ennemis de son bon-

heur pour pleurer sur la fin de ses peines, de ses angoisses. Nous savons tous qu'il a assez souffert et qu'il est temps qu'il se repose. Depuis que je l'ai connu, je l'ai toujours aimé, parce que je l'ai toujours cru vertueux... »

Le 10 janvier 1863, Mgr Sergent écrivait au Vicomte de Bézal: « Le bruit s'est répandu que vous aviez le projet d'écrire la vie de notre saint évêque de Biblos. Je ne saurais trop vous féliciter de cette pensée: elle sera bénie de Dieu et vous aurez, une fois de plus, servi l'Eglise ainsi que votre pays. »

Le 5 mars, M. Greiner adresse à Mlle de Bézal ces lignes touchantes: « Pour élever mon cœur au ciel, je m'achemine au sanctuaire de notre chapelle. Là, sous la lampe, symbole consolant, je m'agenouille à l'heure du silence du soir, auprès du tombeau de Mgr Pellerin. Alors j'associe, comme par nécessité, dans une commune prière, celui qui n'est plus avec ceux qui vivent encore. Puis soudain, je vois que je suis dans l'erreur, et je prie celui qui est déjà dans le Ciel d'intercéder pour ceux qui n'y sont pas encore: « Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur: là il n'y a plus ni larmes, ni douleur, et leur paix est éternelle. »

Dans les premiers mois de 1864, le commandant Aubaret avait été chargé par le gouvernement français d'une importante mission dans l'Annam. Il avait comme compagnon le jeune Paul de Cuverville, attaché au ministère des Affaires Etrangères et ami de la famille de Bézal. Tous deux arrivèrent à Poulou-Pinang le 28 février, et la première pensée de M. de Cuverville fut d'aller prier sur la tombe de Mgr Pellerin, qu'il avait fort bien connu. Voici les impressions qu'il communique à Louis de Bézal, le 6 mars suivant: « J'ai eu à peine le temps de décliner mon nom que j'ai été reçu à bras ouverts par les Pères du Collège; on m'a immédiatement fait voir la chambre de Mgr Pellerin, le lit où il est mort après 24 heures d'une pénible agonie. Cette chambre assez vaste comme toutes celles de ce pays, et située au premier étage, a une fenêtre qui s'ou-

vre sur une sorte de terrasse couverte, d'où la vue s'étend jusqu'à la mer, à travers des massifs de palmiers et de bananiers. On est vraiment bien là pour mourir.

« A deux pas s'élève la chapelle dont Monseigneur posa la première pierre, et qui était à peine couverte quand son corps y fut déposé. C'est là, au milieu du chœur, sous la lampe du maître-autel, que je me suis agenouillé avec une émotion profonde. La vie toute entière de Mgr Pellerin m'est apparue comme un long martyre, et il m'a semblé que le bon Dieu lui avait fait une grande grâce de le rappeler à lui avant les derniers événements qui se sont passés en Cochinchine. J'ai prié sur ces restes vénérés pour tous les absents qui ont connu et aimé le saint Evêque, et que lui aimait tant aussi, pour ceux qui, moins heureux que moi, ne pourront l'invoquer que de loin.

« J'ai longuement causé avec le Père qui le soignait et qui lui a fermé les yeux. Il m'a dit t'avoir écrit à ce sujet et m'a répété que Mgr était réellement mort de chagrin! D'avance, j'en étais convaincu. Au milieu de son agonie, il parlait de ses amis, de la France, de toi et de ta mère et de ta sœur. Que n'étions-nous là autour de ce pauvre lit! Il nous a tous bénits à plusieurs reprises, et sa dernière pensée, au milieu de tant de douleurs, a été pour nous.

« Je n'oublierai jamais les 8 ou 9 heures que j'ai passées à Poulou-Pinang, et ce souvenir restera profondément gravé dans mon cœur comme un enseignement et un exemple. »

Vers la fin de 1864, Mgr Sohier vint en France. Il trouva à Paris une lettre de Louis de Bézal et lui répondit de la rue du Bac. Voici les lignes qu'il consacra à l'évêque de Biblos: « J'ai été profondément touché en voyant l'affection que vous avez conservée pour mon vénérable prédécesseur.

« C'est lui qui m'avait choisi et sacré pour être son coadjuteur. J'ai eu le bonheur de passer dix ans dans sa compagnie; aussi, quoique j'aie éprouvé bien des misères depuis 22 ans que j'ai quitté



la France, aucune ne m'a causé une douleur plus vive et plus profonde que la mort de ce vénérable ami. Ce sera donc pour nous un grand sujet de consolation de pouvoir nous entretenir des vertus de cet illustre et cher défunt. »

L'annonce de la mort de Mgr Pellerin passa presque inaperçue dans son ancienne mission: beaucoup de ses plus dévoués administrateurs moururent en même temps que lui, soit en exil, soit peu après leur retour. Pasteurs et fidèles étaient complètement absorbés par les soucis de la réinstallation de leur ancien foyer; complètement dénués du strict nécessaire, ils étaient aux prises avec les païens, et n'obtenaient généralement aucune justice des mandarins, débordés de leurs récriminations.

Les fidèles déploraient bien hautement de ne pas posséder la dépouille mortelle de leur premier évêque; mais réflexion faite, ils s'y résignèrent assez facilement à la pensée que sa sépulture n'aurait certainement pas échappé au vandalisme des violateurs; puis, chaque chrétienté n'aurait-elle pas fait valoir ses droits et titres respectifs? D'où contestations acharnées et disputes inévitables.

Au cours des douze années qui suivirent la mort du prélat, c'est-à-dire jusqu'au traité Dupré (15 mars 1874), et surtout pendant les nouveaux massacres en 1885, son souvenir s'effaçait de plus en plus, à tel point que la génération actuelle l'a perdu complètement de vue.

Un beau jour la municipalité de Saigon vota à l'unanimité d'apposer le nom de l'amiral de La Grandière à une longue rue de trois kilomètres, qui traverse toute la ville du Sud au Nord. L'amiral pressenti se récusa en disant: « A mon avis celui qui a le mieux travaillé à la prospérité de la Cochinchine, n'est autre que l'ancien évêque de Hué, Mgr Pellerin. Si l'on avait suivi les conseils de cet homme avisé, la campagne de Co-

chinchine aurait pris une toute autre tournure, et tout serait actuellement définitivement réglé au grand profit des Français et des Annamites. » Là-dessus les suffrages des conseillers se portèrent sur Mgr Pellerin et son nom est resté attaché à la dite rue depuis près de soixante ans.

Lors de l'inauguration du collège des Frères des Ecoles Chrétiennes à Hué, le cher Frère Agilbert, de sainte mémoire, voulut y mettre le nom de l'évêque d'alors, Mgr Caspar. Ce dernier protesta énergiquement, et suggéra au vénérable Frère directeur d'appeler le nouvel établissement (1) « Ecole Pellerin »; ce qui fut fait.

En 1864, un cantique breton fut composé en l'honneur de la propagation de la Foi, par une religieuse du Saint-Esprit. Il fut publié dans le Recueil des Cantiques du diocèse de Quimper, après avoir été révisé par l'abbé Marc Le Gall, professeur au Grand Séminaire. Une strophe y est consacrée à Mgr Pellerin:

*Ha c'hont, Eskop benniget,  
Gânet e Breiz-Izell,  
Gant ar maro diskaret  
E kreiz ar broiou pell,  
Deus ar Barados, pedit  
Evit Breuriez ar Feiz,  
Ha gant Mari goulennit  
Ma kresko c'hoaz e Breiz.*

(Et vous, Evêque béni, — Né en Basse-Bretagne, — Abattu par la mort, — Dans les contrées lointaines, — Priez du Ciel — Pour la Société (de la Propagation) de la Foi, — Et demandez à Marie, — Qu'elle se développe encore en Bretagne.)

Nous ne saurions mieux terminer la biographie du grand et saint évêque que fut Mgr François-Marie Pellerin, qu'en faisant nôtre cette prière.

1) Ces renseignements nous sont aimablement communiqués par le Père Desveaux.

## APPENDICE

### Note sur la famille Pellerin

Le berceau de la famille Pellerin se trouve à Clédén, au fond du Cap-Sizun, ce pays des tempéraments virils et des esprits fins.

En cette paroisse, le village de Lan-noan, situé dans une charmante vallée, entre les bourgs de Clédén et de Plogoff, était tenu, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, par Jean Pellerin, dont le frère résidait, à la même époque, au hameau de Kerfeurgel. Décédé le 13 février 1725, Jean Pellerin laissait à la tête de la ferme son fils Jean, dont Marie Le Jadé était l'épouse.

De cette union naquirent Henry, puis Marie (1<sup>er</sup> octobre 1723). (1)

Henry épousa, à Locmaria-Quimper, le 17 février 1749, Marie-Barbe Denic, fille de Guillaume Denic et de Catherine Nêzet (2). Le mariage fut béni par M. Le Gall, recteur de Locmaria. Signèrent comme témoins: Jean Pellerin, Thérèse Beusé, S. Pellerin, G. Denic, sous-diacre, Marie Chauvroy, Nicolas Denic, N. Jadé. (3)

Deux enfants vinrent bientôt au monde, Guillaume-Henry (16 Janvier 1750) et François-Marie (2 Septembre 1752).

Ce dernier se maria avec Yvonne-Thérèse Marez, qui lui donna trois enfants: François-Marie, né le 11 mai 1774; Guillaume-Marie (1782); Alexis-Marie-Corentin (1785).

François-Marie fut le père de Mgr Pellerin.

Marie Pellerin, fille de Jean, née le 1<sup>er</sup> octobre 1723, épousa, à Clédén, Henri Pellerin, du bourg. De cette union naquit, vers 1777, Paul qui, à son tour, s'unit, le 20 Janvier 1800, à Marie Quillivic, du village de Brémel. Celle-ci donna naissance, le 21 Décembre 1811, à un fils, auquel on donna le nom de They, pour faire honneur au vieux Saint breton, dont la petite chapelle se profile sur la Pointe du Van.

Vers 1840, They Pellerin, attiré sans doute à Quimper par sa famille de Locmaria, s'établit comme ébéniste dans la ruelle du Guéodet. Il fit bientôt la connaissance d'une jeune repasseuse de 19 ans, habitant la rue St-Matthieu, Louise-Sébastienne Quéffélec, fille de Jean-Marie Quéffélec et de Jacqueline Manceaux.

Le mariage des deux jeunes gens eut lieu à Saint-Matthieu de Quimper, le 4 Octobre 1841.

Naquirent de cette union plusieurs enfants, dont Anna (1845), Aline (1846) et Henri. Ce dernier, né le 13 Août 1852, promu à la prêtrise en 1876, fut professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix (1876-1890), recteur de Beuzec-Cap-Sizun (1891-1901), puis à Audierne (1901-1907), et ensuite curé-doyen de Saint-Renan (1907-1910). Il mourut à Pont-l'Abbé le 21 Juillet 1914 (1). Avec lui disparut un rameau de la famille Pellerin: « C'est beau, bon pour une famille ou l'une de ses branches de finir au pied de l'autel. »

1) Registres de Clédén-Cap-Sizun.  
2) Marie-Barbe mourra le 12 juin 1770.  
3) Archives Départementales, Série E, Locmaria. — Communication de M. Jules Henriot.

1) Les tombes de M. l'abbé Pellerin et de ses sœurs se trouvent au cimetière de Saint-Marc (Quimper). — *Semaine Religieuse de Quimper*, 1914, pp. 512-515.



Jacquette Manceaux, belle-mère de They Pellerin, avait une sœur, Marie-Jeanne, et un frère du nom de Louis.

Marie-Jeanne épousa, en 1831, Mathurin Pellot. Parmi leurs enfants on compte un prêtre, l'abbé Louis-Henri Pellot, né en 1833, prêtre de 1863, et nommé recteur de Plouézoc'h en 1885.

Louis Manceaux épousa en secondes noces Eulalie Guéguen et de leur union naquit, en 1866, Joseph Manceaux, prêtre de 1890, mort chapelain à Quimper en 1897.

Nous savons d'autre part qu'Anne Manceaux, tante de Jacquette, ayant épousé à Quimper, en 1795, César Révérole, lui donna en 1802 une enfant, Marie-Coren-

tine. Celle-ci épousa à son tour Pierre-Ange Rault, et de leur union naquit en 1835, Marie-Augustine, qui devint la femme, en 1862 de Pierre-Claude-Marie Cogneau. Ce sont les père et mère de Henri, Théodore et Auguste Cogneau. Auguste est aujourd'hui évêque et auxiliaire de Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

La famille Chevert, du village de Kerrerger, en Plogoff, est également apparentée à Mgr Pellerin. Parmi ses membres ont figuré un prêtre, missionnaire à la Guadeloupe, et deux Religieuses de l'Ordre de Sainte-Ursule: Anna Chevert (Sœur Monique), et Marguerite Chevert (Sœur Ange-Gardien).

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                              | PAGES |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Hommage de Mgr Dreyer à Mgr Pellerin . . . . .                                                               | 5     |
| CHAPITRE I. — La famille, la naissance, l'éducation, la prêtrise . . . . .                                   | 7     |
| CHAPITRE II. — Le vicaire de Saint-Louis de Brest (1837-1843) . . . . .                                      | 18    |
| CHAPITRE III. — Au Séminaire des Missions-Etrangères . . . . .                                               | 23    |
| CHAPITRE IV. — De Nantes à Pinang et en Cochinchine (1844-1845) . . . . .                                    | 28    |
| CHAPITRE V. — La Cochinchine . . . . .                                                                       | 32    |
| CHAPITRE VI. — Les débuts du ministère en Cochinchine (1845-1846) . . . . .                                  | 40    |
| CHAPITRE VII. — L'épiscopat; ministère apostolique . . . . .                                                 | 44    |
| CHAPITRE VIII. — Avènement de Tu-Duc; Mgr Pellerin à Hué . . . . .                                           | 52    |
| CHAPITRE IX. — Deux années de ministère apostolique (1849-1850) . . . . .                                    | 62    |
| CHAPITRE X. — La persécution dans les premiers mois de 1851 . . . . .                                        | 73    |
| CHAPITRE XI. — Le sacre de Mgr Sohier . . . . .                                                              | 78    |
| CHAPITRE XII. — Projets de persécution . . . . .                                                             | 82    |
| CHAPITRE XIII. — Lettres pastorales de Mgr Pellerin (1851-1856) . . . . .                                    | 92    |
| CHAPITRE XIV. — Mission de M. de Montigny en Extrême-Orient . . . . .                                        | 101   |
| CHAPITRE XV. — Séjour à Quimper . . . . .                                                                    | 110   |
| CHAPITRE XVI. — Le couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp (8 septembre 1857) . . . . .        | 116   |
| CHAPITRE XVII. — Démarches de Mgr Pellerin en faveur de sa mission . . . . .                                 | 122   |
| CHAPITRE XVIII. — La mission de la Cochinchine Septentrionale en 1857-1858 . . . . .                         | 127   |
| CHAPITRE XIX. — Une conférence de Mgr Pellerin . . . . .                                                     | 129   |
| CHAPITRE XX. — Mgr Pellerin et les deux Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance . . . . . | 143   |
| CHAPITRE XXI. — Séjour à Hong-Kong . . . . .                                                                 | 148   |
| CHAPITRE XXII. — En exil à Hong-Kong . . . . .                                                               | 158   |
| CHAPITRE XXIII. — Les dernières années . . . . .                                                             | 165   |
| CHAPITRE XXIV. — Le portrait moral de Mgr Pellerin . . . . .                                                 | 175   |
| CHAPITRE XXV. — La mort . . . . .                                                                            | 184   |
| CHAPITRE XXVI. — Après la mort . . . . .                                                                     | 190   |
| Appendice. — La famille de Mgr Pellerin . . . . .                                                            | 195   |